

## INFLATION

En janvier, les prix à la consommation ont augmenté de 0,5%, portant l'inflation sur un an à 2,2%. Un impact de l'euro? p. 10



## ENTREPRISES

Les résultats 2001 de Michelin sont moins en baisse que prévu p. 21

## PROCHE-ORIENT

Le président israélien invite le prince héritier saoudien p. 4

## UNION EUROPÉENNE

Le contentieux des Sudètes ranimé p. 6

## AGRICULTURE

Le maigre bilan des contrats régionaux d'exploitation p. 15

## FOOTBALL

La reprise de l'OGC Nice suscite l'inquiétude de la justice p. 27

International.....	2	Entreprises.....	21
Union européenne...	6	Communication.....	24
France.....	8	Marchés.....	25
Société.....	12	Aujourd'hui.....	27
Régions.....	15	Météorologie.....	31
Carnet.....	16	Jeux.....	31
Abonnements.....	16	Culture.....	32
Horizons.....	17	Radio-Télévision.....	37

# La première grande enquête sur les victimes de l'insécurité

Une étude sans précédent révèle que beaucoup d'agressions ne sont pas signalées à la police

ALORS QUE la question de la sécurité est au cœur de la campagne électorale - Jacques Chirac l'a longuement évoquée lors de son entretien sur TF1 et Lionel Jospin l'a fait figurer parmi les cinq engagements de sa *Lettre aux Français* -, une vaste enquête menée en Ile-de-France permet, pour la première fois, de mesurer avec précision l'insécurité dans cette région qui compte 11 millions d'habitants.

Inédite par son ampleur - plus de 10 000 entretiens ont été réalisés -, elle montre que, de 1998 à 2000, entre 15 à 20 % des Franciliens ont subi une atteinte à leur véhicule (vol de voiture, vol commis à l'intérieur du véhicule, dégradation ou destruction). Pendant la même période, de 5 à 10 % d'entre eux déclarent avoir été victimes d'une agression, d'un vol ou d'un cambriolage.



La plupart de ces faits échappent aux statistiques de la police et de la gendarmerie : le taux de plainte est de moins de 60 % pour les vols de voiture et d'à peine 32 % pour les agressions. « Les raisons de non-déclaration mettent en exergue soit la faible gravité de l'incident, soit le scepticisme sur l'intervention policière », souligne l'étude.

Dans un rapport remis en janvier à Lionel Jospin, les députés Christophe Caresche (PS) et Robert Pandraud (RPR) soulignent l'utilité de ces enquêtes, qui permettent d'appréhender l'insécurité avec plus de finesse que les statistiques officielles, qui mesurent avant tout l'activité des services de police et de gendarmerie.

## Elysée 2002, la campagne

► Notre enquête : la présidentielle et l'avenir du centre

► L'UDF va-t-elle survivre à la candidature de François Bayrou ?

► Portrait : Jean Glavany, barreur du candidat Jospin

► Débats : Sami Nair pour Chevènement ; Ivan Sainsaulieu sur Lutte ouvrière

Lire pages 8 et 10, le portrait page 17, les points de vue page 18

Lire page 12

## Venezuela : la crise vue par Hugo Chavez

« IL N'Y A aucun risque de coup d'Etat au Venezuela. Zéro », a déclaré, lundi 25 février, dans un entretien exclusif accordé au *Monde* à Caracas, le président vénézuélien Hugo Chavez. Elu en 1998 à la tête de l'Etat, l'ancien colonel putschiste doit faire face aujourd'hui à une contestation grandissante. La chute des cours du pétrole a entraîné une nette dégradation de la situation économique.

Plusieurs officiers ont réclamé récemment la démission du président, le patronat reproche à Hugo Chavez son dirigisme économique et les syndicats appellent à une manifestation, mercredi 27 février, à Car-



cas. Le même jour, le régime organisera une contre-manifestation « pour la vie », un rassemblement « de joie et d'allégresse ».

Hugo Chavez doit annoncer, le lendemain, une série de mesures destinées à relancer et à renforcer l'économie. « Nous donnons la priorité aux pauvres », souligne-t-il dans son entretien, ajoutant qu'il n'y a pas d'« idéologie alternative ni de projet » et que les Vénézuéliens ont « la volonté et la force morale suffisante pour surmonter les dangers » qui menacent la « révolution bolivarienne ».

Lire page 2

## CINÉMA

### Costa-Gavras force les silences de Pie XII face à Hitler



AVEC *Amen*, Costa-Gavras et son scénariste Jean-Claude Grumberg illustrent l'attitude de l'Eglise catholique face à l'extermination des juifs par les nazis en mariant la connaissance historique et les moyens du spectacle. Le débat est ouvert. Autre page d'histoire : la vie du boxeur Muhammad Ali, vue par Michael Mann.

Lire pages 32 à 35 et notre éditorial page 20

## La canonisation express de Josemaria Escriva, fondateur de l'Opus Dei

LA MACHINE vaticane à fabriquer des saints s'est emballée, et la date du mardi 26 février figurera bientôt au livre des records de l'Eglise catholique. Neuf canonisations ont été décidées par le pape, entouré de son conseil de cardinaux. Parmi les bienheureux promus figurent deux noms célèbres : Josemaria Escriva de Balaguer (1902-1975), fondateur de l'Opus Dei, et Padre Pio (1887-1968), qui était déjà vénéré par toute l'Italie comme un saint. C'est un record absolu dans l'histoire de l'Eglise : depuis son élection en 1978, Jean Paul II aura canonisé à ce jour 470 personnes et béatifié 1 300. Soit un rythme de 60 nouveaux saints ou bienheureux par an. En quinze ans de règne, son prédécesseur Paul VI n'avait fait que 23 saints !

C'est la canonisation express du fondateur de l'Opus Dei - la « sainte mafia » pour certains - qui suscite le plus de commentaires. Objet d'une étrange vénération et d'une influence croissante au Vatican, Josemaria Escriva a franchi avec brio toutes les épreuves du parcours du combattant qui font de lui aujourd'hui un saint. Disparu en

1975, l'ouverture de son procès de béatification avait commencé dès 1981 (un délai de cinq ans après la mort est exigé). Il a été béatifié à Rome le 17 mai 1992, en présence de 300 000 fidèles. Et en 2002, pour le centenaire de sa naissance, le voilà déjà canonisé.

Josemaria Escriva n'aura attendu que vingt-sept ans pour devenir saint, battant sur le fil Thérèse de Lisieux, morte en 1897 et canonisée 28 ans après. Jeanne d'Arc avait dû patienter 489 ans, Vincent de Paul 77, le curé d'Ars 66, la grande Thérèse d'Avila 40 ans ! Mère Teresa de Calcutta risque d'« écraser » tout le monde : son « procès » s'est ouvert vingt-deux mois seulement après sa mort en 1997. Les catholiques progressistes font remarquer que les dossiers de Mgr Oscar Romero, évêque assassiné par l'extrême droite au Salvador en 1981, ou de la Française Madeleine Delbrel (1904-1964), missionnaire de la banlieue ouvrière, suivent des cours plus lents. Attendent aussi, pour la France, Charles de Foucauld, Robert Schuman, Edmond Michelet, etc.

La rapidité de la promotion de Josemaria Esc-

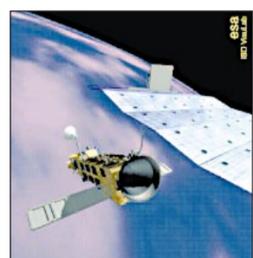
ri va s'expliquerait par la dévotion qui lui est portée dans le monde entier, par la simplification des « procès » et l'attestation, par la Consulta medica de Rome, d'un vrai « miracle » attribué à Josemaria, condition sine qua non pour qu'il soit « élevé sur les autels » : la guérison, le 22 novembre 1992, d'un chirurgien dermatologue espagnol, Emmanuel Nevado, qui avait contracté une maladie cancéreuse de la peau.

Dans les soixante pays où l'Opus Dei, fondée en 1928, est déjà implantée (80 000 membres, 2 000 diacres et prêtres), le centenaire de sa naissance donne lieu à diverses manifestations exprimant une unanimité croissante sur son nom. Y compris dans la hiérarchie des évêques et cardinaux, oubliée peut-être des tumultueux débuts de l'Opus Dei dans l'Espagne franquiste et du statut exorbitant du droit commun des diocèses dont jouit l'Œuvre, élevée en 1982 par le pape au rang resté unique de « prélatrice personnelle ».

Henri Tincq

## ESPACE

### Ariane-5 joue gros



APRÈS L'ÉCHEC de la mise sur orbite d'un satellite japonais, Ariane-5 doit lancer, le 1<sup>er</sup> mars, Envisat, mastodonte destiné à surveiller l'état de la planète. Un enjeu crucial. Lire page 28

## ANALYSE

### Les apprentis sorciers de l'olympisme

QUEL TERME accoler à une justice qui rendrait son verdict avant même que l'enquête soit conclue et sans disposer de preuves matérielles ni de certitudes ? Justice d'exception ? Arbitraire ? Non : justice sportive. L'acte le plus lourd de conséquences des Jeux de Salt Lake City n'est pas né dans l'esprit d'une juge, peut-être influençable, ou d'athlètes, tentés d'avoir recours à des substances illicites, mais au sein même de l'institution olympique, le Comité olympique international (CIO). Sans doute celui-ci fait-il des efforts louables en matière de lutte antidopage et de transparence. Aurait-il eu, du temps de Juan Antonio Samaranch, le courage de mettre au ban trois athlètes médaillés, à quelques heures de la cérémonie de clôture des Jeux ?

Jacques Rogge, le nouveau président du CIO, fait preuve d'une volonté méritoire en la matière. Mais a-t-il bien mesuré toutes les conséquences d'une décision dont il porte une large part de responsabilité ? En insistant auprès du président de la Fédération internationale de patinage (ISU), l'italien Ottavio Cinquenta, lui-même membre du CIO, pour que Jamie Salé et David Pelletier, les patineurs canadiens, se voient attribuer une deuxième médaille d'or, après celle obtenue - sur la patinoire - par les Russes Elena Berezhnaïa et Anton Sikhuralidze, il a non seulement mis le doigt dans un terrible engrenage mais sapé l'un des fondements du sport moderne : le respect des arbitres et de la chose jugée.

Il ne s'agit pas de déplacer le débat et d'exonérer de ses responsabilités et de ses possibles erreurs la juge française Marie-Reine Le Gougne, qui aurait reconnu brièvement - avant de se rétracter - avoir favorisé le couple russe. Elle a commis une infraction en omettant de prévenir le juge arbitre et le président de l'ISU des pressions qu'elle affirme avoir subies : sa suspension est légitime. Le contenu fluctuant de ses déclarations laisse intacts les soupçons dont elle et Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace et chef de mission de la délégation française à Salt Lake City, font l'objet.

Gilles van Kote

Lire la suite page 20

**Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !**

**3800€\*** pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

**2280€\*** pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA\*\* OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

**CITROËN FÉLIX FAURE** *meat f'airone*

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 <sup>e</sup>	10, place Etienne Perret	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19 <sup>e</sup>	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, 3e Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Méreaux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Caprio, Zac des Casteaux	04 42 78 77 37

# INTERNATIONAL

## AMÉRIQUES

**ELU EN 1998** à la présidence du Venezuela à une écrasante majorité, réélu en juillet 2000, l'ancien colonel putschiste Hugo Chavez traverse une période difficile. **NATIONALISTE DE GAUCHE**, « président des pau-

vres », catégorie qui représente 80 % des 24 millions de Vénézuéliens, il fait face à une **SITUATION ÉCONOMIQUE AGGRAVÉE** par la chute des cours du pétrole, dont le pays est le quatrième producteur mon-

dial. Au **MÉCONTENTEMENT** des classes aisées, des Eglises et des chefs d'entreprise, s'est ajoutée la fronde de quatre **OFFICIERS**, le dernier ce lundi, qui ont réclamé la **DÉMISSION** du chef de l'Etat. Une manifes-

tation est organisée par les syndicats, mercredi et une **CONTRE-MANIFESTATION** « chaviste » est prévue le même jour. M. Chavez entend annoncer, jeudi, un nouveau **PLAN** de redressement économique.

## Au Venezuela, Hugo Chavez fait face à une contestation croissante

Une nouvelle manifestation des syndicats est prévue, mercredi 27 février, à Caracas, alors que les partisans du chef de l'Etat organisent aussi leur défilé. Après la dévaluation de la monnaie, le « président des pauvres » se tourne vers des solutions libérales pour tenter de résoudre la crise économique

### CARACAS

*de notre envoyé spécial*  
« Quand on détient la vérité, et quand on a le peuple avec soi, il n'y a aucune raison de recourir à la violence. » Freddy Bernal, maire de l'une des municipalités de Caracas, croit toujours en Hugo Chavez. Avec son blouson noir, ses cheveux courts et son visage énergique, il a l'allure parfaite d'un policier de série télévisée. Et après tout, il a été policier, et même membre d'un groupe d'opérations spéciales, avant de prendre part, en février 1992, à la tentative de coup d'Etat militaire qui, pour lui comme pour Hugo Chavez, s'est terminée en prison.

Il revient, à moto, de l'un de ces *barrios*, ces taudis de Caracas où habitent les déshérités qui sont aussi les plus fermes – et peut-être bientôt les seuls – soutiens de celui qui est devenu, en 1988, président de son pays, mais cette fois par une élection démocratique. Il dit se placer « dans une perspective révolutionnaire » – cette fameuse « révolution bolivarienne » que Hugo Chavez et

ses partisans ont sans cesse à la bouche – et ajoute qu'il faudra peut-être « dix, quinze ou vingt ans » pour y parvenir.

Comme si les « chavistes » avaient l'éternité devant eux, alors que, de tous côtés, les syndicats et les beaux quartiers, les journaux et les télévisions privées, l'Eglise et même quelques officiers clament que cela ne peut plus durer et que Chavez, « le fou », doit partir.

Au total, à en croire un récent sondage, 53 % des Vénézuéliens partagent cet avis, contre 38 % qui gardent leur confiance au « *comandante* ». Une chute de popularité inquiétante pour un homme qui s'est fait élire et réélire triomphalement et a gagné huit référendums. Mais, rétorque Freddy Bernal, les sondeurs ne se risquent pas dans les *barrios*, et donc leurs chiffres sont faux.

Peut-être, mais au bout de trois années d'exaltation lyrique, les Vénézuéliens semblent en avoir assez. La liste de ceux qui ont soutenu Hugo Chavez et se sont éloignés de lui s'allonge chaque jour. Le der-

nier en date est le général Lameda, qui, après avoir dû quitter ses fonctions de directeur des Pétroles de Venezuela, a démissionné de l'armée et imploré le président Chavez de revoir sa gestion des finances publiques.

**« Agressivité infantile », « radicalisme verbal » : c'est une manière d'être qu'on semble surtout reprocher à M. Chavez**

La dégradation de la situation économique et la chute de la monnaie nationale, le bolivar, qui a perdu 28 % de sa valeur en deux semaines – depuis la décision du président de la laisser « flotter » libre-

ment pour « améliorer la compétitivité » du pays – n'arrangent rien : un retour brutal de l'inflation est désormais une crainte très réelle, et les mises en garde lancées par le président à ceux qui augmenteraient les prix n'y changent rien.

Les syndicats, en particulier ceux de la fonction publique, réclament des négociations, mais Hugo Chavez refuse de parler avec des dirigeants dont il conteste la légitimité. Le patronat lui reproche son dirigisme économique ; les propriétaires terriens dénoncent la loi de réforme agraire qui figure parmi les 49 lois imposées à la hussarde, en novembre 2001.

Mais beaucoup plus que des actes, réels ou imaginaires, c'est une manière d'être qu'on semble surtout reprocher à Hugo Chavez : des propos d'une « *agressivité infantile* », un « *radicalisme verbal* » doublé d'une incontinence oratoire (ses apparitions télévisées, certaines imposées à toutes les chaînes, publiques et privées, auraient totalisé des milliers d'heures en 2001).

Certes, il a su séduire les plus

humbles en leur témoignant de la considération, mais il s'est peu à peu aliéné presque tous les autres. Jusqu'à en arriver à ce que Teodoro Petkoff, ancien guérillero communiste, qui fut plus tard ministre et dirige désormais le quotidien *Tal Cual*, appelle « *une contre-révolution sans révolution* », c'est-à-dire une vaste coalition dirigée contre un homme qui, en annonçant chaque jour la révolution sans la faire, aurait « *menti à la moitié de la population et effrayé l'autre moitié* », selon l'expression d'un député pourtant proche de lui.

Le plus étonnant est que, face à cette coalition disparate, Hugo Chavez s'est montré jusqu'à présent étonnamment passif. Les officiers qui ont demandé son départ ont pu jouer tranquillement de leur brève gloire médiatique, avant d'écoper de sanctions légères : mise à la retraite pour le colonel Soto, deux semaines d'arrêts pour le capitaine Flores et commission d'enquête pour le contre-amiral Molina.

Même les directeurs de journaux qui lui sont les plus hostiles concè-

dent que, sous le régime de M. Chavez, les pressions sur la presse sont beaucoup moins fortes que jadis. Les prisonniers politiques brillent par leur absence. « *Chavez est agressif, mais pas répressif* », explique Teodoro Petkoff. Peut-être est-il aussi en situation de faiblesse : la hiérarchie militaire vient, certes, de lui réitérer son soutien, au cours d'une cérémonie diffusée, vendredi, à la télévision. Mais pourrait-il vraiment compter sur l'armée, en cas d'épreuve de force ?

On n'en est pas là, en dépit de quelques banderoles qui sont apparues, samedi, à Caracas, sur le thème « *le peuple exige l'état d'exception, garantie de la révolution* ». A ce stade, l'exaspération semble plus médiatique que populaire. Aussi bien chez les chavistes que chez les antichavistes, on veut croire à une solution institutionnelle de la crise : l'opposition a clairement en vue un référendum, en principe seulement consultatif, mais qui permettrait de pousser le président vers la sortie.

Jan Krauze

## « Alo, Presidente ? » : quatre heures de rite dominical télévisé pour vrais croyants « bolivariens »

### CARACAS

*de notre envoyé spécial*  
Dimanche matin 24 février, à La Vega, un quartier pauvre de Caracas : au pied d'un énorme immeu-

### REPORTAGE

**« Nous sommes les amis de tous, les amis des amis, les amis de l'amour »**

ble jaune et bleu un peu décati, Hugo Chavez se fraie un chemin dans la cohue. Détendu, souriant, en jeans et en baskets, entouré d'un service d'ordre quelque peu relâché, le président vénézuélien n'a vraiment pas l'air d'un homme aux abois. Le visage carré, le corps trapu dégagent une impression de force, mais aussi d'aisance et de naturel. Il reçoit les messages qu'on essaie de lui remettre, jette un coup d'œil aux banderoles préparées à

l'avance – « *Le peuple est avec toi !* » – ou écrites à la main – « *Je veux être présidente mais, en attendant, aide mon école !* ».

Prénant son temps, il finit par s'approcher du petit studio de télévision installé dans la cour d'une école. C'est la 97<sup>e</sup> édition d'« Alo, Presidente ? », le rituel télévisé du dimanche, que Hugo Chavez n'a pratiquement jamais manqué depuis qu'il est au pouvoir. Le président y joue tous les rôles, y compris celui d'animateur de l'émission. Il présente le quartier, décrit le paysage, donne lui-même la liste des invités (journalistes compris, avec compliments à leurs présidents respectifs et – éventuellement – commentaires bien sentis sur la manière dont la situation au Venezuela est présentée dans leur pays).

Suit, pendant une bonne demi-heure, un long développement sur Simon Bolivar, grand libérateur de l'Amérique latine et référence constante du « chavisme », ou, plus exactement, puisqu'on est dans une école, sur le précepteur de Simon Bolivar. Il raconte des anecdotes



JUAN CARLOS SOLERANO/AP

*Le président vénézuélien, Hugo Chavez, pendant l'une de ses émissions hebdomadaires, en juin 2001, à San Sebastian de los Reyes, dans l'Etat d'Aragua. Les interventions du « comandante », retransmises par la radio et la télévision publiques, et parfois imposées à toutes les chaînes, auraient totalisé des milliers d'heures pendant l'année 2001.*

sur ledit précepteur, mais bute sur sa date de naissance : alors il questionne, puis note soigneusement.

Le président détaille ses rencontres de la semaine, ses déplacements, les dernières mesures économiques qui, promet-il, « *n'affecteront pas le peuple* », saute de la politique à la morale, voire à la religion, explique – devant un parterre de généraux et de colonels présents au premier rang – que « *l'union des civils et des militaires est l'élément transcendantal de la révolution bolivarienne* », avant d'assurer que cette révolution n'est pas l'ennemie des riches, mais de la pauvreté : « *Somos amigos de todos, amigos de amigos, amigos de amor* » (« Nous sommes les amis de tous, les amis des amis, les amis de l'amour »).

### UNE MARCHÉ « POUR LA VIE »

Arrive enfin le temps des questions des auditeurs – préparées bien sûr. La première lui donne l'occasion d'entonner une chansonnette. Une autre lui permet d'appeler, pour mercredi 27 février, jour où les syndicats vont manifester con-

tre lui, à une grande marche « *pour la vie* », une démonstration « *de joie et d'allégresse* ». Tout cela dure quatre heures, diffusées intégralement sur la chaîne publique (très peu regardée), après quoi le « *Presidente* » s'en va remettre, dans un quartier encore plus pauvre, des « *micro-crédits* », et encore parler, inaugurer. En attendant, au pied de l'immeuble, on distribue des médicaments, on vaccine des enfants, on fait la queue pour un examen ophtalmologique ou pour se faire refaire une carte d'identité.

Ce n'est pas la grande foule, mais ceux qui sont là sont de vrais croyants : « *Il est le seul à détenir le pouvoir donné par Dieu pour sauver le peuple !* », explique une dame corpulente. « *Sans lui, nous ne serions rien !* », renchérit sa voisine. Un peu plus loin, des membres des Cercles bolivariens, béret rouge sur la tête, demandent au journaliste étranger de « *dire la vérité sur le Venezuela et sur le comandante* », parce que, ici, « *la presse ment* ».

J. K.

Hugo Chavez, président de la République bolivarienne du Venezuela

## « Il n'y a aucun risque de coup d'Etat militaire contre moi. Zéro ! »

### CARACAS

*de notre envoyé spécial*  
Dans le jardin de sa belle résidence, Hugo Chavez, costume sombre et verbe mesuré, adopte, lundi 25 février, un autre style que dans les quartiers populaires de Caracas : toujours simple et familier, mais présidentiel. Il vient de recevoir l'ambassadrice des Etats-Unis, venue lui faire ses adieux, et il l'embrasse devant les photographes – mais il embrasse toutes les femmes.

Au cours de l'entretien accordé au *Monde*, il sera interrompu par un coup de téléphone du ministre de l'énergie, auquel il demandera le prix du jour du baril de pétrole, et par sa fille Rosineis, revenue de l'école, qui exigera de s'endormir sur ses genoux.



**STEINER, A FLEUR DE PEAU**  
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

**Topper Espace Paris**  
63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>  
Tél.: 01 45 77 80 40 - M<sup>o</sup> Boucicault - Parking gratuit

**La « révolution bolivarienne » est-elle menacée ?**

Il y a des menaces, des risques, certains naturels, d'autres créés artificiellement. Mais je suis convaincu qu'ils ne constituent pas un danger mortel pour la révolution. Nous avons la capacité, la force politique, la force populaire, la volonté et la force morale suffisantes pour surmonter ces dangers.

**Envisagez-vous de proclamer l'état d'exception, comme certains semblent vous y appeler ?**

A l'heure actuelle, rien ne le justifie. Ce n'est pas un sujet à aborder légèrement. L'état d'exception est réglementé par la Constitution, et il comporte différents degrés. Mais j'espère que rien ne se passera qui pourrait le justifier.

**Comment expliquez-vous que votre popularité ait à ce point baissé ?**

Tout change : la force du vent, les rayons du soleil, les amours, heusement, sinon ce serait ennuyeux. Mais il y a aussi le phénomène normal de l'usure du pouvoir. Au base-ball, quand un « pitcher » lance la balle pour le premier « inning », il peut atteindre 96 miles à l'heure, mais au bout de cent lancers, le bras se fatigue. Il se repose, et la vitesse revient. [Il dessine un graphique sur un bout de papier, pour montrer l'évolution des sondages depuis trois ans]. Vous voyez que ça ne descend pas au-des-

sous de 40 %. Le soutien à la révolution bolivarienne et au président varient entre 40 % et 60 %. Et si des journaux manipulent les données, cela fait partie du jeu.

**La forte baisse du bolivar ne peut que relancer l'inflation, diminuer les revenus de la population, et accroître le mécontentement. Que comptez-vous faire ? Allez-vous remplacer votre équipe économique ?**

J'annonce les décisions quand je les ai prises. Le seul qui ait la certitude de rester, c'est le président. Les ministres, et pas seulement de l'économie, peuvent changer. Les mesures économiques qui seront annoncées le 28 février sont destinées à relancer, à renforcer l'économie. Nous donnons la priorité aux pauvres. Pas seulement pour les salaires, mais pour le logement, l'eau potable, l'école, etc.

**Avez-vous les moyens de financer cette politique ?**

On vend tout de même 3 millions de barils de pétrole par jour. Et on a réduit les dépenses militaires, la bureaucratie, certains grands projets d'infrastructure.

**Croyez-vous que les actions de tous ceux qui réclament votre départ sont coordonnées ?**

Bien sûr. Il y a le secteur politique, déconsidéré, des partis qui n'osent même pas agir en leur nom et restent à l'arrière-plan ; des groupes économiques qui ont un certain

poids, comme la Fedecamera (l'organisation patronale) ; une partie de l'Eglise ; et les medias, qui jouent le rôle le plus important, le rôle que devraient jouer les partis politiques. C'est un problème au Venezuela. Si je veux parler au chef de l'opposition, je ne peux pas, il n'y en a pas. Pas non plus d'idéologie alternative, pas de projet.

**« Le Venezuela a un gouvernement doté d'un soutien populaire plus important que dans aucun autre pays du continent »**

**Pourquoi ne mentionnez-vous pas les quelques officiers qui ont publiquement appelé à votre départ ?**

Ils n'ont aucune importance. Moi, j'ai participé à une manifestation militaire [la tentative ratée de coup d'Etat, en 1992]. Nous avions 10 000 hommes, des chars, des fusils, c'était une manifestation organisée, avec un plan, un projet. Aujourd'hui, les medias montent un spectacle, avec des officiers mécontents pour des raisons per-

sonnelles.

**Il n'y a donc aucun risque de coup d'Etat militaire ?**

Aucun risque. Zéro !

**Ne pensez-vous pas que les Etats-Unis ont envie que vous partiez ?**

Non, je ne le crois pas. Mais si jamais ils le souhaitent, je pense qu'ils doivent accepter la situation au Venezuela, qui a un gouvernement légitimement élu et doté d'un soutien populaire plus important que dans aucun autre pays du continent américain. L'ambassadrice vient de me confirmer la déclaration publique du département d'Etat, selon laquelle les Etats-Unis n'ont jamais cherché et ne chercheront jamais à altérer la vie institutionnelle du pays.

**On dit que vous avez une position ambiguë sur la situation en Colombie. Tout en manifestant publiquement votre soutien au président Pastrana dans sa décision de rompre les négociations, vous refusez de qualifier les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) de terroristes. Avez-vous de la sympathie pour leur cause ?**

J'éprouve de la sympathie, ou plutôt un sentiment de fraternité, pour toute la Colombie. Nous voulons la paix. Notre position n'est pas du tout ambiguë. Nous avons fait partie du groupe dit des « *facilita-*

teurs », qui essayait de promouvoir le dialogue. Tous nos rapports avec les dirigeants des FARC se sont inscrits dans ce cadre. Dire que nous avons soutenu les rebelles en armes ou en informations est faux : nous ne l'avons jamais fait. Nos contacts normaux sont avec le gouvernement de Colombie. Mais ce n'est pas à nous de classer les gens dans une catégorie. Nous avons été assis à une même table pendant des années. Il est impossible de désigner quelqu'un comme terroriste quand on négocie avec lui. Mais nous avons toujours condamné les actes terroristes, comme les détournements d'avion, les enlèvements.

**Allez-vous tenter une médiation pour obtenir la libération d'Ingrid Betancourt ?**

Nous espérons pouvoir apporter une aide [M. Chavez a reçu la veille un appel téléphonique de M. Chirac, mais se borne à dire qu'il s'agissait d'une « conversation privée »].

**Ne craignez-vous pas que la guérilla colombienne cherche maintenant à se réfugier au Venezuela ?**

Il faut l'éviter. Nous avons renforcé les patrouilles de l'armée. Il ne s'agit pas seulement de la guérilla, mais aussi des forces militaires ou paramilitaires. Personne ne doit entrer au Venezuela.

Propos recueillis par

J. K.

## Le bureau de désinformation du Pentagone est supprimé

L'Office d'influence stratégique avait pour mission de « servir la cause » des Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

L'Office d'influence stratégique, créé par le Pentagone pour mener la « guerre de l'information », a connu une fin prématurée. Du moins a-t-il fait l'objet d'un double avis de décès, notifié par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, dimanche 24 février, puis par le président George W. Bush lui-même le lendemain. « Je n'avais pas besoin de le lui dire, il sait ce que j'en pense », a répondu M. Bush lorsqu'on lui a demandé, lundi matin, s'il avait donné consigne à son ministre d'en finir avec l'office en question. Il a ajouté qu'« ayant entendu » la déclaration de M. Rumsfeld la veille, il lui faisait confiance pour « mener cette affaire comme il convient ».

« Nous dirons la vérité au peuple américain », a martelé le prési-

**M. Rumsfeld affirme quasiment avoir découvert l'existence de l'OIS en lisant le journal**

dent, dont le ton confirmait un article du *Washington Post* selon lequel la Maison Blanche avait été rendue furieuse par la révélation, la semaine précédente, des projets de désinformation du Pentagone (*Le Monde* du 22 février).

Il faut dire que cela ne pouvait pas tomber plus mal, alors que M. Bush était en voyage en Asie pour y justifier, notamment, sa théorie de « l'axe du mal » et alors que le comportement du président et de son administration provoquait de vives critiques en Europe. Quel crédit accorder à un gouvernement qui envisage de donner carte blanche à ses militaires pour raconter n'importe quoi, non seulement à ses ennemis, mais aussi à ses amis ou alliés ?

M. Rumsfeld n'avait pu que confirmer, le 20 février, l'embarrassante histoire dévoilée par le *New York Times*. Créé secrètement et placé sous le commandement d'un général de l'armée de l'air, Simon Worden, l'Office d'influence stratégique, ou OSI, avait pour mission

de diffuser des informations servant la cause des Etats-Unis, mais un débat était en cours sur la possibilité d'autoriser cet office à pratiquer la désinformation, avec une restriction : celle-ci devrait être réservée aux médias étrangers. Le *Times* se demandait d'ailleurs, gravement, s'il était possible d'intoxiquer les agences de presse internationales que sont Reuters (britannique) et l'Agence France-Presse (française) sans contaminer la presse américaine.

Le quotidien précisait aussi que l'OSI avait passé un contrat de 100 000 dollars par mois avec un cabinet de communication, Rendon Group, déjà employé en 1990 dans la préparation de la guerre du Golfe. Cette indication et celle, donnée par M. Rumsfeld lui-même, de la date de création de l'OSI, en novembre 2001, rendent quelque peu suspectes les affirmations du ministre, dimanche, selon lesquelles il aurait quasiment découvert l'existence de l'OSI, du moins ses projets, en lisant le journal. Elle incite aussi à sourire de l'indignation manifestée par M. Bush.

Cependant, le directeur adjoint de la communication de la Maison Blanche, Jim Wilkinson, assure, dans le *Washington Post* de lundi : « Le président est un homme honnête, qui parle franc, et il entend que chaque porte-parole, dans ce gouvernement, se situe au même niveau d'exigence. »

Selon une logique toute militaire, de même que M. Bush fait « confiance » à M. Rumsfeld pour régler ce problème, le ministre avait pris soin, dimanche, sur la chaîne de télévision NBC, de désigner comme responsable un échelon hiérarchique inférieur.

Jamais appelé par son nom, mais présenté comme « la personne en charge », Douglas Feith, sous-secrétaire à la défense, ancien de l'administration Reagan, a été invité fermement par M. Rumsfeld à se demander « si cet office devrait exister sous sa forme actuelle, vu la mauvaise information et la mauvaise publicité dont il a fait l'objet ». Quel autre sort mérite, en effet, un office de désinformation qui ne parvient même pas à cacher la vérité sur lui-même ?

Patrick Jarreau

## L'armée colombienne a localisé Ingrid Betancourt

L'ARMÉE colombienne a localisé le lieu où est détenue Ingrid Betancourt, la candidate à l'élection présidentielle enlevée, samedi 23 février, par un commando des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) à 700 kilomètres de Bogota, mais a préféré ne pas intervenir pour ne pas mettre sa vie en danger, a indiqué, lundi, le général Roberto Pizarro, chef des forces armées pour le sud du pays. « Nous avons suspendu la chasse aux délinquants à la demande de la famille de M<sup>me</sup> Betancourt », a ajouté ce responsable.

Candidate d'un petit parti appelé « *Oxigeno Verde* » fondé, moins pour défendre l'environnement que pour protester contre la corruption d'une partie de la classe politique, M<sup>me</sup> Betancourt, ex-épouse d'un diplomate français, cherchait à se rendre à San Vicente del Caguan, chef-lieu de la zone démilitarisée octroyée, en signe de bonne volonté, à la guérilla d'extrême-gauche en 1999, et supprimée le 20 février par le président Pastrana, excédé par la poursuite des exactions.

Le président français, Jacques Chirac, a téléphoné, dimanche soir, au président colombien, Andrés Pastrana, pour lui faire part de « sa très vive inquiétude ». Il a souhaité « que rien ne soit entrepris qui puisse mettre en danger » la sécurité de l'ex-sénatrice. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a aussi pris des « initiatives » en vue d'obtenir sa libération, et en a informé M. Chirac. L'Union européenne a également condamné l'enlèvement, dans un

communiqué de la présidence espagnole rendu public à Madrid.

La guérilla exigerait, en échange de la libération de M<sup>me</sup> Betancourt et de cinq parlementaires également détenus, l'adoption d'une loi organisant un échange de prisonniers entre les FARC et le pouvoir « d'ici douze mois », selon un communiqué authentifié, lundi soir, par les autorités colombiennes. Le ministre de l'intérieur, Armando Estrada, a rappelé l'opposition du gouvernement à tout échange. « Les guérilleros ont violé la loi, la plupart sont détenus pour terrorisme, assassinat, ou dynamitage », a-t-il ajouté.

**VAGUE DE BOMBARDEMENTS**

L'aviation préparait, mardi, une seconde vague de bombardements contre l'ancien fief des rebelles, après celle du 21 février, visant cette fois la région de La Uribe et La Macarena. Les trois autres communes de cette zone (qui en compte cinq) San Vicente del Caguan, Vista Hermosa et Mesetas, ont été déjà reprises par l'armée.

La guérilla a répondu à cette offensive par une vague d'attentats, faisant sauter plusieurs ponts, tours de télécommunications et installations électriques et attaquant des bâtiments gouvernementaux. Vingt personnes, dont quatre policiers et deux soldats, ont été tuées en 48 heures lors de ces attaques dans l'ensemble du pays. A la suite de ces attentats, de nombreux habitants du Caguan sont privés d'eau et d'électricité. – (AFP, Reuters.)

## En Italie, la police enquête sur un projet d'attentat anti-américain

Une cavité souterraine suspecte a été découverte près de l'ambassade des Etats-Unis à Rome

ROME

de notre correspondante

Les enquêteurs sur la piste italienne du réseau d'Al-Qaida ont découvert qu'un trou de soixante centimètres de diamètre a été creusé à trois mètres de profondeur dans une galerie souterraine, située à proximité de l'ambassade américaine, abritant une conduite de vingt centimètres dans laquelle passent les fils d'électricité et de téléphone de l'édifice.

Cette découverte intervient dans le cadre de l'importante action menée dans la péninsule contre le réseau d'Oussama Ben Laden et qui a conduit à l'arrestation, depuis mardi 19 février, de huit Marocains soupçonnés de préparer un attentat contre l'ambassade. Ces derniers ont été inculpés, lundi 25 février, d'« association subversive ». Quatre d'entre eux auraient eu un rôle prépondérant, dont Mohamed Ikbal. Ce dernier aurait pu ramener de France, d'où il était revenu il y a quelques jours, un produit chimique destiné à être combiné aux quatre kilos de ferro-cyanure de potassium retrouvés auprès des

interpellés, avec dix kilos d'explosifs et divers plans de Rome annotés.

Les huit hommes, qui s'affirment musulmans non pratiquants et nient tout lien avec Al-Qaida, ont été incarcérés. Ils résistent toute culpabilité, insistent sur le fait que leur appartement de banlieue était ouvert à beaucoup d'immigrés de passage, dont certains auraient pu déposer les charges suspectes retrouvées sur les lieux. Deux des interpellés s'étaient présentés de leur propre gré aux auto-

rités après les premières arrestations, ont précisé leurs avocats, qui se déclarent « confiants sur les développements de l'enquête (...) en raison de la faiblesse des éléments retenus contre eux ».

**MESURES DE SÉCURITÉ**

Mardi 26 février, deux experts envoyés à Rome par le département d'Etat américain doivent examiner la cavité découverte et définir les mesures de sécurité supplémentaires à prendre pour l'ambassade, a déclaré un responsable

### Explosion près du ministère de l'intérieur

Peu avant quatre heures du matin, mardi 26 février, un engin explosif a éclaté, provoquant des dégâts matériels, via Palermo, dans le centre historique de la capitale, à proximité du ministère de l'intérieur ainsi que du siège des Démocrates de gauche (DS), principale formation de l'opposition. L'enquête a été confiée aux carabinieri de la province de Rome. Il leur faudra déterminer la nature du produit utilisé, qui aurait été caché dans un scooter projeté lors de l'explosion contre une façade voisine. Cinq voitures et deux autres scooters en stationnement, ainsi que plusieurs vitrines, ont été endommagés. Des artificiers ont passé au crible d'autres véhicules à la recherche d'autres engins explosifs. Le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, a estimé qu'il s'agissait d'un « acte très grave perpétré contre le symbole même de la sécurité de l'Etat et des citoyens », par allusion à son ministère. Plusieurs petites explosions se sont produites ces derniers mois en Italie, apparemment liées à la politique intérieure du pays. – (AFP, Reuters.)

américain à la presse. Il faut en particulier vérifier si le trou pourrait avoir été fait par des employés des diverses entreprises utilisant la canalisation.

Les enquêteurs italiens recherchent d'éventuels liens avec la cellule islamiste démantelée à Milan et dont des membres viennent d'être condamnés en première instance à des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Des nombreuses interceptions téléphoniques et saisies réalisées dans le cadre de ce dossier, pourraient ressortir les liens avec le chef de cette cellule incarcéré depuis des mois, qui indiqueraient que les Marocains aujourd'hui inculpés se seraient chargés de préparer le terrain pour l'action d'un commando à venir.

Mais tout cela reste à prouver. Le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, l'a lui-même souligné en se déclarant « mécontent » des fuites publiées en fin de semaine par la presse. « Ce que nous savons est encore mince, et nous ne le rendons pas public », a-t-il indiqué.

Danielle Rouard

## OMEGA ÉCRIT UNE NOUVELLE PAGE D'HISTOIRE HORLOGÈRE



Agrandissement de la maquette de l'échappement Co-axial

DE VILLE CO-AXIAL  
Réserve de marche  
3 ans de garantie

Omega est la toute première manufacture horlogère à mettre au point l'échappement Co-Axial, optimisant ainsi le principe essentiel de la montre mécanique, inchangé depuis plus de deux siècles. En éliminant pratiquement toute friction, cet échappement révolutionnaire prolonge considérablement la précision de marche de la montre.

**Ω**  
**OMEGA**

ROYAL QUARTZ 10, RUE ROYALE • 75008 PARIS

## Le président israélien invite le prince héritier saoudien à se rendre à Jérusalem

La récente proposition de l'émir Abdallah d'une normalisation complète en échange du retour aux frontières de 1967 suscite un grand intérêt en Israël

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'invitation est spectaculaire. Le président de l'Etat d'Israël, Moshe Katsav, a convié lundi 25 février le prince Abdallah Ben Abdel-Aziz d'Arabie saoudite à venir expliquer les propositions de paix avancées il y a quelques jours dans un entretien au *New York Times* (le Monde du 21 février). M. Katsav s'est dit également prêt à se rendre à Riyad, s'il y était invité. Contrairement au prince qui, de facto, gère les affaires saoudiennes depuis l'embolie cérébrale dont a été victime le roi Fahd, en 1995, le président Katsav n'a dans son pays qu'une fonction honorifique. Son dernier projet diplomatique en date, qui était de s'adresser à Ramallah au Conseil législatif palestinien, a été battu en brèche par le gouvernement israélien. Son initiative traduit cependant l'intérêt soulevé en Israël par la proposition saoudienne. Celle-ci suggère d'échanger un retrait israélien sur les frontières du 4 juin 1967, contre une normalisation complète et définitive avec les principaux pays arabes du Proche-Orient.

Depuis plusieurs jours, la presse israélienne consacre une part importante à cette piste saoudienne. Cette curiosité coïncide avec le

ton de plus en plus critique utilisé vis-à-vis de la politique conduite par le premier ministre, Ariel Sharon. La prise de position inattendue du prince saoudien, représentant d'un régime tenu en Israël pour l'un des plus fermés de la région, a fait l'objet de nombreuses analyses et éditoriaux. Le grand quotidien populaire *Yediot Aharonot* a même publié le 24 février un long entretien de son journaliste le plus notoire, Nahum Barnea, avec l'éditorialiste du *New York Times*, à l'origine de cette affaire, Thomas Friedman.

Le ministre travailliste des affaires étrangères, Shimon Pérès, a été le plus prompt parmi les responsables politiques israéliens à réagir aux propositions du prince Abdallah. Lundi matin, à l'occasion d'un entretien avec le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, M. Pérès a redit tout le bien qu'il pensait de ces propos « nouveaux, intéressants et passionnants, et qui méritent d'être étudiés ». Dans son édition du même jour, le quotidien *Haaretz* assurait que M. Sharon cherchait déjà à nouer des contacts avec les responsables saoudiens, afin d'en savoir plus sur leurs intentions, et de leur présenter les argu-

ments israéliens. Dimanche, selon le *Yediot Aharonot*, M. Sharon avait coupé court aux propos du ministre de la justice, Meir Shitrit, qui se proposait d'inviter le prince à venir expliquer son plan à Jérusa-

### La coalition de M. Sharon ne survivrait sans doute pas à l'ouverture de ce dialogue politique

lem. Il avait assuré que des efforts étaient déjà engagés, mais la presse israélienne considère que pour l'instant le gouvernement essaie surtout d'obtenir des détails des Etats-Unis, qui se montrent assez prudents.

Au-delà de la surprise qu'elles ont créée, les propositions saoudiennes ne sont pas sans implications délicates pour la coalition gouvernementale de M. Sharon, qui ne survivrait sans doute pas à l'ouverture d'un dialogue politique avec les Saoudiens, sur la base de l'échange de la paix contre les territoires. Comme l'a fait remarquer

très vite le ministre travailliste de la défense, Benyamin Ben Eliezer, le retrait d'Israël de tous les territoires occupés en 1967 ne concerne d'ailleurs pas seulement les Palestiniens, mais aussi la Syrie. Il serait en outre surprenant que le chef du gouvernement donne suite à des propositions qui entraîneraient le déménagement d'une bonne partie des colonies israéliennes de Gaza et de Cisjordanie, ainsi que le partage de Jérusalem. Mais les commentateurs israéliens font remarquer qu'il ne pourra pas éternellement camper sur une position intransigeante, qui lui a permis jusqu'à maintenant de refuser le plan concocté par M. Pérès avec le président du Conseil législatif palestinien, Ahmed Qoreï, et les dernières suggestions européennes.

Pour l'heure, M. Sharon peut compter sur les Etats-Unis, qui continuent de privilégier une lecture sécuritaire de la situation. Washington reste convaincu que les rapports rédigés par la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et par le directeur de la CIA, George Tenet constituent la meilleure option pour sortir de la crise.

Gilles Paris

### Deux attaques anti-israéliennes

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a imputé au président palestinien, Yasser Arafat, la responsabilité de deux attaques palestiniennes qui ont fait, lundi 25 février, deux morts et huit blessés.

Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe lié au Fatah de M. Arafat, a revendiqué les deux attaques. Deux colons juifs ont été tués et deux femmes colons blessées près de Bethléem, en Cisjordanie, quand des Palestiniens ont ouvert le feu contre les véhicules des colons circulant entre deux colonies juives. Trois policiers et trois civils israéliens ont en outre été blessés par des tirs d'un Palestinien qui a ouvert le feu à une station d'autobus dans le quartier de colonisation de Névé Yacov, à Jérusalem-Est. Par ailleurs, quatre Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, lundi soir dans le sud de la bande de Gaza par des tirs de chars israéliens, portant à six le bilan des blessés palestiniens dans la journée.

M. Arafat s'est par ailleurs déclaré favorable à la reprise des rencontres sécuritaires avec Israël que l'Autorité palestinienne avait suspendues la veille, après la décision du gouvernement israélien de prolonger le siège que l'armée lui impose à Ramallah. (AFP.)



### Greenpeace exige la protection des forêts anciennes

UNE SOIXANTAINE de militants de Greenpeace bloquent, depuis lundi 25 février, en rade de Sète (Hérault), le navire *Agia Irene Kingston* transportant du bois venant du Liberia. Ils tentent de l'empêcher de débarquer son chargement pour protester contre l'importation de bois de forêts anciennes.

« Nous demandons au gouvernement de cesser toute importation de bois de forêts anciennes », a déclaré Ludovic Frère, chargé de la « campagne forêts » à Greenpeace France. Une convention sur la diversité biologique devrait se tenir à La Haye (Pays-Bas) en avril prochain.

## Controverse sur la dépénalisation du cannabis

L'Organe international de contrôle des stupéfiants critique certains pays occidentaux

SI L'ON EN CROIT les membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), la Suisse s'apprête à violer les conventions internationales sur le contrôle des drogues. Dans leur rapport annuel rendu public mardi 26 février, les treize « sages » de ce groupe chargé, par l'ONU, de veiller à l'application de ces traités condamnent un projet de dépénalisation partielle du cannabis préparé par le département fédéral de l'intérieur helvétique. Ils s'inquiètent aussi de la manière dont certains gouvernements occidentaux abordent ce sujet.

### POUR UN USAGE PERSONNEL

Le projet de loi dénoncé par l'OICS a été discuté en décembre dernier par la première chambre fédérale de Berne, qui l'a adopté avec quelques réserves. Il pourrait être adopté courant 2003, après remaniement et examen par la deuxième chambre. Il prévoit une dépénalisation de la consommation, de la possession, de la culture, de la fabrication ou de l'achat de cannabis pour un usage personnel. Il stipule, de surcroît, qu'il pourrait être renoncé aux enquêtes de police et aux poursuites pénales pour la culture et la

vente aux personnes majeures à des fins commerciales. Cette tolérance ne serait accordée que dans la mesure où « l'ordre public n'est pas troublé, où aucune publicité n'est faite et où aucune importation ou exportation n'est possible ». Le gouvernement, en accord avec les cantons, pourrait, à cet effet, « édicter des prescriptions, notamment sur les dimensions et l'aménagement des surfaces cultivées, le nombre et la situation des points de vente », ainsi que « les devoirs de tenir une comptabilité ».

S'il était adopté, ce projet de loi « contreviendrait non seulement à la lettre, mais aussi à l'esprit et aux buts essentiels des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues », écrit l'OICS. Le principal de ces traités – la convention unique sur les stupéfiants de 1961, ratifiée par 174 Etats – prévoit, à l'égard des pays qui n'en observent pas les dispositions, « une suite de mesures de gravité croissante, qui peuvent aboutir à une recommandation d'embargo » concernant les substances visées par la convention. C'est-à-dire, par exemple, un certain nombre de médicaments ou de produits entrant dans leur fabrication.

Par ce coup d'éclat, les mem-

bres de l'OICS veulent d'abord exprimer leur préoccupation devant la manière dont est mené le débat concernant une dépénalisation éventuelle des drogues douces, notamment en Europe. Ils s'inquiètent du « décalage croissant entre la politique officielle des pays telle qu'elle est présentée au niveau international et sa mise en œuvre » au plan national où « parfois, la préférence va à diverses solutions rapides répondant souvent à des priorités politiques immédiates ». Les Pays-Bas, mais aussi l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg et le Portugal sont cités.

### TOLÉRANCE

Dans ces quatre derniers pays, « la détention de cannabis en vue de la consommation personnelle n'est pas considérée comme une infraction pénale » et son achat ou sa détention à cette fin ne sont passibles que de sanctions administratives, relève l'OICS. En dépit de leur réputation de libéralisme, les Pays-Bas n'ont pas modifié leur législation et la détention de cannabis reste punissable, mais des directives gouvernementales ont instauré une tolérance de fait, concernant la consommation personnelle et la vente dans des « coffee

shops ». L'OICS « réaffirme » que ces derniers « contreviennent aux dispositions de la convention de 1961 ».

« Alors que de nombreux pays en développement consacrent des ressources à l'éradication du cannabis et à la lutte contre la drogue, simultanément, certains pays développés ont décidé d'en tolérer la culture, le commerce et l'abus », ajoute l'OICS.

Les conventions internationales prévoient pourtant des procédures permettant aux signataires de les modifier – et donc, par exemple, d'en exclure partiellement et totalement les drogues douces, souligne le rapport. L'OICS insiste sur le « principe d'universalité » des traités et rappelle que « toute rupture par un Etat du consensus international » peut « compromettre [leur] application dans les autres Etats ». Il invite la communauté internationale à « prendre en considération et à discuter les réalités nouvelles liées à la politique d'un certain nombre de pays concernant le cannabis et à s'accorder sur les moyens de faire face à cette évolution dans le cadre du droit international ».

Jean-Paul Dufour

## Hamid Karzaï rend un hommage appuyé à l'Iran

TÉHÉRAN. Le chef du gouvernement intérimaire afghan, Hamid Karzaï, a rendu hommage lundi 25 février au soutien « inoubliable » de l'Iran à son pays depuis 20 ans et souligné la « solidarité islamique » entre les deux pays et leur « culture commune » persane. Au deuxième jour de sa visite, dans un discours en persan devant le Parlement – un honneur tout à fait exceptionnel –, M. Karzaï a salué, au nom de son pays « détruit et en ruines », l'Iran, « qui s'est comporté comme le frère du peuple afghan pendant plus de deux décennies » de guerre. Auparavant, il avait déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du fondateur de la République islamique, l'imam Khomeiny. Par ailleurs, devant des entrepreneurs iraniens dont de nombreux employés sont afghans, M. Karzaï a lancé un appel pour que « tous les Afghans ayant acquis une spécialité professionnelle » et vivant à l'étranger rentrent au pays et a demandé « de nous y aider ». Environ deux millions d'Afghans sont réfugiés en Iran, dont de nombreux cadres et enseignants. Le gouvernement iranien, qui a accepté de verser en cinq ans quelque 560 millions de dollars pour la reconstruction de l'Afghanistan, entend accélérer le rapatriement des réfugiés afghans vivant sur son sol. (AFP.)

### « Good Morning Afghanistan » émet à Kaboul

BRUXELLES. Le programme radiodiffusé « Good Morning Afghanistan » a été diffusé pour la première fois, lundi 25 février, à Kaboul. Ce programme quotidien, financé en partie par la Commission européenne (à hauteur de 235 000 euros), doit émettre pendant deux heures, sur un total de six heures d'émission de Radio-Afghanistan (laquelle avait recommencé à émettre après le départ du régime taliban). Une vingtaine de jeunes journalistes afghans doivent recevoir une formation, dans le cadre de ce partenariat entre Radio Afghanistan et l'organisation non-gouvernementale danoise Baltic Media Centre (BMC). Le programme, dont le titre évoque le programme radio « Good morning America » diffusé pendant la guerre du Vietnam, sera diffusé en pachto et en dari. (Corresp.)

## Le dialogue intercongolais s'ouvre sans Jean-Pierre Bemba

SUN CITY (Afrique du Sud). Le dialogue intercongolais, qui doit permettre à la République démocratique du Congo (RDC) de se donner de nouvelles chances pour sortir de la guerre, s'est ouvert à Sun City, lundi 25 février, avec plusieurs heures de retard et en l'absence de l'un des trois belligérants. Il aura fallu plus de cinq heures pour tenter de régler, sans succès, des problèmes de préséance entre les protagonistes. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en l'absence du leader du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba, et de sa délégation. Cette absence a été évoquée comme « provisoire » par le facilitateur du dialogue intercongolais, Sir Ketumile Masire. « Aujourd'hui, les yeux du continent sont fixés sur le dialogue intercongolais. Des millions d'Africains espèrent et prient pour qu'émerge du processus dans lequel vous êtes engagés un Congo uni, pacifique, démocratique et prospère », a déclaré le président sud-africain Thabo Mbeki, dans son discours d'ouverture. Les travaux devaient commencer mardi et durer quarante-cinq jours. (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE.** Felipe Gonzalez a discrètement rencontré le roi Mohammed VI du Maroc et le Premier ministre Abderrahmane Yousoufi, alors que l'Espagne et le Maroc traversent depuis quatre mois une grave crise diplomatique, a affirmé, lundi 25 février, le quotidien madrilène *El Mundo*. Selon le journal, M. Gonzalez n'aurait pas informé le gouvernement espagnol de sa visite au Maroc dimanche, au cours de laquelle aurait été abordée notamment la question du retour à Madrid de l'ambassadeur marocain, dont le rappel par Rabat le 27 octobre avait marqué le début de l'actuelle tension entre les deux pays. (AFP.)

■ **BOSNIE :** Le Tribunal pénal international (TPI) a autorisé des poursuites en Bosnie contre 62 personnes accusées de crimes de guerre, a indiqué lundi 25 février un responsable bosniaque, Amir Ahmic, chargé de la liaison avec le TPI. La justice bosniaque est tenue d'obtenir l'accord du TPI pour engager des poursuites localement contre les criminels de guerre. Les 62 personnes que la Fédération croato-musulmane de Bosnie entend poursuivre sont des Serbes et des Croates de Bosnie, responsables présumés de crimes commis contre des Musulmans pendant la guerre de 1992-1995. (AFP.)

■ **SERBIE :** Zoran Djindjic, le chef du gouvernement de Serbie qui avait pris la décision de transférer Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international de La Haye (TPI), qualifié de « cirque » le procès de l'ancien président yougoslave, dans un entretien publié par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* lundi 25 février. « Le Tribunal permet à Milosevic de déployer sa démagogie et de diriger le procès (...) Ce cirque me met, ainsi que mon gouvernement, dans une position difficile », déclare M. Djindjic, qui exclut de faire arrêter Ratko Mladic et de le transférer au TPI.

■ **SOMALIE :** des combats entre factions rivales sont entrés dans leur deuxième jour, mardi 26 février, dans la capitale somalienne, Mogadiscio, faisant 27 morts et quelque 70 blessés, selon des témoins et du personnel médical. Les affrontements opposent les miliciens du chef de guerre Musa Sudi Yalahow et ceux de son ancien allié Omar Mahmud Mohamed. (AFP.)

■ **ETATS-UNIS/RUSSIE :** les Etats-Unis pourraient renoncer à lancer des programmes radio en langue tchétchène prévus pour débiter cette semaine, afin de ne pas irriter Moscou et de ne pas gêner des efforts de règlement négocié. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a déclaré lundi 25 février que la décision de lancer ces programmes n'avait pas encore été prise. (AFP.)

## Alger regrette la réaction de Rabat au rapport de l'ONU sur le Sahara

ALGER. L'Algérie a regretté la réaction du Maroc au dernier rapport du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan sur le Sahara occidental, dans un communiqué du conseil des ministres, lundi 25 février. Selon Alger, la réaction du gouvernement marocain et la « campagne virulente » contre l'Algérie qui a suivi au Maroc « surviennent à contre-courant des efforts qu'investissent conjointement l'Algérie et le Maroc en vue de consolider la confiance et l'entente mutuelles ». La réaction de Rabat est « une nouvelle tentative de tromper l'opinion maghrébine, africaine et internationale sur les données véritables du conflit du Sahara occidental », accuse Alger. Le gouvernement marocain a reproché à l'Algérie, le 21 février, d'avoir suggéré à Kofi Annan l'idée d'un éventuel partage du Sahara occidental. Le secrétaire général de l'ONU dans son rapport du 19 février avait évoqué quatre hypothèses, parmi lesquelles celle d'un accord sur un partage, comme voies de sortie du conflit. Le gouvernement marocain a exprimé « son rejet catégorique de toute discussion sur une quelconque partition » du Sahara occidental. (AFP.)

# Hongrie et Autriche raniment le contentieux des Sudètes

A Budapest et à Vienne, on somme la République tchèque d'abolir les décrets Benes de 1945, qui ont organisé l'expulsion des Allemands et des Hongrois. Cette polémique pourrait peser sur l'élargissement de l'Union

## PRAGUE

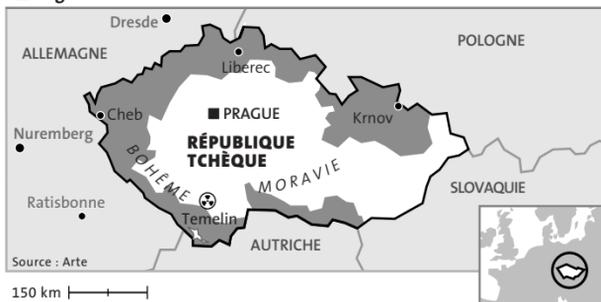
de notre correspondant

Existe-t-il un « axe Berlin-Vienne-Budapest » ligué contre Prague et tenté par une « révision des résultats de la seconde guerre mondiale », comme l'a affirmé le président du Parlement et ancien premier ministre tchèque, Vaclav Klaus ? Bien que les autorités allemandes s'efforcent de rester hors de la mêlée, la relance par la droite autrichienne, puis par la Hongrie, des attaques contre les décrets Benes – édictés en 1945 pour priver de droits et expulser de Tchécoslovaquie les Allemands des Sudètes et quelques milliers de Hongrois accusés d'avoir pactisé avec les nazis – a réveillé dans la classe politique tchèque le syndrome de la citadelle assiégée.

Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, toujours prompt à défendre les minorités hongroises vivant en dehors des frontières du pays, a repris à son compte, la semaine dernière, devant une com-

## UN LOURD CONFLIT HISTORIQUE

### ■ Régions des Sudètes



mission du Parlement européen à Bruxelles, l'idée que la République tchèque et la Slovaquie ne pouvaient pas entrer dans l'Union européenne sans abroger ces fameux décrets. Il a renouvelé ses attaques, lundi 25 février à Budapest, réaffirmant que ces décrets ne sont « pas compatibles avec la législation européenne ».

Devant cette offensive, Prague a cherché secours auprès de Bruxelles. En vain. L'Union ne souhaite pas intervenir dans ce différend qui empoisonne les relations tchéco-allemandes et austro-tchèques depuis la chute du communisme en 1989. Après la guerre, trois millions d'Allemands de Bohême-Moravie et cent mille Hongrois du sud de la Slovaquie avaient dû fuir. 160 000 Allemands et 400 000 Hongrois avaient été retenus ou autorisés à rester en Tchécoslovaquie, mais en étant privés de droits civiques.

Les descendants de ces Allemands en République tchèque jouissent aujourd'hui, sur le papier, des mêmes droits et libertés que le reste de la population, mais ils se sentent souvent encore des citoyens de seconde zone.

Eparpillés à travers le territoire, ils ont ainsi été exclus des restitutions organisées après 1989 aux anciens propriétaires de biens confisqués par les communistes et ils ne peuvent faire valoir de droits collectifs.

## STRATÉGIE ÉLECTORALE

La polémique a rebondi en Autriche, fin 2001, après que l'association autrichienne des Allemands des Sudètes eut demandé que les villages frontaliers tchèques disposent aussi de panneaux avec leurs anciens noms en allemand. Jörg Haider et ses amis populistes, membres de la coalition au pouvoir en Autriche, ont pris fait et cause pour les Sudètes, dans un climat déjà tendu entre Prague et Vienne à propos de la centrale nucléaire de Temelin. Le premier ministre social-démocrate tchèque, Milos Zeman, avait alors répliqué en accusant les Sudètes, dans un entretien au magazine *Profil*, d'avoir été la « cinquième colonne d'Hitler » en Tchécoslovaquie.

L'entretien est paru le 21 janvier, cinq ans exactement après la signature à Prague par le chancelier Helmut Kohl et M. Klaus d'une déclaration de réconciliation germano-tchèque. Prague y reconnaissait les torts commis envers les Sudètes expulsés ; Berlin admettait sa « responsabilité historique » dans le dépècement de l'ex-Tchécoslovaquie en 1938.

Les déclarations de M. Zeman,

qui ont choqué à Vienne et à Berlin, comme les réactions de son rival Vaclav Klaus, participent d'une stratégie électorale, comme d'ailleurs celles du premier ministre hongrois, Viktor Orban. En prévision des élections à venir, M. Zeman veut placer son parti dans le rôle de défenseur des intérêts nationaux traditionnellement définis par rapport à l'Allemagne. Cela lui permet de toucher un électeurat populaire, déboussolé par les nombreuses privatisations réali-



Les Allemands des Sudètes ont été la « cinquième colonne de Hitler »  
MILOS ZEMAN

sés par le cabinet social-démocrate au profit d'entreprises étrangères.

Aucun dirigeant tchèque n'a d'ailleurs condamné sur le fond les déclarations du chef du gouvernement qui s'inscrivent dans la ligne défendue par les autorités tchécoslovaques puis tchèques depuis cinquante six ans. M. Klaus a résumé le désir de la majorité des Tchèques en réclamant une « clause dans le traité d'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne assurant » la pérennité *ad vitam aeternam* des « décrets Benes ».

Martin Plichta

## Les décrets Benes de 1945

Les décrets signés en 1945 par le président tchécoslovaque Edvard Benes ont servi de base juridique à la confiscation des biens et à l'expulsion de trois millions d'Allemands des Sudètes de Bohême et de Moravie et d'environ cent mille Hongrois du sud de la Slovaquie, accusés collectivement de collaboration avec le régime nazi. Plusieurs milliers d'expatriés allemands ont péri lors des opérations d'expulsion en 1945-1946.

Seuls deux cent mille Allemands antinazis ou considérés comme tels furent autorisés à rester en Tchécoslovaquie. Selon le chef de la diplomatie tchèque, Jan Kavan, les décrets Benes « font et continueront de faire partie de la législation tchèque », même s'ils « n'ont plus aucune force » juridique.

## La Bavière, où sont installés deux millions de réfugiés, refuse d'entrer dans la controverse

## MUNICH

de notre envoyé spécial

En d'autres temps, peut-être, la réaction eût été plus violente. Cette fois, les déclarations du premier ministre tchèque, Milos Zeman, accusant, en janvier dans l'hebdomadaire autrichien *Profil*, les Allemands des Sudètes d'avoir constitué une « cinquième colonne » de Hitler, ce qui justifiait bien, après la défaite nazie, la confiscation de leurs biens et leur expulsion de Tchécoslovaquie, ont provoqué surtout des commentaires prudents. Une déclaration par ci, un « regret » par là, une lettre de protestation envoyée à Prague par Edmund Stoiber, candidat de la droite aux prochaines élections législatives, et surtout, protecteur des Sudètes réfugiés en masse dans son Land de Bavière, ont marqué la limite des réactions allemandes.

Le rebond de la controverse, avec le premier ministre hongrois, Viktor Orban, qui vient à son tour de provoquer l'irritation de Prague en demandant l'abrogation des décrets Benes, n'a guère soulevé plus d'émotion en Allemagne. A Berlin comme à Munich, où siège la principale organisation des

Sudètes, la Sudetendeutsche Landsmannschaft (Union des Allemands des Sudètes), on tient d'abord à garder la tête froide.

« Zeman est un récidiviste chronique. Il est comme le réacteur de Temelin, toutes les quatre semaines il tombe en panne », commente le président de l'association, Bernd Posselt, en évoquant la centrale nucléaire tchèque dont le fonctionnement capricieux, à soixante kilomètres des frontières autrichiennes et allemandes, est un constant objet de polémique entre les trois pays. « Il peut dire ce qu'il veut puisque dans quelques mois il ne sera plus aux affaires. Des hommes plus jeunes et plus pragmatiques vont le remplacer, ce qui aidera à rétablir la confiance », ajoute Bernd Posselt.

Le président de la Sudetendeutsche Landsmannschaft, lui-même premier président de l'association à n'être pas né en Tchécoslovaquie, insiste : le changement des générations, en République tchèque comme en Allemagne, place le problème dans une tout autre perspective.

Longtemps, la cause des Allemands des Sudètes a en effet été captive d'un courant politique

accusé de nostalgie à l'égard du « Grand Reich » allemand. Ces temps sont révolus et Bernd Posselt qui, dit-il, préfère « les petits pas aux déclarations tonitruantes » affirme : l'irréductibilité ne figure pas dans son arsenal politique.

Député européen, dirigeant une organisation dont les 200 000 membres sont proches des chrétiens-

## La principale association des Allemands des Sudètes ne se veut pas irrédentiste

sociaux bavarois d'Edmund Stoiber, Bernd Posselt est conscient de sa force. « Sans nous, la CSU (Union chrétienne-sociale) n'a pas la majorité en Bavière », dit-il.

Un groupe de pression, donc ? Bien plus. Les Sudètes et leur sort ne constituent plus un enjeu dans la politique bavaroise. Mais, avec environ deux millions de réfugiés

installés en Bavière au lendemain de la guerre (un autre million a peuplé d'autres régions allemandes et l'Autriche), ils ont irrigué toutes les couches de la population locale. Née dans l'ancienne Karlsbad (qui est aujourd'hui Karlovy Vary), M<sup>me</sup> Stoiber est elle-même originaire des Sudètes.

Si ceux que les Bavarois désignent sous le terme ambigu de « mangeurs d'ail » sont conscients de leurs traditions, si, à la Pentecôte, ils défilent encore derrière leurs drapeaux et leurs oriflammes, les Sudètes, profondément intégrés dans leurs nouveaux foyers, sont de moins en moins nombreux à réclamer, contrairement aux Sudètes réfugiés en Autriche, la restitution des biens dont ils ont été spoliés à la fin de la guerre.

Quant à leur demande d'abrogation des décrets Benes, elle constitue surtout une revendication d'ordre historique et moral. Elle ne doit en rien, dit-on, gêner la normalisation des relations avec la République tchèque. Comme d'autres responsables d'associations, Bernd Posselt est d'ailleurs souvent de l'autre côté de la frontière, négociant avec les autorités

tchèques, siégeant au sein de la commission mixte prévue par la déclaration de 1997, ou restaurant des cimetières.

La volonté de dédramatiser et, pour des raisons électorales évidentes, de se démarquer des courants d'extrême droite autrichiens, n'est pas moins grande dans l'entourage du candidat Stoiber. En cas de victoire de la droite allemande aux élections de septembre, assure-t-on, il n'est pas question de faire du dossier sudète une condition d'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne.

Le gouvernement du chancelier Schröder a pour sa part gardé profil bas tout au long de la polémique. « Ni sages ni constructives » ont été les mots les plus rudes utilisés par Berlin, pour qualifier les déclarations du premier ministre tchèque. Depuis, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, s'est rendu à Prague préparer une visite du chancelier Schröder. Il s'est félicité des bonnes relations germano-tchèques, en dépit des « turbulences imprévisibles » qui les affectent parfois.

Georges Marion

## Le casse-tête des minorités nationales chez les pays candidats

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Il y a les problèmes d'hier, et ceux d'aujourd'hui. La Commission européenne ne veut pas entrer dans les vieilles querelles, comme l'expulsion des minorités allemandes ou hongroises de Tchécoslovaquie en 1945. « Nous n'avons pas à intervenir directement. Ce sont des éléments douloureux qui datent de bien avant les premiers pas de l'Union », explique un haut fonctionnaire à Bruxelles, pour qui ces problèmes ne font pas partie des négociations d'adhésion des pays de l'Est à l'Union.

En revanche, Bruxelles doit mettre son nez dans ces problèmes lorsqu'ils affectent la situation des droits de l'homme dans les pays candidats ou lorsque ceux-ci adoptent des législations non conformes aux règles communes de l'Union. La Commission est particulièrement attentive au sort des minorités.

Le premier dossier concerne la Hongrie, qui a adopté en juin 2001 une loi octroyant plusieurs droits aux Hongrois de souche installés à l'étranger, en particulier celui de travailler trois mois par an en Hongrie. La Roumanie,

qui héberge 1,8 million de Hongrois de souche, a porté la question devant le Conseil de l'Europe. Fin 2001, Budapest s'est mis d'accord avec son voisin et a étendu à tous les Roumains le droit de travailler trois mois en Hongrie, suscitant un tollé dans l'opposition.

### LE DOSSIER DES ROMS

Aucun accord n'a été conclu avec la Slovaquie, où les 560 000 Hongrois représentent 10 % de la population et sont concentrés le long de la frontière. Les campagnes électorales, en Hongrie et en Slovaquie, n'ont fait qu'envenimer les choses. Mais explique un diplomate, « la loi hongroise n'est pas conforme à l'acquis communautaire, c'est pour cela qu'elle n'a pas pu être appliquée à l'Autriche et elle sera caduque avec l'élargissement ».

Le deuxième dossier concerne les minorités – essentiellement russophones – en Estonie (7 % de Russes et 13 % d'apatrides) et en Lettonie (23 % de non-citoyens). Ces deux pays baltes ont dû assouplir leur législation, qui exigeait des russophones qu'ils apprennent leur langue, pour être naturalisés.

« Les engagements pris ont permis la fermeture de la mission de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) fin décembre », précise, plutôt optimiste, un diplomate. Mais la loi électorale lettone, qui exige une maîtrise parfaite du letton pour être élu, reste discriminatoire.

Le troisième gros dossier concerne les Roms, désormais sédentarisés et qui seraient entre 6 millions et 8 millions. « Il n'y a aucun Etat qui s'occupe d'eux, à la différence des Hongrois en Roumanie », explique un fonctionnaire européen. Mis au ban de la société depuis toujours, ils sont l'objet de discriminations sociales et racistes. Avec l'aide de fonds communautaires, les pays candidats ont lancé des programmes d'intégration, avec plus ou moins de succès. La Roumanie vient d'être condamnée par le Conseil de l'Europe, la République tchèque vient de recevoir les encouragements de la Commission. Le problème reste considérable, et, s'inquiète un fonctionnaire, « une fois qu'ils seront membres de l'Union, nous n'aurons plus de moyen de pression ».

Arnaud Leparmentier

## M. Blair et M. Schröder veulent renforcer le rôle du Conseil

LE PREMIER ministre britannique, Tony Blair, et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, ont repris l'initiative sur la réforme du fonctionnement du Conseil européen en adressant, lundi 25 février, des propositions communes au président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, dont le pays préside l'Union européenne. Les deux dirigeants, qui s'étaient rencontrés, samedi, au sommet des rénovateurs de Stockholm, rappellent que cette problématique fera également partie des travaux de la Convention sur la refondation de l'Union qui démarre ses travaux jeudi 28 février. Mais ils estiment que, sans attendre, de premiers pas pourraient être décidés au sommet de Séville, qui doit clore la présidence espagnole en juin.

Il est reconnu que le fonctionnement actuel du Conseil, que cela soit le conseil des ministres ou le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, n'est pas satisfaisant et qu'après l'élargissement, à 25 pays membres ou plus, il risque d'être totalement paralysé. Le Conseil est l'une des trois grandes institutions de l'Union avec la Commission et le Parlement. Il a une double fonction exécutive et législative. De nombreuses propositions de réforme ont été faites ces dernières années.

### LE TRIANGLE INSTITUTIONNEL

Français et Allemands, qui avaient rendu public, le 10 décembre 2001 à Paris, un projet de résolution commune sur l'avenir l'UE en prévision du sommet de Laeken, en Belgique, considèrent que dans le processus de refonte des institutions européennes engagé, il faut renforcer l'ensemble du triangle institutionnel. A Berlin comme à Paris, beaucoup estiment notamment que le président de la Commission doit être élu par le Parlement européen. Ce n'est pas la position de Londres, qui reproche aux Français et aux Allemands une vision trop fédéraliste. Les Britanniques attachent en revanche une grande importance au renforcement du Conseil comme pilier exécutif. C'est le sens des propositions qu'a énoncées récemment le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw.

Dans leur document commun, Tony Blair et Gerhard Schröder abordent exclusivement la question du fonctionnement du Conseil. Ils estiment que dans la perspective de l'élargissement, « le rôle de direction » du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement « va devenir toujours plus important ». Ils suggèrent notamment que l'ordre du jour des sommets européens doit se concentrer sur quelques priorités stratégiques et que la règle de vote à la majorité doit y être étendue. Ils se prononcent également pour une diminution des formations spécialisées du conseil des ministres de l'Union.

## ÉCHOS

■ **OLAF : le tribunal de première instance** de Luxembourg a considéré comme irrecevable, mardi 26 février, un recours de soixante-et-onze députés européens qui lui demandaient d'annuler une décision du Parlement européen de modifier son règlement intérieur, dans le but de faciliter les enquêtes de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). L'OLAF est un organisme créé en 1999 par la Commission, dans le but de lutter contre la fraude, la corruption et toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts des Communautés européennes. Le tribunal admet que les perquisitions de l'OLAF peuvent porter atteinte à l'immunité des députés, mais il estime que ses enquêtes ne doivent pas être freinées, les députés disposant de voies de recours contre ses actes.

■ **ÉLARGISSEMENT : Chypre pourra conclure dans les délais prévus les négociations pour son adhésion à l'Union européenne**, a affirmé lundi le négociateur de l'UE pour Chypre, Léopold Maurer. « Nous ne sommes jamais satisfaits, mais Chypre progresse assez bien par rapport à d'autres pays candidats », a déclaré M. Maurer.

Nord Sud  
EXPORT

Le Monde

## ARABIE SAOUDITE PERSPECTIVES D'UN PAYS CLÉ

JEUDI 14 MARS 2002 A PARIS

(Petit déjeuner / matinée de travail – 8h30/11h30)

Nord Sud Export et Le Monde convient les hommes d'affaire français concernés par l'évolution économique et politique du Royaume saoudien, à une matinée de travail (8 h 30 - 11 h 30) avec un panel réunissant des spécialistes reconnus pour leur indépendance d'esprit et des hommes de terrain particulièrement avertis

- En quoi la succession de Fahd est-elle un faux problème ?
- La dynastie est-elle vraiment sous la double tutelle des Wahhabites et des Américains ?
- Quelle lecture faire de l'accusation de financement du terrorisme ?
- Pourquoi l'avenir pétrolier du monde passera-t-il par Riyad ?
- Comment la situation sociale pourrait-elle dégénérer ?
- Pourquoi l'ouverture accélérée de l'économie n'est-elle pas une incitation suffisante pour les investisseurs étrangers ?
- Les Français peuvent-ils profiter du refroidissement américano-saoudien ?

Cette conférence-débat qui s'adresse aux entreprises est une réunion payante.

Programme, renseignements et inscription auprès de :

Christelle TORRES et Nathalie LEFEVRE

**NORD SUD EXPORT**

Tel. : 01.44.97.55.35 – Fax : 01.44.97.55.36

E-mail : nse@lemonde.fr

# FRANCE

## PRÉSIDENTIELLE

Née en 1978 de la volonté de Valéry Giscard d'Estaing de créer un parti à « **VOCATION MAJORITAIRE** » capable de contrer l'influence et le poids du RPR, l'UDF est de plus en plus morcelée. Deux candidats,

issus de ses rangs, se présentent à la course à l'Élysée : François Bayrou au nom de la « nouvelle UDF » et Alain Madelin pour Démocratie libérale. Mais c'est le président du **PARTI CENTRISTE** qui prend les plus

gros **RISQUES**, le destin de sa formation étant lié à son score électoral. Gérard Longuet, sénateur UDF de la Meuse et ancien président du Parti républicain, ne prédit « **AUCUN Avenir pour l'UDF** ». De nombreux

élus, **INQUIETS**, ont rejoint le camp de Jacques Chirac. Après la prestation réussie de François Bayrou à la convention de l'UEM à Toulouse, ce dernier a reçu de **NOMBREUX SOUTIENS** de ses militants.

## L'UDF survivra-t-elle à la candidature de François Bayrou ?

Inquiets des mauvais scores, dans les sondages, de leur chef de file, de nombreux élus centristes s'interrogent ouvertement sur les chances de voir perdurer leur parti après l'élection. Une inquiétude balayée par l'intéressé : « Si j'abandonne c'est, à coup sûr, la mort de cette famille »

**EN QUELQUES** mots, Valéry Giscard d'Estaing, fondateur de l'UDF il y a près d'un quart de siècle, a ruiné les espoirs de ses lointains successeurs. Ce 29 janvier, lors du colloque consacré à son septennat, au Sénat, il lance, d'un air entendu : « Je savais que l'UDF ne pouvait réussir que si je l'emportais en 1981. » Et, l'ancien président de la République d'ironiser, une fois de plus, sur cette « Nouvelle UDF » baptisée ainsi, voilà plus de trois ans, par François Bayrou, après le départ de Démocratie libérale (ex-Parti républicain) présidée par Alain Madelin. « La science politique fractionne à l'infini l'infiniment petit », a souri VGE.

Une désillusion partagée par de nombreux élus centristes. Hervé de Charette a illustré abruptement, dans son entretien au Monde du 7 février, la « désintégration » de l'ancienne UDF : « Les deux candidats, Alain Madelin et François Bayrou, qui se réfèrent aujourd'hui à cet héritage commun, ont réussi à diviser l'électorat de l'UDF par quatre ! » Des propos qui lui ont valu d'être suspendu de ses fonctions de président délégué de l'UDF. Depuis, M. Bayrou dénonce la « trahison » des centristes ralliés à Jacques Chirac, en laissant entendre qu'elle est à l'origine de ses déconvenues. Les intéressés répliquent en soulignant sa responsabilité, ainsi que celle de M. Madelin, dans la scission intervenue au lendemain des élections régionales de 1998. « L'éclatement de 1998 a été un sacrilège », juge ainsi Renaud Donnedieu de Vabres. Ancien lieutenant de François Léotard au sein du Parti républicain, resté comme lui à l'UDF et désormais rallié au chef de l'Etat, le député d'Indre-et-Loire dresse un réquisitoire contre MM. Bayrou et



**LA PHOTOGRAPHIE DE PATRICK ARTINIAN**

François Bayrou et Alain Juppé assis côte à côte à la convention de l'Union en mouvement, samedi 23 février, au Palais des expositions de Toulouse.

centre de l'échiquier politique, ne laissant à ses côtés que deux petites places : l'une pour la droite libérale de Madelin, l'autre pour la gauche libérale de Bayrou », constate également l'ancien président du Parti républicain, Gérard Longuet. « Le centre droit, c'est aussi bien Chirac que Madelin et Bayrou », note M. Rossinot. « Chirac est plus centriste que les centristes », souligne le président du groupe centriste du Sénat, Jean Arthuis. Ragaillardi par son intervention lors de la convention de l'Union en mouvement, samedi à Toulouse, M. Bayrou se rassure : « Nous avons besoin d'une droite qui soit une droite, et d'un centre qui soit un centre. »

### EN FONCTION DU SECOND TOUR

Mais les membres de son « comité stratégique » de campagne ne semblent guère nourrir d'illusions sur l'avenir de leur formation politique. Le député d'Ille-et-Vilaine et ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie plaide depuis longtemps pour une unification des structures de la droite. M. Longuet ne prédit, pour sa part, « aucun avenir pour l'UDF » sans l'introduction de la proportionnelle aux élections législatives. Il note également que l'UDF ne pourrait « survivre » si l'UEM entreprenait de délier les investitures pour les législatives, source potentielle de financement public.

Le sort des centristes dépendra aussi du second tour. M. Bayrou a toutes les raisons d'espérer la défaite de M. Chirac, mais n'a aucun intérêt à en être tenu pour responsable. Ne reste plus qu'à espérer discrètement. « Le système sera plus fermé si Chirac est élu », constate sobrement M. Longuet.

Jean-Baptiste de Montvalon

Madelin : « Les deux protagonistes de la campagne présidentielle ont scindé la branche sur laquelle était assise notre famille. Ils se sont interdit l'exercice du pouvoir. » « L'UDF est une image. Mais derrière, il n'y a plus la masse, la dynamique », constate le maire radical de Nancy, André Rossinot.

### UN COURANT À L'ASSEMBLÉE ?

Surfant sur le désarroi des parlementaires centristes et libéraux, le chef de file chiraquien des députés centristes, Philippe Douste-Blazy, plaide depuis longtemps pour la réunification de la famille sous la

bannière d'un « grand mouvement populaire à la française ». Certains de ses proches, qui militent comme lui à l'Union en mouvement, affirment vouloir peser, face aux anciens élus RPR, au sein de la future organisation unifiée de la droite qu'ils appellent de leurs vœux : « On peut faire un courant. On représentera l'addition UDF-DL dans le futur groupe UEM de l'Assemblée nationale », affirme ainsi le député UDF du Nord, Marc-Philippe Daubresse.

M. Bayrou cherche pour sa part à lier le sort de son parti à la poursuite de son combat présidentiel.

« Si j'abandonne, c'est à coup sûr la mort de cette famille politique », confiait-il récemment. D'autres, à l'inverse, craignent qu'un mauvais score de M. Bayrou aujourd'hui crédité de 3 % d'intentions de vote n'accélère le processus de désintégration de l'UDF. « Il y a des combats politiques qui tuent », note -sous le couvert d'anonymat - un ancien ministre centriste, qui dit « assister à ce désastre avec infiniment de tristesse ». « François Bayrou n'a pas d'avenir politique si sa famille n'en a plus. Et vice versa », conclut sur ce point le député des Deux-Sèvres, Dominique Paillé.

Absente du scrutin présidentiel de 1995, scindée en 1998, l'UDF affronte en ordre dispersé un président sortant qui occupe avec constance et obstination le terrain du centre, dont il piétine allègrement les anciennes plates-bandes européennes et décentralisatrices. « Le mal congénital de la droite est l'ambiguïté du gaullisme. Le parti principal reste gaulliste. Mais comme ça ne représente rien, ce parti occupe un éventail assez large », explique l'ancien ministre Alain Lamassouze. « L'UDF ne peut plus être en position de challenger, car le RPR a quitté la droite gaulliste pour occuper le

### Le déclin d'un ancien « parti du président »

● **1978** : le 1<sup>er</sup> février, pour contrer le RPR aux législatives, Valéry Giscard d'Estaing crée l'Union pour la démocratie française (UDF), à « vocation majoritaire », rassemblant Républicains indépendants, Centre des démocrates-sociaux, Parti radical, Parti social-démocrate, clubs Perspectives et réalités et Mouvement des adhérents directs. La nouvelle formation est présidée par Jean Lecanuet. Aux législatives de mars, l'UDF devient la première force parlementaire française.

● **1981** : avec 48,17 % des voix, VGE est battu au second tour de la présidentielle par François Mitterrand.

● **1983** : après les élections municipales, l'UDF gère plus du quart des villes de plus de 30 000 habitants. Un an plus tard, 43 % des voix se portent sur la liste de Simone Veil aux élections européennes.

● **1986** : l'UDF compte 129 députés et 20 postes de ministre ou de secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Jacques Chirac.

● **1988** : Raymond Barre, UDF, est éliminé dès le premier tour de la présidentielle avec 16,5 % des voix.

● **1994** : François Bayrou est élu président du CDS.

● **1995** : l'UDF ne présente aucun candidat à la présidentielle et soutient Edouard Balladur (RPR).

● **1996** : François Léotard élu président de l'UDF. Le CDS se transforme en Force démocrate.

● **1997** : défaite de la droite aux législatives et conflit entre les différentes composantes de l'UDF. Le 24 juin, Alain Madelin est élu président de Démocratie libérale (ex-Parti républicain).

● **1998** : cinq présidents de régions sont élus grâce au FN. M. Madelin quitte l'UDF. M. Bayrou devient le quatrième président de l'UDF et unit les composantes restantes.

### LA FAMILLE CENTRISTE ET LIBÉRALE ÉCLATÉE

A moins de deux mois du premier tour de l'élection présidentielle, jamais l'ancienne confédération centriste et libérale n'a paru aussi divisée. Deux hommes issus de ses rangs, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, et François Bayrou, pour la « nouvelle UDF », se présentent à l'élection. Mais de nombreux élus ont choisi de se ranger sous la bannière de Jacques Chirac. Etat des lieux.

#### PÔLE DES CHIRAQUIENS



**Jean-Claude Gaudin** (DL)  
62 ans. Sénateur des Bouches-du-Rhône

**Philippe Douste-Blazy** (UDF)  
48 ans. Président du Groupe UDF de l'Assemblée nationale

**Jean-Pierre Raffarin** (DL)  
53 ans. Sénateur de la Vienne

**Jean-François Mattei** (DL)  
59 ans. Président du groupe DL de l'Assemblée nationale

**Henri de Raincourt** (DL)  
53 ans. Président du groupe RI du Sénat

**Claude Goasguen** (DL)  
56 ans. Député de Paris

**François Loos** (UDF)  
48 ans. Président du Parti radical

**Nicole Fontaine** (UDF)  
60 ans. Ancienne présidente du Parlement européen

**Renaud Donnedieu de Vabres** (UDF)  
47 ans. Député de l'Indre-et-Loire

#### Les «inclassables»

**Hervé de Charette** (UDF)  
63 ans. Député du Maine-et-Loire

**Christine Boutin** (app. UDF)  
58 ans. Députée des Yvelines et candidate à l'élection présidentielle

**François Goulard**  
48 ans. Député du Morbihan

**Tokia Saïfi**  
42 ans. Députée européenne

**Françoise Grossetête**  
55 ans. Députée européenne

**Marielle Sarnez**  
50 ans. Députée européenne

**Gilles de Robien**  
60 ans. Député de la Somme

**Anne-Marie Idrac**  
50 ans. Députée des Yvelines

**Alain Lamassouze**  
58 ans. Député européen

**Pierre Méhaignerie**  
62 ans. Député d'Ille-et-Vilaine

**Gérard Longuet**  
56 ans. Sénateur de la Meuse

#### PÔLE BAYROU



**Jean Arthuis**  
57 ans. Président du groupe centriste du Sénat

**Raymond Barre** (app. UDF)  
80 ans. Ancien premier ministre, député du Rhône

**Thierry Jean-Pierre**  
46 ans. Député européen

**Hervé Novelli**  
52 ans. Député européen

**François D'Aubert**  
58 ans. Député de Mayenne



**François Goulard**  
48 ans. Député du Morbihan

**Tokia Saïfi**  
42 ans. Députée européenne

**Françoise Grossetête**  
55 ans. Députée européenne

### Des militants découragés à la recherche d'une identité

**EN S'INVITANT** à la convention de l'Union en mouvement organisée à Toulouse, samedi 23 février, François Bayrou a offert une bouffée d'oxygène aux militants UDF. En témoignent quelques messages adressés par des internautes au forum du site de campagne du député européen.

Seul Denis exprime sa déception : « Bayrou est allé s'agenouiller devant la chiraquie à Toulouse et donc il a choisi son camp. Ce n'est pas le mien, tant pis. » « Bravo pour le discours de Toulouse ! Génial d'être délié de la langue de bois à ce point ! », s'exclame, à l'inverse, Michel. « Merci, François Bayrou, d'avoir, par ton courage de ce week-end, rendu à tes militants la dignité qu'ils méritaient », écrit O. C. Marie-Hélène salue, elle aussi, le « courage » et la « force de conviction » que le président de l'UDF a montrés « devant ceux qui voulaient enterrer la diversité de l'opposition ». Rémi, qui se dit « à gauche » et qui, pour cette raison, dit-il, « ne risque pas de voter Bayrou », vient sportivement saluer la performance : « Je voulais juste vous dire que votre candidat a quand même réussi à m'impressionner en gardant son sang-froid devant des fans de Chirac en transe. »

#### DIATRIBES ET ÉTATS D'ÂME

Cet accès d'enthousiasme tranche avec l'ordinaire d'un forum illustrant la morosité de militants qui, jusqu'à présent, n'ont guère trouvé d'occasion de se réjouir. Les défections enregistrées dans les rangs de M. Bayrou au cours des dernières semaines ont été abondamment commentées. « Douste-Blazy, Barrot, Fontaine, Loos, Donnedieu, de Charette et aujourd'hui Paillé ! Des gens de conviction ! Des démocrates ! Ou des peureux ? », s'interroge Fanny, qui affirme ne pas comprendre « nos élus UDF qui se précipitent, comme des rats quittent un navire qui coule, dans les

bras de Chirac, sans prendre la peine de soutenir le candidat de leur famille, l'UDF ! » « Combien Chirac paie-t-il ses débauchages ? », demande Francis, qui juge « affligeant de voir le nombre de responsables politiques dont les convictions trouvent leurs limites dès lors qu'il s'agit d'aller à la soupe de Chirac ».

Outre ces diatribes contre les élus UDF ralliés à la candidature du chef de l'Etat, le site du forum de M. Bayrou affiche les états d'âme des militants qui s'interrogent sur leur attitude pour le second tour. Aucun n'envisage de gaieté de cœur de voter pour M. Chirac, bien au contraire. Des chercheurs de l'Institut national de recherche agronomique indiquent qu'ils ne voteront pour M. Bayrou que si ce dernier s'engage à ne pas soutenir le président sortant sans quoi, présentent-ils, « nous serions trahis ». « Quitte à vous abstenir ou à vous tourner vers Jospin - pourquoi pas si le PC affiche un mauvais score -, je vous demande de ne pas appeler à voter Chirac », renchérit « Dab ». « Pas question de voter pour l'autre Grand [sic] au second tour des présidentielles en ce qui me concerne ! », s'exclame Sylvain, tandis que Patrick rappelle que « le vote blanc, au second tour, même s'il n'est pas reconnu, existe ».

Plusieurs internautes envisagent très sereinement la victoire de Lionel Jospin. « Dodo » affirme ainsi qu'« il n'y a pas de déshonneur dans la défaite, qui au contraire peut être constructive par la suite ». Affirmant que « Chirac est un killer », Yanis conclut : « Quel sera le vainqueur de cette lutte ? François Bayrou bien sûr, car Chirac sera défait au second tour. L'argumentaire de la relève sera alors encore plus pertinent pour préparer les législatives, car je ne crois pas que les électeurs auront envie de remettre tous les pouvoirs pour cinq ans entre les mains de Jospin et de son équipe. »

J.-B. de M.

## L'inflation atteint 0,5 % en janvier et relance la controverse sur le passage à l'euro

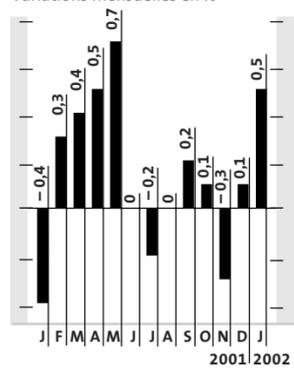
Les premiers relevés de prix effectués dans le courant du mois révèlent que la pratique des arrondis dans le secteur des services a contribué à la hausse

L'INSTITUT national de la statistique et des études économiques (Insee) a révélé, mardi 26 février, que les prix à la consommation avait enregistré une forte hausse en janvier. Selon son indice définitif (il n'y a jamais d'indice provisoire pour le premier mois de l'année), l'inflation a progressé de 0,5 %. En glissement sur un an, la progression des prix ressort donc à 2,2 % fin janvier. Cet indicateur va donc relancer la controverse : le basculement définitif dans l'euro n'a-t-il pas été beaucoup plus inflationniste que ne le prévoyait le gouvernement français ou la Banque centrale européenne (BCE) ?

Le document publié par l'Insee ne tranche, certes, pas la question. Il permet seulement d'isoler quelques facteurs particuliers de hausse. Il apparaît ainsi que les produits manufacturés sont hors de cause : ils ont baissé de 0,7 % en janvier. Les prix du tabac ont, eux, fortement poussé l'indice général vers le haut, puisqu'ils ont grimpé de 8,3 %. Mais la monnaie unique n'y est évidemment pour rien : rituel en janvier, ce changement de tarifs est la conséquence des modifications des droits sur le tabac décidées par le gouvernement en loi de finances.

### PRIX À LA CONSOMMATION

Variations mensuelles en %



Source : Insee

Restent donc deux secteurs, qui méritent une attention particulière : l'alimentation (+ 1,7 %) ou encore les services (+ 0,6 %). Ont-ils, eux, fait les frais du passage définitif à l'euro ? L'Insee minimise l'effet de contagion, avec deux remarques. D'abord, il fait valoir, dans le premier cas, que des facteurs saisonniers ont joué. Le gel aurait ainsi contribué à une envolée de 13,8 % des produits frais. Et, plus généralement, l'institut de statistique

fait valoir que l'impact total de « l'effet euro » est « estimé à environ 0,1 point de la hausse mensuelle de l'indice d'ensemble » et qu'il « joue principalement sur les services ». Les prix des garagistes ont, par exemple, progressé de 1,3 % sur ce seul mois, ceux des hôtels, cafés et restaurants de 1,2 %, et ceux des coiffeurs de 0,9 %. L'Insee prend soin de préciser que ces constats sont formulés « sous réserve d'une analyse plus approfondie, qui nécessitera un plus grand recul ».

### EN ALLEMAGNE AUSSI

Cette précaution n'est sans doute pas superflue, car beaucoup d'experts se demandent désormais si les tensions inflationnistes consécutives au passage à l'euro n'ont pas été sous-estimées un peu partout en Europe. Le débat a commencé à prendre de l'ampleur quand l'Allemagne a révélé que ses prix ont spectaculairement grimpé de 0,9 % en janvier, avant certes, de refluer à 0,3 % en février. Puis il a pris de l'ampleur quand on a appris que les mêmes tensions étaient perceptibles en Finlande (2,3 % fin janvier en glissement annuel, contre 1,8 % fin décembre) ou encore en Espagne (3,1 %, contre 2,7 %).

Souvent critiqué pour ses maladresses, le président de la BCE, Wim Duisenberg, est évidemment très directement concerné par les évolutions de cette controverse, car, depuis de long mois, il répète que l'euro sera sans effet sur les prix. « Jusqu'à présent, il y a eu peu d'éléments montrant que l'introduction de l'euro a eu un impact sur le niveau général des prix et nous ne nous attendons à aucun effet significatif sur le niveau moyen des prix à l'avenir », déclarait-il encore le 14 janvier, à Francfort, lors d'une rencontre avec la presse.

Des premières indications ont, pourtant, montré assez vite que ce pronostic était peut-être imprudent. En France, les relevés de prix effectués du 7 au 10 janvier par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont ainsi, dès cette époque, mis en évidence que, profitant des arrondis, certains secteurs (garagistes, hôtellerie, location de film vidéo...) avaient poussé leur prix à la hausse. La tendance était donc, tout de même, attendue. Une seule question subsiste : s'est-elle poursuivie en février ?

Laurent Mauduit

## Le premier ministre a salué en Victor Hugo le « réformateur ardent »

### BESANÇON

de notre envoyée spéciale

Victor Hugo est né à Besançon un peu par hasard, celui de la vie de garnison de son père général. Par hasard, Lionel Jospin s'est donc retrouvé dans la capitale comtoise deux siècles et cinq jours de campagne présidentielle plus tard, pour y célébrer l'écrivain avec quelque quatre cents personnalités de la France des livres et du spectacle. La ministre de la culture, Catherine Tasca, aidée par la sœur de Lionel Jospin, Noëlle Chatelet, les avaient conviés dans un TGV spécial. Un « déplacement de premier ministre », avait précisé Matignon. Mais le petit bain de foule auquel s'est livré M. Jospin, dans la Grande-Rue de Besançon, et son portrait de Victor Hugo en candidat, un peu plus tard, disaient pourtant tout le contraire.

Entouré de M<sup>me</sup> Tasca et de deux membres du gouvernement franc-comtois, Pierre Moscovici et Paulette Guinchard-Kunstler, M. Jospin a d'abord dévoilé la pierre gravée sur la maison natale de Victor Hugo : « Je veux des peuples grands, je veux des hommes libres ! » Dans la rue, quelques militants d'Agir ensemble contre le chômage (AC !) ont choisi d'autres vers du poète : « Vous voulez les misérables secourus, je veux la misère supprimée ! » La petite équipe gouvernementale écoute l'actrice Catherine Samie dire quelques vers. Guy Béart, Bernard Murat,

Bernard Pivot ou le sculpteur Alain Kirili, la descendance du poète - Marie, Adèle, Sophie, Léopoldine et Pierre -, les « hugoliens » qui ont fait le voyage, comme Jacques Seebacher, Guy Rosa, Anne Ubersfeld ou Alain Decaux, ou encore les éditeurs Claude Durand et Christian Bourgois, qui avaient partagé les réticences de Catherine

### Le candidat au stand de ce « cher José Bové »

En visite au Salon de l'agriculture, Lionel Jospin a caressé le front d'une Holstein impassible, comme un porte-bonheur. « Merde pour le mois de mai », lui a d'ailleurs crié un supporter anonyme. Escorté par Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA, et son prédécesseur, Luc Guyau, le premier ministre s'est assis quelques minutes à leur stand pour une discussion à bâtons rompus. « Dans cette période électorale, je tiendrai aux agriculteurs un langage de vérité », a averti M. Jospin. « Il faut faire évoluer la politique agricole commune [PAC] sans se faire marginaliser par des propositions irréalistes. » C'est avec la même fermeté souriante qu'il a répondu aux questions de ce « cher José Bové », sur le stand de la Confédération paysanne. « Le libéralisme n'est pas adapté à l'agriculture », a-t-il décalé. En revanche, le premier ministre a clairement réprouvé « certaines destructions » de plantations d'OGM pour les essais en laboratoires, « car nous avons besoin de la recherche ».

Tasca a recevoir Silvio Berlusconi au salon du livre (*Le Monde* du 31 janvier), observe la scène dans un silence religieux. C'est sur la scène du théâtre de Besançon, avant un spectacle original, « Ce siècle avait deux ans », que Lionel Jospin a ensuite salué Victor Hugo. Un long discours préparé par le secrétaire général du Centre national du livre (CNL), Michel Marian, et par la « plume » du premier

ministre, Aquilino Morelle. Appliqué, presque scolaire, Lionel Jospin a « piqué », chez Hugo, quelques traits de caractère qui collent parfaitement à un certain candidat socialiste à l'élection présidentielle, apprécié par exemple l'« ambition » et le goût de l'« exploit » de l'écrivain : « Jean Valjean relevant la charette, Gilliat

tanées ». Républicain, certainement, mais jamais « frileusement ». Pour le candidat, cet européen visionnaire « n'aurait pas décelé l'ombre d'une contradiction dans la formule de fédération d'États-nations (...): nulle crainte chez Hugo de perdre la France ». L'auteur de *La Légende des siècles* possède « un sens aigu des lenteurs de l'action politique, une évaluation raisonnée du souhaitable et du possible, qui lui font hair la raideur des systèmes et des hommes, et juger absurde la crispation sur le passé ».

Les invités sourient. Avant même l'ouverture des cérémonies d'anniversaire, Jean-Pierre Chevènement avait revendiqué l'héritage d'Hugo (*Le Monde* du 16 janvier). Lundi, son ami et biographe d'Hugo, Max Gallo, s'est fait porter pâle. Jean-françois Kahn, membre du comité d'organisation du bicentenaire présidé par l'académicien Bertrand Poirot-Delpech, a pris quant à lui la plume dans *Marianne*, le 25 février, pour expliquer qu'il refusait d'aller « avec tout le Hugoland » soutenir un « héros de la fête » nommé Lionel Jospin et préférerait « choisir [SES] meetings ». Les invités jugent ce boycott ridicule. Certains, comme l'éditeur Raphaël Sorin et le spécialiste de Rimbaud Alain Borer, espèrent pourtant, dans le train du retour, que la campagne sera plus « vivante » que l'escapade hugolienne...

Ariane Chemin

## Les « premiers ministrables » de M. Jospin unis en campagne

En meeting au Pré-Saint-Gervais, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius et François Hollande

LE SLOGAN de son projet « La vie en mieux, la vie ensemble » s'inscrivait en lettres blanches au fond du gymnase, mais Martine Aubry n'était pas là, lundi 25 février au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), pour cette photo de famille des « premiers ministrables » de Lionel Jospin. François Hollande, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius participaient, devant un petit millier de militants et avec Claudé Bartolone, ministre délégué à la ville, au premier meeting de la campagne présidentielle du PS. La réunion ayant été programmée il y a deux semaines sur le projet du PS, le slogan du candidat « Présider autrement » n'était pas affiché. Manquait aussi Elisabeth Guigou, candidate aux législatives sur ces terres fabiusiennes à Bondy, occupée, selon Pascal Popelin, le premier fédéral de Seine-Saint-Denis, par la mise en place du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie... Dans un message « d'amitié » lu à la tribune, M<sup>me</sup> Aubry, retenue à Lille, a jugé que cette photo de

famille était « de bon augure pour l'avenir ». Tous deux héralts - et rivaux - pour incarner « la gauche moderne », M. Strauss-Kahn et M. Fabius ont fait assaut d'amabilités, l'ancien ministre de l'économie voyant dans leur côte-à-côte, « le symbole que nous allons combattre ensemble pour l'élection de Lionel Jospin ». Se positionnant à gauche, « DSK » a exprimé son refus d'une « mondialisation gouvernée par les marchés » qui « exacerbe » les inégalités. Il a plaidé pour le « développement du Sud », une relance de l'union européenne, « une France plus juste » s'attaquant aux inégalités « dès l'école ». Comme les autres orateurs, M. Strauss-Kahn a combattu l'idée selon laquelle « il n'y aurait plus de différences entre la gauche et la droite ».

Optimiste, mais « sans euphorie », M. Strauss-Kahn a évité les sujets de discorde, soulignant même que « Lionel Jospin sait que c'est sur le PS qu'il doit s'appuyer pour gagner ce combat », tout en opérant « la synthèse au-delà [du PS] dès le premier tour ». Très criti-

que sur Jacques Chirac, il a repris la formule de M. Hollande, pour lequel il s'agit de « donner un successeur à François Mitterrand ». Mais il s'est éclipse, pour des raisons semi-privées, avant le discours de M. Fabius. « Lionel Jospin va gagner parce qu'il rassure », a lancé M. Bartolone, tandis que M. Chirac « inquiète les Français ». « C'est le syndrome du juke-box, a-t-il ironisé, cette machine qui joue la musique que vous voulez entendre. »

### « MAÎTRISER LES DÉPENSES »

Citant Jean Jaurès, Pierre Mendès-France et François Mitterrand, M. Fabius n'a pas fait entendre de dissonances. Entamant et achevant son intervention par une proclamation nette - « Je souhaite que le nouveau président de la République s'appelle Lionel Jospin » -, déchaînant vivats et comes de brume, le ministre de l'économie a placé la candidature de M. Jospin « sous le signe de la vérité » et de « la morale politique », tout en prévenant ses amis que « si on veut alléger les charges il

faudra savoir maîtriser les dépenses » publiques. M. Fabius a défendu « sa » priorité de la formation, avec « un crédit formation emploi ouvert à tous à partir de 16 ans » et a opposé « le candidat sortant du RPR », « candidat-promesses », à M. Jospin, « candidat-projet ». Il s'est aussi moqué de l'Union en mouvement (UEM), rebaptisée successivement « une énorme manipulation, un épatant méli-mélo, une engueulade mémorable ». « Des samedis comme celui-là, a-t-il lancé à propos de Toulouse, la gauche en souhaite plusieurs par semaine. »

Concluant le meeting avant que les participants s'ébrouent sur la musique de Jean-Jacques Goldman, « Ensemble », M. Hollande a qualifié le septennat de M. Chirac de « médiocre », avec « deux ans de reniements, cinq ans de repos forcé ». Pour gagner, a-t-il assuré, « il faut parler aux Français avec respect » mais il faudra aussi « rassembler la gauche plurielle ». Autre absente de cette photo de famille.

Michel Noblecourt

## Jacques Chirac engagé par ses partisans à « muscler » son discours sur la sécurité

Il devrait multiplier les interventions sur le sujet

IL déclinera tous les thèmes : décentralisation, retraites, santé, etc. Mais, assurent bon nombre d'élus chiraquiens, Jacques Chirac pourrait passer sa campagne à ne parler que « du seul vrai sujet qui intéresse les Français : la sécurité », et cela suffirait à remplir toutes les salles.

Depuis plusieurs mois, et plus encore depuis qu'il est officiellement candidat, une partie de l'entourage de M. Chirac plaide pour que le président sortant parle et reparle encore de la sécurité. « Parce que franchement, assure Pierre Bédier, maire RPR de Mantes-la-Jolie (Yvelines), vous pouvez aller au fin fond de la Moselle ou dans une grosse agglomération, les gens ne se préoccupent que de cela. » Evidemment, l'importance du sujet n'a pas échappé à l'Elysée. Bien avant que M. Chirac ne soit candidat, l'entourage présidentiel avait déjà imaginé une entrée en campagne sur ce thème. Et la visite effectuée par M. Chirac à Garges-lès-Gonesses, le 19 février - premier déplacement après sa déclaration de candidature à Avignon - a été le symbole très étudié de cette préoccupation. Mais beaucoup de chiraquiens commencent désormais à juger que les propositions alors déclinées par M. Chirac ne se démarquent pas suffisamment de celles des autres candidats. Et la reprise de mesures déjà mises en place par le gouvernement Jospin a été considérée comme « une erreur ».

Une grande partie du RPR, notamment, pousse le candidat à « muscler » ses interventions sur le sujet et surtout à les multiplier. « C'est tout de même l'un des sujets où nous avons un bilan », a plaidé, auprès de M. Chirac, Jean-Louis Debré, qui fut ministre de l'Intérieur de 1995 à 1997, « et c'est aussi un sujet sur lequel la droite a d'emblée une crédibilité supérieure à la gauche, aux yeux de l'opinion ». Mardi 26 février, le RPR a ainsi prévu une énième rencontre-débat sur « l'insécurité », autour de ces élus les plus radicaux sur le sujet : Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes, Jean-Claude Mignon, secrétaire national du RPR chargé de la sécurité et Patrick Ollier, député RPR et conseiller politique du mouvement. Ceux-là ont adapté leurs discours à celui de M. Chirac et prônent désormais « l'adaptation de l'ordonnance de 1945, sur les

mineurs délinquants après avoir voulu son abrogation ou la création d'établissements éducatifs fermés pour les délinquants multirécidivistes. Dans cette logique, l'équipe de campagne du candidat s'appuie à distribuer 2 millions de tracts sur l'« impunité zéro ».

Pourtant Jacques Chirac, soucieux de ne pas effrayer ses électeurs de centre-droit et poussé par une partie de son entourage, rechigne à tenir un discours plus dur sur

### Le président candidat à Saint-Cyr-sur-Loire

Pour son troisième déplacement de campagne, après Avignon et Garges-lès-Gonesses, Jacques Chirac a choisi de s'adresser aux petites et moyennes entreprises. Mercredi 27 février, le président-candidat devait donc se rendre à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), une ville des environs de Tours dont le maire est le député RPR Philippe Briand. La porte-parole de M. Chirac, Roselyne Bachelot, assure qu'il s'agit là de parler des « nouvelles garanties et nouvelles libertés nécessaires à la relance de la croissance, à la création d'emplois et au renforcement de la solidarité nationale ». Le candidat entend notamment, explique son entourage, critiquer « les 35 heures de Martine Aubry ». M. Chirac devrait effectuer un à deux déplacements par semaine et tenir une demi-douzaine de meetings « au moins » avant le premier tour.

le sujet, comme le souhaiterait une partie du RPR. Le 19 février, il a d'ailleurs tenu à ce balancement dans son discours sur la sécurité : « autorité sans faiblesse, mais aussi beaucoup d'humanité et de force d'âme ». Il est aussi conscient que bon nombre de nouveaux élus des municipales, victorieux en 2001 grâce à des campagnes menées tout entières sur la sécurité sont aujourd'hui en but aux mêmes difficultés que leurs prédécesseurs de gauche pour l'enrayer. Mais plusieurs de ses conseillers ont fait valoir qu'il serait bon de revenir inlassablement sur le sujet, pendant la campagne, au nom d'un principe qui, au moins, ne fait pas débat : « ce qui compte, c'est que vous en parliez ».

Raphaëlle Bacqué

## ECHOS DE CAMPAGNE

► **Quand Roselyne Bachelot chante.** Roselyne Bachelot, porte-parole du candidat Chirac, a célébré à sa manière le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo. Interrogée mardi 26 février sur Europe 1 par un Jean-Pierre Elkabbach plaçant l'interview sur le mode de la proximité et tentant de faire parler « Roselyne » et non la « porte-parole », celui-ci lui a demandé de dire un mot sur le poète-écrivain. Réponse de M<sup>me</sup> Bachelot, après avoir évoqué la « magie » et « l'amour » du grand homme : « Vous voulez que je vous chante Gastibelza, l'homme à la carabine ? » A peine le temps pour M. Elkabbach de placer un mot d'encouragement et la voilà lancée sur un air jadis chanté par Georges Brassens : « Gastibelza, l'homme à la carabine chantait ainsi : quelqu'un a-t-il connu... » « C'est non seulement la femme qui rit mais c'est la femme qui chante. Roselyne Bachelot, bonne journée ! », conclut M. Elkabbach.

► **Jean Saint-Josse au Salon.** Jean Saint-Josse, qui vient « tous les ans » au Salon de l'agriculture, a « pris cette année un pied fantastique » : trois jours de marathon, du 23 au 25 février, à goûter les AOC, à distribuer sa photo dédicacée, à tâter - assez timidement - le cul des vaches. « Maintenant, on me reconnaît », a remarqué le candidat de Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT), tout réjoui de « parler des terroirs, une langue que tout le monde comprend et pas le langage des technocrates ». « Pays = paysan, tout est là », a affirmé M. Saint-Josse, qui se veut « le candidat des délaissés, des exclus, de ceux qui souffrent ». Il a déploré « qu'il faille sept ans pour obtenir une AOC » et s'est demandé s'il ne fallait pas « faire de l'agriculture une mission de service public ». Et a réussi à éviter soigneusement Brice Lalonde, « candidat à la pêche aux signatures » au détour d'une allée.

### ILS ONT DIT

**Gilles de Robien** (porte-parole de François Bayrou) : « Jospin, aujourd'hui, est un petit peu sur la défensive. Du coup, il essaie de s'en sortir en tapant. Il frise d'ailleurs l'incorrection. Quoi qu'on en dise, il y a une complicité avec le candidat Chirac, ils ont gouverné ensemble, ils ont mené la politique ensemble. » (BFM, mardi 26 février).

**Jean-Pierre Chevènement** (candidat du Pôle républicain) : Quel premier ministre pour Chevènement président ? « Un homme capable, un homme qui aura une bonne expérience des affaires de l'Etat mais qui sera capable de rassembler des sensibilités très diverses. (...) Vous serez surpris le jour où je l'annoncerai. »

L'amitié avec Lionel Jospin pourra-t-elle durer si celui-ci devient président ? « Nous verrons bien où nous en serons au soir du premier tour. Pour ma part j'ai toujours pensé que je figurerais au deuxième tour. » (France Inter, mardi 26 février).

**Noël Mamère** (candidat des Verts) : « Il me fait marrer, Jacques Chirac. (...) Ça fait trente-cinq ans qu'il est au pouvoir, et quand il a été ministre de l'agriculture, on ne l'a pas vu défendre une agriculture raisonnable. » (LCI, lundi 25 février).

**Olivier Besancenot** (candidat de la LCR) : « [Il] ne participera pas à ce défilé des candidats au programme génétiquement modifié pour les besoins d'un passage télé. » (Communiqué, lundi 25 février).

# SOCIÉTÉ

## SÉCURITÉ

Inédite par son ampleur (plus de 10 500 personnes ont été interrogées), la première enquête de victimation réalisée en Ile-de-France permet de mesurer l'insécurité avec **PLUS DE FINESSE** que les statistiques officiel-

les de police et de gendarmerie. Elle enregistre en effet tous les faits déclarés par les victimes, qu'elles aient ou non **PORTÉ PLAINTÉ**. Cette enquête révèle qu'entre 15 % et 20 % des Franciliens ont subi, de 1998

à 2000, une atteinte à leur véhicule (vol, vol à la roulotte ou destruction-dégradation). Entre 5 % et 10 % ont été concernés par une agression, un **VOL PERSONNEL**, un vol de deux-roues ou un cambriolage. Ce tra-

vail montre qu'un grand nombre de faits **ÉCHAPPE AUX STATISTIQUES** établies par la police et la gendarmerie : le taux de plainte est de 58,84 % pour un vol de voiture et de 31,95 % pour une agression.

## Les leçons de la première enquête sur les victimes en Ile-de-France

Inédit par son ampleur – 10 500 entretiens –, ce travail montre que, de 1998 à 2000, 15 % à 20 % des Franciliens ont subi une atteinte à leur véhicule et 5 % à 10 % une agression ou un cambriolage. La plupart de ces faits échappe aux statistiques policières car les victimes ne portent pas plainte

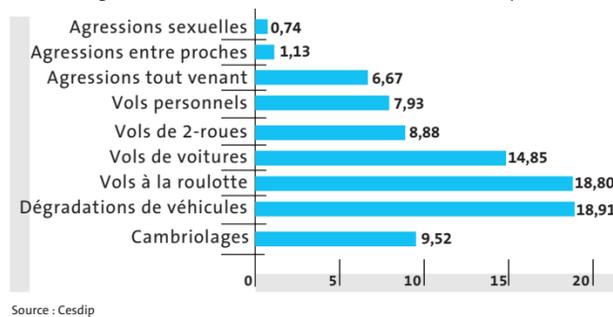
**QUELLE** est la réalité du sentiment d'insécurité en Ile-de-France ? Quelles sont les personnes qui ont peur, et de quoi ont-elles peur ? Combien de Franciliens ont été victimes d'agressions, de vols ou de cambriolages ces trois dernières années ? Pour la première fois en France, une vaste enquête de victimation, intitulée « Les victimes et le sentiment d'insécurité en Ile-de-France », apporte un éclairage nouveau sur la réalité de l'insécurité en région parisienne.

Réalisée par le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) pour le compte du conseil régional d'Ile-de-France, cette étude inédite montre que les Franciliens ne sont pas égaux face à la délinquance. Elle prouve également que le sentiment d'insécurité n'est pas forcément corrélé avec le fait d'avoir été ou non victime : si les Parisiens sont plus victimes d'agressions et de vols que les banlieusards, ils sont moins préoccupés par la délinquance et moins apeurés dans leur vie quotidienne.

Les enquêtes de victimation, qui consistent à interroger un échantillon de population sur les faits dont ces personnes ont été victimes au cours d'une période donnée, apportent une information plus complète que les statistiques officielles sur la délinquance : elles ne recensent pas les faits qui ont été officiellement enregistrés par la police ou la gendarmerie mais ceux qui sont déclarés par les victimes, qu'elles aient ou non porté plainte. La généralisation de ces enquêtes a été

### L'ATTEINTE AUX VÉHICULES, AGRESSION LA PLUS FRÉQUENTE

Les taux d'agression en Ile-de-France, selon les déclarations des enquêtés, en %



recommandée, dans un rapport remis le 23 janvier à M. Jospin par les députés Christophe Caresche (PS) et Robert Pandraud (RPR) : elles permettent d'appréhender l'insécurité avec plus de finesse que les statistiques officielles, qui mesurent avant tout l'activité des services de police et de gendarmerie.

#### « LA PEUR DU CRIME »

Dans un premier temps, l'enquête s'attache à analyser le sentiment d'insécurité en Ile-de-France, qui se décompose entre la préoccupation générale pour la délinquance et « la peur du crime ». Ainsi, l'étude a établi que 39,21 % des Franciliens plaçaient, début 2001, la délinquance au premier rang de leurs préoccupations, contre 25,87 % pour la pauvreté et 24,64 % pour le chômage. Quant au sentiment de peur – pour soi et ses proches –, il varie beau-

coup selon la situation : rare chez soi (8,29 % des enquêtés), il est beaucoup plus répandu « seul le soir dans son quartier » (29,10 % des enquêtés), soit plus d'une personne sur quatre. L'enquête a établi que « la peur pour les enfants est, pour ceux qui l'éprouvent, quasiment double de la peur pour soi ». Les transports en commun sont également sources d'angoisses : la peur, qui est très présente dans le bus (18,92 %), dans le train (27,95 %) et le métro (30,06 %), culmine dans le RER (33,2 %).

L'enquête de victimation permet surtout d'avoir une photographie précise des risques encourus par les Franciliens. Moins de 1 % d'entre eux sont ainsi touchés par des agressions sexuelles (0,74 %) ou des agressions entre proches (1,13 %). Entre 5 % et 10 % sont concernés par les agressions (6,67 %), les vols personnels (7,93 %), les vols de deux-roues

(8,88 %) et les cambriolages (9,52 %). Enfin, entre 15 % et 20 % des Franciliens ont subi une atteinte à leur véhicule, que ce soit un vol de voiture (14,85 %), un vol à la roulotte (18,8 %) ou des destructions-dégradations (18,91 %). « Les victimations personnelles – agressions, vols – se situent en bas de l'échelle [tandis qu']en haut se concentrent les atteintes aux véhicules. La voiture représentée, et de beaucoup, la principale cible de prédation », notent les auteurs.

L'étude permet également de se faire une idée du taux de recours aux forces de l'ordre par la population. Paradoxalement, elle constate que les victimes ont plus tendance à se retourner vers la police en cas d'atteintes aux véhicules qu'en cas d'agression physique : le taux de plainte est de 58,84 % pour un vol de voiture contre 31,95 % pour une agression. Un grand nombre de faits échappe donc à la statistique policière : les proportions sont de 1 à 5 en cas d'agression et de 1 à 2 en cas de cambriolage. Pour les agressions, « les raisons de non-déclaration mettent en exergue soit la faible gravité de l'incident (ça n'en valait pas la peine), soit le scepticisme sur l'intervention policière (ça n'aurait servi à rien) », note l'étude.

L'enquête montre par ailleurs que « les Franciliens sont loin d'être égaux devant la victimation : une majorité – presque les deux tiers – est faiblement atteinte, tandis qu'un gros tiers paraît particulièrement exposé ». L'étude établit une typologie des enquêtés, en fonction des faits qu'ils ont subis

mais aussi de leur plus ou moins grande préoccupation sécuritaire : 21 % des enquêtés n'ont quasiment jamais subi de victimation, sauf de cambriolage – ce qui ne les empêche pas d'être très préoccupés par la délinquance. Plutôt âgés, plutôt féminins, comptant beaucoup de retraités, ils habitent en grande banlieue et se classent clairement à droite. Majoritairement « insécures », ils sont, selon cette enquête, punitifs et xénophobes, imputant la délinquance

à une absence quasi totale d'incidents liés à la voiture et qui est dans la moyenne pour les vols et les agressions. Jeunes, se classant à gauche ou au centre-gauche, appartenant à des ménages avec enfants, ce sont d'abord des Parisiens. Qualifiés de « sociaux » par l'enquête, ce sont les plus nombreux à imputer la délinquance au chômage et à souhaiter la traiter par la prévention. « Voici donc les deux profils de faiblement exposés : des vieux banlieusards insé-

### Conter les « mille manières de vivre l'insécurité »

Créées aux Etats-Unis dans les années 1960, les enquêtes de victimation sont apparues en France au milieu des années 1980. Inédite par son ampleur, l'enquête qui concerne l'Ile-de-France a été dirigée par trois sociologues du Cesdip, Marie-Lys Pottier, Philippe Robert et Renée Zauberman. Elle a permis d'interroger 10 500 personnes âgées de plus de 15 ans, soit un échantillon représentatif des 9 millions de Franciliens âgés de plus de 15 ans.

Lors de ces entretiens, ils ont évoqué, en janvier 2001, le sentiment d'insécurité, les peurs qu'ils ressentent ainsi que les agressions, vols, cambriolages ou dégradations de véhicules qu'ils ont subis entre 1998 et 2000. « Avec les enquêtes de victimation, on croyait avoir inventé un nouveau compteur de la délinquance, on découvre qu'elles valent aussi (et surtout) comme conteur des mille manières de la vivre », écrivent les auteurs du rapport de synthèse.

ce à une présence excessive d'étrangers et dénonçant le laxisme de la justice. « Ce groupe est l'illustration même de la distance entre le risque encouru et la préoccupation sécuritaire », note l'étude. Ils sont rejoints par 5 % des enquêtés, des retraités plus ruraux, qui se déclarent apolitiques.

#### « SUREXPOSITION PARISIENNE »

L'enquête a ensuite isolé un gros groupe (37 %), qui est marqué par

cures et de jeunes Parisiens insouciantes, les premiers étant encore moins exposés que les seconds. »

A l'opposé, 12 % des enquêtés sont en priorité les victimes de l'échantillon, et ce, singulièrement, pour les atteintes aux voitures. Il s'agit d'actifs avec enfants, âgés de 30 à 50 ans, ayant fait des études supérieures, se rangeant à droite, souvent commerçants ou artisans, vivant dans des banlieues très urbanisées, parfois dans des zones défavorisées. Ils sont plus globalement touchés par la peur que la moyenne. Ils sont rejoints par un quart des enquêtés (25 %) se situant au centre droit, occasionnellement pratiquants. Actifs, périurbains, ils habitent plutôt en zone pavillonnaire, dans les villes nouvelles ou dans des agglomérations secondaires.

De ces données, l'enquête tire plusieurs conclusions : « Globalement, la victimation menace surtout les actifs, tandis que la préoccupation sécuritaire tarade davantage les inactifs. » L'Ile-de-France se caractérise également par une « surexposition parisienne » par rapport à la banlieue : les agressions sexuelles ou les autres, les cambriolages et les vols personnels sont plus fréquents à Paris, tandis que les agressions entre proches et les atteintes aux voitures touchent plus les banlieusards. « La population de la capitale semble globalement plus sujette à victimation que celle de banlieue. Toutefois, plusieurs atteintes paraissent moins nombreuses mais plus sérieuses en banlieue. »

Alexandre Garcia

Cécile Prieur

## A Paris, place des Fêtes, « il suffit à certains de voir un groupe de jeunes pour se sentir agressés »

**ROGER HABITE** depuis plus de vingt ans dans l'une des immenses tours qui encerclent la place des Fêtes, au nord du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ceux qu'ils appellent les « voyous » du quartier, il les a vus grandir et les connaît presque aussi bien que les policiers qu'il invite dans son appartement pour « observer les dealers à la jumelle ». « L'hiver, on voit bien ce qui se passe, parce que les arbres sur la place n'ont pas de feuilles », commente cet ancien photographe militaire, qui sait tout des « trois bandes organisées » du quartier comme des marques de voitures préférées des jeunes. Rien n'échappe à ce retraité, à qui il n'est jamais rien arrivé dans la rue. « Les voyous me laissent tranquille. Ils me prennent pour un flic. »

Ces fameux « voyous », ce sont les dizaines d'adolescents qui traînent au bas des tours, se retrouvent dans les allées du Monoprix ou à la sortie du collège Guillaume-Budé. Zaki Sassi les connaît bien lui aussi. Il les accueille depuis quatre ans dans son association locale de soutien scolaire Ça baigne. « Ce sont des grands

types, toujours en groupe, qui font beaucoup de bruit. » La plupart d'entre eux sont en échec scolaire, issus d'un milieu défavorisé et généralement sans emploi, indique M. Sassi.

« Ils véhiculent tout de suite une image de délinquants, un climat d'agression, tout ce qui est d'actualité, en somme. Le résultat, c'est qu'il suffit maintenant de voir un groupe pour se sentir agressé. » Zaki Sassi cite alors le cas de ces Maliens qui avaient pris l'habitude d'interrompre d'une pause cigarette leur cours d'alphabétisation, donné le soir dans un local au rez-de-chaussée d'une tour : « Les habitants de l'immeuble n'osaient plus rentrer chez eux et se sont plaints auprès du gardien. »

Parfois, c'est une rumeur qui alimente la peur, comme celle de cette agression à la sortie du métro Place-des-Fêtes qui aurait fait un mort en début d'année. « Personne n'est mort, corrige le commissaire divisionnaire Philippe Prunier. C'est un homme jaloux qui s'est violemment attaqué à son ex-petite amie. » L'agres-

seur a été identifié puis interpellé mais, dans le quartier, on parle encore d'un massacre à coups de marteau. « On trouvera toujours quelqu'un pour broser un tableau désastreux de la situation ou généraliser à partir d'un fait unique », soupire le commissaire, qui n'a pas oublié « les bêtises qu'on fait tous entre 12 et 18 ans ».

#### PÉTITION CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE

La différence, c'est que plus personne ne semble aujourd'hui supporter ce que les commissaires appellent des « attitudes déviantes ». Ni les commerçants de la place, ni les locataires des tours, excédés par les bouteilles vides, les préservatifs ou les flaques d'urine qu'ils retrouvent parfois dans les cages d'escaliers, au demeurant très bien entretenues. « La place des Fêtes, ce n'est pas le Bronx, tempère cependant Joël Houzet, adjoint au maire chargé de la culture et responsable du conseil de quartier. Mais il y a une vingtaine d'adolescents qui y pourrissent la vie, ce qui peut entraîner des réactions démesurées. »

Pour « bien sécuriser » le secteur, le commissaire y a déployé deux patrouilles en permanence, auxquelles s'ajoutent parfois des fonctionnaires casqués et armés de gros calibres, à l'entrée du Monoprix. Cette présence policière a fini par inquiéter certains. Depuis le 18 février, une pétition circule sur la place pour dénoncer le « harcèlement » des forces de l'ordre, qui multiplient les contrôles « systématiques dès 18 heures ». Ces derniers mois, une trentaine d'adolescents ont été arrêtés. « Ici, le principal délit, c'est d'être jeune et en survêtement, s'emportent Martine Lobjoy et Zoubida Hadda, les deux mères qui ont rédigé la pétition. Dans ce quartier « convivial, multiethnique et où se mélangent toutes les catégories sociales », les deux femmes voient l'insécurité dans « la présence outrancière des uniformes, qui incite les gens à craindre du danger là où il n'y en a pas ». Dans l'immeuble, personne n'a signé la pétition. « Les gens ont eu peur », déplorent les deux mères.

## Agressions sexuelles, vols, atteintes aux véhicules, la plupart des infractions ne sont pas signalées à la police

**L'ENQUÊTE** du Cesdip a étudié six types d'infractions dont ont été victimes les Franciliens de plus de 15 ans en 1998, 1999 ou 2000. Pour chaque infraction, elle détaille le profil des victimes et le nombre de faits signalés à la police.

► **Les agressions.** 6,67 % des Franciliens – soit quelque 580 000 personnes – ont été victimes, au moins une fois entre 1998 et 2000, d'une agression ou d'un vol avec violence. Ces agressions débouchent rarement sur une effusion de sang : une fois sur deux, il n'y a pas eu de coups mais des violences verbales ou des attitudes menaçantes. Dans 6,85 % des cas, cette agression a cependant imposé une incapacité totale de travail d'au moins huit jours.

La moitié des faits est constituée de vols à l'arraché ou de tentatives accompagnées de coups, souvent plus violentes que les vols réussis, car les victimes se sont défendues. C'est dans son quartier que l'on a le plus de risques de subir un vol avec violence.

Ces agressions touchent d'abord les hommes et surtout les moins de 30 ans. Parmi eux, les lycéens (15-19 ans) sont particulièrement

touchés. 12,8 % des lycéens interrogés dans l'enquête ont été victimes d'une agression. Pour cette classe d'âge, c'est la rue qui constitue le principal théâtre d'agression (41,67 %), suivie des transports en commun (20,37 %) puis des établissements scolaires (12,96 %). Les femmes sont surtout concernées par les attitudes menaçantes, généralement sans passage à l'acte.

La plupart des faits d'agression échappent à la police : seul un petit tiers des agressés déposent plainte. Dans ce cas, 2 victimes sur 5 s'affirment satisfaites de l'intervention policière.

► **Les agressions entre proches.** Elles ont touché 1,13 % des Franciliens, soit quelque 100 000 victimes de 1998 à 2000. Elles sont plus graves en moyenne que les autres agressions, même sexuelles, et engendrent une perte de confiance plus importante que dans les autres agressions. Elles touchent prioritairement des femmes entre 31 et 50 ans – sans doute des « femmes battues » –, mais aussi un quart d'hommes, des adolescents le plus souvent. Les victimes d'agressions entre proches portent peu plainte

(22,68 %), la majorité estimant que « ça ne regarde pas la police ».

► **Les agressions sexuelles.** 0,74 % des Franciliens – soit quelque 65 000 personnes – ont été victimes, entre 1998 et 2000, d'une agression sexuelle ou d'une tentative, y compris par un de leurs proches. Elles ne concernent quasiment que des femmes – 10 % sont des hommes, et surtout des moins de 30 ans. Au total, 0,45 % des Franciliennes déclarent avoir été victimes d'un viol ou d'une tentative de 1998 à 2000.

► **Les vols personnels.** 7,93 % des Franciliens – soit quelque 700 000 victimes – ont été personnellement victimes d'un vol ou d'une tentative de vol sans violence de 1998 à 2000. Il s'agit de vol d'argent, d'objets personnels (bijoux, vêtements), de téléphones portables ou de papiers d'identité. Ces vols sont le plus souvent liés à la vie sociale et aux déplacements : une fois sur cinq, ils sont commis sur le lieu de travail et une fois sur quatre lors d'un trajet pour s'y rendre. Les moins de 20 ans sont particulièrement exposés au vol simple, notamment sur les lieux de loisirs et de scolarité. S'esquisse ainsi « un dou-

ble profil du vol personnel : les adultes se font voler de l'argent, les jeunes se font « piquer » des objets prestigieux, vêtements ou téléphones portables ». Par ailleurs, « le vol personnel constitue un risque de grande ville plutôt que de quartier de relégation », sauf pour le vol de téléphone portable, dont le risque semble plus marqué en grande banlieue.

38,77 % des personnes volées déposent plainte – le taux le plus faible pour l'ensemble des infractions. Les victimes estiment soit que la gravité de l'incident est trop minime (43,18 %), soit elles doutent de l'utilité de la démarche (38,96 %). Au reste, elles sont rarement informées des suites de leur démarche (19,77 %), les chances d'élucidation étant insignifiantes (6,73 % des plaignants) et 3,48 % de l'ensemble des vols).

► **Les cambriolages.** 9,52 % des ménages franciliens – soit quelque 430 000 foyers –, ont fait l'objet d'un cambriolage entre 1998 et 2000. Les trois quarts des cambriolages ont été commis avec effraction. Le cambriolage se distingue des autres victimations par « une dimension d'intrusion dans l'espace privé

qui entraîne des réactions psychologiques plus ou moins durables, en tout cas très répandues ».

Les cambriolés habitent plus fréquemment un quartier pavillonnaire ou une maison individuelle, et sont plus fréquemment propriétaires que locataires – les habitants des HLM sont les moins exposés. Le risque est légèrement augmenté à partir de 3 800 euros de revenus mensuels pour le ménage. « On retrouve là un constat habituel. Le cambriolage est, de manière dominante, un risque de nanti, ou de relativement nanti. »

Globalement, les données policières recensant les cambriolages sont deux fois moins importantes que la réalité : si 77,42 % des cambriolés informent la police, au moins par un appel téléphonique, seuls 43,7 % déposent plainte. Leur motivation principale est de pouvoir faire une déclaration de sinistre. Les chances d'élucidation des affaires de cambriolages sont minces : à peine 15 % des plaintes débouchent sur l'identification du cambrioleur.

► **Les atteintes aux véhicules.** 14,85 % des ménages franciliens – soit quelque 670 000 foyers – ont été victimes d'un vol de voiture

entre 1998 et 2000. Ils étaient 18,8 % – soit quelque 850 000 foyers à avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol d'un objet dans un véhicule, type autoradio, rétroviseur ou roue. Dans la même proportion ont été victimes d'un acte de vandalisme sur un véhicule. Toutes ces infractions sont plutôt commises dans le quartier des victimes, et la nuit. Elles touchent prioritairement les ménages aux revenus les plus élevés qui possèdent les véhicules haut de gamme. Les Parisiens sont plus touchés que les banlieusards, mais ce sont les habitants des quartiers difficiles (20,28 % des victimes) chez qui les atteintes aux véhicules sont les plus mal vécues.

Les statistiques de la police minorent largement ces faits : la disproportion est de 1 à 5 pour les vols de voitures et les dégradations de véhicules et de 1 à 3 pour les vols à la roulotte. Cet écart s'explique surtout par l'emploi, par la police, d'enregistrements simplifiés, type « main courante » : non transmis au parquet, ces faits ne sont pas comptabilisés dans les statistiques policières.

C. Pr.

## Le juge Van Ruymbeke a décidé de rouvrir l'instruction de l'affaire Elf

Alors que le procès en appel de Roland Dumas doit s'ouvrir le 4 mars, l'enquête sur les sommes soustraites au groupe pétrolier va reprendre, sur fond de divisions entre magistrats

MOINS de trois semaines après que les juges Eva Joly et Renaud Van Ruymbeke eurent annoncé la clôture de l'instruction (*Le Monde* du 6 février), l'affaire Elf est déjà rouverte. Cette décision, qui émane de M. Van Ruymbeke, a été annoncée officiellement aux différentes parties à la fin de la semaine dernière. La reprise inattendue de l'enquête – qui semble illustrer une nouvelle fois les rivalités internes opposant les magistrats du pôle financier – ne devrait toutefois s'étendre que sur quelques semaines et se limiter à une série d'interrogatoires récapitulatifs des principaux mis en examen, parmi lesquels l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine (1989-1993), Loïc Floch-Prigent, son bras droit d'alors, Alfred Sirven, et l'ex-responsable des filiales africaines du groupe pétrolier, André Tarallo.

MM. Le Floch-Prigent et Sirven figurant parmi les prévenus du procès en appel de l'affaire impliquant l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour, qui doit se tenir à partir du 4 mars, les interrogatoires programmés ne

pourront toutefois avoir lieu avant la conclusion de cette audience.

La réouverture du dossier, à défaut de relancer l'affaire Elf, devrait en revanche retarder le procès, initialement programmé pour le premier trimestre de 2003. Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* du 14 février, Eva Joly, interrogée sur les pistes restées inexploitées, avait indiqué : « Bien sûr, on aurait pu faire mieux, on aurait pu continuer notre enquête pendant cinq ans. Mais il y a un moment où il faut savoir s'arrêter, même s'il reste encore des zones d'ombres ». La magistrate avait précisé avoir « fait le choix réfléchi de [se] focaliser sur les abus de biens et les enrichissements personnels, sur les rétrocommissions et non sur les commissions versées à l'étranger dans le cadre de marchés ». Elle avait ajouté : « Qui sommes-nous pour nous attaquer à des problèmes qui concernent la raison d'Etat, la diplomatie ou le continent africain ? Nous n'avons ni la mission ni la vocation de nettoyer la planète. »

Ouverte en août 1994 pour « abus de biens sociaux » et « abus de confiance », l'instruction avait

été officiellement clôturée le 4 février. Près de 300 tomes de procédure, 42 personnes poursuivies : tentaculaire, l'enquête sur les détournements commis au préjudice du du groupe pétrolier français, estimés à quelque 460 millions d'euros, s'est centrée sur les trois anciens dirigeants précités.

### ENQUÊTE À TIROIRS

Au fil de cette enquête à tiroirs, les magistrats ont mené, avec le renfort de leur collègue de Genève Paul Perraudin, des investigations relatives aux commissions versées par la compagnie pétrolière dans plusieurs pays européens, notamment à l'occasion du rachat en 1991 de la compagnie de raffinage et de distribution d'essence Ertoil, en Espagne, puis, en 1992, de l'acquisition de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-service Minol, dans l'ancienne Allemagne de l'Est.

L'affaire prit des allures de roman-feuilleton avec l'apparition du volet visant Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour, qui portait sur les avantages et versements occultes reçus par l'ancienne compagnie du ministre. Disjoint de l'ins-

truction de l'affaire Elf dès l'origine, en 1997, c'est ce dossier qui doit être rejugé à partir du 4 mars. En première instance, M. Dumas avait été condamné à six mois de prison ferme et deux ans avec sursis pour « recel d'abus de biens sociaux ». MM. Le Floch-Prigent et Sirven avaient eux aussi été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme, M. Tarallo étant relaxé (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> juin 2001).

Tardivement évoquée par M. Le Floch-Prigent, l'existence d'un « système » de financement occulte de partis politiques n'a en revanche jamais pu être étayée, M. Sirven restant obstinément muet sur ce point depuis son interpellation aux Philippines, au mois de février 2001. La justice a seulement établi que la filiale genevoise Elf-Aquitaine-International, jadis présidée par M. Sirven, avait discrètement salarié quelques proches de François Mitterrand et de Charles Pasqua, ainsi que l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti et l'ex-député européen (DL) Yves Verwaerde.

Fabrice Lhomme

## Un Livre blanc pour protéger les données personnelles dans l'administration électronique

Le rapport de Pierre Truche a été remis à Michel Sapin

### le Monde INTERACTIF

LE 15 NOVEMBRE 2001, le Comité interministériel pour la réforme de l'Etat (CIRE) s'était fixé comme objectif de généraliser les services publics en ligne d'ici à 2005 et de créer, à cette échéance, un point d'entrée personnalisé offrant à chaque usager une interface unique : mon.service-public.fr. L'intérêt majeur était de permettre au citoyen de gérer l'ensemble de ses démarches administratives via un guichet électronique unique, tout en les simplifiant. Ainsi, pour déclarer un changement d'adresse, l'usager n'aurait plus besoin de contacter chaque administration mais une seule, chargée de transmettre l'information.

Mais ce chantier soulève un certain nombre de questions en matière de protection de la vie privée. Comment garantir la sécurisation et la confidentialité de données dès lors qu'elles sont stockées sous format numérique et donc exposées à tout type d'intrusion informatique ? Ou encore éviter que l'interconnexion des systèmes d'information des administrations ne se transforme en un nouvel instrument de contrôle social ? Mardi 26 février, Pierre Truche, président honoraire de la Cour de cassation, a remis au ministre de la fonction publique, Michel Sapin, et à la demande du CIRE, un Livre blanc où il expose plusieurs « idées directrices » devant « permettre le développement efficace d'une administration électronique respectueuse des données personnelles ».

Rédigé avec le professeur de sociologie Patrice Flichy et le préfet de la Vendée, Jean-Paul Faugère, le rapport pose en préambule la renégociation du « pacte de confiance » entre administrations et usagers. D'un pacte « qui reposait jusqu'alors sur une autolimitation des interconnexions administratives, en échange de l'acceptation d'un niveau de complexité supplémentaire pour l'usager », les auteurs proposent de passer à un « nouveau pacte, [qui] verrait l'administration accepter de fournir une information et un contrôle plus importants à l'usager sur l'utilisation faite des données qu'il fournit, en

échange de l'acceptation par ce dernier d'une dématérialisation croissante de ses dossiers administratifs ».

Or rien n'indique que les citoyens soient aujourd'hui disposés à signer ce pacte. A Toulouse, par exemple, un collectif d'usagers et de professionnels de la santé dénonce « l'interconnexion de tous les partenaires sociaux de l'Etat et de toutes les administrations » et les risques de dévoilement des données de santé que fait courir leur informatisation, et en particulier l'utilisation de la carte Sésame-Vitale, présentée dans le Livre blanc comme « la téléprocédure la plus importante du monde, avec plus de 1,5 million de feuilles de soins électroniques produites par jour ». Pour Michel Sapin, l'objectif du rapport est de permettre de « dépasser la contradiction qui peut exister entre l'usager qui veut qu'on lui simplifie la vie et le citoyen, attaché à ses libertés, qui n'a pas envie qu'une administration connaisse tout sur lui ».

Parmi les « principes généraux » dégagés par les auteurs, « un grand nombre de téléservices devront s'effectuer de manière anonyme, sans contrôle d'accès ni d'identification ». Pour des informations plus sensibles, comme le casier judiciaire, ils envisagent la « constitution de zones sécurisées de stockage dématérialisées de données personnelles ». Concernant le guichet électronique, la préférence des rapporteurs semble aller à une solution de compromis entre l'interface unique proposée par le gouvernement et les portails thématiques (fiscal, social ou éducatif) préconisés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui a été associée à l'élaboration du Livre blanc. Pour les modalités d'identification et d'accès au guichet, en revanche, ils semblent se rallier à l'avis de la CNIL et abandonner l'idée d'une « carte d'identité numérique unique » au profit de « clés multiples ». « Ce n'est qu'un rapport d'étape, nous n'apportons pas des réponses », précise M. Truche, mais posons des questions qui doivent donner lieu à un débat public. » Le Forum des droits sur l'Internet amorce le débat en soumettant à discussion le Livre blanc sur son site : foruminternet.org.

Stéphane Mandard

## Emotion à La Seyne-sur-Mer après le meurtre d'un homme accusé de viol

### TOULON

de notre correspondant

Le 15 février à 20 h 20, dans un bar de La Seyne-sur-Mer (Var), Thierry Ferrer, un maçon de 35 ans, tuait d'un coup de fusil Icham Ziadi, un Tunisien de 22 ans, qu'il soupçonnait d'être le violeur de sa fille, âgée de 13 ans, avant de se constituer prisonnier (*Le Monde* du 20 février). Les enquêteurs cherchent aujourd'hui à éclaircir les circonstances qui ont conduit à ce drame qui a soulevé des réactions passionnelles.

Encore sous le choc, cherchant ses mots, Madeleine Ferrer reconstruit « cette soirée tragique ». Son mari était allé chercher leur fille hébergée dans un foyer d'accueil pour jeunes en difficulté, situé à Six-Fours, près de leur domicile de la cité Berthe, quartier seynoïse où le taux de chômage frise les 30 %. La fillette chahute avec ses deux frères de 15 et 10 ans. Brusquement, « elle s'est adressée à son père : "J'ai été violée par les fesses". Puis elle s'est mise à hurler, s'est jetée dans les bras de mon mari, puis dans les miens. Nous l'avons serrée très fort. Nous lui avons dit qu'elle n'avait rien à se reprocher. » A ce moment-là, raconte Madeleine Ferrer, « tout m'est revenu en mémoire : une nièce et un neveu victimes d'attouchements, et moi-même violente à l'âge de 14 ans. Mon mari le savait, et ce que disait la gamine..., c'était comme un coup de poignard. »

La fillette révèle que les faits remontent à l'été dernier, sans qu'elle puisse en fixer la date. Elle dit ne pas connaître son agresseur mais indique à son père qu'il fréquente les bars du port. M. Ferrer lui demande de l'accompagner dans sa recherche. Au

préalable, ce chasseur passionné prend un de ses cinq fusils. Bientôt, sa fille désigne celui qui aurait été son violeur. Le père s'avance vers lui, lui lance : « Sors, on va voir ce que tu as fait à ma fille... Sors ! » Icham Ziadi refuse, tente de s'échapper. Thierry Ferrer fait feu, le blessant mortellement dans le dos. Le jeune Tunisien, né à Evry en 1980, était retourné en Tunisie à l'âge de 4 ans. Nanti d'un diplôme de pâtisseries mais sans titre de séjour, il était de retour en France depuis décembre 2000, en quête d'un emploi. Il n'était pas connu des services de police et menait une vie discrète. Son père, resté en Tunisie, pourvoyait à ses besoins en espérant « qu'il pourrait faire sa vie en France ».

### « INCOHÉRENCES »

Madeline Ferrer se souvient que son époux lui a téléphoné du commissariat. « Il m'a dit : "Ça y est, j'ai fait ce que j'avais à faire". J'étais effondrée mais je sais que mon mari n'est ni un assassin ni un justicier : il a défendu notre enfant comme l'aurait fait n'importe quel père. » Déferé au parquet le 17 février, mis en examen pour homicide volontaire avec préméditation, Thierry Ferrer a été présenté au juge des libertés et de la détention, qui a décidé de le maintenir en prison, malgré une pétition de soutien à ce « papa honnête et intègre qui a voulu défendre sa fille ».

Lancée par la famille au lendemain de l'homicide, cette pétition, qui a obtenu plus de 3 000 signatures à ce jour, a été mise à la disposition des nombreux badauds, en face de l'Hôtel de ville, et distribuée sur le marché ou sur le parvis du tribunal. Les mots « viols », « pédophilie », « jus-

stice », « vengeance », « peine de mort » rebondissaient dans les conversations, que les représentants de l'extrême droite, Bruno Mégret et Marie-France Stirbois, tentèrent de récupérer sans succès avant d'être priés par les proches de Thierry Ferrer de quitter les lieux. « Ça n'est pas une démarche raciste ; nous ne voulons pas de rétablissement de la peine de mort, mais seulement la libération de mon mari avant son procès », martèle son épouse.

Alors qu'un comité de soutien à la famille est en cours de constitution, à l'initiative d'un patron de bar ami d'enfance de M. Ferrer, les enquêteurs du commissariat de La Seyne-sur-Mer et de la police judiciaire de Toulon travaillent à résoudre ce que l'un d'eux qualifie d'« incohérences ». Les enquêteurs, s'attachent à mieux définir la personnalité, le profil psychologique de cette adolescente paraissant cinq ans de plus que son âge, qualifiée par sa mère de « garçon manqué passionnée de rugby, traînant toujours sur vêtements » mais qui n'était pas autorisée à « sortir seule le soir ».

Le juge d'instruction chargé du dossier devait par ailleurs entendre, mardi 26 février, un jeune homme qui fut colocataire de Icham Ziadi, et qui devrait éclairer la justice sur la personnalité de celui-ci et ses fréquentations. Pour sa part, après avoir erré dans les rues de La Seyne-sur-Mer en attendant le corps de son fils, qu'il a ensuite accompagné à Nabeul (Tunisie), Kader Ziadi a essayé de comprendre, sans y parvenir : « Mon fils n'a pas pu faire cette chose-là. Et s'il l'avait faite, il fallait qu'on le mette en prison, pas dans un cercueil... »

José Lenzini

## Condamné pour meurtre, Pierre Dubois est rejugé en appel à Paris

Accusé d'avoir tué une principale de collège, il avait été relâché en 1993 après des aveux bancals et déroutants



COUR D'ASSISES  
D'APPEL DE PARIS

QUI A TUÉ, le 21 avril 1993, Denise Descaves, principale du collège Pierre-Brossolette à La Chapelle-Saint-Luc (Aube), avec un coupe-papier et le fil du téléphone, dans le bureau de sa secrétaire ? Pierre Dubois, directeur de la section d'éducation spécialisée (SES) de l'établissement, ont répondu la cour et les jurés des assises de l'Aube, le 16 juin 2000, qui l'ont condamné à vingt ans de réclusion criminelle, au lendemain de l'adoption par le Parlement de la loi permettant à tout condamné, désormais, de faire appel des décisions criminelles (*Le Monde* des 14, 15, 17 et 19 juin 2000).

Premier dossier, chronologiquement, à avoir pu bénéficier d'un réexamen aux assises, le cas de Pierre Dubois, 60 ans le jour du début de son second procès, lundi 25 février, en est d'autant plus symbolique que le doute s'était installé à l'audience de première instance, en regard du faisceau de présomptions qui scella sa condamnation.

Intervenu en pleines vacances scolaires, en l'absence de témoins directs, le crime frappe par sa sauvagerie, son caractère énigmatique, les hypothèses qui rôdent, la personnalité déroutante de l'accusé, fonctionnaire terne, austère et fili-

forme. Le corps de M<sup>me</sup> Descaves, 55 ans, a été retrouvé par le concierge du collège vers 13 h 40, dans le secrétariat attenant à son bureau, meurtri par des entailles de cutter, un coupe-papier dans le ventre, un fil de téléphone enroulé trois fois autour du cou. Des fauteuils ont été poussés contre les murs, le fil du téléphone a été arraché. Deux autres coupe-papier, provenant du secrétariat, ont été retrouvés non loin du corps, ensanglantés et torçus. Le légiste a situé la mort par strangulation à 13 h 15, au plus tôt.

En quittant le secrétariat à 12 h 05, la secrétaire, dernier témoin connu à l'avoir vue, a remarqué que M<sup>me</sup> Descaves, qui procédait à la notation du personnel, était enfermée dans son bureau, troussée de clés à ses pieds. Or, lorsque le concierge est rentré, le troussseau était en place sur la porte, à l'intérieur. La principale a dû se lever pour ouvrir, interrompant ses écrits au milieu d'une phrase. En l'absence de vol ou d'effraction, les enquêteurs ont estimé qu'il ne pouvait s'agir que d'un familier.

Soupçonné parce qu'il entretenait des relations houleuses avec sa supérieure hiérarchique, Pierre Dubois, qui vivait sur place, a avoué le meurtre cinq jours après les faits, en garde à vue. Aveux bancals tant ils entraient en contradiction avec les constatations. Le mode opératoire (il ne parle ni du coupe-papier ni du fil du téléphone), la position du

corps (il se trompe de bureau), l'heure de la mort fixée par le légiste (postérieure au moment où il dit avoir agi), son emploi du temps (sa femme et sa fille attestent sa présence à l'heure du repas), ses propres interrogations (« Est-ce que j'ai pu faire ça sans m'en rendre compte ? », ou : « Est-ce que vous pensez que, si je l'ai tuée, j'aurais pu oublier ? »)... Les policiers, qui ont demandé au procureur de se rendre compte par lui-même de l'étrangeté, n'y ont alors pas cru. Pierre Dubois s'est rétracté et fut relâché après vingt-huit heures de garde à vue.

### UNE AUTRE PISTE

Six mois plus tard, un renseignement recueilli par la police révélait qu'un détenu savait de sa maîtresse qu'un ami toxicomane, prénommé Karim, lui avait raconté qu'il était allé au collège récupérer de la drogue qui y était cachée et qu'il avait « planté » une femme qui l'avait surpris, en utilisant un coupe-papier trouvé sur le bureau. Le détenu confirma. Et précisa que, ayant partagé par la suite la cellule de ce Karim, impliqué dans une affaire de stupéfiants, celui-ci se serait alors confié, une nuit de manque, en pleurs, en lui disant avoir pris « le truc à lettres » pour faire peur à la femme, puis, l'ayant touchée, avoir été obligé « de la finir ». La maîtresse du détenu confirma que le toxicomane lui avait dit, le lendemain du drame, qu'il avait « zigouillé une bonne fem-

me » et qu'il avait envie de vomir. La piste, cependant, fut abandonnée, les enquêteurs estimant que le jeune avait parlé par « vantardise ».

Juges d'instruction et policiers se sont ensuite succédé. Nommé deux ans plus tard, un nouveau légiste estima, au vu du relevé des températures du corps, que la mort avait pu remonter à midi et, sur photo, qu'un début de strangulation à la main était possible. Quatre ans après les faits, et malgré des dénégations constantes, Pierre Dubois fut à nouveau arrêté et incarcéré.

« Pourquoi ces aveux [en 1993] ? », demande plusieurs fois, au premier jour de son nouveau procès, le président de la cour d'assises de Paris, Joseph Ancel. Silence. Pierre Dubois, chez qui l'expert psychiatre n'a rien trouvé de pathologique, répète ne pas se souvenir – « c'était il y a neuf ans ! » – et ne sait que se référer aux témoignages des policiers le décrivant alors « perturbé » et dont il reconnaît qu'ils ne l'ont pas frappé. « Vous vous mettiez dans un pataquès en faisant ça... – Ce n'était pas très intelligent. C'était la dernière chose à faire... J'étais très malheureux, très triste, bouleversé, j'étais accusé d'un crime affreux. – C'est court comme réponse. Pourquoi avoir donné tous ces détails ? – Je ne me souviens pas. »

Jean-Michel Dumay

## Françoise Sagan condamnée à un an de prison avec sursis



PHILIPPE LEROUX / SIPA

FRANÇOISE SAGAN, 66 ans, a été condamnée, mardi 26 février, par la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris, à un an d'emprisonnement avec sursis pour une fraude à l'impôt sur le revenu de 1994. La romancière était poursuivie pour avoir dissimulé au fisc près de 838 469 euros. Une partie de cette somme (610 000 euros) avait été versée par l'intermédiaire André Gueffé, l'un des principaux

protagonistes de l'affaire Elf. Cet argent avait servi à payer des travaux de rénovation de son manoir de Barneville, près de Honfleur (Calvados). A l'audience du 29 janvier, le parquet avait requis une peine d'emprisonnement non précisée, assortie d'une amende de 50 000 euros.

### DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : le trafic ferroviaire dans le Midi et le Sud-Ouest était perturbé, mardi matin 26 février, à la suite d'un attentat, signé par le Comité d'action viticole (CAV), contre des compteurs électriques de la SNCF entre Narbonne (Aude) et Béziers (Hérault).

■ **JUSTICE** : la remise en liberté d'un parrain présumé du milieu parisien, Marc Hornec, 34 ans, dont la libération par un juge des libertés et de la détention avait suscité une vive émotion chez les policiers, a été confirmée, lundi 25 février. Mis en examen et écroué, le 21 décembre 2001, pour « vol à main armée et association de malfaiteurs », il avait été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire le 31 janvier (*Le Monde* du 19 février). Le parquet avait fait appel de cette décision.

■ **Le tribunal administratif de Toulouse a rejeté**, le 14 février, la demande de l'association des contribuables de Haute-Garonne (ADCHG) qui, dans le cadre d'une citation directe visant Lionel Jospin, avait demandé une autorisation « d'ester en justice aux lieux et places du département ». Le tribunal a estimé que l'action engagée pour « abus de confiance et détournement de fonds publics » est dépourvue « de chances de succès en l'absence d'éléments précis ».

■ **ÉDUCATION** : l'assemblée générale des instituteurs de Loire-Atlantique, qui continuent de revendiquer « 500 postes », a voté, lundi 25 février, la reconduction de la grève, du jeudi 28 février au lundi 4 mars inclus, dans l'attente d'un rapport de l'inspection générale. Une manifestation est prévue à Nantes samedi 2 mars.

## Le maigre bilan des contrats territoriaux d'exploitation, symbole de la politique agricole de la gauche

Grâce à ce système, un agriculteur de Loir-et-Cher a pu améliorer ses performances économiques en respectant l'environnement. Mais seulement 25 000 CTE ont été signés sur tout le territoire

### ORLÉANS

de notre correspondant régional  
Finies les nuits perturbées des éleveurs pendant les périodes de vêlage. Installé à La Marolle-en-Sologne.

#### REPORTAGE

### Pierre Jaffré peut surveiller ses bêtes de chez lui, sur son écran de télévision

gne (Loir-et-Cher), Pierre Jaffré devait se lever plusieurs fois par nuit, réveillé par le « bip » du détecteur placé sur ses bêtes. Aujourd'hui, une caméra de vidéo-surveillance équipe l'étable et les images peuvent être regardées sur l'écran de la télévision familiale. Une simple pression sur la télécommande, et les bêtes apparaissent. « Lorsque le bip me réveille, j'ouvre la télé, et si le vêlage se passe bien, je me recouche ! », explique-t-il.

C'est en partie grâce au contrat territorial d'exploitation (CTE), un système qui permet de recevoir des subventions en échange d'un effort en faveur de l'environnement et d'une amélioration des performances économiques de la ferme, que Pierre Jaffré a pu s'offrir cette installation. En plein cœur de la Sologne, l'exploitation qu'il gère en groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) avec son fils (180 hectares, 150 bêtes, et un élevage avicole) contraste avec l'état d'abandon qui règne dans cette région. « Il ne faut pas rester à la traîne », dit-il. Quand il s'est installé dans les années 1960, muni d'un simple CAP agricole, il s'est passionné pour la race à viande maine-anjou et pour la génétique. Son labeur a été récompensé par d'innombrables trophées, qui envahissent à présent la salle de séjour et la façade de la ferme. Vedette de l'élevage : Royal, sacré taureau « le plus lourd du monde » en 1987 au Salon de l'agriculture, et entré dans le panthéon des records.

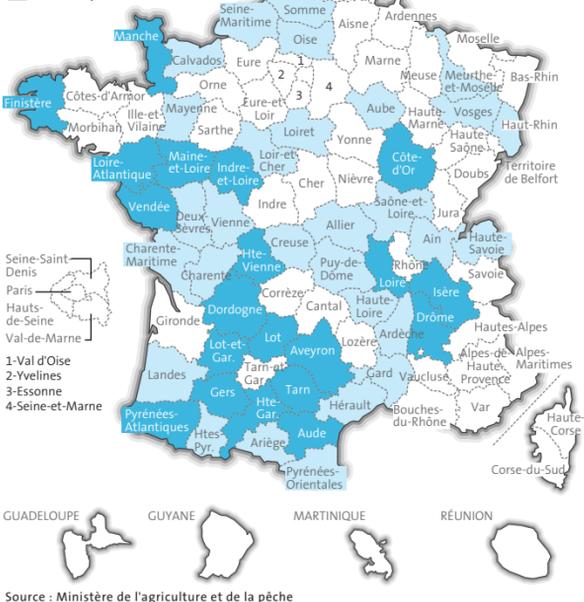
Tout son cheptel est certifié. La crise bovine a coûté 100 000 francs (15 240 euros) à l'exploitation. « Aujourd'hui, assure Pierre Jaffré, qui préside un groupement d'éleveurs, tout le monde court après nos bêtes, la grande distribution demande des élevages qualifiés. » Le chiffre d'affaires du GAEC en 2001 s'est monté à 68 600 euros, sans compter les aides de 42 690 euros.

Ici comme ailleurs, à partir de 1999, le CTE a rapidement fait figure d'intrus aux yeux de la profession. Personne ne s'est rué. « On ne savait pas à quoi on avait droit, mais moi j'ai dit : on y va ! », lance M. Jaffré. Le projet de faire financer l'opération par le produit de la modulation des aides compensatoires – en

### LES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST EN TÊTE DES CTE

Nombre de dossiers CTE (contrats territoriaux d'exploitation) au 22/10/2001

- moins de 150
- de 150 à 299
- 300 et plus



Source : Ministère de l'agriculture et de la pêche

clair par les agriculteurs les plus puissants, dont les primes seraient rognées – n'était pas de nature à enthousiasmer la profession. « Le Loir-et-Cher, c'est un foutu département, affirme Pierre Jaffré. Au nord, il y a la Beauce, dominatrice, qui gouverne la banque, la mutualité, les structures professionnelles. En Sologne, nous ramassons les miettes. »

Le débat s'est vite focalisé sur le financement des CTE. « Cela revenait à pomper l'argent au nord de la Loire, pour la redistribuer au sud. On a senti la guerre tout de suite. Les futurs "modulés" pensaient que s'il n'y avait pas de CTE signés, la modu-

lation ne serait pas appliquée. Finalement, celle-ci a été imposée, explique-t-il. Et tout le monde s'est précipité pour signer les CTE ! »

Celui de Pierre Jaffré l'a été en juillet 2000. Au total, ce sont 45 730 euros qui vont être apportés à l'exploitation pendant cinq ans. Pour des actions environnementales notamment. Les bâtiments d'élevage avaient été mis aux normes avant la signature du contrat. Depuis, leur pourtour a été empierré pour réduire le boubrier de la cour de la ferme ; les haies et les fossés seront mieux entretenus ; le recours aux engrais, source de pollu-

tion phréatique, sera encore diminué. Pierre Jaffré montre la plateforme bétonnée avec une cuve de rétention pour le remplissage des pulvérisateurs, qu'il avait fait aménager. « Dommage ! j'aurais pu la faire financer par le CTE », lance-t-il.

En revanche, il a fait entrer dans le contrat de multiples frais sanitaires (soins et vaccinations des bêtes), ou liés au suivi de la génétique et au maintien de la qualité de l'élevage. Le CTE devrait aussi aider à l'achat d'un taureau reproducteur tous les ans. Au total, un nouveau « gisement » de primes, ou la traduction d'une politique agro-environnementale ? « On aurait pu mieux faire dans ce domaine, mais il y avait des seuils à ne pas dépasser. Un CTE aide à investir et à améliorer l'image de l'agriculture. Mais si nos produits étaient vendus au juste prix, il n'y en aurait pas besoin », résume l'exploitant.

En Loir-et-Cher, 270 CTE ont été signés jusqu'ici. Certains, modestes, ne dépassent pas 22 870 euros. A terme, de 20 à 30 % des exploitations du département devraient en bénéficier, estime-t-on à la chambre d'agriculture. Celle-ci a mis au point des CTE collectifs, comportant trois actions obligatoires (notamment dans le domaine de l'eau) et d'autres à la carte. Cela permet une instruction plus rapide. Après des débuts laborieux, le dispositif a trouvé un rythme de croisière. « On a trop lié la "modulation" au CTE. L'Europe intervient massivement dans le financement. Tous les crédits agro-environnementaux ont été détournés pour alimenter le paiement des CTE, alors qu'elle recommande l'inverse maintenant », regrette Bernard Foucher, directeur de la chambre. Autre interrogation, le contrôle de ces contrats. « Rien n'est prévu, mais on sent que cela arrive », précise ce dernier. De nouveaux sujets de discorde en perspective.

Régis Guyotat

## La complexité administrative du dispositif expliquerait son faible succès

LA GAUCHE a fait du contrat territorial d'exploitation (CTE) l'un des principaux symboles de sa politique agricole. En échange d'une rémunération (26 680 euros en moyenne pour un contrat de cinq ans), l'agriculteur s'engage à lutter contre la pollution de l'eau, à réduire l'utilisation des pesticides ou l'azote rejeté par les animaux, à planter des haies ou à favoriser le compostage...

Les CTE ne concourent pas seulement à la préservation de l'environnement. L'exploitant peut aussi s'engager à améliorer la qualité de ses produits, à réduire ses coûts de production ou à diversifier son activité (par la vente directe ou le

tourisme rural). Toutefois, 55 % des contrats comportent au moins une mesure destinée à lutter contre la pollution de l'eau. Des contrats collectifs sont également signés par des filières de production ou, au sein d'un même territoire, par des agriculteurs, des élus, et des associations. Selon le ministère, ces démarches collectives « donnent le plus de valeur au dispositif CTE, car elles permettent d'instaurer une stratégie agricole sur un territoire, que ce soit sur la qualité de l'eau, sur un objectif purement économique, ou sur le développement de l'emploi ».

### RÉPARTITION PLUS ÉQUITABLE

Le financement des CTE répond également en partie à l'un des engagements de la gauche : la répartition plus équitable des aides aux agriculteurs, comme le rappelle Jean Glavany (Le Monde du 23 février). Le dispositif est en partie financé par la redistribution d'aides européennes initialement destinées aux plus gros exploitants, ce que l'on appelle la « modulation ». A la fin de 2002, environ 340 millions d'euros auront été investis dans les CTE, selon le ministère. La moitié de ces fonds sont nationaux.

Cependant, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, n'a jamais fait mystère de sa déception. Seulement 25 000 contrats sont validés à ce jour, au lieu des 100 000 annoncés. 1,6 million d'hectares sont désormais contractualisés, avec de fortes variations selon les départements. Après un démarrage très poussif, le rythme des signatures s'est accéléré depuis l'été 2001. La complexité administrative du dispositif est mise en avant pour expliquer cet échec quantitatif.

S'appuyant sur cette faille, la droite a pris le CTE pour cible. Selon le député RPR de Seine-et-Marne, Christian Jacob, conseiller de Jacques Chirac pour l'agriculture, « les CTE sont une erreur sur le fond et sur la forme. Il serait idiot de s'entêter dans une politique qui ne

fonctionne pas ». Selon M. Jacob, « la France bénéficie de beaucoup moins d'aides agri-environnementales que d'autres pays » à cause de cette politique. Sans aller aussi loin dans la remise en cause des CTE, le président de la République, Jacques Chirac, s'était interrogé, le 11 septembre 2001 à Rennes : « Peut-on dire que les contrats territoriaux d'exploitation (...) constituent un instrument durable de politique agricole alors que moins de 10 % de l'objectif annoncé a été atteint ? » Le chef de l'Etat avait également fait part de son scepticisme à l'égard de la modulation « qui a agi comme un véritable prélèvement sans que son caractère redistributif joue réellement ».

Or le monde agricole semble avoir adopté les CTE, avec quelques réserves. « C'est un excellent outil de développement à terme, qui colle aux attentes de la société et qu'il ne faut pas remettre en cause, estime André Thévenot, premier vice-président de la FNSEA. Le dispositif a été plombé par le problème de la modulation. Les approches ont été différentes selon les départements. » Même l'ancien président de la FNSEA, Luc Guyau, qui avait fait connaître son opposition au dispositif, s'est engagé dans cette démarche sur son exploitation (Le Monde du 3 novembre 2001).

La Confédération paysanne, se déclare, elle aussi, favorable au CTE, sans ménager ses critiques. « Ce sont les exploitations les plus développées qui ont le plus bénéficié du CTE. Le volet économique a été favorisé aux dépens du volet environnemental, estime René Louail, un des porte-parole de l'organisation de José Bové. Le CTE doit être réorienté en faveur de l'emploi et de l'agriculture de qualité. » Le ministère a constaté que les CTE sont signés par des exploitants plus jeunes que la moyenne, installés sur de plus grandes exploitations (72 hectares, contre 42 hectares de moyenne). Bref, par des agriculteurs économiquement solides.

Gaëlle Dupont

## Jean Glavany quitte le ministère de l'agriculture « fier » de son travail

François Patriat lui succède Rue de Varenne

LORSQUE Jean Glavany arrive rue de Varenne à l'automne 1998, le terrain agricole a déjà été bien déblayé par Louis Le Penec, son prédécesseur. Le Finistérien avait déjà dit aux organisations syndicales, au premier chef la FNSEA, que la cogestion de la politique et des crédits – en vigueur depuis plus de trente ans – était bien finie avec l'arrivée d'un gouvernement de gauche. Concertation et dialogue, certes, mais la gestion ne doit relever que du Parlement et du gouvernement.

Jean Glavany enfonce le clou en rappelant à ses interlocuteurs toute l'« estime républicaine qu'il porte à la représentation parlementaire ». Dès lors, la FNSEA, que préside Luc Guyau, réputé chiraquien, entrera ouvertement dans l'opposition, parfois violente, d'autant que le nouveau ministre annonce qu'il respectera le pluralisme syndical, donc que la Confédération paysanne aura sa place légitime dans les audiences, les tables rondes, les innombrables offices et organismes divers... et la répartition des subventions publiques. Il sera ensuite systématiquement accusé de vouloir se passer des corps intermédiaires, comme les syndicats ou les chambres d'agriculture.

La loi d'orientation agricole (9 juillet 1999), dont le rapporteur à l'Assemblée nationale fut François Patriat, met en avant l'agriculture fondée sur la qualité des produits et l'aide aux exploitations fragiles, rejette le productivisme, crée les contrats territoriaux d'exploitation qui cherchent à marier performances économiques et respect de l'environnement. Mais, pour les financer, le ministre imagine un mécanisme très complexe. Les aides européennes seront modulées – en clair plafonnées pour les grosses exploitations –, les sommes dégagées étant réaffectées aux projets en relation avec le maintien du paysage ou l'agriculture biologique. C'est un impôt supplémentaire, protestent la FNSEA et les céréaliers aisés. Mais la Commission européenne n'est pas contre et le Conseil d'Etat déboulera la FNSEA.

M. Glavany sera confronté à la crise de la vache folle et à la chute considérable de la consommation de viande et des exportations de bovins à partir de novembre 2000, crise accentuée par celle de la fièvre

aphteuse. Mais globalement, sur ce chapitre, le bilan est plutôt positif, les aides ciblées sur quelque 40 000 éleveurs particulièrement touchés et les subventions européennes accrues permettant de franchir le cap. Aujourd'hui, le niveau de consommation de viande a retrouvé sensiblement celui d'octobre 2000.

A ce bilan, il faut ajouter un effort pour la revalorisation des petites pensions et la retraite complémentaire, les assurances contre les récoltes endommagées, une action interministérielle pour que la loi sur l'eau ne pénalise pas trop les agriculteurs irrigants, notamment les maïsiculteurs, une loi d'orientation pour la forêt (juillet 2001), votée à l'unanimité des deux Assemblées, et un enseignement agricole mieux doté en personnel.

Passionné de voile, M. Glavany a été aussi responsable de la pêche et

### M. Glavany a été notamment confronté à la crise de la vache folle

laisse chez ces professionnels – au contraire des agriculteurs – le souvenir d'un ministre efficace, qui a su résister à Bruxelles aux mesures brutales de restriction proposées par la Commission et dégager vite les crédits pour compenser la hausse du prix du gazole en septembre 2000.

« C'est une belle aventure qui s'achève et je suis fier d'avoir contribué à ce que l'agriculture engage le virage vers une production de qualité et la sécurité alimentaire : c'est un poste difficile mais nous avons fait du chemin », nous a déclaré M. Glavany avant de passer la main à François Patriat. Le hasard veut que ce vétérinaire bourguignon, élu de Côte-d'Or (qui a prévu d'aller au Salon de la porte de Versailles mercredi 27) soit le voisin de circonscription d'un député du même département, François Sauvadet, porte-parole de l'UDF pour l'agriculture, présenté comme possible ministre de l'agriculture en cas de victoire de Jacques Chirac.

François Grosrichard

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de la société Volcania

A la suite de notre article intitulé « Les mystérieux objectifs de la société anonyme Volcania » (Le Monde du 16 février), nous avons reçu de Philippe Martin, président de la SA Volcania, la mise au point suivante :

Notre article jette la confusion et l'amalgame entre une société parfaitement régulière et transparente – la SA Volcania – et l'inauguration du Parc européen du volcanisme appelé Volcania. Il nous paraît dès lors nécessaire de préciser à vos lecteurs certains points.

1) Le nom Volcania, qui appartient au patrimoine culturel auvergnat, a été déposé depuis de nombreuses années par de multiples entreprises.

2) Il n'existe aucun lien juridique, commercial, financier, politi-

que, associatif, syndical ou autre entre la SA Volcania et le projet Volcania.

3) La SA Volcania a été régulièrement constituée en décembre 1996. Elle n'a aucun objectif mystérieux sinon de réaliser son objet social. Son conseil d'administration est constitué de personnes physiques ou de personnes morales de droit privé, sous le régime complet du bénévolat, sans aucune distribution de dividendes, jetons de présence ou avantage quelconque. Ses comptes sont régulièrement déposés après approbation et certification. La SA Volcania ne reçoit évidemment aucune subvention, ni aide d'une quelconque collectivité territoriale, et n'est en rien concernée par le développement de Volcania.

### DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : le préfet de la Somme, Daniel Cadoux, a dévoilé, lundi 25 février, le périmètre de 10 000 hectares au sud de Chaumes à l'intérieur duquel sera construit « l'aéroport Picardie-Europe » (Le Monde du 17 novembre 2001). A l'intérieur de cette zone, qui englobe 24 communes, l'emprise définitive de 3 500 hectares sera choisie à l'automne 2003. Le gouvernement devrait ensuite prendre un décret délimitant la zone de nuisances, qui pourrait être « trois fois plus large que la zone d'études ».

■ **Le groupe Autoroutes du Sud de la France (ASF) devrait inaugurer, mercredi 27 février**, la section Toulouse-Pamiers, de 40 km, dans le prolongement de l'axe Paris-Toulouse, vers la frontière espagnole. En outre, l'ASF a ouvert, le 22 février, le tronçon de 43 km entre Tulle-Est et Ussel-Ouest (Corrèze) de la future A89, qui reliera en 2006 Bordeaux à Clermont-Ferrand.

■ **BOURGOGNE** : 87,3 % des habitants de Tournus (Saône-et-Loire) se prononcent en faveur de l'installation d'un village de marques d'une cinquantaine de magasins de vêtements et d'équipement de la maison. 44,26 % des électeurs inscrits ont participé à ce référendum d'initiative locale, organisé par la municipalité, dimanche 24 février. (Corresp.)

Le Monde

Documentalistes et professeurs

● Pour mieux comprendre la presse

● Pour animer une séance

du 18 au 23 mars 2002

Le Monde vous propose sa

MALLETTE  
PÉDAGOGIQUE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
coursolle@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 34 82

## DISPARITION

## François Bloch-Lainé

Un « citoyen exemplaire »

**INSPECTEUR** général honoraire des finances, François Bloch-Lainé est mort, lundi 25 février, à son domicile parisien à l'âge de 89 ans. Né à Paris le 25 mars 1912, il était grand-croix de la Légion d'honneur et du Mérite, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

Il faudrait, dans les locaux de l'ENA, une galerie des « grands commis » de l'Etat. Pour inspirer les jeunes qui vont entrer dans la carrière. Le buste de François Bloch-Lainé y serait placé demain.

« Un buste ? Quelle horreur ! », aurait dit très doucement, comme toujours lorsqu'il s'indignait, celui qui vient de mourir. Car il était la pudeur même, mais aussi le contraire de l'homme figé. D'une affabilité exquise, il avançait dans la vie avec un constant souci de faire bouger les choses et les gens. Peu de hauts fonctionnaires auront marqué comme lui sa génération. Il avait enfoncé les finances, tout naturellement, dans le sillage d'un père banquier. Reçu à l'inspection en 1936, l'atmosphère du Front populaire permit d'élargir la vision d'un brillant sujet qui n'avait jamais été un « fort en thème ».

Le scoutisme, les équipes sociales, le jeune théâtre, avaient déjà ouvert sa jeunesse vers d'autres horizons. La guerre puis la Résistance achevèrent de le mûrir. A la Libération, il devient sous-directeur du Trésor, puis directeur de ce département prestigieux de la Rue de Rivoli en 1947, après une escapade comme chef de la mission financière en Extrême-Orient. Il restera au Trésor pendant six ans, marquant fortement son passage. « Gardien de la caisse », il soutint fortement le plan Monnet – bien qu'il le jugeât « assez bâclé et pas soluble » –, parce qu'il avait le mérite d'exister et que son signolage l'aurait enterré. De même lui doit-on la création de la commission des investissements, celle de la comptabilité économique et la mise sur pied des mécanismes d'aide à la construction.

La construction, François Bloch-Lainé la retrouve lors de la seconde grande étape de sa carrière, comme directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, de 1952 à 1967. D'une riche belle dormant un peu sur le trésor des caisses d'épargne, François Bloch-Lainé fit un puissant levier économique. Les sociétés d'HLM ne pouvant suffire à la tâche d'édification de logements populaires, une filiale de l'organisme qu'il dirige, la SCIC (Société de construction immobilière de la Caisse), se lance dans les actions d'urgence et de complément demandées par les pouvoirs publics. On lui reprocha Sarcelles, aujourd'hui symbole d'une architecture répétitive et seulement fonctionnelle, mais il fallait alors parer au plus pressé. D'autres filiales s'occuperont de faire démarquer des opérations d'aménagement rural inscrites au Plan, de fournir l'assistance technique nécessaire à la croissance urbaine, à l'équipement touristique, etc.

## LA PASSION DU SERVICE PUBLIC

François Bloch-Lainé n'aurait eu qu'un « oui » à dire au général de Gaulle, en 1958 et en 1961, pour obtenir le portefeuille des finances. S'il refusa, c'est parce qu'il estimait que, à l'heure où la politique détournait beaucoup de grands commis, il fallait que quelques-uns restent « dans leur catégorie », uniquement au service de l'Etat. C'est, au reste, un vrai service qui lui est demandé en 1967 par Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances, celui d'accepter la présidence du Crédit lyonnais, victime d'une compétition sauvage de personnes à l'état-major. Il dira plus tard que, dès l'arrivée, il eut la sensation de subir la seule malchance de sa carrière. Victime des zizanies internes, difficiles à résorber, essuyant la tempête de l'introduction de l'informatique, il estimait en outre que cet établissement avait été « mal nationalisé ».

François Bloch-Lainé souhaitait déjà, en 1967, faire rentrer dans le capital des entreprises publiques d'autres actionnaires que l'Etat pour augmenter les ressources disponibles. En 1974, quand Valéry Giscard d'Estaing arriva à l'Élysée, François Bloch-Lainé comprit que



ses jours de banquier étaient comptés. Il ne s'était jamais caché d'être l'ami de Jacques Chaban-Delmas, et l'on prit un prétexte qui ne trompa personne pour lui demander de quitter son poste.

La passion du service public n'enferma jamais François Bloch-Lainé dans un carcan. Ce qui devait accroître son prestige. Il ne se contenta pas en effet de réfléchir sur sa fonction avec une grande liberté, et d'y faire participer ses étudiants de Sciences-Po. Il lança des idées sur bien d'autres sujets. En 1963, il publie un livre très remarqué : *Pour une réforme de l'entreprise* (Seuil, collection « L'histoire immédiate », 1963). Ce n'est pas là le fruit d'une réflexion solitaire, mais des débats du club Jean-Moulin, dont l'auteur était un assidu. Avec ses importants droits d'auteur, François Bloch-Lainé crée une association pour la défense de l'entreprise. Bien d'autres associations l'intéresseront ensuite. Ainsi, on le trouve à la tête de la Fondation pour la recherche médicale après qu'il a figuré pendant neuf ans au conseil d'administration de l'Institut Pasteur. Il sera également membre du comité de direction de la Croix-Rouge. Cette ouverture sur le champ social et sur les souffrances de ses semblables a été l'une des constantes du caractère de François Bloch-Lainé.

Travaillant auprès de Jacques Delors dans la mouvance d'Echange et Projets, François Bloch-Lainé élève dès 1975 le débat sur le mouvement associatif (*Le Monde* du 13 juin 1975) en contribuant à lancer la DAP (Pour le développement des associations de progrès), dont il deviendra président. Son but était de fournir l'assistance technique à des groupements trop isolés, nés de la loi de 1901. Beaucoup du temps de François Bloch-Lainé sera alors consacré à ce qu'il considérait jusqu'au bout comme sa mission : redonner un nouveau souffle à la vie associative. Il écrira nombre d'articles sur le sujet dans *Le Monde*, ainsi qu'un rapport sur le financement des associations (1984).

Devenu président de l'Uniopps (Union nationale des organismes privés sanitaires et sociaux), François Bloch-Lainé ne cessera de rappeler aux gouvernements les dangers d'un affaiblissement de la solidarité à l'égard des plus faibles. La haute conception qu'il avait des devoirs de ses charges et sa grande impartialité conduisirent nombre de gouvernements à lui confier des fonctions de « sage » pour essayer de dénouer des conflits sur des sujets difficiles.

Notamment en juin 1981, où Pierre Mauroy lui demande de présider la commission chargée d'établir le bilan de la situation de la France au moment de l'élection de François Mitterrand. A cette occasion, il le qualifie de « citoyen exemplaire ». Rendant sa copie en septembre 1981, François Bloch-Lainé porte un jugement nuancé, retenant notamment que la politique du précédent gouvernement « ne s'était pas suffisamment attaquée aux causes structurelles de l'inflation et du chômage ». En 1983, il dirige la mission Opéra-Bastille, qui devait le conduire de 1983 à 1985 à présider le conseil d'administration de l'établissement public de l'Opéra-Bastille.

Longtemps on se rappellera le charme discret de cet homme qui cherchait la vérité au lieu de l'asséner. Il confia à la fin de son livre *Profession : fonctionnaire* (Seuil, 1976) : « Je ne pense pas avoir servi trop librement. Que n'ai-je servi plus hardiment ! »

Pierre Drouin

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Sr. Sra  
**CONRADO DE LA CRUZ**  
participan el nacimiento de su nieta

**Ana Sofia,**

el 26 febrero 2002.

**Leïla,**

sa sœur,  
**Lutin, Myrte, Pilou et Cricri,**  
ses grands-parents,  
**Marion, Negon, Robin et Fano,**  
sa tante et ses oncles,  
ont l'immeuble bonheur d'annoncer la naissance de

**Betty,**

le 17 février 2002.

Anne et Loïc Saint-Martin,  
30, boulevard de Charonne,  
75020 Paris.

– Paris-17<sup>e</sup>.

**Alexandre**  
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

**Pauline,**

le 15 février 2002.

Florence et Jean-Marc BOURSIER,

## Décès

– M. Sylvain Baron,  
son époux,  
Anne et Jérôme Baron,  
ses enfants,  
M<sup>me</sup> Janine Imbert,  
sa sœur,  
M<sup>lle</sup> Florence Girard,  
sa nièce,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Marie-Claude BARON,**  
née LOGOS,

survenu le 23 février 2002, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2001, à 11 heures, en l'église réformée de l'Annonciation (19, rue Cortambert, Paris-16<sup>e</sup>), suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

15, rue Ferdinand-Roussel,  
94200 Ivry.

– M<sup>me</sup> V. Gaby Brahmy,  
Ruth Brahmy,  
Ouriel Brahmy et son épouse,  
Les enfants et petits-enfants,  
Les familles Cohen, Boulakia et Ariel (Israël),  
Les familles parentes et alliées,  
ont la grande douleur de faire part du décès de

**André BRAHMY,**

survenu le 23 février 2002.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le 27 février, à 11 heures. On se réunira à la porte principale.

– Aubenas (Ardèche).

M. et M<sup>me</sup> Bernard Laurent  
et leurs enfants,  
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Germaine CHAMPEL,**  
fidèle lectrice  
depuis le premier *Monde*,

survenu le 19 février 2002, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

– Annie Tohier,  
Georges de Saint Martin,  
Françoise Moiroux,  
ses enfants,  
ont l'extrême douleur d'annoncer le décès de

**Jeanne Valérie CARRIÈRE,**

veuve de

**Georges SAINT MARTIN,**

dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Les membres des « Vrais Humanistes »,

Et ceux des autres loges du Grand Orient de France de Cannes et de Nice, ont la douleur de faire part du passage à l'Orient éternel, le 16 février 2002, de leur très cher frère

**Jean DUFOUR.**

Gémissons. Gémissons. Gémissons. Espérons.

– Le docteur Etienne Gatineau-Saillant,  
son époux,  
Le docteur et M<sup>me</sup> Gilles Gatineau-Saillant,  
Les docteurs Josiane et François Rahmani,  
M<sup>me</sup> Nicole Gatineau-Saillant,  
ses enfants,  
Florence, Fabien, Marine, Nathael, Sophie et Alan,  
ses petits-enfants,  
Eléa,  
son arrière-petite-fille,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Armandine GATINEAU-SAILLIANT,**  
née GATINEAU,

survenu le 21 février 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 février 2002, à 14 h 15, en l'église Sainte-Geneviève, rue de l'Eglise, à Asnières (Hauts-de-Seine).

Un registre sera déposé pour recevoir vos messages de sympathie et d'amitié.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Gennevilliers, rue Villebois-Mareuil, dans le caveau de famille, vers 15 h 30.

Des dons pourront être faits à la Fondation pour la recherche médicale ou l'Association France Parkinson.

26, rue Bapst,  
92600 Asnières.

**Alain DUREY,**  
professeur des Universités,  
laboratoire d'aérodynamique  
et biomécanique du mouvement  
à l'Université de la Méditerranée,

est décédé le 23 février 2002.

« *Mon second Sud-Ouest n'est pas une région, c'est seulement une ligne, un trajet vécu. Lorsque, venant de Paris, je dépasse Angoulême, un signal m'avertit que j'ai franchi le seuil de la maison et que j'entre dans le pays de mon enfance :... Commence alors la grande lumière du Sud-Ouest, noble et subtile tout à la fois... C'est une lumière-espace.* »

Roland Barthes,  
extrait de *La Lumière du Sud-Ouest*.

Ghislaine,  
Floriane,  
Lilian,  
Et leur famille.

– Le doyen,  
Les enseignants,  
Et les personnels de la faculté des sciences du sport de l'Université de la Méditerranée (Marseille),  
font part, avec une grande émotion, du décès de

**M. Alain DUREY,**  
professeur des Universités,

et s'associent au chagrin de sa famille.

**CARNET DU MONDE**  
TARIFS année 2001-2002-TARIF à la ligne  
**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
22 € - 144,31 FTTC  
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC  
**NAISSANCES, ANNIV. DE NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES**  
120 € - 787,15 FTTC  
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC  
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 FTTC  
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC  
THÈSES - ETUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES : 100 €**  
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail : carnet@mondepub.fr  
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.  
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Le président de Monum,  
centre des Monuments nationaux,  
Ses collaborateurs de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle,  
Ses collègues administrateurs des Monuments,  
La direction  
Et l'ensemble du personnel de Monum,  
centre des Monuments nationaux,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Christian GAY-BELLILE,**  
administrateur de la Conciergerie  
et de la Sainte-Chapelle.

Ils adressent à son épouse, Marie-Françoise George, à ses enfants Ivan et Clara et à tous ses proches le témoignage de leur profonde sympathie.

– L'Association des administrateurs-conservateurs des Monuments de l'Etat (Acame)  
a la grande tristesse d'annoncer le décès de

**Christian GAY-BELLILE,**  
administrateur de la Sainte-Chapelle  
et de la Conciergerie  
(centre des Monuments nationaux).

Elle présente à sa famille et à ses collaborateurs ses sincères condoléances, et leur exprime sa sympathie.

– L'ensemble du personnel de l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette  
a le profond regret d'annoncer le décès, le 23 février 2002, de

**Christian GAY-BELLILE,**

qui fut directeur général de la Grande Halle de La Villette.

Il adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

– Claude, Nathanaël et Eva Laloum,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Chantal Esther LALOUM.**

L'inhumation aura lieu le mercredi 27 février 2002, à Jérusalem.

Famille Laloum,  
Nahalat Tsadok 5,  
Jérusalem (Israël),  
10, avenue Bugeaud,  
75016 Paris.

– Nicole Mercadier,  
son épouse,  
Catherine et Michel Mercadier,  
ses enfants,  
Jonathan, Johan et Martin,  
ses petits-fils,  
Marie et Claude Panis,  
sa sœur et son beau-frère,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Marcel MERCADIER,**

survenu le 22 février 2002.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 25 février, en l'église de Saint-Amans-de-Laguépie.

Rue du Barry,  
82250 Laguépie.

– Jean Rustin,  
son époux,  
Pierre Rustin et Caroline Pavlowsky,  
Christiane Rustin,  
ses enfants,  
Frédérique, Cécile, Alice et David,  
ses petits-enfants,  
Ses amis,  
Et toute sa famille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Elsa RUSTIN.**

L'incinération aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mars, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>, à 14 heures.

– Saint-Cloud. Saint-Malo.

Roberte Treherne,  
Jacqueline Roger-Treherne,  
Anne Hoffmann,  
Et ses enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Georges TREHERNE,**  
professeur agrégé,

survenu le 19 février 2002, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

– Le secrétaire perpétuel  
Et les membres de l'Académie française  
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

**M. Georges VEDEL,**  
grand-croix de la Légion d'honneur,  
grand-croix de l'ordre national  
du Mérite,  
croix de guerre,  
grand officier du Ouissam alaouite  
du Maroc,

décédé le 21 février 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

L'Académie fera célébrer ultérieurement une messe en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6<sup>e</sup>, à son intention.

– Yves Guéna,  
président du Conseil constitutionnel,  
Les membres,  
Et l'ensemble des collaborateurs du Conseil constitutionnel,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**doyen Georges VEDEL,**  
ancien membre  
du Conseil constitutionnel.

Ils expriment leur sympathie à sa famille et à ses nombreux amis.  
(*Le Monde* du 26 février.)

## Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 27 février 1999,

**Stéphane SIRCHIS (SIRKIS),**  
compositeur et instrumentiste,

quittait ses proches, ses amis, son public.

## Souvenir

**Adrien,**

ton rire, ta joie, ton exubérance, pour toujours près de nous, on t'aime.

Ta famille,  
Tes amis.

« Tu n'es pas dans ta mort. »  
Christian Bobin.

## Cours

– **Cours de chinois oral.** Tous niveaux pour adultes. Les cours commenceront le 18 mars 2002. Association **Comme un Chinois à Paris**. Tél. : 01-45-85-52-64. 21, rue des Malmaisons, Paris-13<sup>e</sup>.

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 28 février, à 20 h 30 : « **De la Shoah à Israël, d'Oslo à l'Intifada** », par Roger Ascot, auteur de *Itinéraires* (éd. Métropolis). Réservations au 01-42-71-68-19 (de même que pour le festival de percussions Pablo Cuelo, du samedi 2 mars, à 20 h 30).

**Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois**

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
**LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui,** je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | | Localité : ..... 201MQP4E

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

<b>Autorisation de prélèvements</b>	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : <b>Société Editrice du Monde</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		
Nom .....		
Prénom .....		
N° .....rue .....		
Code postal           Ville .....		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
.....		
N° .....rue .....		
Code postal           Ville .....		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
.....	.....	.....
Clé RIB		
.....		

**IMPORTANT :** merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

**Pour tout renseignement concernant** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
**Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)**

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## GLAVANY

**P**OUR la première fois sans doute, Jean Glavany a manqué, jeudi 21 février en début de matinée, le bureau national du Parti socialiste. Une absence qui tombait mal puisqu'il s'agissait de convoquer le congrès extraordinaire d'investiture de Lionel Jospin comme candidat à l'élection présidentielle. Et que le ministre de l'agriculture, qui a déjà joué un rôle-clé dans l'organisation des victoires de François Mitterrand en 1981 et en 1988, sera son directeur de campagne. Avant de changer de peau, il voulait faire place nette, vider ses tiroirs. Jouer, une dernière fois, le ministre en se rendant, le même jour et à la même heure, à l'Assemblée nationale, pour l'adoption définitive du projet de loi instaurant une retraite complémentaire obligatoire pour les agriculteurs. Ou encore « faire preuve de civisme » en répondant, le 22 février à Pau, à la convocation à sa demande du juge Thierry Pons, pour être confronté, comme témoin, à Jean-Pierre Destrade, soupçonné d'avoir mis en place entre 1988 et 1992 un financement occulte du PS par les grandes surfaces.

Avec ses sourcils broussailleux, son air goguenard, Jean Glavany cultive ce profil du fonceur qui ne se dérobe pas et du passionné de la chose publique. « C'est un rond dans un carré », dit de lui Jean-Luc Mélenchon. C'est aussi un sportif, amoureux de voile, depuis qu'à 12 ans en Bretagne il rafistolait l'été un vieux rafiot en bois, amateur de rugby et de tennis. Quand il est en vacances, il loue un voilier et arpente les mers lointaines, vérifiant que le bateau est « la meilleure thérapie antistress ». En 2001, il fait voguer Lionel et Sylviane Jospin dans les îles bretonnes durant le « pont » de l'Ascension. Et il constate qu'il a, avec le premier ministre, la même « approche sportive de la politique ». « Il a un côté gagnant que j'ai vu moult fois en disputant avec lui des matchs de tennis, confie-t-il. Et il n'aime pas la triche. Il est incroyablement respectueux des règles. »

Les règles, Jean Glavany, né à Sceaux (Hauts-de-Seine) le 14 mai 1949, est à bonne école pour les apprendre. Son père, Roland, est un général d'aviation, plutôt gaulliste de gauche. Le futur ministre rêve d'être pilote de chasse. Mais, faute d'acuité visuelle suffisante, il renonce et accumule les diplômes : à celui de l'Institut d'études politiques de Paris s'ajoutent un doctorat en économie et une licence en sociologie. Pendant trois ans, il enseigne l'économie dans des lycées d'Ile-de-France, avant de faire, en 1975, comme chargé d'études à la direction de la construction, une brève incursion dans la fonction publique. En 1976, il met un pied en politique, comme assistant du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Depuis trois ans, il a en

## Oubliées les divergences passées : Lionel Jospin a fait de Jean Glavany son directeur de campagne

présidentielle le surprend. « Ah bon, tu as des gosses ? », demande-t-il au chauffeur. « Mais non, pas moi, lui répond-il, réfléchis un peu... » Mazarine entre dans ses charges officielles sans que jamais le président lui en parle explicitement... En 1986, candidat aux élections législatives dans la 3<sup>e</sup> circonscription des Hautes-Pyrénées, celle de Vic-en-Bigorre, il se heurte à la fédération fabiusienne. Au même moment, il rompt des lances, sous le nom d'emprunt de son hameau des Landes, avec Laurent Fabius, qu'il soupçonne de préparer sa propre écurie présidentielle pour 1988.

Sa candidature tourne au fiasco. Il se maintient au second tour contre le député PS sortant et est battu. Peu avant sa défaite, nommé préfet hors cadre, il quitte l'Elysée et s'adonne à sa passion du sport, d'abord délégué interministériel pour les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992, puis chargé d'une étude sur la construction d'un grand stade en Ile-de-France. Devenu maire de Maubourguet (Hautes-Pyrénées) en 1989, il se fait élire, en pleine berezina socialiste en 1993, député dans le même département. Peu après, quand Michel Rocard devient premier secrétaire du PS, le mitterrand-jospiniste Glavany est son porte-parole. Il conserve cette fonction quand, en juin 1994, le jospiniste Henri Emmanuelli prend la direction du PS. Lionel Jospin reste neutre. L'été précédent, son courant s'est divisé sur les 35 heures. Les « modernistes », Jean-Christophe Cambadélis et Pierre Moscovici, approuvent le « réalisme » de Dominique Strauss-Kahn. Les « traditionnels », André



FRÉDÉRIC DEMESURE/EDITING

# BARREUR

## DU CANDIDAT JOSPIN

poche sa carte du PS. A cette occasion, il rencontre Bertrand Delanoë, un jeune collaborateur d'un secrétaire national du PS nommé Lionel Jospin. « On a noué peu à peu une relation affectivo-familiale, raconte aujourd'hui le maire de Paris. Nous sommes devenus intimes. Ses trois enfants m'appellent "tonton" et je les adore. »

Déjà volontiers bretteur, il s'investit, en vain, dans des batailles électorales, aux municipales à Issy-les-Moulineaux, puis aux cantonales dans les Hauts-de-Seine en 1979. François Mitterrand vient le soutenir, et Jean Glavany découvre « son » grand homme. Le lendemain, le premier secrétaire du PS l'invite à son domicile et en fait son délégué général. De ce jour datent la passion et la fidélité inébranlable du jeune militant pour « quelqu'un pour qui on a été prêt à se faire tuer, au sens propre, pendant des années ». A coups de fêtes de la rose, il sillonne toutes les fédérations socialistes. Il apprend son parti, où il rejoint vite le premier cercle des jospinistes. Pour la campagne de 1981, il est directeur adjoint du candidat. Elu, le président le nomme chef de cabinet. Le regard désabusé qu'il jette sur un palais de l'Elysée aux « murs cradings » lui vaut une petite remontrance.

A l'Elysée, en bon soldat, Jean Glavany organise, autant qu'il peut, les activités du chef de l'Etat, veille sur ses Landes et sa Nièvre, gère les relations avec le PS, écrit des discours. Il apprend à connaître secrets et zones d'ombre. Un jour, la présence de jouets dans le coffre de la voiture

Laignel et Jean Glavany, préfèrent la vision plus à gauche de Henri Emmanuelli.

Lionel Jospin et Jean Glavany s'éloignent l'un de l'autre. Le futur ministre, qui ferraille alors contre les « dandies de Jospin » s'en défend aujourd'hui. « Cet éloignement était passager et pas si profond que ça, assure-t-il. J'ai accompagné Lionel quand il a été malade ou quand il a dit qu'il arrêterait la politique, et l'on n'était pas très nombreux ! En 1995, pour la présidentielle, j'ai soutenu Emmanuelli par

« J'ai accompagné Lionel quand il a été malade ou quand il a dit qu'il arrêterait la politique, et on n'était pas très nombreux.

En 1995, pour la présidentielle, j'ai soutenu Emmanuelli par légitimisme »

légitimisme et en lui disant que Jospin était un meilleur candidat. » Quand, en septembre 1994, un livre de Pierre Péan révèle les engagements de jeunesse de François Mitterrand à Vichy, Jean Glavany fustige « ceux qui devraient se souvenir que, en 1940, 100 % des Français étaient pétainistes ». Devant le tollé provoqué, le porte-parole du PS, souvent enclin à reprocher aux journalistes de tronquer ses propos, parle de « procès en indignité » et défend l'honneur de « son » président, qui a affiché son refus de l'antisé-

mitisme et, « en quelques mois », est entré dans la Résistance. Mais, en interne, la polémique fait des vagues.

En mai 1995, après la défaite de Lionel Jospin, Le Monde publie une note de Jean Glavany en date du 12 avril mettant Henri Emmanuelli en garde contre une « entreprise de déstabilisation » visant à contester, au lendemain de l'élection présidentielle, « l'an-crage à gauche » du PS. Le porte-parole crie à la « manipulation ». « A la sortie du Mon-

de, raconte-t-il aujourd'hui, Jospin était fou furieux, mais il a compris que c'était une manipulation. Il ne me l'a pas reproché. Pendant la campagne, j'ai déchiré des argumentaires anti-Jospin de la Gauche socialiste et des fabiusiens. » Il n'empêche. L'éloignement entre eux se confirme. Un déjeuner parisien à l'automne 1996 amorce une réconciliation. Mais il devra encore donner des gages. Après la victoire législative de 1997, François Hollande, qui affirme « avoir toujours eu de bons rapports avec lui », l'appuie pour

la vice-présidence de l'Assemblée nationale et le réintègre au secrétariat national, où il est chargé de l'emploi. Au bureau national, il pourfend souvent Claude Allègre. En désaccord avec le « droit d'inventaire » sur les septennats de François Mitterrand, il publie en 1998 un livre - Mitterrand, Jospin et nous (Grasset) - où, soldant les comptes, il écrit que, entre Mitterrand et Jospin, « c'est la même histoire, notre histoire, qui continue ».

**L**E 20 octobre 1998, l'ancien et éphémère secrétaire d'Etat à l'enseignement technique (en 1992) est nommé ministre de l'agriculture. De la vache folle à la fièvre aphteuse, il gère les crises alimentaires, se heurtant souvent à la FNSEA et au président de la République. Dans son livre Politique folle (Grasset, octobre 2001), le ministre raconte par le menu le « coup de Jarnac de Jacques Chirac » quand, au conseil des ministres du 25 octobre 2000, il avait sommé le gouvernement, avant de prendre l'opinion à témoin, d'interdire « immédiatement » les farines animales. Au lendemain de l'intervention présidentielle du 14 juillet 2001, il s'en prend à ce « cocktail assez ahurissant d'outrance, d'exagération, de manipulation et de mensonge ». « Depuis, dans les cérémonies officielles, s'amuse-t-il, le président donnait du "monsieur le ministre" à mes collègues, tandis que j'avais droit à un vague "monsieur" suivi d'une sorte de grognement... »

Au premier ministre, il multiplie les gages de loyauté. Sur le processus de Matignon,

lui qui avait mené une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics en Corse exprime des états d'âme. « Si l'on voulait être actif et positif, assure-t-il, il n'y avait pas d'autre choix. J'ai amendé le texte et j'ai trouvé chaussure à mon pied. » Le 19 janvier 2000, Jean Glavany, à qui l'on prête le dessein, même s'il s'en défend, d'être premier secrétaire du PS, crée son propre club - Socialiste aujourd'hui, « jospino-hollandiste » -, marquant sa prise de distance avec Henri Emmanuelli mais aussi son éloignement des fabiusiens et des jospino-rocardiens regroupés autour de Dominique Strauss-Kahn. Au printemps 2001, juste avant l'aveu par Lionel Jospin, le 5 juin, jour des révélations du Monde, de son passé trotskiste, il profite d'un retour d'Afrique du Sud pour l'inciter à répondre à des livres à paraître. Le dialogue s'engage : « Si c'est pas vrai, on s'en fout. Si c'est vrai, il faut que tu parles. - Pourquoi veux-tu que je réponde à des livres que je n'ai pas lus ? - Le mieux que tu puisses faire, c'est de dégonfler le truc... » « Il ne me répond pas mais, quelques jours après, il en parle », commente-t-il. De ce jour, peut-être, date son destin de directeur de campagne. En barreur de haute mer, il se méfie déjà des « petits jeux », sachant que Pierre Moscovici guignait son poste et que les résignés veulent le confiner dans un rôle « technique ». « Cela me fait tordre de rire ! », lâche-t-il. Mais, en baroudeur politique, il ne rit pas. Il affiche « [son] seul objectif, faire gagner Jospin » et... prend ses marques.

Michel Noblecourt

## Discutons ! par Sami Nair

Un seul candidat crédible à la présidence de la République, Jean-Pierre Chevènement, occupait jusqu'alors le champ du débat public. Les deux têtes de l'exécutif venant d'annoncer, plus tôt que prévu, leur candidature, le décor est désormais campé. La grande majorité, ce n'est un secret pour personne, roule d'ores et déjà pour un des deux candidats institutionnels au second tour. Jean-Pierre Chevènement, lui, est en train de bouleverser le scénario douillet d'un combat convenu d'avance entre la prétendue droite et la supposée gauche.

Jacques Chirac a mis au cœur de son annonce de candidature la « passion » qu'il éprouve pour les Français. Depuis, il a rajouté la peur. Candidat de la « sécurité » ! Qu'a-t-il fait depuis 1995 ?

Arrivé au pouvoir pour lutter contre la « fracture sociale », il n'avait rien trouvé de mieux que de permettre à Alain Juppé de mettre en place une politique sociale qui aggravait la fracture sociale, et à son ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, de se servir de l'immigration pour mettre le feu à la rue et faire peur aux gens. N'a-t-il pas anticipé et soutenu la politique laxiste du gouvernement Jospin en matière de justice et d'application de la loi ? En fait, Jacques Chirac est fidèle à lui-même : il trompe les Français depuis bientôt trente ans, il veut encore les tromper pendant cinq ans.

Lionel Jospin, lui, se présente comme le candidat de la « responsabilité ». Mais attend-on autre chose d'un candidat ? Ou alors le bilan de ces cinq dernières années laisserait-il planer quelques doutes sur ce sujet ? Privatisation des services publics (selon l'Insee, plus de 1 000 sociétés appartenant au secteur public ou semi-public sont passées dans le privé entre 1997 et 2002, soit plus que sous Juppé et Baladur réunis). Retour et montée des inégalités, résignation devant le développement de la précarité et la remontée du chômage. Surcroît de charges pour les petites et moyennes entreprises. Politique familiale en déshérence. Absence de véritable politique de sécurité. Indépen-

dance des parquets qui met fin à l'unité de la politique pénale. Renoncement en matière de défense. Silence devant l'appel à la solidarité qui s'élève des quartiers pauvres. Milieu enseignant abandonné, école déboussolée...

Devant un tel champ de ruines, devant tant de démissions, que pèsent des emplois-jeunes à l'avenir incertain ou les 35 heures conçues en dehors de réformes de structures globales ? La politique d'accès à la citoyenneté, esquissée par Jean-Pierre Chevènement, n'a trouvé aucune suite. Principal enjeu des dix prochaines années, elle avait vocation à être relayée par l'ensemble du gouvernement. Elle fut, au contraire, ramenée à un gadget : un numéro de téléphone vert !

Le programme du gouvernement Jospin, résumé en 1997 par la formu-

que mise en place depuis vingt ans par la gauche et la droite officielles aboutit désormais à une impasse en Europe ? C'est vers un grand marché, où la souveraineté populaire sera diluée, que l'on se dirige ouvertement. On manipulera les gens encore avec des « trucs » – Constitution, charte des droits fondamen-

**SAMI NAÏR** est député européen (Mouvement des citoyens), membre du pôle républicain.

taux –, mais l'on sait parfaitement que cela ne donnera aucune colonne vertébrale réelle à l'Europe, puisque celle-ci est inconcevable sans un véritable projet de civilisation. Droite et gauche ont conclu un pacte sur un compromis historique, en 1983, pour construire l'Europe libé-

### Si Jacques Chirac et Lionel Jospin en ont le courage, qu'ils acceptent de débattre publiquement de sa vision de la France avec Jean-Pierre Chevènement

le : « En tous domaines, faire retour à la République », a été progressivement remplacé par la fuite en avant dans un libéralisme honteux. Le point d'inflexion a été l'attitude de Lionel Jospin devant la fermeture de l'usine Michelin, qui avait jeté du jour au lendemain des milliers de personnes sur le pavé. « On n'y peut rien », avait alors proclamé le chef du gouvernement : l'Etat était ainsi clairement mis aux abonnés absents.

En réalité, cette impuissance résulte d'un choix stratégique, partagé par Jacques Chirac et Lionel Jospin : celui d'une société française vouée au libéralisme économique, d'un Etat condamné à se soumettre devant la privatisation généralisée, d'une Europe entièrement articulée autour des intérêts des multinationales et servie par une technocratie irresponsable.

Comment ne pas voir que la politi-

rale, réduite au seul marché et au mépris de la citoyenneté. C'est cette conception-là qui est en cause aujourd'hui.

Le projet de Jean-Pierre Chevènement est plus ambitieux, plus exigeant : il propose une Europe européenne, non diluée dans la mondialisation libérale, fondée sur de grands projets communautaires industriels et technologiques, sur une véritable politique de sécurité et de défense indépendante, sur des alliances stratégiques avec les grands pays du monde (Chine, Inde, Russie, Brésil, etc.), sur une vision solidaire pour lutter contre les tentations impérialistes.

Et puis il y a le Sud. Nous avons été gavés par les deux têtes de l'exécutif de discours faussement solidaires et cosmétiques. A Porto Alegre, Jean-Pierre Chevènement a plaidé pour une vraie politique mondiale de solidarité, en proposant des

réformes structurelles du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, l'annulation de la dette par le biais de son réinvestissement dans les pays pauvres, une Europe ouverte au Sud par la mise en place d'une grande politique de codéveloppement en Méditerranée et en Afrique.

Ces questions sont cruciales. Car jamais, depuis la guerre froide, nous n'avons été plongés dans une situation internationale aussi grave et lourde de menaces. Les Etats-Unis ont apparemment déjà pris la décision d'attaquer l'Irak, qui n'est pour rien dans les attentats barbares du 11 septembre 2001, et peut-être d'entrer en guerre contre ceux qu'ils appellent, d'une formule digne des guerres de religion, « l'axe du Mal ». Assistera-t-on, comme c'est le cas depuis si longtemps, à quelques rododromes de la part de nos dirigeants avant la capitulation finale devant la force des choses ? Il est donc essentiel que la France réapparaisse sur la scène du monde, pour faire entendre la voix de la raison, de la solidarité et de la justice. Quoi d'étonnant à ce que, devant le naufrage des anciens clivages et la perte de contenu de l'opposition gauche/droite, des sensibilités politiques diverses en viennent à privilégier l'intérêt général ?

C'est la capitulation politique et morale de la droite oubliant la nation républicaine, comme de la gauche oubliant le peuple, qui fait naître le pôle républicain.

Le projet de Jean-Pierre Chevènement, présenté à Vincennes le 9 septembre 2001, constitue la base de ce rassemblement : il peut être d'autant plus large que son contenu est dépourvu d'ambiguïté. Proposant, à propos des grands défis posés au pays, une orientation qui surmonte les traditionnelles recettes partisanes, il s'adresse directement aux citoyens. Il est l'homme de la nation citoyenne. Ceux qui le rejoignent aujourd'hui le font sur cette base-là et sur aucune autre.

Si Jacques Chirac et Lionel Jospin en ont le courage, qu'ils acceptent alors de débattre publiquement de cette vision-là de la France avec Jean-Pierre Chevènement : les citoyens pourront ainsi, en toute connaissance de cause, faire leur choix pour l'avenir.

## Harcèlement sexuel : la nouvelle Inquisition par Francis Terquem

PUISQU'IL s'agit d'Hervé Le Bras, l'*Homo academicus* visé par une plainte déposée par une thésarde pour harcèlement sexuel à laquelle la presse a fait d'autant plus écho que toutes les rédactions l'avaient reçue par pli anonyme (!) depuis de nombreuses semaines avant même qu'elle ne fût déposée ; puisque cette plainte viendrait illustrer le bienfondé de la pétition d'un collectif de doctorants défendu par son inspirateur, Eric Fassin, dans ces colonnes (*Le Monde* du 22 février) ; puisque, par une licence qu'il faut condamner, l'innocence ou la culpabilité ne se traitent plus dans l'enceinte judiciaire mais a priori dans l'arène médiatique, c'est volontiers qu'Hervé Le Bras, face à des accusations contradictoires, fausses et ridicules, m'encourage à présenter quelques observations simples à ces inquisiteurs d'un genre nouveau.

### Hervé Le Bras entend rappeler les quelques valeurs fondamentales de l'Université et de la République qu'Eric Fassin piétine avec une insouciance inquiétante

Tout d'abord, cette pétition contre le harcèlement sexuel dans l'Université marquerait l'échec de la haine contre le communautarisme, laquelle aurait disqualifié tout discours minoritaire et « particulièrement bien fonctionné contre le féminisme ». L'auteur ne peut cependant ignorer que l'exception culturelle française, l'universalisme républicain n'ont pas pu empêcher l'ébranlement provoqué par le pacs et la parité. C'est une tautologie. Non seulement l'universalisme n'a pu l'empêcher, mais il n'a pas voulu l'empêcher, au point de le permettre ! M. Fassin confirme donc que ceux dont les droits sont bafoués ne sont pas obligés de se replier dans le carcan communautariste ni d'importer un modèle de lutte aux méthodes douteuses pour faire avancer leur cause, mais qu'au contraire la vocation universelle est la meilleure vectrice du progrès. Dont acte.

Ensuite, la plainte qui vise Hervé Le Bras serait l'enjeu de l'avenir, rien que cela, qui s'écrirait selon la rigide dichotomie de deux scénarios et de deux seulement : soit Hervé Le Bras bénéficierait d'un réflexe corporatiste, sous réserve qu'il ne se heurte pas lui-même au mur de vertu dressé par la justice, les médias, l'opinion publique – le peuple, en somme –, soit l'Université retrouvera son âme, se rappellera ses valeurs fondatrices, au besoin grâce à la piquette de rappel de la pétition, et, en leur nom, condamnera le maître dévoyé et démasqué. Le défi que lance Eric Fassin est aisé à relever. Hervé Le Bras veut moins d'une déclaration d'innocence qui devrait quoi que ce fût à son statut qu'il n'entend rappeler lui-même les quelques valeurs fondamentales de l'Université et, plus généralement, de la République, que ce sociologue piétine avec une insouciance inquiétante.

Au premier rang de ces valeurs figure la présomption d'innocence, non pas dans son sens galvaudé par l'actualité, mais dans son sens réel qui impose à toute accusation la charge de la preuve avant que celui qui en est l'objet ne soit contraint de se défendre. Certes, l'information a ses exigences et sa liberté est indispensable tant elle protège des abus judiciaires eux-mêmes, mais elle déléguerait en licence si, incités par des mains anonymes et malveillantes, des journalistes cédaient à la tentation d'exiger du citoyen ainsi visé

une réponse immédiate sans qu'il ait même pu prendre connaissance de la plainte et des pièces versées à son appui, et d'étaler, comme ce fut le cas, dans les colonnes d'un quotidien incontournable, la vie privée d'un homme qui, pour être un universitaire, n'en est pas moins un mari et un père. Que la déontologie nous en pré-

**FRANCIS TERQUEM**, avocat, est le défenseur d'Hervé Le Bras.

serve, d'autant plus que le droit positif, cédant pour le coup à la mode anglo-saxonne, n'interdit plus de rendre publiques de simples plaintes qui peuvent contenir – j'estime que c'est le cas en l'espèce – une quantité non négligeable de fadaïses que seule peut compenser l'exigence d'une vigilance accrue des journalistes contre le risque d'instrumentalisation.

Hervé Le Bras est donc accusé de harcèlement sexuel par l'une de ses anciennes thésardes. Comme l'écrit Eric Fassin, « ce n'est pas le désir qui constitue le harcèlement sexuel mais le pouvoir ». Notre code pénal est bien fait, qui exige, précisément, entre l'auteur et la victime, une relation d'autorité. Nous avons bien compris que, pour Eric Fassin – il a certainement raison –, le pouvoir ne s'exerce pas seulement à travers des rapports strictement hiérarchiques. Mais alors, pourquoi la thésarde auteur de la plainte prétend-elle qu'Hervé Le Bras était son directeur de thèse en 2001, ce qui est notoirement faux, sinon pour accrédi-ter l'existence d'un lien d'autorité, en réalité rompu depuis des années ?

A cet égard, la position d'Eric Fassin, qui conseillait épistolairement à cette thésarde, le 4 novembre 2001, bien avant la plainte et la pétition, de ne pas s'arrêter à la stricte définition juridique du harcèlement sexuel, est plus cohérente que celle de la prétendue victime d'Hervé Le Bras qui s'est échinée à vouloir adapter sa situation à la définition juridique du harcèlement au moyen d'affirmations erronées et de pièces douteuses que la justice sera, en tout état de cause, amenée à examiner avec rigueur comme l'Université le fera, car la rigueur est aussi l'une de ses vertus cardinales et fondatrices.

Ce n'est donc pas tant le risque d'une dérive à l'américaine qui guette Eric Fassin que celui d'être submergé par le stalinisme intellectuel qui s'est toujours traduit par des catastrophes judiciaires : je crains aujourd'hui le sacrifice d'Hervé Le Bras aux exigences d'un combat, aussi légitime soit-il, pour le gain duquel l'opinion publique est requise sur l'heure à la rescousse, comme nous avons constaté il y a trente ans les dégâts de cette folie déchaînée contre un notaire de Bruay-en-Artois, M<sup>r</sup> Pierre Leroy. Et c'est encore pire d'user de l'émoi dans lequel les critiques fondées de son ancien maître, qu'il était de son droit et même de son devoir d'émettre, ont plongé une thésarde, pour créer cet invraisemblable charivari.

Une seule vraie question apparaît à l'issue de ce débat : que des femmes soient victimes de harcèlement sexuel à l'Université, quoiqu'elles le soient certainement moins là qu'à l'usine ou au supermarché, est d'autant plus insupportable que ce comportement porte atteinte à ses valeurs fondatrices. Soit. Mais s'arrêter là, c'est raisonner un peu court. Ce qui permet le harcèlement sexuel à l'Université, c'est l'organisation du pouvoir qui s'y exerce, sa structuration mandarinale, l'arbitraire qu'elle autorise, dont les femmes ne sont pas les seules victimes ou ne sont pas victimes qu'à ce seul titre.

Chacun sait que la compétence scientifique et pédagogique n'est qu'un critère de recrutement parmi beaucoup d'autres, tels l'entregent, la fortune, les relations et les origines. S'il s'agit de mener ce combat-là, contre les dérives du mandarinat et pour une réforme démocratique de l'Université, Hervé Le Bras a toujours été au premier rang et il ne s'est pas contenté d'appeler à la création d'une commission transparente – forcément transparente : qui voudrait d'une commission opaque ? Observez, Eric Fassin, que ce combat-là ne sera plus communautariste, mais universel. Et juste.

## Lutte ouvrière, entre communauté et société

par Ivan Sainsaulieu

La surface politique atteinte par Lutte ouvrière en fait un enjeu du débat politique : son électeurat populaire peut dépasser celui du PCF, son implantation locale grossit (d'après LO). Mais son fonctionnement reste fermé : ce contraste évident nous

mène vite au cœur d'un imbroglio historique, politico-organisationnel. Robert Barcia, dit Hardy, a joué un rôle de premier plan dans l'histoire et la politique de LO. Et il n'y a rien d'extraordinaire à cela : combien d'associations actuelles, nées dans les années 1950, ont-elles été fondées sur un lien communautaire regroupant quelques disciples autour de la personne charismatique du fondateur ? Est-ce que l'abbé Pierre était élu à la tête de sa communauté d'Emmaüs, et à partir de quand ? On s'en fiche.

Mais on connaît le poids de l'abbé Pierre. Or Hardy est et n'est pas le chef charismatique de LO. Ce n'est pas lui mais David Korner, dit Barta, qui a jeté les fondations doctrinaires de LO, avant de jeter l'éponge vers 1950. Il est aussi absent lors de l'acte historique de LO : la grève Renault de 1947, animée par Barta et Pierre Bois (décédé récemment). Et si Arlette Laguiller a pu bénéficier de ses conseils, ainsi que du travail collectif, elle a joué un certain rôle dans la société, en tant qu'animatrice de la grève générale des banques et première femme candidate à l'élection présidentielle, en 1974.

La légitimité de Hardy n'est donc ni vraiment celle d'un théoricien ni celle d'un homme d'action. Elle est interne : celle d'avoir résisté avec sérieux. Résisté à la crise du trotskisme des années 1950, parmi quelques continuateurs coincés dans l'étau de la guerre froide – comme

Pierre Lambert, ex-mentor de Jospin – et avec sérieux, ce terme phare à LO, c'est-à-dire raisonnablement, sans voir la révolution ou le fascisme partout, contrairement à d'autres.

Ce souci réaliste révélait un rapport de forces général peu propice aux révolutionnaires, pour en tirer une méthodologie typée, peu interventionniste, mais patiente, volontariste, reposant sur l'idée que l'alpha et l'oméga de la politique, en l'absence du vent de l'histoire, c'est l'organisation. Cela n'aurait sans doute pas suffi sans l'apport plus vivace des luttes ouvrières, largement dû à l'autre patriarche, Pierre Bois, ancien anarchiste, insufflant aux chefs ouvriers sur le

sants. C'est un mélange de contrôle interne et de culture du consensus, faisant mentir un clivage trop étanche entre fonctionnements bureaucratique et communautaire : les deux peuvent forger un appareil agissant selon les termes formels de la règle bureaucratique et ceux, informels, du chef charismatique.

La participation à des élections n'est pas un gage de redressement démocratique : on ne saurait confondre ouverture aux institutions et phénomène de société. En l'occurrence, le relatif grossissement de LO et sa plus grande visibilité politique ne doivent plus grand-chose à un rôle d'agitation, quels que soient la valeur de certains militants ou leur dévouement. LO a été

### Le relatif grossissement de LO et sa plus grande visibilité politique ne doivent plus grand-chose à un rôle d'agitation

terrain un esprit de lutte basiste, vivifiant (et mythifiant) en retour le petit groupe.

Seulement, la consécration n'est pas venue des luttes mais des élections, exercice dans lequel la petite communauté s'est jetée corps et âme aux législatives de 1978, après le « succès » de la première candidate Laguiller. Mai 1968 a permis paradoxalement de trouver les énergies militantes disponibles pour cette « aventure », moyennant une sélection sévère d'esprits loyaux, soudés à la fois par une culture de résistance aux pressions de l'extérieur et par l'absence d'un libre débat contradictoire – sans pressions ni diabolisation des oppo-

surtout conduite, sur le plan du fonctionnement, à donner des signes de conformité : ne plus demander à des militants de taxer leurs parents, trouver une raison d'être externe au « Vieux », rajouter les instances officielles et peut-être, bientôt, ne plus recourir aux douloureuses exclusions – d'ailleurs parfois informelles, donc sans traces écrites.

Ces signes de conformité interne accompagnent une reconsidération pragmatique, par touches successives, du rôle des traditionnelles institutions démocratiques bourgeoises – élections, syndicats, Parti communiste, services publics, arsenal législatif, pouvoir municipal voire gou-

# Visite guidée au camp « hors les lois » de Guantanamo

Dans ce « véritable poulailler humain », les prisonniers de la guerre américaine contre le terrorisme attendent toujours de connaître le sort qui leur sera réservé. L'envoyé spécial de « Libération » en revient

« **CAMP hors les lois** ». C'est ainsi que titre le quotidien français *Libération* du mardi 26 février sur la visite que vient de faire son envoyé spécial dans le camp de Guantanamo Bay, à Cuba, où les Américains détiennent environ 300 talibans et membres de l'organisation Al-Qaïda. Et ce dans des conditions pas toujours conformes aux conventions internationales, mais que l'administration Bush justifie par la crainte qu'inspirent ces hommes issus d'un mouvement terroriste qui a fait trembler les Etats-Unis sur leur base et causé la mort de milliers d'innocents. Fabrice Rousselot est l'un des rares correspondants étrangers à avoir été autorisés à visiter le Camp X Ray (« Camp Rayon X »), installé à l'intérieur de cette base américaine qui reste comme une verrière sur le territoire castriste.

Deux éléments marquent dans la manière avec laquelle les marines gèrent ces prisonniers hors du com-

mun : des mesures de sécurité draconiennes, si ce terme a encore un sens à ce niveau de précautions, et une volonté, consciente ou non, de déshumanisation, voire d'humiliation, de ces hommes. « *Des cages et des chaînes* » pour ce que *Libération* décrit comme un « véritable poulailler humain où s'entassent talibans et membres présumés d'Al-Qaïda, certains depuis 60 jours ». « *Ordre a été donné de supprimer la nuit. Avec l'obscurité viennent les lumières sur Camp X Ray. Peu avant 18 heures, les projecteurs s'allument, comme autant de spots braqués directement sur les prisonniers sous les regards inquisiteurs des miradors. Le sommeil des talibans se fera sous un halo phosphorescent.* » Comme cela, explique le capitaine Kloppel « ils ne peuvent pas préparer de mauvais coups dans leur coin ». Officiellement, ils sont bien traités : trois repas par jour, 15 minutes de promenade deux fois par semaine, la prière quotidienne,

et toujours les longs interrogatoires. Sous l'œil du représentant de la CICR, qui conseille néanmoins de s'adresser à Genève pour avoir la position officielle sur le camp.

## PESTIFÉRÉS

Mais ce qui frappe surtout dans ce récit d'une visite, au cours de laquelle les journalistes semblent également sous haute surveillance, c'est la façon dont sont traités les prisonniers, comme des quasi-extraterrestres plus que comme des êtres humains. Les marines qui les escortent hors de leur cage grillagée sont gantés comme s'il s'agissait de pestiférés : « *Sous la chaleur étouffante, un homme est emmené [à l'interrogatoire] en traînant la jambe, avec une blessure au pied. Un autre est maintenu par les bras par deux soldats tandis qu'un troisième place une main gantée de caoutchouc sur sa nuque, l'obligeant à baisser le regard.* » Procédure habituelle,



nous explique-t-on encore, comme ça il ne peut pas lever les yeux et tenter quoi que ce soit.»

Dans ces conditions, et quoi que l'on puisse penser des crimes commis par les séides d'Oussama Ben Laden et du mollah Omar, pas éton-

nant que, selon un militaire américain s'exprimant en privé, plusieurs de ces hommes « *dépriment ou ne réagissent plus à grand-chose* ». D'autres utilisent ce qui reste à leur disposition pour protester contre leur détention. Le commandant de la base, le général Lehnert, a reconnu que certains avaient orchestré une « *campagne de résistance* » et de refus d'obéir aux ordres. « *A plusieurs reprises, écrit l'envoyé spécial de Libération, des combattants ont placé leurs draps autour de leurs cellules pour empêcher toute surveillance. Plusieurs ont vu leurs privilèges annulés, draps et matelas retirés pour plusieurs heures.* » Ce qui a entraîné cette réaction d'un jeune soldat originaire de l'Alabama : « *Il faut dire que, si j'étais à leur place, je ne sais pas trop ce que je ferais.* »

Patrice de Beer

★ www.libération.com

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

■ Le film de Costa-Gavras *Amen*, qui dénonce le silence de Pie XII sur l'Holocauste, devait sortir en salles le 27 février.

[www.amen-lefilm.com](http://www.amen-lefilm.com)

■ Le Vatican donne accès aux allocutions et écrits publics de ce pape. [www.vatican.va/holy\\_father/pius\\_xii/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/holy_father/pius_xii/index_fr.htm)

■ En 1998, l'Eglise publiait une déclaration intitulée « *Souvenons-nous : une réflexion sur la Shoah* » exprimant ses « *regrets* ».

[www.lemonde.fr/article/0,5987,3214-5255-149831,00.html](http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3214-5255-149831,00.html)

■ La polémique soulevée par ce document a conduit à la constitution d'une commission composée de six historiens – trois juifs et trois chrétiens – chargés de déterminer ce que Pie XII connaissait de la « *solution finale* », leur source unique étant les volumes des *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale* collationnés par quatre jésuites nommés par Paul VI en 1964. Le Père Pierre Blet en a publié un abrégé. [www.ilestvivand.com/iev/140/140\\_26\\_1.htm](http://www.ilestvivand.com/iev/140/140_26_1.htm)

■ En octobre 2000, estimant qu'ils n'avaient pas les moyens de mener à bien leur mission avec cette seule source, les historiens ont remis un rapport préliminaire posant 47 questions nécessitant l'accès aux archives du Vatican. [www.bnabirith.org/cpp/randa/vatican.html](http://www.bnabirith.org/cpp/randa/vatican.html)

■ Jean Paul II a décidé, le 20 février 2002, d'ouvrir les archives secrètes du Vatican pour la période 1922-1939 (pontificat de Pie XI) permettant de répondre à quatre des 47 questions. [www.vatican.va/news\\_services/press/vis/dinamiche/co\\_fr.htm](http://www.vatican.va/news_services/press/vis/dinamiche/co_fr.htm)

■ En France, le cardinal Decourtray avait ouvert en 1989 les archives de son diocèse, conduisant au procès Touvier, que l'INA diffuse sur son site. [www.ina.fr/voir\\_revoir/touvier/](http://www.ina.fr/voir_revoir/touvier/)

vincent.truffly@lemonde.fr

## AU COURRIER DES LECTEURS

### BATAILLE AUTOUR D'UN CONCEPT

Le concept de « *développement durable* » a été mis en valeur en 1978, notamment par le World Wide Fund (WWF), le préférant à celui d'« *éco-développement* ». Mais, dès 1983, ce concept, « *écologique* » à l'origine, tombe entre les mains des hommes d'affaires : le président-directeur général d'Ontario Hydro, Maurice Strong, déjà organisateur du premier congrès mondial de l'environnement (Stockholm 1972), nomme à la tête de la commission chargée de préparer le Sommet de la Terre de Rio M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland, actuelle directrice de l'Organisation mondiale de la santé (*Le Monde* du 19 février), puis il s'associe avec le président-directeur général d'Anova, Stephen Schmidheiny, pour créer, en 1992, le Business Council for Sustainable Development.

## La mort de Savimbi vue par la presse internationale

Personne ne regrette la disparition du rebelle angolais, « résidu tenace d'autres temps »

UNE TELLE UNANIMITÉ vaut d'être soulignée : pour toutes les plumes, Jonas Savimbi, le chef rebelle tué vendredi dernier par l'armée angolaise, incarnait le principal « *obstacle à la paix* » dans ce pays ravagé par 27 années de guerre civile. L'ancien président zambien Frederick Chiluba, dont le régime a été accusé de soutenir Savimbi tout en participant aux efforts de paix, se range derrière ce constat dans le *Times* de Lusaka. Il regrette néanmoins que le chef de l'Unita soit mort « *avant de se réconcilier avec son peuple* ». Le quotidien sud-africain *Business Day* figure parmi ceux qui accordent le moins de chances de survie au mouvement rebelle. Certes, écrit-il, « *le vice-président de l'Unita, son secrétaire général et son chef d'état-major semblent avoir échappé à l'attaque gouvernementale* », mais « *leur chef, dans sa paranoïa, n'a pas assuré sa succession, et tout*

prétendant à ce titre aura à affronter des rivaux (...). Pis, plus personne ne se souvient exactement pourquoi l'Unita a continué de se battre, sauf à assouvir la soif de pouvoir de Savimbi ». Ce journal des affaires parie que Luanda parviendra, moyennant finances, à susciter davantage de défections dans les rangs des rebelles et organisera, « *peut-être même cette année* », des élections que le MPLA au pouvoir aura de bonnes chances de gagner « *grâce à ses rentes pétrolières et sans recourir à la fraude* ».

La presse portugaise met toutefois en avant les déclarations du président angolais José Eduardo dos Santos, de passage à Lisbonne avant de se rendre à Washington : il n'a entrevu un scrutin que « *dans un an et demi à deux ans, si nous concluons un cessez-le-feu et si l'Unita est désarmée* ». Le *Diario de Noticias* s'étonne par ailleurs des propos « *modérés et presque élo-*

gieux » de M. dos Santos sur Savimbi, qui a « *lutté jusqu'à la fin pour son idéal et son programme* », tout en ayant, « *ces dernières années, mal évalué la situation et ses capacités* ». A l'instar de la plupart des commentateurs occidentaux, *El País* ne s'apitoie guère : Savimbi était « *un résidu tenace et criminel d'autres temps* », et l'Unita « *est depuis de nombreuses années une force tout simplement mercenaire* ». Il n'en demeure pas moins, poursuit le quotidien madrilène, que « *Luanda devrait se montrer généreux et renoncer à tenter de donner*

le coup de grâce à cet ennemi devenu nomade ». A Londres, le *Financial Times* estime que le moment est venu « *de relancer vigoureusement une initiative de paix de l'ONU* ». « *La nomination rapide d'un négociateur expérimenté comme Chester Crocker, l'ex-secrétaire américain adjoint qui a supervisé la transition de la Namibie vers l'indépendance, démontrerait opportunément la volonté de Washington de simplifier* » dans la région, conclut le journal de la City.

lemonde.fr pour *Le Monde*

### « THE DAILY NATION » (KENYA)



Pas de paradis pour Savimbi. « *Euh ! Vous avez dû vous tromper de chemin à un moment donné, M. Savimbi.* » La mort du chef de l'Unita va-t-elle ouvrir la voie à une paix durable en Angola ? Dessin de Gado. (« *Courrier international* » pour « *Le Monde* »)

Désormais, l'expression « *développement durable* » (*sustainable development*) n'est plus qu'un oxymore pernicieux destiné à éteindre définitivement l'incendie de la subversion écologique allumé dans les années 1968-1972. Mission accomplie avec le troisième Sommet de la Terre (Johannesburg, août 2002) : le mot « *environnement* » est cette fois totalement effacé, il ne reste plus que « *développement durable* » dans l'intitulé officiel de ce sommet. Finalement, le congrès de Rio (1992) n'aura servi que de phase intermédiaire à cette montée en puissance des lobbies développementistes. (...) Aujourd'hui, la notion de « *développement durable* » est devenue une astuce rhétorique au service de la croissance et non de l'environnement. Une astuce largement utilisée par les directeurs de communication pour déguiser d'une légère nuance « *verte* » leurs desseins les plus noirs.

Thierry Sallantin  
Paris

### LES PRÊCHES DU VENDREDI

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et d'espoir votre enquête, à propos des sermons prononcés le vendredi dans 23 mosquées en France (*Le Monde* du 8 février). Je ne peux que me réjouir, comme vous l'indiquez que « *les imams de France prêchent un islam moralisateur et non belliqueux* ». La France, l'ensemble de ceux qui y habitent, n'a qu'à gagner d'un islam modéré et intégré dans le cadre des valeurs républicaines de notre pays. Cependant, deux remarques méthodologiques doivent être relevées à la lecture de cette enquête. D'une part, celle-ci a été menée entre septembre 1999 et juin 2001. Il aurait été intéressant de la prolonger au 11 septembre 2001 et aux mois suivants ; d'autre part, les enquêteurs ont enregistré les sermons avec l'accord préalable des imams. N'ont-ils pas pris le risque de recueillir des propos édulcorés ?

Haim Musicant  
Paris

Laissez-vous bercer par le murmure des feuilles

Quand vous étiez enfant, aviez-vous une cabane perchée sur un arbre ? Oui, mais certainement pas avec un service de chambre, des meubles romantiques, et des feuilles qui vous murmurent « *borne nuit* » en malayalam ? Pour ça, vous devez venir en Inde du Sud, vous laisser bercer par la douceur des tropiques. Et vous ferez de si beaux rêves que vous ne voudrez plus redescendre sur terre.

Come, awaken your senses

\* Un univers qui éveille vos sens

**India**

Office National Indien de Tourisme  
13, Boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Tél. 01 45 23 30 45 • Fax 01 45 23 33 45  
E-mail: [goitopar@aol.com](mailto:goitopar@aol.com)  
<http://www.india-tourism.com/fr>

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

80975

Le Monde  
ÉDITORIAL

## L'Eglise et la Shoah

La POLÉMIQUE suscitée par l'affiche du film de Costa-Gavras *Amen*, consacré au silence du Vatican face au génocide des juifs, a détourné provisoirement l'attention, délibérément ou non, du contenu même de l'œuvre et du débat que celle-ci appelle. Le tribunal de grande instance de Paris a tranché : saisi par une association de catholiques traditionalistes qui dénonçaient la superposition « monstrueuse » de la croix gammée et de la croix chrétienne, « offense gratuite et inutile aux sentiments religieux les plus respectables », il a rejeté la demande de retrait déposée par les plaignants. Son président, Jean-Claude Magendie, est allé jusqu'à estimer que l'affiche controversée était « en parfaite adéquation » avec la pensée de l'épiscopat français telle qu'elle s'était exprimée dans la déclaration de repentance du 30 septembre 1997.

Ce n'était pas l'avis des évêques, qui se sont émus, comme plusieurs personnalités de la communauté juive, de cette « identification intolérable » du symbole de la foi chrétienne avec celui de « la barbarie nazie », même s'ils ne se sont pas eux-mêmes adressés à la justice. Sans mettre en cause la sincérité de leur émotion, apparemment partagée par de nombreux catholiques, on peut tout de même se demander si celle-ci n'est pas d'abord l'expression d'un refus de revisiter un passé douloureux ou d'une volonté de le raconter autrement, comme le suggère la façon dont le Vatican continue de maintenir obstinément fermé l'accès à ses archives de ces années terribles.

La question soulevée par *Amen* n'intéresse pas seulement ceux qui veulent mieux connaître l'histoire de l'Europe, par curiosité ou goût du passé. Même si elle porte sur un événement vieux de plus d'un demi-siècle, elle reste au cœur des interrogations d'aujourd'hui sur les relations entre les chrétiens et les juifs, sur la mémoire de la Shoah ou encore sur la place des religions dans les tragédies du monde. Comme l'écrivait le pasteur Claudette Marquet dans *Le Monde* du 26 février, « la croix n'a pas été falsifiée par les seuls chrétiens nazis ». Que l'on songe, disait-elle, au Ku Klux Klan, à l'apartheid, à l'Irlande du Nord, au Rwanda.

Le film de Costa-Gavras, comme ont tenté de le faire plusieurs livres publiés au cours des dernières décennies ainsi que la pièce de Rolf Hochhuth *Le Vicaire*, dont s'est inspiré le cinéaste, veut contribuer à cette prise de conscience. Il le fait à sa manière, sans doute simplificatrice, à la recherche d'un « entre-deux », comme l'explique son scénariste, Jean-Claude Grumberg, entre travail universitaire et « grand spectacle hollywoodien ». Mais il a l'immense mérite d'ouvrir à l'intention d'un vaste public ce difficile dossier. Il peut y avoir discussion sur les faits eux-mêmes. Aux historiens d'échanger leurs arguments, en attendant qu'il soit mis fin aux silences de l'Eglise catholique. Aux spectateurs de se faire juges. L'affiche à scandale aura permis au moins de raviver dans l'opinion le souvenir d'une tragédie dont on n'aura jamais fini de percer les secrets.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

#### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

#### Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

#### Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

#### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pliatoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

### RECTIFICATIFS

**BAALBECK.** La légende qui accompagnait le dessin illustrant l'article de Frédéric Edelmann, « L'Antiquité ressuscitée à dessein » (*Le Monde* du 23 février), était erronée. Elle place en effet Baalbeck en Syrie alors que les vestiges de la ville romaine se trouvent au Liban. En 1865, date du dessin reproduit, la Syrie comme le Liban faisaient partie de l'Empire ottoman.

**SONDAGES.** Une inversion de chiffres a altéré un passage de l'article de Gérard Courtois consacré, dans *Le Monde* daté 24-25 février, aux « paradoxes

de la présidentielle ». Il fallait lire, dans le sondage Ipsos - *Le Point* du 15 février (et non du 13 février), que 48 % des personnes interrogées jugent Jacques Chirac crédible, contre 50 % qui sont d'un avis contraire, les chiffres étant respectivement de 57 % et 39 % pour Lionel Jospin.

### PRÉCISION

**JOSEPH KESSEL.** Dans notre article sur « La passion afghane de Joseph Kessel » (*Le Monde* du 21 février), nous avons omis de rappeler que l'écrivain est mort le 23 juillet 1979 à Avernès (Val-d'Oise).

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0959-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - Bp 218  
75328 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## On ne peut condamner tant qu'on n'a pas instruit

**Ainsi** nous y voilà, au jour de février Coché depuis des mois sur les calendriers ! Votre siècle a deux ans, l'aurez-vous assez dit, Et j'aurai deux cents ans, ce soir même, mardi. Merci à vos tribuns, à Jersey, Besançon, Au théâtre, au Sénat, aux discours, aux chansons ! Je le savais de reste, et l'ai dit tout de go, Qu'on n'en finirait pas, avec Victor Hugo. Mon émoi est ailleurs : qu'un tel concert d'hommages Méconnaisse à ce point le fond de mon message.

Soit, vous avez rayé le hideux échafaud De la loi. Mais non de vos esprits : c'est faux ! Deux de vos candidats au pouvoir suprême Ont osé regretter le temps des matins blêmes Où la société rendait crime pour crime. Trop tard ! On sait enfin que le talion ne rime A rien. Mais on rêve de substitutions, Et de multiplier les incarcérations. Comment peut-on me fêter si fort, en héros, Quand on vante tout bas l'« impunité zéro » ? Ce but est un affront à tout ce que je suis. On ne peut condamner tant qu'on n'a pas instruit.

A qui la faute ? A l'élève ? Au maître ? Aux parents ? Ce qui est sûr, c'est qu'en faisant des ignorants On crée des violents. L'enfant crie et enrage Tant qu'il n'a pas acquis les règles du langage. Contre poings et couteaux, terreurs, feux et cendres, Rien ne vaut la grammaire et l'art de se comprendre. Je n'ai plus qu'un seul rêve, après l'Abolition : L'Ecole dispensant de toute répression.

## Entente cordiale entre l'Eglise catholique et l'Etat

**S'AGIT-IL** d'une nouvelle ère pour les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat en France ? Mardi 12 février, le nonce apostolique, Mgr Fortunato Baldelli, l'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger, et le président de la Conférence des évêques de France, Mgr Jean-Pierre Ricard, ont été reçus par Lionel Jospin à Matignon. Les deux parties sont convenues d'instituer « une structure permanente de dialogue et de concertation ».

Le dispositif mis en place a pour but d'organiser « des rencontres régulières en vue de procéder à l'examen de problèmes d'ordre administratif et juridique qui se posent dans les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat en France », selon un communiqué des services du premier ministre (*Le Monde* du 14 février).

Concrètement, des groupes de travail sur l'enseignement catholique, le fonctionnement des aumôneries, la gestion des églises et des cathédrales, les problèmes fiscaux devraient progressivement être mis en place. Il est convenu également que les responsables de la Conférence des évêques de France et des représentants du gouvernement se réuniront à dates régulières pour examiner les questions touchant aux relations entre Eglise et Etat, ou encore évoquer les grands sujets de société comme la bioéthique ou le droit de la famille.

Cet accord vient clore une longue période de malentendus entre l'Eglise catholique et le gouvernement, qui avait culminé avec l'affaire de « l'héritage religieux » : fin 2000, plusieurs voix dans l'épiscopat avaient dénoncé la suppression, à la demande de la France, d'une référence à « l'héritage religieux » de l'Europe dans le préambule de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le gouvernement de M. Jospin était particulièrement montré du doigt, bien que la décision ait été commune au président de la République et au premier ministre, et bien qu'elle ait eu des motifs purement juridiques. Une pétition, lancée par les hebdomadaires *Témoignage chrétien* et *Réforme*, déplorait un « climat de crispation et de méfiance ».

## Les apprentis sorciers de l'olympisme

Suite de la première page

Il appartient désormais à la commission d'enquête constituée au sein de l'ISU de poursuivre son travail.

Mais que se passera-t-il si, au terme de l'instruction, le dossier apparaît vide et qu'aucune sanction en relation avec les faits reprochés à Marie-Reine Le Gougne et Didier Gailhaguet n'est prononcée, une hypothèse qui n'est pas à exclure ? Jamie Salé et David Pelletier devront-ils rendre leur médaille ? Evidemment non. Les deux jeunes gens, qui ont gardé tout au long de cette affaire une attitude d'une remarquable dignité, n'ont pas à souffrir des conséquences de l'institution olympique. Celle-ci, en prenant une décision précipitée, sous la pression – considérable – des médias américains et canadiens, a projeté les Jeux dans un chaos sportif sans précédent.

Si une institution sportive peut désormais modifier un résultat sans avoir à respecter certains principes élémentaires de justice – notamment la présomption d'innocence,

De plus, depuis plusieurs mois, quelques voix catholiques (René Rémond, Paul Valadier) regrettaient l'absence d'une structure de concertation comparable au grand dîner annuel du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), au cours duquel les représentants de la communauté juive reçoivent le premier ministre. Le but avoué de l'accord de Matignon est de remédier à ce manque. Pourtant, à y regarder de plus près, le parallèle n'est pas évident. Le CRIF, en effet, n'est pas une structure confessionnelle. Il est une sorte de Parlement associatif, dans lequel on rencontre, à côté du Consistoire, à vocation religieuse, des associations caritatives, des mouvements de femmes, d'anciens déportés, des

synagogues libérales et des juifs laïcs. Une telle structure n'existe pas (pas encore ?) chez les catholiques.

La présence du nonce apostolique, représentant du Saint-Siège auprès de la République française, dans la délégation reçue par le premier ministre est une autre singularité catholique.

#### TRANSPARENCE

Au CRIF, on convient qu'il serait « impensable » que le président Roger Cukierman se fasse accompagner à Matignon de l'ambassadeur d'Israël en France. Une telle attitude fournirait matière aux accusations de double allégeance qu'on adressait encore, il y a trente ans, à la communauté juive. Les musulmans de France n'envisagent pas

non plus de se faire représenter par l'ambassadeur d'un pays islamique.

Dernière différence : le dîner du CRIF a lieu en public, devant une foule d'invités et de journalistes, et les discours sont distribués à l'issue de la rencontre. En ce qui concerne l'islam de France, la consultation lancée par le ministère de l'intérieur a donné lieu à la création de groupes de travail, réunissant des représentants musulmans, des membres des ministères concernés et des élus locaux. Les rapports finaux ont été distribués à la presse. Il est souhaitable que la nouvelle structure mise en place entre l'épiscopat et le gouvernement français adopte la même transparence.

Xavier Ternisien

## Sémantique sociale

PAR SERGUEI



le travail d'instruction ou le droit à la défense – c'est toute l'autorité des juges, arbitres et commissions d'appel qui est bafouée. L'effet de la décision du CIO – à laquelle le membre russe de la commission exécutive, Vitali Smirnov, affirme s'être opposé – s'est d'ailleurs fait sentir sans tarder. Remises en question des décisions arbitrales et de l'équité des juges se sont multipliées à Salt Lake City. Qu'elles soient justifiées ou non, peu importe : elles sont l'expression d'une vision de plus en plus paranoïaque du sport, paranoïa largement alimentée par le mouvement sportif lui-même.

#### SYMBOLIQUE LOURDE

Viatcheslav Fetisov, l'entraîneur de l'équipe russe de hockey sur glace, battue en demi-finale par les Etats-Unis, a ainsi eu beau jeu de faire remarquer que les arbitres des matches importants du tournoi olympique étaient américains et canadiens, aux termes d'un accord entre la Fédération internationale de hockey et la NHL, la puissante Ligue professionnelle nord-américaine. Et d'ajouter : « Tout a été fait pour aboutir à une finale entre les Etats-Unis et le Canada. » A une période où le rôle politique des Etats-Unis et la vision qu'ont ceux-ci du reste du monde suscitent débats contradictoires et actions

violentes, était-il avisé d'en transposer les termes aux Jeux olympiques ?

La cérémonie d'ouverture était restée sur le fil du rasoir, naviguant entre patriotisme obligatoire et symbolique lourde. Certains voient aujourd'hui dans le fait d'avoir choisi pour allumer la flamme olympique l'équipe américaine de hockey sur glace victorieuse de l'Union soviétique en 1980 un geste provocateur et maladroit, un refus d'enterrer la hache de la guerre froide. Celle-ci a en effet de beaux restes. On a pu s'en apercevoir lorsque les responsables de la délégation russe – à la suite de contrôles sanguins visant leurs athlètes – ont menacé de quitter le navire olympique, incriminant les relations entre les organisateurs des Jeux, les responsables du CIO et « le show-business nord-américain ». Le comité olympique américain, qui devait se sentir visé, a répliqué en accusant les Russes d'« anti-américanisme ».

Les médias nord-américains, prompts à s'enflammer pour des patineurs canadiens mais beaucoup plus discrets quand un athlète américain bénéficie d'une décision contestable, ont, par leur attitude, contribué à renforcer la perception d'une Amérique « arrogante ». La décision du CIO a, quant à elle, accredité la thèse selon laquelle certains athlètes bénéficiaient d'une

justice d'exception alors que d'autres – patineurs lituaniens ou sud-coréens, skieurs russes ou espagnols – n'étaient que des justiciables ordinaires. Cela n'a abouti qu'à raviver les sentiments nationalistes et à renforcer des barrières que le mouvement olympique ne cesse d'affirmer vouloir effacer au profit d'un idéal de fraternité.

Le quotidien *USA Today*, dans son édition olympique du 23 février, s'en est ému dans des termes d'une rare vigueur. « Stoppons ces grands rassemblements d'êtres humains qui arrivent en paix et repartent dans la douleur, écrit l'éditorialiste du quotidien américain. Les Jeux sont supposés abattre les barrières et tout ce qu'ils font, c'est élever des murs. (...) Le monde nous méprise davantage maintenant qu'il y a trois semaines. Les Russes nous détestent. Les Sud-Coréens nous détestent. (...) Les Américains pensent que les étrangers sont des sales types, les étrangers pensent que les Américains sont des sales types. Déclarons le match nul, décernons une médaille d'or à tout le monde et serrons-nous la main en nous promettant de mettre un terme à cette folie une fois pour toutes. »

La trêve olympique, si elle a jamais existé, a aujourd'hui du plomb dans l'aile.

Gilles Van Kote

# ENTREPRISES

## INDUSTRIE

Michelin a annoncé, mardi 26 février, un chiffre d'affaires en hausse de 2,5 %, mais un résultat net en baisse de 28,4 %. Michelin qui se recentre sur les pneus **HAUT-DE-GAMME**, fait mieux que ses concurrents

Goodyear et Bridgestone. L'année 2002 va être **UNE ANNÉE IMPORTANTE** dans l'histoire de Michelin. François, co-gérant depuis 1955, va quitter l'entreprise. Son fils, Edouard, président depuis 1999, dirige

ra le groupe avec le second co-gérant, René Zingraff. Les questions sociales continuent de peser. La direction a interrompu les départs en préretraite suite aux menaces qu'un **RECOURS EN JUSTICE DE LA**

**CGT** fait peser sur l'accord sur les 35 heures. Aux Etats-Unis, deux constructeurs, Firestone et, dans une moindre mesure, Goodyear, sont critiqués pour leur manquement aux règles de sécurité.

## Dans une conjoncture difficile, Michelin consolide ses positions

Le fabricant français de pneumatiques a enregistré en 2001 un résultat en baisse de plus de 28 %. Le groupe de Clermont-Ferrand, qui privilégie le haut-de-gamme, a pourtant mieux résisté que ses concurrents au ralentissement de la croissance

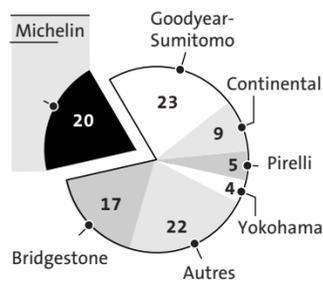
**A L'IMAGE** de l'ensemble des fabricants de pneumatiques, Michelin a souffert en 2001. Le groupe de Clermont-Ferrand a annoncé, mardi 26 février, un bénéfice net de 314 millions d'euros, en baisse de 28,4 % et une faible progression de son chiffre d'affaires, en hausse de 2,5 %. Ses principaux concurrents n'ont pas fait mieux. Au contraire, le leader mondial du secteur, l'américain Goodyear, a essuyé des pertes en 2001 et le japonais Bridgestone a vu son bénéfice opérationnel s'effondrer de plus de 40 %. « Michelin a tenu le cap en 2001, dans un environnement particulièrement difficile », explique Edouard Michelin, le patron du groupe. Nos résultats sont en ligne avec nos objectifs et ont creusé l'écart par rapport à la concurrence. »

Le fabricant de pneumatiques a été particulièrement affecté par le marché du poids lourd, qui s'est effondré de plus de 40 % aux Etats-Unis et a baissé de 7 % en Europe. Cette activité est très importante pour la rentabilité de Michelin. Le camion « a contribué à 50 % du résultat d'exploitation du groupe en 2000 alors qu'il n'apporte qu'un peu plus d'un quart du chiffre d'affaires consolidé », rappelle un analyste. En 2001 la rentabilité de cette division a fortement chuté passant de 13 % du chiffre d'affaire en 2000 à 8,8 %.

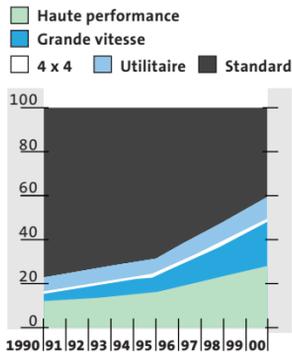
La division tourisme (pneus de voiture et de camionnette) a également été touchée. Le ralentissement du marché américain et les

### UNE INDUSTRIE CONCENTRÉE, UNE OFFRE PLUS DIVERSIFIÉE

Parts de marché mondiales en 2000 en pourcentage



Ventes des pneus de première monte pour l'Europe, en pourcentage



La part des pneus à forte valeur ajoutée ne cesse de croître au détriment des pneus standards. Cette évolution s'explique par l'offre plus diversifiée des constructeurs automobiles.

Source : Rapports annuels

Source : Michelin

ventes moins bonnes que prévu de pneus « hiver » en Europe, un créneau très rémunérateur pour les fabricants – ont pesé sur les résultats.

Dans cette conjoncture peu porteuse, Michelin commence pourtant à toucher les premiers dividendes du virage stratégique pris il y a deux ans, lors de l'arrivée d'Edouard Michelin à la tête du groupe. Jusque-là, les trois géants du secteur se livraient à une guerre de parts de marché, désormais la priorité est donnée à la rentabilité. Michelin cherche à se positionner sur les segments de marché offrant

les meilleurs taux de croissance et les meilleures marges. « La nouvelle stratégie de Michelin est limpide et convaincante, résume Marc Gouget, de BNP Paribas Equities, le groupe vise avant tout à améliorer sa rentabilité, même si cet objectif doit être atteint au détriment de sa part de marché. »

Cette stratégie passe notamment par un renforcement sur le marché du remplacement. Michelin est en train de restructurer son outil industriel en libérant des capacités pour ce segment moins cyclique et plus rémunérateur que celui dit « de la première monte ». Soumis

à une pression constante des constructeurs, Michelin a récemment préféré laisser échapper le contrat pour la fourniture des pneus pour la prochaine plate-forme commune Renault-Nissan, qui représentait pourtant un potentiel de 4 millions de pneus par an, mais dont la rentabilité lui semblait insuffisante. Le contrat a finalement été remporté par Bridgestone. « Notre part de marché en première monte a reculé en 2001, mais la rentabilité de la division tourisme a augmenté de 20 % », se félicite Michel Rollier, directeur financier de Michelin. Le grand rival, Goodyear serait également sur le point d'abandonner certaines pratiques de vente à perte sur le marché américain.

### NOUVEAUX BESOINS

Deuxième axe de la stratégie de Michelin : se positionner sur les pneus haute performance. Le groupe tente de s'adapter à un marché automobile de plus en plus segmenté. Les constructeurs ont considérablement élargi leurs gammes avec le lancement de modèles très différents allant des tout-terrain aux monospaces, en passant par les coupés et les cabriolets. Cette évolution a généré de nouveaux besoins, en terme de pneumatiques : plus de résistance et de performance, et toujours plus de sécurité. Depuis 1990, la part de marché des pneus haute performance est passée de 13 % à 29 % en première monte et les pneus grande vitesse ont doublé leur part de marché pour atteindre 20 %. Dans le

même temps, les pneus standards, qui représentaient près de 75 % du marché il y a dix ans, en constituent moins de la moitié aujourd'hui. Sur ce segment, la concurrence fait rage et les marges sont de plus en plus serrées : rien qu'en Europe, plus de 140 marques l'occupent, ne progressant que de 2 % à 3 % en moyenne par an. D'où le nouveau positionnement de Michelin, qui réalise désormais 43,4 % de

6 500 ont été déjà réalisées », souligne M. Rollier. Par ailleurs, le prix des matières premières, qui avait lourdement pesé sur les coûts ces derniers mois, est à la baisse et les hausses de tarifs pratiquées par Michelin semblent acceptées par le marché. « Alors que Goodyear et Continental n'en finissent plus de restructurer un outil industriel semblant inadapté à l'évolution des conditions de marché et que Bridgesto-

### L'optimisme de General Motors

Le premier groupe automobile américain General Motors a relevé, lundi 25 février, ses prévisions de bénéfice et de production pour 2002 en raison d'un marché plus dynamique que prévu aux Etats-Unis et de solides ventes de ses modèles. « GM est de plus en plus optimiste sur les perspectives de l'industrie aux Etats-Unis », a souligné le groupe dans le communiqué. Le constructeur estime que le marché devrait atteindre les 16 millions de voitures aux Etats-Unis en 2002, contre 15 à 15,5 millions d'unités dans ses précédentes estimations. Le groupe a décidé en conséquence d'accroître sa production en Amérique du Nord de 20 000 unités, soit 10 % de plus qu'en 2001. Il y a quelques jours, Ford avait également relevé ses prévisions de marché de 15,2 à 15,7 millions de véhicules. « Nous avons vu la confiance des consommateurs se renforcer au cours des quatre derniers mois », avait indiqué Ellen Hughes Cromwick, directrice des affaires économiques et stratégiques de Ford. En revanche, Chrysler a maintenu ses anciennes prévisions.

ses ventes sur les pneus haute performance, e contre à peine un tiers il y a trois ans.

Cette stratégie devrait permettre d'améliorer la rentabilité du groupe en 2002. Michelin dispose d'un outil industriel restructuré : le fameux plan d'amélioration de la rentabilité, qui avait provoqué un tollé social et politique en 1999 arrive à son terme. « Sur les 7 500 suppressions d'emplois prévues,

ne subit encore les conséquences de l'incident Firestone, Michelin apparaît comme le pneumaticien qui tire le mieux son épingle du jeu », résume Christophe Laborde d'ING Barings. Malgré tout Michelin reste prudent pour l'année qui vient, prévoyant « un environnement toujours difficile au premier semestre » et « un second semestre incertain ».

Stéphane Lauer

## Le groupe mis en difficulté sur plusieurs dossiers sociaux

**MICHELIN** n'en finit pas de solder les conséquences sociales de son plan de 7 500 suppressions d'emploi en Europe présenté, en septembre 1999, au moment où le groupe se glorifiait d'une hausse de 20 % de ses bénéfices semestriels. La tempête politique provoquée par cette annonce s'est apaisée. Mais deux ans et demi plus tard, la justice pourrait raviver des tensions jamais totalement effacées, signifiant que le nouveau climat social reste bâti sur des fondations fragiles.

La première décision résulte pourtant d'un jugement favorable pour la direction rendu le 30 janvier par le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Il déboutait la CGT de la mise en cause de l'accord 35 heures ratifié par voie de référendum interne en mars 2001. Peu après la confirmation du recours de ce jugement introduit par la CGT devant la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme), qui devrait être plaidé à l'automne, la direction a suspendu, le 19 février, la convention de cessation d'activité (CCA) applicable dès 2002. Prévoyant le départ, d'ici à 2006, d'environ 4 900 salariés de plus de 57 ans, elle incluait l'embauche de 2 000 salariés, essentiellement des ouvriers, dont le programme – environ 500 en 2002 – est ainsi pour partie gelé. Quelques jours plus tôt, la direction annonçait pourtant son intention de recruter 1 000 salariés supplémentaires, au titre des 35 heures et de la convention de cessation anticipée.

A priori, les deux textes ne sont pas liés. Signé par la seule CFDT – avec l'appui de sa fédération de la chimie malgré l'opposition de sa section locale –, l'accord des 35 heures ouvrait la porte à une série de négociations sur l'intéressement, le droit syndical et la CCA ratifiée par l'Etat à la fin décembre 2001. « L'appel de la CGT laisse planer une incertitude. Si l'accord 35 heures est remis en cause, et avec lui son préambule, c'est l'ensemble de l'édifice économique qui s'effondre », plaide la direction.

« La direction exerce des pressions et cherche à retourner les salariés contre nous en prenant les anciens

en otage », dénonce François Boisset, délégué CGT. « On ne peut plus contester quoi que ce soit, sans que la direction argue de l'accord 35 heures », indique-t-il en évoquant les discussions en cours ou achevées sur la politique salariale, l'intéressement... Il soupçonne en réalité le groupe de conditionner sa politique sociale à l'octroi des aides publiques et des allègements de charges – 24 millions d'euros, selon lui – prévus dans les accords.

### VICE DE FORME

Une autre menace pèse sur le groupe depuis que le tribunal des prud'hommes de Soissons (Aisne) a, le 8 février, condamné sa filiale Wolber, actuellement en liquidation, à verser près de 10 millions d'euros de dommages et intérêts à 162 salariés dont le licenciement économique a été contesté, faute « de cause réelle et sérieuse ». La fermeture de l'unité de pneumatiques pour vélos de Soissons, avec ses 450 salariés, était l'une des principales décisions du plan de 1999.

S'il ne conteste pas la réalité du plan social proposé aux salariés, le tribunal, en revanche, met en cause « l'absence de cause économique » à cette fermeture justifiée uniquement « pour améliorer la compétitivité » de l'entreprise. « Michelin fera face à ses obligations d'actionnaire à l'égard de sa filiale », a indiqué la direction qui a confirmé son intention de faire appel.

De leur côté, l'Union locale CGT de Soissons et M<sup>re</sup> Philippe Brun, avocat des salariés, ont prévu d'introduire, dans les prochains jours, un recours pour annuler l'ensemble de la procédure et demander la réintégration des salariés. Ils se fondent sur un vice de forme dans la convocation du comité d'entreprise lors de l'examen du plan de restructuration. Sur cette base, M<sup>re</sup> Brun avait obtenu, le 7 janvier, la réintégration de deux salariés six ans après la fermeture d'une unité de la filiale peintures industrielles du groupe Total. Si elle devait être appliquée aux Wolber, cette décision ne manquerait pas de provoquer un nouveau séisme social.

Michel Delberghe

## Une page sera tournée après le départ de « Monsieur François »

**L'ANNÉE 2002** ne sera pas tout à fait comme les autres chez Michelin. « Monsieur François » quittera définitivement la « Maison » le 17 mai, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires. Avec lui, la troisième génération des Michelin à la tête de l'entreprise s'efface.

Depuis 1991, l'entreprise était entrée dans une phase transitoire de succession. François avait adoubé Edouard, le cinquième de ses six enfants, en le nommant troisième cogérant aux côtés de lui-même et de René Zingraff, un homme de 64 ans sur lequel le groupe reste très discret.

Michelin possède la particularité d'être géré en commandite par actions, fonctionnant avec une structure restreinte, où la totalité du pouvoir était jusqu'à présent concentrée sur trois personnes. Selon les statuts de l'entreprise, sa position d'associé commandité



François Michelin.



Edouard Michelin.



René Zingraff.

permettait à François Michelin de rester jusqu'à ses 75 ans, qu'il atteindra cette année. Il ne devrait pas être remplacé. « Ce ne sera pas la première fois que l'entreprise sera dirigée par deux cogérants », fait-on remarquer en interne.

Même si Edouard exerce la présidence du groupe depuis 1999, le départ de François Michelin marque la fin d'une époque. Après Edouard, son grand-père, fondateur du groupe en 1889, et Robert Puisieux, le gendre de celui-ci, François Michelin avait été nommé en

1957 à la cogérance. D'un fabricant franco-français, c'est lui qui fera véritablement de l'entreprise l'un des leaders mondiaux du secteur. Son coup de génie fut le pneu à carcasse radiale. Un pneu révolutionnaire, plus économe en carburant, s'usant moins vite. Une invention qui donne à Michelin une longueur d'avance que ses concurrents mettront plusieurs dizaines d'années à rattraper. Au milieu des années 1970, en pleine crise pétrolière, le radial permet à Michelin de s'imposer aux Etats-Unis, et le

point d'orgue sera le rachat d'Uniroyal-Goodrich en 1990.

L'année suivante, Edouard est nommé cogérant. Diplômé de Centrale, il entre dans le groupe à 28 ans et fait ses gammes avant de succéder officiellement à son père en 1999. « Il a su remarquablement passer la main, tout en restant présent et en acceptant qu'un certain nombre de choses évoluent », explique Edouard à propos de son père. A peine installé dans ses fonctions, le jeune cogérant doit affronter une crise d'image sans précédent pour le groupe. L'annonce simultanée de bénéfices confortables et de la suppression de 7 500 emplois, en septembre 1999, provoque un tollé social et politique. Cet épisode fait comprendre au jeune patron que l'entreprise ne peut plus être tout à fait dirigée comme elle l'avait été par son père.

S. L.

## Les fabricants américains accusés d'avoir négligé la sécurité

Certains pneus de Firestone et de Goodyear sont jugés dangereux

### NEW YORK

de notre correspondant

Le marché des pneumatiques est aujourd'hui rythmé, aux Etats-Unis, par les rappels de produits défectueux, les polémiques autour de la sécurité et les procédures judiciaires.

Premier accusé, Firestone, considéré comme le principal responsable de centaines d'accidents, de plus de 200 morts et plus de 1 000 blessés comptabilisés à la suite de l'éclatement sur les routes américaines de pneus Wilderness équipant le tout-terrain Ford Explorer. Des procédures judiciaires collectives (class action) regroupant plus de 200 plaignants ont été engagées au Texas et dans le Tennessee pour déterminer l'origine des accidents.

Firestone et Ford se rejettent depuis des mois la responsabilité. Au cours de l'été 2000, Firestone a rappelé 6,5 millions de pneumatiques et à nouveau 13 millions en mai 2001. Cette affaire a déjà coûté l'an dernier 1,5 milliard de dollars (1,72 milliard d'euros) au groupe

japonais Bridgestone, auquel appartient Firestone. L'usine de Decatur, dans l'Illinois, où étaient fabriqués une bonne partie des pneus impliqués dans les accidents, a ainsi dû fermer. L'addition finale s'annonce encore plus lourde.

Dans cette affaire, les décisions judiciaires et gouvernementales

## 200 personnes sont mortes à la suite d'éclatements de pneus sur des Ford Explorer

son contradictoire. Il y a deux semaines, l'agence américaine de la sécurité routière (NHTSA) a rejeté l'ouverture d'une enquête sur les Ford Explorer, réclamée par Firestone. « La décision de la NHTSA est cohérente avec les données montrant que l'Explorer se place parmi les véhi-

cules les plus sûrs dans le monde, et avec les affirmations précédentes de la NHTSA, selon lesquelles les pneus Wilderness AT construits avant 1998 présentent des défauts », a affirmé Ford. Firestone affirmait que les Explorer étaient « mal conçus ».

De son côté, un jury californien a estimé que la conception de l'Explorer était « défectueuse » et que le véhicule avait « une propension à faire des tonneaux ». Pour la première fois, la responsabilité de Ford est établie par la justice. Le jury se prononçait sur un accident survenu en 1997. Deux personnes ont été grièvement blessées quand leur Explorer, acheté trois mois auparavant, s'est retourné sur une autoroute. L'une des deux victimes est paralysée à vie.

Les problèmes de sécurité ne concernent pas seulement Ford et Firestone, mais aussi Goodyear. Le numéro un mondial des pneumatiques a décidé, en accord avec la NHTSA, de remplacer 200 000 pneus pour utilitaires légers équipant des ambulances et des minibus vendus entre 1996 et 2000 sous

51 marques différentes. Ce modèle est impliqué dans des accidents ayant provoqué la disparition de onze personnes. Mais Goodyear ne considère pas que ces produits sont défectueux, au grand dam d'associations de défense de consommateurs, qui estiment que la décision du fabricant de limiter les remplacements aux ambulances et minibus laisse 21 millions de pneus dangereux sur les routes américaines. « C'est scandaleux que Goodyear ne remplace pas les pneus identiques sur d'autres véhicules », explique Allan Kam, un avocat qui a travaillé vingt-cinq ans à la NHTSA. Les autorités fédérales sont aussi mises en cause. « Nous sommes outragés par l'accord entre la NHTSA et Goodyear », explique Clarence Diltow, le directeur du centre pour la sécurité automobile. « Je suis stupéfait qu'une agence gouvernementale, qui a déjà beaucoup à se faire pardonner dans l'affaire Firestone Explorer, puisse se comporter comme cela », ajoute-t-il.

Eric Leser

## M<sup>me</sup> Lienemann reproche à la Caisse des dépôts de céder des logements sociaux au privé

Relayant des critiques de la CGT et d'élus communistes, la secrétaire d'Etat au logement déclare que l'établissement ne s'intéresse à ce type d'habitat « que quand il rapporte »

DEPUIS 1997, la Caisse des dépôts est engagée dans une vaste restructuration pour distinguer ses missions d'intérêt général de ses activités concurrentielles. Elle possède, par le biais de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), sa filiale, quelque 180 000 logements qui n'échappent pas à cette évolution. Les 118 000 logements HLM, au sens juridique, appartiennent à 14 sociétés HLM fédérées dans la SCIC Habitat, tandis que 62 000 logements dits du secteur intermédiaire, dont 50 000 situés en Ile-de-France, sont la propriété de la SCIC Patrimoine et font actuellement l'objet d'une polémique.

### LOYERS LIBRES

Il s'agit d'immeubles construits entre 1955 et 1965 « sur fonds propres de la Caisse des dépôts », selon François Jouven, PDG de la SCIC, avec une vocation à accueillir une population aux revenus moyens. Pendant longtemps, le montant des loyers ayant été bloqué, les bâtiments n'ont pu être entretenus convenablement et sont entrés, de fait, dans la catégorie « logement social », voire « très social ». Au

milieu des années 1980, la SCIC a « conventionné » deux tiers de ces logements pour une durée de neuf à quinze ans, c'est-à-dire qu'elle s'engageait à les réhabiliter grâce à des subventions de l'Etat et, en contrepartie, à respecter des loyers réglementés de type HLM.

A partir de 1997, au fil de l'expiration des conventions, la SCIC a souhaité libérer ces logements de leurs contraintes et leur faire rejoindre le régime de droit locatif commun. Les nouveaux arrivants paient donc des loyers libres, conformes au marché.

Sur 60 000 logements, 10 000, parmi les plus mal situés et difficiles à reconstruire, basculeront dans le secteur HLM et seront cédés à SCIC Habitat, 37 000 voient leur convention se prolonger, par périodes de trois ans, et 13 000 sont déconventionnés. Une partie de ce parc est cédée en bloc à des organismes HLM, tandis que les logements déconventionnés sont vendus à l'unité au rythme de 300 par an à leurs locataires ou à leurs proches. « Nous réalisons des travaux d'en moyenne 10 000 euros par appartement et souhaitons ainsi attirer de nouveaux locataires ou pro-

priétaires, aux revenus plus aisés, afin d'assurer une certaine diversité sociale dans ces immeubles », plaide M. Jouven.

Comme le rappelle un communiqué diffusé par le syndicat CGT de la Caisse des dépôts, lundi 25 février, la vente de ce patrimoine a rapporté 64 millions d'euros en 2000 et dégagé 23 millions de plus-value, pour les ventes en bloc, et 14,5 millions pour celles à l'unité. « Ces sommes sont réinvesties dans des travaux sur le patrimoine intermédiaire », rétorque M. Jouven.

### PRIVATISATION RAMPANTE

Les élus des communes concernées, notamment Bagneux, Sarcelles ou Montreuil en Ile-de-France, s'insurgent contre cette privatisation rampante du patrimoine social. Une première passe d'armes a eu lieu à l'automne 2000, lors du débat de la loi solidarité et renouvellement urbains. Un amendement alors déposé par Janine Jambu, maire communiste de Bagneux et députée, avait tenté de pérenniser le statut HLM du patrimoine conventionné de la SCIC, mais le Conseil constitutionnel a,

le 7 décembre 2000, censuré cette disposition.

Le 5 février, Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, interpellée par la sénatrice communiste du Val-d'Oise, Marie-Claude Beaudeau, s'est dite très préoccupée de l'attitude de la SCIC : « La logique qui prévaut à la SCIC relève plutôt de l'économie de marché... Son directeur se fiche éperdument de l'avis des élus locaux, et le logement social, à l'évidence, ne l'intéresse que quand il rapporte », a déploré la secrétaire d'Etat, qui envisage de couper les crédits publics à la SCIC. Toutefois, commune par commune, notamment à Sarcelles ou Montreuil, des compromis ont été trouvés.

« Nous ne pouvons que constater que la SCIC perd plus de logements sociaux qu'elle n'en construit », argumente Jean-Philippe Gasparotto, secrétaire de la CGT de la Caisse des dépôts. Ce que conteste la SCIC, qui fait valoir que SCIC Habitat a construit 700 logements sociaux en 2000, 1 500 en 2001 et en projette aussi 1 500 en 2002.

Isabelle Rey-Lefebvre

## Le gouvernement Aznar a engrangé 29 milliards d'euros de privatisations

### MADRID

de notre correspondant

Selon un rapport de la Fondation espagnole des Caisses d'épargne dont a fait état, lundi 25 février, le quotidien économique *L'Expansion*, le gouvernement de centre droit de José María Aznar aurait encaissé, grâce aux privatisations, près de 29 milliards d'euros en six ans. Une somme plus de deux fois supérieure à celle réalisée par les socialistes depuis 1985, date à laquelle avaient commencé les toutes premières opérations.

Le programme du gouvernement espagnol, considéré comme une des bases essentielles de ses succès économiques, a concerné au total 47 entreprises. Parmi les plus importantes : Telefonica, le géant des télécommunications, Endesa, la compagnie électrique, et en 2001 la compagnie nationale aérienne Iberia.

Selon l'étude de la Fondation des Caisses d'épargne, la plupart des fonds obtenus ont été affectés à la réduction de la dette publique et à l'aide aux entreprises publiques en difficulté. Le gouvernement, qui a encore encaissé 836 millions d'euros grâce aux privatisations en 2001, entend poursuivre sur sa lancée et mettre sur le marché, d'ici à la fin de la législature en 2004, vingt nouvelles entreprises. En outre, il pourrait se défaire des participations mineures qu'il détient encore dans Endesa (2,9 %), le consortium aéronautique européen EADS (5,5 %) et le réseau électrique national, Red Electrica (28,5 %).

La Société d'Etat de participations industrielles (SEPI), qui a été au cœur du processus, précise que de nouvelles privatisations seraient déjà bien avancées : celle de la compagnie de navigation Transmediterranea, qui pourrait être achevée à l'été ; et deux entreprises du secteur alimentaire de l'huile, la Cosur et Olcesa. Pour d'autres compagnies comme Cetarsa (tabacs), Izar (construction navale) ou l'Entreprise nationale des autoroutes, aucune date n'est fixée, mais la vente est envisagée.

En revanche, le ministère de l'Industrie a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de toucher à la participation publique dans les chemins de fer (Renfe), ni à la Poste (Correos), ni à la compagnie qui gère les aéroports et la navigation aérienne (AENA). De même, la SEPI n'envisage pas non plus de se défaire pour le moment de l'agence de presse EFE, de la télévision publique (TVE) très endettée ou encore de la société minière Unasa.

Marie-Claude Decamps

## Débuts difficiles au Japon pour le téléphone du futur

Les abonnés de NTT DoCoMo hésitent à troquer leurs portables contre des terminaux multimédias

### TOKYO

correspondance

Lancé il y a cinq mois au Japon par NTT DoCoMo, le premier service au monde de téléphone portable de troisième génération (3G) décolle moins vite que prévu. L'opérateur de téléphonie mobile japonais annonce aujourd'hui 51 000 abonnés à FOMA, son service 3G au standard WCDMA, et reconnaît que la cible des 150 000 abonnés pour fin mars ne sera pas atteinte.

« Nous avons identifié trois raisons. La couverture est pour l'instant limitée aux trois grandes villes que sont Tokyo, Nagoya et Osaka. La durée de vie des batteries en standby est très courte, de 55 heures contre 500 pour un appareil normal. Enfin, l'offre de terminaux est encore réduite et il n'y a pas assez d'utilisateurs pour que les fabricants baissent sensiblement leurs prix », explique Tomoko Homma, porte-parole de NTT DoCoMo. « Nous ne raisonnons pas sur le court terme : nous sommes confiants que la migration en faveur du 3G va s'effectuer et nous comptons sur 6 millions d'utilisateurs en mars 2004 », ajoute-t-elle. Premier opérateur de téléphonie mobile japonais, NTT DoCoMo affiche un total de 40 millions d'abonnés, tous services confondus, soit 59 % du marché.

### VIDÉOPHONE

Parmi les utilisateurs actuels du FOMA, seuls 25 % ont opté pour le vidéophone (selon les données de NTT DoCoMo fin janvier). L'appareil qui permet à deux abonnés de se filmer mutuellement tout en conversant est resté à un prix élevé, autour des 50 000 yens (environ 430 euros). 60 % des abonnés ont acheté le modèle standard : pour environ 250 euros, il ne permet pas la vidéo-conférence, mais offre la possibilité d'accéder au service i-motion, lancé en novembre 2001 : il désigne des sites i-mode (le micro-web pour portable de NTT DoCoMo) spécialement conçus pour le FOMA et permettant ainsi de visionner de courts clips d'images ani-

més. Le site Tsutaya, sorte de Fnac nipponne, offre par exemple des mini-bandes-annonces de films, tandis que la chaîne Nihon TV propose des flashes d'information.

Il existe actuellement 1 000 sites i-motion accessibles via le portail officiel de NTT DoCoMo. Les clips sont d'une durée moyenne de 15 secondes. Le service i-mode traditionnel compte lui 2 000 sites référencés, et 50 000 *katteitaito* (sites indépendants), qui sont pour la plupart accessibles aux portables FOMA (même si certains bogues empêchent NTT DoCoMo de le garantir).

Obligé de choisir entre des options monnayées à prix fort (vidéophone ou i-motion), les utilisateurs semblent peu convaincus que les avantages du 3G en terme de qualité de communications sonores et de vitesse de transmission des données (64 kilobits par seconde en chargement), justifient pour l'instant la dépense, surtout en l'état actuel de la couverture. « La communication est bonne mais ça coupe facilement. Et il y a encore beaucoup d'endroits où ça ne capte pas, même à Tokyo. Il y a très peu de gens qui ont un FOMA bi-standard et on est quasiment obligé d'avoir deux portables avec soi », explique un vendeur de NTT DoCoMo au rayon des téléphones portables d'un grand magasin d'électronique du quartier Shinjuku à Tokyo.

NTT DoCoMo vient d'annoncer que la couverture serait portée à 60 % des zones de population à partir du 1<sup>er</sup> avril. Le taux sera de 90 % en 2003 et 95 % en 2004. NTT DoCoMo prévoit également de proposer des rabais de 55 % aux utilisateurs qui auront deux abonnements, ce qui revient à leur offrir le second service. Le numéro japonais a encore quelques mois pour parfaire son offre et la développer : son premier concurrent dans le domaine du 3G, J-Phone, numéro trois du portable au Japon et filiale de Vodafone, ne lancera son premier modèle que fin juin.

Brice Pedroletti

## Takeshi Natsuno, l'homme qui veut exporter l'i-mode vers l'Europe

« QU'AVEZ-vous pensé de mon intervention ? » Quelques minutes après avoir exposé les projets de NTT DoCoMo devant un parterre de professionnels des médias et de l'Internet au Salon Milia 2002, qui s'est tenu à Cannes en février, Takeshi Natsuno est tout sourire, mais un peu inquiet. Son souci : savoir s'il a convaincu son auditoire des vertus du téléphone mobile à la japonaise.

Pourtant, à 36 ans, malgré ses airs de jeune premier, le directeur général chargé de la stratégie de l'i-mode de NTT DoCoMo n'est pas un novice. Sous sa direction, le service i-mode, véritable bouquet de services disponible sur les téléphones portables, a atteint, fin janvier, 30,8 millions d'abonnés et a créé au Japon un marché des services sur téléphone mobile. « Le contenu numérique sur i-mode a représenté un chiffre d'affaires de plus de 500 millions d'euros en 2001. En 2002, il devrait atteindre 1 milliard d'euros », souligne-t-il, en rappelant que « les Européens doivent se rappeler que si l'i-mode est populaire, c'est grâce au contenu ».

### CATALOGUE DE SERVICES

Mais aujourd'hui, au-delà du succès de l'i-mode, qui contraste avec les déboires du wap en Europe, il est pressé d'avancer sur deux grands chantiers : l'expansion du modèle i-mode hors du Japon, où Vodafone vient lui porter la concurrence au travers de J-Phone, et l'installation des services de troisième génération (UMTS) dans le monde, qui permettront d'augmenter les débits et notamment de voir des images vidéo sous la même marque i-mode.

La position de force de NTT a permis à sa filiale DoCoMo de s'imposer au Japon, mais la partie est autrement moins simple en Europe. « Nous avons déjà trouvé notre partenaire aux Pays-Bas avec KPN [dont



DocoMo détient 15 % du capital de la filiale mobile] ». L'opérateur japonais vient aussi d'annoncer que son concept de service serait présent en Allemagne en mars ou avril, par le biais de l'opérateur E-Plus, dont KPN est actionnaire.

Mais au-delà des alliances capitalistiques, reste à tous les opérateurs à trouver le type de services à proposer. « Il n'y a pas une seule "application miracle", affirme M. Natsuno. Un catalogue complet de services est nécessaire, pas seulement des jeux mais aussi des services de banque en ligne ou de commerce électronique. Les succès d'AOL et du Minitel m'ont alors beaucoup appris. Pour nous, le modèle d'avenir pour les services de télécommunications de nouvelle génération est celui d'Internet. »

Pour réussir la mise en place des services de nouvelle génération, les opérateurs doivent se poser en organisateurs plutôt qu'en producteurs. « Sur l'i-mode, notre rôle se limite à offrir un système de facturation », rappelle-t-il. Lorsque le fournisseur de contenu passe par le système qui permet à l'utilisateur final de payer sa facture mensuelle, NTT DoCoMo prélève une commission de 9 % sur le prix du service.

Bertrand d'Armagnac

## Air France évite de justesse les réductions de capacité

DANS LE CIEL européen, Air France continue de faire cavalier seul. Après avoir adopté, après les attentats du 11 septembre 2001, une attitude sensiblement différente de celle de ses concurrents du Vieux Continent, à la fois en matière de réduction d'emplois ou de capacité, la compagnie nationale se distingue aujourd'hui en présentant son programme d'été. Alors que ses concurrents prévoient de réduire la voilure de 8 % à 10 %, Bruno Matheu, directeur général marketing et réseau, a annoncé, lundi 25 février, qu'Air France afficherait une stabilité de son offre (- 0,3 %). La compagnie précise toutefois que, sur le fond, elle revient sur ses prévisions puisqu'elle envisageait une croissance de l'offre de 7 % pour 2002. En d'autres termes, la compagnie nationale a perdu une année de croissance.

En outre, cette stabilité cache, dans les faits, une réallocation et un redéploiement massif des capacités antérieurement dédiées aux Etats-Unis vers l'Afrique. La baisse de l'offre sur le réseau nord-américain atteint 13,8 % des sièges kilomètres offerts, bien que toutes les destinations soient conservées à l'exception de Dallas. En revanche, Air France a considérablement augmenté son offre sur le continent africain, avec une progression de 68,8 % de sièges kilomètres offerts. Ce redéploiement spectaculaire est dû, dans les faits, au retrait de Sabena, de Swissair et d'Air Afrique pour cause de déconfiture généralisée. Air France s'est rapidement engouffrée dans ce créneau laissé vacant en mettant en ligne des avions plus gros, en rouvrant des destinations comme Kinshasa ou en augmentant les fréquences sur les destinations déjà desservies.

Mais l'apparition d'un opérateur de référence sur le continent africain suscite toujours les mêmes craintes, chez les consommateurs, d'une dérive des tarifs, consé-

quence d'un quasi-monopole. Bruno Matheu a tenu à préciser que les tarifs proposés n'étaient pas les plus élevés et que la « moitié des sièges supplémentaires mis en vente sur l'Afrique de l'Ouest cet été sont offerts dans les classes tarifaires les plus basses ». Selon lui, plus d'un tiers des sièges seront finalement proposés aux tarifs les plus bas.

### « RÉACTIONS TARIFAIRES »

L'offre du réseau Caraïbes augmentera de 2,3 % et celle de l'océan Indien de 5,9 %. En Asie, le plan de vol sera équivalent à celui de l'été 2001. En Europe, l'offre d'Air France sur le réseau moyen courrier au départ de Paris reculera de 1,1 %, l'Europe du Sud (Espagne et Italie) restant une priorité stratégique. Les capacités baisseront sur les lignes Paris-province (- 1,9 %), mais progresseront de 15 % au départ de la province vers les autres régions et l'Europe.

Visiblement gêné par l'offensive des compagnies à bas coûts (*low cost*) et par la résistance qu'elles offrent à la mauvaise conjoncture, Christian Boireau, directeur commercial d'Air France, a expliqué que la compagnie aurait « des réactions tarifaires » et que, globalement, les tarifs pratiqués n'étaient pas tellement éloignés de ceux des *low cost*. Pourtant, selon des chiffres communiqués par Air France, seuls 10 % des sièges offerts sur les vols domestiques le sont à des prix comparables à ceux des compétiteurs à bas coûts. M. Boireau tente de le justifier en expliquant que l'on doit comparer des offres identiques (avec ou sans retour, avec ou sans taxe d'aéroport, possibilité de changer la date, etc.)

François Bostnavaron

### > COLLOQUE



### Thèmes :

- > Quelles réponses face aux nouvelles menaces ?
- > Le volet non-militaire de la lutte contre le terrorisme
- > Ingérences et gestion des crises
- > Les Etats «refuges» et la communauté internationale
- > Le développement économique contre le terrorisme ?
- > Le projet européen

Avec : Vittorio Agnoletto, Pascal Boniface, Jorge Braga de Macedo, Jean-Louis Bruguière, José M. Bustani, Franck-Emmanuel Caillaud, Robert Cooper, André Dulait, Jacques Carrère, Alain de Chalvron, Eric Chevallier, Guillaume Dasquié, Pascal Fieschi, Michel Foucher, Alain Frachon, Bernard Frahi, Jean-Louis Gergorin, Christophe Jaffrot, Thierry Jean-Pierre, Wu Jianmin, Charles Josselin, Evgueny Kojkine, Bernard Kouchner, Mireille Lemaresquier, Jean-Pierre Maulny, Louis Michel, Alain Minc, Ahmedou Ould Abdallah, Georges Papandreou, Dominique Plihon, Michael J. Powers, Paul Quilès, Alain Richard, Lord George Robertson, Jürgen Störbeck, Paul Schulte, Jean-Michel Severino, Matthias Sonn, Daniel Vaillant, Hubert Védrine, Xavier de Villepin, Serge Weinberg, Robert Whalley, Susan Woodward...



Institut de Relations Internationales et Stratégiques

En partenariat :

Le Monde

Observateur

France info

Avec le soutien :

NATO OTAN

EADS

ENTRÉE LIBRE  
Inscription obligatoire

> RENSEIGNEMENTS  
Tél. : 01 53 27 60 60  
Fax : 01 53 27 60 70  
E-mail : iris@iris-france.org  
www.iris-france.org

Salle Victor Hugo  
1501, rue de l'Université  
75007 Paris

Accueil à partir de 8:30

>12 et 13 MARS 2002

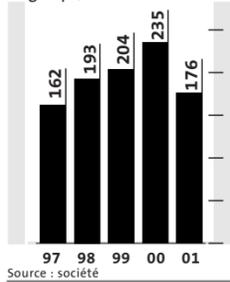
## Legrand pénalisé par la conjoncture en 2001

LE SPÉCIALISTE français du matériel électrique a souffert de la conjoncture en 2001. L'entreprise de Limoges, qui a présenté ses résultats annuels lundi 25 février, affiche une baisse de 25 % de son bénéfice net à 176 millions d'euros. La marge opérationnelle de l'entreprise a également baissé de 2,3 points, mais reste très confortable à 14,1 %. Le chiffre d'affaires est en progression de 10,6 % à 3,1 milliard d'euros, mais cette croissance provient essentiellement des sociétés acquises en 2000.

Suite à l'échec du rapprochement entre Legrand et Schneider, après le veto de Bruxelles, Schneider, qui détient 98 % du capital de l'entreprise de Limoges, doit céder sa participation avant la fin de l'année. De nombreux noms d'établissements financiers ou d'industriels intéressés par tout ou partie de Legrand circulent.

### EN REPLI

Legrand : résultat net part du groupe, en millions d'euros



Source : société

## Le gouvernement américain veut sanctionner les patrons indécents

PAUL O'NEILL, le secrétaire américain au Trésor, a estimé lundi que l'une des leçons à tirer de l'affaire Enron est l'obligation pour les dirigeants d'entreprises d'informer pleinement leurs actionnaires et leurs employés. « Les dirigeants d'entreprises ne peuvent pas laisser les autorités de réglementation découvrir seules des transactions financières irrégulières », a déclaré M. O'Neill sur la chaîne de télévision financière CNBC. « Quand des PDG indécents trompent ou dépouillent sciemment leurs actionnaires et employés, ils doivent être pleinement sanctionnés par la loi », poursuit M. O'Neill.

Par ailleurs, plusieurs compagnies d'assurance américaines ont accusé J. P. Morgan Chase, la deuxième banque américaine, d'avoir déguisé des prêts à Enron de façon à aider le groupe à dissimuler des pertes, a indiqué lundi le *New York Times*.

## L'échec de Liberty Media met Deutsche Telekom sous pression

L'OFFICE DES CARTELS devait interdire définitivement mardi la vente des deux tiers du réseau câblé allemand à l'opérateur américain Liberty Media. Cette décision constitue un sérieux revers pour Deutsche Telekom. L'opération, évaluée à plus de 5,5 milliards d'euros, devait contribuer à la réduction de l'endettement du groupe de télécommunication. Les opérateurs de télévision allemands, Bertelsmann et Kirch, et les chaînes publiques, avaient fait pression pour empêcher l'arrivée d'un concurrent soupçonné de vouloir limiter leur accès au réseau câblé.

Dirigée par John Malone, la société Liberty Media est très active dans le domaine de la production : elle aurait pu approvisionner ses programmes câblés, sans dépendre totalement de l'offre locale. Malgré cet échec, Deutsche Telekom entend ouvrir de nouvelles discussions au sujet de cette cession.

### DEUTSCHE TELEKOM

Action en euros à Francfort



Source : Bloomberg

### INDUSTRIE

■ **THOMSON MULTIMEDIA** : le groupe d'électronique français a annoncé mardi la signature d'un accord avec l'industriel japonais Matsushita en vue d'acquiescer une de ses filiales américaines, Panasonic Disc Services (PDSC), spécialisée dans la duplication de DVD et de CD.  
 ■ **CHIMIE** : les organisations syndicales des entreprises du pôle chimique de Toulouse (AZF, SNPE et ses filiales) ont décidé, lundi, de multiplier les actions en faveur du redémarrage partiel de l'usine d'AZF et des autres sites chimiques. Une motion de l'intersyndicale de la SNPE, souligne « les risques pour l'emploi, en cas de non-réouverture ou de réouverture retardée de Toulouse ».

■ **AIRBUS** : le constructeur européen a été autorisé par le Pentagone américain à déposer une offre pour le contrat de fourniture d'une centaine d'avions ravitailleurs à l'armée américaine, qui avait été au départ attribué sans appel d'offre à Boeing.

■ **LACTALIS** : le groupe laitier a annoncé, lundi, qu'il pourrait reprendre avant la fin avril l'activité pâtes molles de la société anonyme des fermiers réunis (SAFR), filiale du groupe BEL.

■ **A & R CARTON** : le tribunal de grande instance de Strasbourg a prononcé lundi la liquidation judiciaire de l'unité de cartons d'emballages du groupe suédois Akerlund et Rausing de Fegersheim (Bas-Rhin) qui emploie 301 salariés. Ces derniers ont décidé d'occuper l'usine.

### SERVICES

■ **FNAC** : la direction et les représentants des salariés de la FNAC des Champs-Élysées, en grève depuis dix jours, ont convenu d'un accord, lundi, sur la levée des piquets de grève bloquant le magasin. La direction a proposé d'aligner le statut des salariés sur celui des autres établissements du groupe et de revaloriser le travail du dimanche.

■ **BRITISH TELECOM** : l'opérateur de télécommunications britannique a affiché mardi une baisse de 40 % du prix de l'accès rapide à Internet.

■ **WILLIAMS COMMUNICATIONS** : l'opérateur de services de télécommunications américain a annoncé lundi qu'il pourrait demander la protection de la loi sur les faillites. L'action a plongé de 64 % à l'ouverture de Wall Street.

### FINANCE

■ **ZURICH FINANCIAL SERVICES** : Rolf Hüppi, président du conseil d'administration du groupe Zurich Financial Services (ZFS), a renoncé à ses fonctions de directeur général qu'il assumait depuis 1991, a indiqué lundi le groupe. Il quittera ses fonctions de directeur général à la mi-2002.

■ **SWISS RE** : la deuxième compagnie mondiale de réassurance a annoncé mardi une perte de 200 millions de francs suisses (135,5 millions d'euros) en 2001, liée notamment aux coûts de 2,95 milliards de francs suisses (2 milliards d'euros) suite aux attentats du 11 septembre, et à la baisse des marchés financiers. En 2000, Swiss Re avait réalisé un bénéfice net de 2,97 milliards de francs suisses (2 milliards d'euros).

■ **ENTENIAL** : l'établissement spécialisé dans le financement immobilier, filiale des AGF, a annoncé mardi un bénéfice net consolidé de 38,3 millions d'euros en 2001, contre 28,1 millions d'euros en 2000.

## La France et les Etats-Unis arrêtent le principe d'un accord amiable dans l'affaire Executive Life

Cette négociation doit mettre fin aux poursuites pénales engagées contre le Lyonnais et le CDR par la justice américaine. La Réserve fédérale doit se prononcer dans la semaine du 4 mars

LE PRINCIPE d'un accord amiable entre le ministère de la justice américain, d'une part, et la France, le Crédit lyonnais et le Consortium de réalisation (CDR) d'autre part, a été adopté, lundi 25 février, à Washington, dans l'affaire du rachat contesté de la compagnie d'assurances californienne Executive Life par une filiale du Lyonnais. Cet accord met un terme « quasi définitif », selon les propos de l'un des participants, aux poursuites pénales engagées contre le Crédit lyonnais et le CDR par les autorités judiciaires américaines. Il reste désormais à définir les modalités de la transaction, notamment sur le plan financier. Les représentants de chaque partie doivent, en effet, s'accorder sur le montant de l'amende qui doit être infligée en guise de sanction. Dès qu'une somme sera retenue, il faudra déterminer qui, du CDR et du Lyonnais, et dans quelle mesure, doit s'acquitter du paiement de cette transaction. Elle est estimée, par les experts, entre 50 millions et 100 millions de dollars. Enfin, il s'agit de définir le niveau de responsabilité reconnue par la partie française et la nature de la faute assumée par la France dans cette affaire. Cette dernière clause, apparemment technique, est cruciale et conditionne les risques de poursuites civiles contre les parties françaises qui pourraient, si elles perduraient, se chiffrer en centaines de millions d'euros (*Le Monde* du 11 décembre 2001).

Dirigée par l'un des adjoints du ministre de la justice, le patron de la division criminelle du ministère de la justice, Michael Chertoff, cette réunion a rassemblé, du côté américain, des membres du FBI, des adjoints de M. Chertoff et le procureur adjoint de Californie, Jeffrey Isaacs, principal accusateur qui souhaite poursuivre pénalement le Crédit lyonnais. Pour la partie française, les avocats de l'Etat, du CDR et du Crédit lyonnais avaient effectué ce déplacement, dont l'issue est considérée comme un tournant dans cette affaire dont les faits remontent au début des années 1990. Seul un désaccord majeur, mais largement improvable, sur le montant et la nature de la transaction pourrait remettre en cause les termes de l'accord obtenu à Washington.

Altus, ancienne filiale du Crédit lyonnais, est soupçonnée d'avoir violé la législation américaine afin de mettre la main, à la fin de l'année 1991 et en 1993, sur les actifs de la compagnie d'assurances Executive Life. L'acquisition de cette société et, surtout, de son portefeuille d'obligations à haut risque et à haut rendement (*junk bonds*), a permis aux Français, et plus particulièrement à François Pinault et à sa holding patrimoniale Artémis, reprenneur final d'Executive Life et des *junk bonds*, de réaliser des plus-values estimées à près de 10 milliards de dollars. La justice américaine et la Réserve fédérale (Fed)

reprochent au Crédit lyonnais d'avoir dissimulé des informations aux autorités dans cette dernière opération.

Lors de la réunion de lundi, les Etats-Unis ont accepté certains arguments des Français, notamment l'absence de dommages causés aux assurés de la compagnie d'assurances. Par ailleurs, le montant très important des pertes du Crédit lyonnais déjà assumées par le contribuable français paraît avoir joué dans l'accord donné par la justice américaine. Cette dernière

française ont, en revanche, été rejetés. La France faisait ainsi valoir que les autorités américaines avaient elles-mêmes enfreint la réglementation bancaire lors du sauvetage des caisses d'épargne américaines grâce à des opérations similaires à celles reprochées à Altus. Le ministère de la justice a indiqué qu'il estimait que l'intervention de l'Etat, via le Crédit lyonnais, était assimilable à celle d'un actionnaire, alors que dans le cas des caisses d'épargne, il s'agissait d'une action de la puissance publique.

Le principe d'un accord amiable obtenu auprès de la justice américaine ne signifie pourtant pas la fin des négociations. La Fed poursuit encore ses investigations. Si la position adoptée par le ministère de la justice devrait, sans doute, influencer sur la nature de la décision de la Réserve fédérale, autorité monétaire du pays, également tutelle du monde bancaire, l'avenir du Crédit lyonnais aux Etats-Unis n'est pas encore totalement assuré. Tout doit se jouer au cours de la semaine du 4 mars. Les parties françaises et les représentants de la Fed doivent se rencontrer à plusieurs reprises. La Réserve fédérale a le pouvoir de retirer ou de suspendre pour une durée limitée l'agrément permettant à la banque française d'exercer son métier sur le territoire américain.

## Il reste à définir les modalités de la transaction sur le plan financier et la nature de la faute assumée par la France

re semble avoir également admis qu'il n'existait pas de lien direct entre la nature des informations sur la détention du capital et l'éventuel préjudice causé aux assurés d'Executive Life. Enfin, si elles n'ont pas été ouvertement évoquées lors de cette réunion, les interventions d'Etat à l'Etat n'ont pas été absentes des discussions.

Certains arguments de la partie

Jacques Follorou

LEASE BANQUE POPULAIRE

Avec Lease Banque Populaire, vivez l'automobile autrement

Filiale de Bail Banque Populaire, spécialiste du financement locatif, Lease Banque Populaire développe une gamme personnalisée de services de location longue durée pour le parc automobile de votre entreprise.

Pour vivre l'automobile en toute tranquillité, laissez dès à présent votre Conseiller Banque Populaire vous conduire sur les chemins de l'efficacité.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

## France 3 veut diffuser un programme de télé-réalité

APRÈS M6 et TF1, c'est au tour de France 3 de viser les fortes et jeunes audiences de la télé-réalité. La chaîne publique négocie actuellement avec le producteur Expand (filiale de Vivendi Universal) l'achat d'une émission baptisée « La Ferme ».

Ce jeu, qui a déjà été diffusé en Suède, a pour principe de placer une douzaine de candidats filmés 24 heures sur 24 dans les conditions de vie d'une ferme du XIX<sup>e</sup> siècle pendant environ deux mois. « France 3 devrait investir de 3,81 à 4,57 millions d'euros dans « La Ferme », indique la direction des programmes de la chaîne. Le jeu serait enregistré pendant la période des moissons cet été, puis diffusé à partir de la rentrée. France 3 pourrait diffuser un épisode hebdomadaire en prime time, avec ou sans épisodes d'avant soirée.

Contrairement à « Loft Story », « La Ferme » ne fera pas appel aux votes des téléspectateurs pour éliminer les candidats, mais organisera des épreuves du type de celles expérimentées dans les émissions « Koh-Lanta » et « Fort Boyard ». La décision d'achat du programme doit être prise avant avril.

NEW YORK  
de notre correspondant

Les prochaines années pourraient être agitées dans le paysage audiovisuel américain. Une cour d'appel fédérale de Washington a décidé la semaine dernière de libéraliser les règles de la concurrence. Elle a ordonné à la commission fédérale des communications (FCC) de revoir les contraintes pesant sur les chaînes de télévision nationales (les « networks »). Ces règles, qualifiées d'« arbitraires » et de « capricieuses » par les trois juges, interdisaient aux grands réseaux de posséder d'autres chaînes pouvant être reçues par plus de 35 % de la population. Les magistrats ont aussi annulé une règle empêchant une société de contrôler à la fois une station de télévision ou un groupe de presse et un câblo-opérateur couvrant la même audience locale.

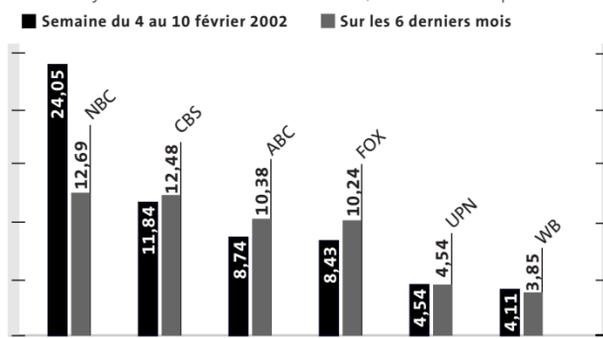
« Même si elle n'est pas inconstitutionnelle, la limite de 35 % d'audience est contraire à la loi », a conclu le tribunal. Si la Cour suprême ne s'y oppose pas, le changement des règles régissant les activités audiovisuelles pourrait être le point de départ d'une bataille acharnée

# Les règles anticoncentration de l'audiovisuel abolies aux USA

L'annulation des deux législations limitant l'audience et la propriété des médias devrait être le point de départ d'une bataille acharnée entre les câblo-opérateurs, les groupes de presse et les principales chaînes de télévision nationales

## L'AUDIENGE DES « NETWORKS » BAISSÉ AU PROFIT DU CÂBLE

Audience moyenne des « networks » en début de soirée, en millions de téléspectateurs



NBC a profité, dans la semaine du 4 au 10 février, de l'engouement pour les Jeux olympiques de Salt Lake City.

Source : Nielsen Media Research

entre les principales chaînes, les câblo-opérateurs et les groupes de presse. « Nous sommes ravis de la décision de la cour, a déclaré Paul Cappuccio, l'avocat d'AOL Time Warner, qui a porté l'affaire devant les tribunaux. Ces règles étaient devenues anachroniques et ne correspondaient plus à l'intérêt

général. » Une opinion qui n'est pas partagée par les associations de consommateurs. « C'est une chose terrible pour la diversité d'opinions et de programmes », explique Andrew Jay Schwartzman, président du Media Access Project. Il compte faire appel auprès de la Cour suprême.

Pour laisser une place aux chaînes locales, la commission fédérale des communications avait instauré cette limite des 35 % à l'époque où les trois grands « networks » (ABC, CBS et NBC) détenaient à eux seuls 90 % de l'audience. Mais, avec la concurrence du câble et du satellite, l'âge d'or des réseaux nationaux est révolu : leur audience cumulée est tombée sous les 50 % et continue à baisser. Pour attirer téléspectateurs et publicité, ils sont contraints à une surenchère permanente et coûteuse dans l'achat de programmes. « La décision de la cour d'appel est la première bonne nouvelle pour eux depuis des années », explique Thomas Rogers, président de Primedia et ancien vice-président de NBC.

### NBC, CIBLE DE CHOIX

Les réseaux nationaux ne sont d'ailleurs plus que des morceaux d'empire : CBS appartient à Viacom, ABC à Disney, et Fox, le dernier des « networks », à NewsCorp, le groupe de Rupert Murdoch. NBC, détenu par General Electric, est la seule chaîne nationale à ne pas appartenir à un groupe de

médias. La nouvelle législation pourrait en faire une cible de choix pour Vivendi Universal et plus encore pour AOL Time Warner. Jusqu'à aujourd'hui, le numéro un mondial de la communication, qui détient le monopole de la télévision par câble dans des grandes villes comme New York, n'avait pas le droit de faire une offre sur NBC.

Le jeu s'annonce très ouvert. Les câblo-opérateurs comme Comcast, AOL Time Warner, Charter Communications, News Corp, Cox Communications et Viacom n'auront en théorie plus de limites à leur appétit d'acquisitions de chaînes indépendantes. Les groupes de presse comme Gannett, Knight Reader et Tribune pourraient aussi se lancer dans la télévision câblée. Enfin, les « networks » devraient tenter de prendre le contrôle des chaînes locales affiliées, souvent très rentables. « On pourrait assister progressivement à la naissance de plusieurs groupes géants mariant câblo-opérateurs et chaînes nationales », explique Blair Levin, un analyste de Legg Mason Media and Telecommunications.

Eric Leser

## DE LA DIVERSITÉ MUSICALE EN FRANCE

**L'UPFI et la FNAC viennent de publier un manifeste pour la diversité culturelle dénonçant pêle-mêle la standardisation, la banalisation et pour bientôt l'asphyxie de la création musicale.**

**Il existe un débat sur l'organisation de la filière musicale mais tout le monde n'est pas obligé de partager ce constat péremptoire présenté comme une évidence.**

**En France la création prend appui sur le talent des artistes des créateurs et elle reflète la prise de risque des producteurs, quels qu'ils soient : au sein des petites structures comme d'entreprises filiales de groupes multinationaux.**

**Ils poursuivent le même but :** trouver le succès, pérenniser la carrière des artistes avec lesquels ils travaillent et dans des genres musicaux, particulièrement divers dans notre pays : de la chanson française aux musiques électroniques, du hip hop au rock, des musiques du monde au rhythm and blues.

**La production musicale** en France ne se résume évidemment pas à quelques opérations médiatiques spectaculaires auxquelles certains voudraient la réduire : comment expliquer sinon les 65% de ventes de disques français, véritable record européen ? Au Top 20 Albums, 18 disques classés sont français.

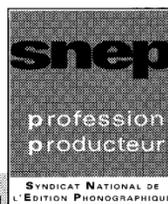
**Que dire des succès** depuis quelques années de : Daff Punk, Lâam, M, Isabelle Boulay, Noir Désir, Zazie, Saint Germain, Fonky Family, Native, Supermen Lovers, Zebda, Faudel, Sinclair, Tryo, Passi et de tant d'autres ? Et que dire de jeunes artistes comme Julie Zenatti, Benjamin Biolay, Keren Ann, Damien Saez, Frédéric Lerner, Matt, Benabar, Les Têtes raides ?

**Le travail du producteur** ne doit pas être réduit au seul rôle de distributeur de disques que se partagent des acteurs ayant les moyens de faire face à la concentration des médias et des enseignes leaders dans l'univers de la musique. De nombreux producteurs ont fait le choix d'être distribués par des majors, d'autres préfèrent se distribuer eux mêmes. Ce sont des choix respectables. Il n'y pas en ce domaine un système qui serait intrinsèquement choquant, et l'autre intrinsèquement vertueux.

**L'ensemble des producteurs** préparent l'avenir de leur activité dans l'univers numérique. Les premiers acteurs se positionnent d'ores et déjà sur ce nouveau marché en attendant d'être rejoints par d'autres.

C'est avec le sens de la mesure et de la responsabilité que nous défendrons la filière musicale et la réalisation des objectifs de tous les producteurs :

- La promotion de la musique et de la diversité musicale dans les médias et dans les magasins,
- Le renforcement de la propriété intellectuelle et la protection du patrimoine culturel,
- Notre faculté de négocier nos catalogues dans l'univers numérique,
- L'allongement de la durée de nos droits et de ceux des artistes interprètes,
- La baisse de la TVA appliquée au disque.



Pour toute information sur le disque, cliquez [disqueenfrance.com](http://disqueenfrance.com)

## Le Livre-CGT maintient sa pression et demande l'arrêt des gratuits

AYANT finalement renoncé à bloquer la distribution de la presse payante lundi, le Syndicat du livre CGT reste bien décidé à « n'évacuer aucune forme d'action » pour lutter contre l'arrivée « anarchique » des quotidiens gratuits d'information. Le Livre souhaite « continuer » d'entraver la distribution de Metro jusqu'à « l'établissement de règles négociées ».

Lundi 25 février, Michel Muller, secrétaire général de la Filpac-CGT (Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication), a souhaité que l'étude d'impact promise le 20 février par le ministère de la culture et de la communication puisse permettre d'aborder trois volets : « corriger les effets financiers liés à un transfert de lectorat et à un déplacement du volume publicitaire » ; « définir de nouvelles règles législatives pour la presse gratuite » et « mettre au point des règles sociales », en application des conventions collectives en vigueur. En attendant cette étude, M. Muller a préconisé une suspension des gra-

tuits. Il a aussi dénoncé l'attitude d'Ouest-France, qui sert de « cheval de Troie » aux gratuits, en étant présent dans le capital de 20 Minutes et en imprimant, via une filiale, Metro à Marseille.

### MENACES ET PLAINTES

La distribution à Paris de Metro reste émaillée d'incidents : selon l'éditeur, deux livreurs du quotidien ont été menacés lundi et ont déposé plainte. Mardi, des milliers de journaux ont été dispersés dans la Seine, quai d'Ivry, après qu'un autre camion eut été attaqué.

Le Syndicat de la presse parisienne, « soucieux de préserver la tranquillité publique », avait demandé vendredi aux gratuits de « suspendre leur parution », pendant « quelques jours » nécessaires aux « mises au point » de leur fabrication et de leur distribution. L'éditeur n'a pas l'intention d'arrêter. L'avis du conseil supérieur des messageries de presse, la plus haute autorité de la presse, est attendu cette semaine.

Nicole Vulser

## « L'Express » condamné pour la photo de deux femmes en prière

L'HEBDOMADAIRE L'Express a été condamné, lundi 25 février, pour avoir publié en mars 2000 une photographie prise trois ans avant à Paris par le photographe Abbas de l'agence Magnum lors des Journées mondiales de la jeunesse (JM) et sur laquelle figuraient deux femmes catholiques, agenouillées, en prière (Le Monde du 23 janvier). La chambre de la presse du tribunal de grande instance de Paris a fait droit aux demandes d'Anne-Sophie Henry et Anne Couvreur qui estimaient que la publication du cliché dans le cadre d'une enquête intitulée « Dieu est-il misogyne ? » portant sur la place des femmes dans les religions, « violait l'intimité de [leur] vie privée et leur réputation ». Le tribunal leur a accordé à chacune 1 500 euros de dommages et intérêts, soit quinze fois moins que ce qu'elles réclamaient.

Dans ses attendus, le tribunal a rappelé que « doit être admise la possibilité de publier des photographies de personnes impliquées dans un évé-

nement public, dès lors qu'une telle publication, en lien direct avec l'événement relaté, ne porte pas atteinte à la dignité humaine ». Mais il a estimé que « c'est par rapport au contexte même de la publication qu'il y a lieu de rechercher si l'image donnée des demanderesse, en tant que femme et personne ayant des convictions religieuses, a été dénaturée ».

### « DÉNATURATION DE L'IMAGE »

Analysant le contenu de l'article, qualifié de « sérieusement documenté », les juges ont conclu que « le rapprochement [du texte et de l'image incriminée] faisait ressortir une dénaturation de l'image [des demanderesse], en ce que celles-ci étaient associées à des propos ayant pour conséquence de les dévaloriser ». Pour n'être pas responsables de la publication litigieuse, le photographe, l'agence Magnum et l'Association nationale des journalistes reporters photographes cinéastes ont été mis hors de cause.

Jean-Michel Dumay

### DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : la chaîne francophone internationale TV5 Monde sera diffusée à partir du 19 mars sur le câble à New York dans le bouquet de chaînes Time Warner Cable New York.

■ **DROITS SPORTIFS** : Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des sports, a appelé, lundi 25 février, les radios à ne pas répondre à l'appel d'offres de la Ligue nationale de football concernant les compétitions nationales. M. Cavada, président de Radio-France et du GIE Sport libre, veut rencontrer la Fédération française de football.

## LA TENDANCE FINANCIÈRE

## Bond du secteur automobile et des valeurs technologiques

UN SIGNE d'espoir d'une grande entreprise américaine et une statistique économique favorable ont suffi à remettre du baume au cœur aux investisseurs. Les indices boursiers américains ont vivement progressé, lundi 25 février, après l'annonce d'une hausse mensuelle sans précédent des ventes de logements aux Etats-Unis en janvier (+ 16,2 %) et après que le constructeur automobile General Motors a relevé ses prévisions de bénéfice et de production pour 2002. L'indice Dow Jones a gagné 1,78 %, à 10 145,71 points, et l'indice composite du Nasdaq a progressé de 2,63 %, à 1 769,88 points.

Les acheteurs se sont précipités sur l'action General Motors, la faisant monter de 4,46 %, à 55,48 dollars. De très fortes hausses ont également été enregistrées sur certain-

## INDICE S &amp; P 500 AUTOMOBILE



nes valeurs technologiques. Celle du groupe informatique Sun Microsystems a bondi de 9,91 %, à 8,87 dollars. Les investisseurs ont suivi les conseils des analystes de la Bank of America, qui ont relevé leur appréciation sur le titre. Le constructeur d'équipements de télécommunications Qualcomm a progressé, quant à lui, de 9,82 %, à 35,91 dollars, en affirmant que son bénéfice au deuxième trimestre de son exercice fiscal 2002 serait conforme ou légèrement supérieur aux prévisions.

Ce courant porteur s'est transmis aux places européennes, qui ont fini sur un gain de 1,42 %, à 4 305,44 points, pour le CAC 40 de Paris ; de 2,49 %, à 4 863,54 points, pour le DAX de Francfort ; et de 0,99 %, à 5 100,07 points, pour le Footsie de Londres. Hormis les secteurs automobile et technologique, influencés par Wall Street, les médias se sont également bien comportés, profitant de la décision des analystes financiers de la Deutsche Bank de relever leur recommandation sur l'ensemble du secteur. La banque d'affaires Lehman Brothers a déclaré de son côté qu'elle augmentait de 4 %, à 10 %, la pondération des médias au sein de son portefeuille-type de valeurs européennes. En France, Vivendi Universal a gagné 3,71 %, à 42,78 euros, et TF1 a pris 2,94 %, à 26,25 euros.

Cécile Prudhomme

## Cycles économiques contre volatilité de la mode

## CHRONIQUE DES MARCHÉS

## L'ACTION PUMA À LA BOURSE DE FRANCFORT



PUMA, le fabricant allemand d'articles de sport, a affiché une santé insolente en 2001. L'onde de choc du 11 septembre ne l'a pas atteint. Ses résultats, qu'il publiera en détail le 13 mars, le démontrent : le bénéfice net a bondi de 126 %, à 39,7 millions d'euros, alors que son volume d'affaires (licence comprise) a crû de près de 22 % à 1,011 milliard d'euros. Du coup, l'action Puma a grimpé de 168 % en 2001. Et elle a gagné plus de 20 % depuis le début de l'année.

## UNE INDUSTRIE DÉFENSIVE

La morale de l'histoire est en partie macro-économique : on s'aperçoit aujourd'hui que, alors que les entreprises ont réduit investissements, coûts et effectifs en 2001, les particuliers, eux, ont continué d'acheter. Les premières à en profiter ont été les entreprises de biens de consommation, de L'Oréal à Peugeot, qui ont rappelé aux investisseurs leurs vertus défensives. Mais, contrairement à l'univers de la haute technologie, on est là dans des marchés matures, où la croissance est maigre et où il s'agit donc de prendre des parts de marché à la concurrence. C'est ce qu'a su faire le « Wunderkind » Jochen Zeitz avec Puma. Quand il a été nommé à sa tête en 1993, à 30 ans, le groupe en était à sa septième année de pertes consécutives. Pendant les cinq premières années, il a mené une restructuration drastique, qui a conduit à la fermeture des usines et au recours massif à la sous-traitance asiatique. Dès 1994, Puma revenait au profit. A partir de 1998, M. Zeitz est passé à l'offensive, doublant les budgets de recherche et développement et surtout de marketing. L'idée était de rendre du mordant à la marque en la faisant évoluer des terrains de sport vers la rue. « Nous voulons faire de Puma la marque la plus désirable pour les

jeunes, représentante de leur style de vie », explique M. Zeitz. Et ça marche : de 1998 à 2001, le chiffre d'affaires a quasiment doublé, alors que, sur la période, les ventes du numéro mondial, Nike (cinq fois plus gros), ont stagné et celles du numéro deux, Adidas-Salomon, n'ont gonflé que de 20 %.

## LE PLUS DUR, C'EST DE DURER

Mais le choix « mode » de Puma peut entraîner sa perte comme il a causé son succès. Car la mode évolue sans répit : de vieillotte, une marque peut devenir branchée un jour puis de nouveau ringarde le lendemain. Adidas, en quasi monopole jusque dans les années 1970, a été écrasé en moins de cinq ans par Nike, avant que, au milieu des années 1980, Reebok et Fila ne viennent empiéter sur le territoire de l'américain. Depuis la mi-décennie 1990 cependant, Adidas avait opéré un redressement fulgurant. Mais, alors que Puma revient juste dans la course, sa sœur ennemie d'Herzogeneraich (Puma a été fondé par Rudolf Dassler et Adidas par son frère Adi Dassler) faiblit de nouveau. Adi-

## LES BOURSES DANS LE MONDE 26/2, 10h01

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
ALLEMAGNE	DAX Index	4881,36	26/2	0,37	5352,16	4/1	4706,01	20/2	23,10
	Euro Neu Markt Price IX	982,99	26/2	0,24	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1235,50	26/2	-0,33	1247,67	22/2	1109,88	9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2709,64	26/2	0,48	2815,19	28/1	2609,61	15/1	12,80
DANEMARK	Horsens Bnex	269,17	26/2	0,46	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7829,70	26/2	0,70	8608,50	4/1	7628,00	22/2	17,70
FINLANDE	Hex General	8040,28	26/2	1,86	9224,39	4/1	4,30	19/2	20,00
FRANCE	CAC 40	4338,79	26/2	0,77	4720,04	4/1	4210,30	20/2	20,00
	Mid CAC	2017,25	25/2	1,51	2057,36	1/2	1929,16	2/1	14,20
	SBF 120	3010,14	26/2	0,79	3248,59	4/1	2924,74	20/2	20,10
	SBF 250	2823,99	25/2	1,37	3035,25	4/1	2782,54	20/2	19,60
	Indice second marché	2386,44	25/2	0,38	2392,26	19/2	2287,73	2/1	13,70
	Indice nouveau marché	1015,85	26/2	1,53	1175,41	7/1	980,76	22/2	
GRÈCE	ASE General	2356,97	26/2	0,00	2655,07	3/1	2346,88	22/2	14,30
IRLANDE	Irish Overall	4913,22	26/2	0,68	6085,03	18/1	4636,97	6/2	12,10
ITALIE	Milan Mib 30	30663,00	26/2	0,61	32791,00	4/1	29542,20	26/2	18,90
LUXEMBOURG	Lux Index	1119,21	25/2	-0,69	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	487,97	26/2	0,64	510,04	28/1	475,19	22/2	16,90
PORTUGAL	PSI 20	7239,15	26/2	0,92	7998,50	4/1	7167,28	22/2	17,10

## EUROPE Mardi 26 février 10h01

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	213,44	-0,48
BANQUES	263,76	-0,91
PRODUIT DE BASE	206,75	-0,40
CHIMIE	341,72	-0,21
TÉLÉCOMMUNICATIONS	399,10	-0,96
CONSTRUCTION	226,68	-0,33
CONSUMMATION CYCLIQUE	122,29	-1,49
PHARMACIE	495,00	-0,25
ÉNERGIE	338,21	-0,01
SERVICES FINANCIERS	222,83	-0,56
ALIMENTATION ET BOISSON	237,06	-0,04
BIENS D'ÉQUIPEMENT	346,07	-0,84
ASSURANCES	299,98	-0,51
MÉDIAS	270,89	-1,27
BIENS DE CONSOMMATION	362,89	-0,18
COMMERCE ET DISTRIBUTION	272,90	-0,66
HAUTE TECHNOLOGIE	453,67	-2,13
SERVICES COLLECTIFS	288,47	-0,17

## LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	19,85	-0,81
AEGON NV	NL	25,11	-0,84
AIR LIQUIDE	FR	158,60	-1,18
ALCATEL A	FR	15,75	-2,61
ALLIANZ N	AL	249,14	-0,40
AVENTIS	FR	84,45	-0,12
AXA	FR	20,65	-0,93
BASF AG	AL	42,93	-0,61
BAYER	AL	34,94	-0,40
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	33,67	-0,51
BBVA	ES	12,77	-1,11
BNP PARIBAS	FR	53,85	-1,70
BSCH	ES	8,82	-0,80
CARREFOUR	FR	51,60	-0,78
DAIMLERCHRYSLER N	AL	45,39	-0,24

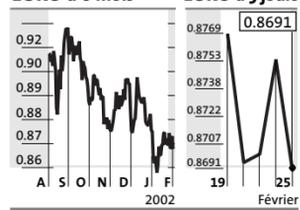
## MARCHÉ DES CHANGES 26/2, 10h01

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,74705	0,87120	1,42715	0,59010
TOKYO (¥)	133,89000		116,64500	191,05215	78,99505
PARIS (€)	1,14775	0,85740		1,63830	0,67730
LONDRES (£)	0,70070	0,52345	0,61035		0,41350
ZURICH (FR. S.)	1,69480	1,26585	1,47650	2,41885	

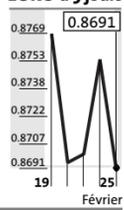
## COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4315	7,4318
COURONNE NORVÈGE	7,7271	7,7402
COURONNE SUÉDOISE	9,0750	9,0810
COURONNE TCHÈQUE	31,5677	32,0215
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6919	1,6945
DOLLAR CANADIEN	1,3966	1,3978
DOLLAR HONGKONG		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0807	2,0849
FORINT HONGROIS	243,3835	243,5668
LEU ROUMAIN	28234,0000	28290,0000
ROUBLE	26,9510	26,9760

## EURO à 6 mois



## EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>									
	FTSE 100 index	5100,70	25/2	0,99	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,10
	FTSE techMark 100 index	1210,13	26/2	1,27	1569,62	4/1	1208,44	21/2	77,50
SUÈDE	OMX	763,96	26/2	0,71	878,88	4/1	741,84	20/2	24,00
<b>EUROPE</b>									
HONGRIE	Bux	7920,63	25/2	0,91	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1270,74	25/2	0,14	1298,29	15/2	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1368,70	25/2	2,65	1486,23	28/1	1200,32	2/1	16,40
TCHÈQUE	Exchange PX 50	411,30	26/2	-0,63	425,80	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	295,35	22/2	2,27	310,45	22/1	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6253,40	26/2	0,27	6460,10	7/1	6059,10	6/2	17,20
TURQUIE	National 100	11231,37	26/2	0,59	15071,84	8/1	10775,20	8/2	11,10
<b>AMÉRIQUES</b>									
ARGENTINE	Merval	381,23	25/2	3,61	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	13977,60	25/2	3,06	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,60
CANADA	TSE 300	7512,46	25/2	1,16	7875,65	7/1	7402,70	20/2	19,70
CHILI	Ipsa	96,03	25/2	0,94	102,37	4/1	94,80	20/2	
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
	Dow Jones ind.	10145,71	25/2	1,78	10300,15	7/1	9529,46	30/1	22,10
	Nasdaq composite	1769,88	25/2	2,63	2098,88	9/1	1696,55	22/2	46,90
	Nasdaq 100	1407,99	25/2	3,82	1710,23	9/1	1329,93	22/2	45,00
	Wilshire 5000	10346,69	25/2	1,64	10973,46	7/1	10040,55	20/2	
	Standards & Poors 500	1109,43	25/2	1,80	1176,97	7/1	1081,66	30/1	21,00
MEXIQUE	IPC	6562,94	25/2	1,39	7011,03	1/2	6365,72	14/1	11,90

## FRANCFORT

25/2 : 114 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
MB SOFTWARE	0,07	40,00
MICROLOGICA	0,45	32,35
TEAM COMM GRP	0,20	25,00
FAME	0,40	21,21
UMWELTKONTOR	5,57	15,80
EHELEBRACHT VORZ	0,92	15,00
DAB BANK	11,64	14,12
<b>Plus mauvaises performances</b>		
SOFTM SOFTWARE BER.	6,95	-65,59
ELSA AG	0,66	-31,96
DCI	0,86	-28,33
BROKAT TECHNOLOGIE	0,03	-25,00
SER SYSTEMS	0,38	-19,15
AMP INFLATANTE AG	3,74	-18,87
MUEHL PRODUCT&SERV	2,94	-18,11

## LONDRES

25/2 : 1860 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
BALTIMORE TECHNOL	0,09	48,00
ENERGIS	0,04	29,67
THUS	0,23	17,50
COLT TELECOM GROUP	0,43	15,54
MARCONI	0,19	14,93
INVENSY PLC	0,96	9,71
CARLTON COMMUNICAT	2,01	6,36
<b>Plus mauvaises performances</b>		
BATM ADVANCED COMM	0,23	-16,07
QXL RICARDO	0,01	-8,33
SCOOT.COM	0,01	-5,13
BRITISH ENERGY	1,98	-5,05
MANCHESTER UNITED	1,29	-3,72
INNOGY HOLDINGS	2,42	-3,01
ICI LTD	3,19	-2,89

## TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 26/2

	Taux 3 mois	Taux 6 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,31	3,35	5,05	5,40
ROYAUME-UNI	5,00	4,06	4,99	4,83
ITALIE	3,31	3,35	5,24	5,66
ALLEMAGNE	3,31	3,35	4,93	5,36
JAPON	0,05	0,10	1,52	2,17
ÉTATS-UNIS	1,82	1,90	4,94	5,63
SUISSE	1,57	1,69	3,55	3,92

## MARCHÉS À TERME LE 26/2, 10h01

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats
PARIS			
CAC 40 TER.	2/2		

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 26 février 9h17

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL, etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURO DISNEY, FAURECIA, FINAXA, etc.

Table of international stock market data with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SADE (NY), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture, and % var. Lists companies like AVENIR TELECOM, STELAX, GPE ENVERG, etc.

Table of new market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture, and % var. Lists companies like PERFECT TECHNOL, TEL.RES.SERVICES, PICOGIGA, etc.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring articles on '1954-1962 : la guerre d'Algérie', 'L'Algérie face à l'islamisme', and 'Les Clés de l'info. Toute l'actualité du mois.' Includes a price of 2€.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture, and % var. Lists companies like BOISSET (B), BISC. GARDEL, ESR, etc.

Table of second market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture, and % var. Lists companies like LEON BRUXELLES, C.I.S., INFO REALITE, etc.

SICAV ET FCP

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12. Lists companies like AGIPI, BNP PARIBAS, CREDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12. Lists companies like EURC. TECHNOLOGIES, EURC. TRIMESTR.D, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12. Lists companies like OPTALIS EXPANSIOND, OPTALIS SERENITE D, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12. Lists companies like ST HONORE VI.SANTE, ST HONORE WORLD LE, etc.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

L'OLYMPIQUE GYMNASTE CLUB DE NICE (Division 2), candidat à la montée en Division 1, a été vendu, le 12 février, par ses propriétaires italiens, à une société française, **CHALLENGE ASSOCIÉS**. Une cession sou-

daine qui inquiète la **JUSTICE** et les autorités du football français. Parmi les repreneurs du club figurent Robert Cassone et François Mouret, dont les pères sont fichés au **GRAND BANDITISME**. Le procureur

de la République de Nice, **ERIC DE MONTGOLFIER**, saisi par la municipalité de Nice, n'exclut pas d'ordonner une **ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**. Il attend des informations de la Ligue nationale (LNF), dont le

directeur général, Jacques Thébault, se dit « **PRÉOCCUPÉ** ». Les nouveaux propriétaires de l'OGC Nice dénoncent une « **MANIPULATION** » et préfèrent parler « *d'une histoire d'amitié, pas de fric* ».

## La reprise de l'OGC Nice suscite l'inquiétude de la justice

**Football** • Les propriétaires italiens du club niçois (Division 2) ont récemment décidé de céder le club à un quatuor de repreneurs marseillais. La justice s'intéresse à l'entourage de deux d'entre eux. La municipalité a adressé un courrier officiel au procureur de la République

### NICE

de notre envoyé spécial

Eric de Montgolfier, procureur de la République de Nice, ne goûte guère le football. Après ses démêlés avec Bernard Tapie, lors de l'affaire VA-OM, il pensait en avoir fini avec le monde du ballon rond et ses déviances judiciaires. Las ! le voilà aujourd'hui aux prises avec un nouveau dossier « chaud » : la reprise récente du club de football de l'Olympique gymnaste club de Nice (OGCN) par quatre hommes dont les motivations suscitent des interrogations.

L'accord de cession du club a été signé mardi 12 février 2001. Il stipule que la société Challenge Associés rachète 92 % des parts de la SASP OGCN, jusqu'alors détenue par le magnat italien Francesco Sensi, par ailleurs propriétaire de l'AS Rome. Le montant de la transaction ? Inconnu. Les repreneurs ? Les créateurs de la société Challenge Associés : Jean-Christophe Cano, 33 ans, ex-coordonateur sportif de l'Olympique de Marseille, remercié, en 2001, par Bernard Tapie ; Michel Toroela, 35 ans, gérant d'un parc de loisirs au Cap-d'Agde ; Robert Cassone, 36 ans, gérant de brasserie, et François Mouret, 32 ans, antiquaire. Deux d'entre eux sont connus des milieux judiciaires. Des Marseillais sur la Promenade des Anglais, voilà déjà une incongruité historique. Mais cet accord, passé à l'insu de la municipalité, intéresse les pouvoirs publics à plus d'un titre. L'identité de deux des repreneurs éveille la curiosité de la police.

Robert Cassone est le fils de Roland Cassone, « figure de légende de la pègre marseillaise », selon un



Jean-Christophe Cano, ici photographié dans une tribune du stade du Ray, est l'ancien coordonnateur sportif de l'Olympique de Marseille. Il représente le groupe d'investisseurs qui a racheté l'OGC Nice à son propriétaire italien, Francesco Sensi. Le mystère plane toujours sur le montant de l'investissement consenti par ces financiers, ce qui provoque une réaction de méfiance, notamment de la part de la mairie.

enquêteur. Un homme de 57 ans, inscrit par le SRPJ de Marseille au fichier du grand banditisme pour son implication présumée dans « de multiples trafics et règlements de comptes ». Le nom de son fils, Robert, a été cité dans trois affaires : vol de voiture, en 1995 ; infraction à la législation sur les jeux, en 1996 ; menace d'atteinte aux personnes sous condition, en 1997. Robert Cassone affirme : « Mon casier judiciai-

re est vierge. » François Mouret, lui, est le fils de Roger Mouret, 53 ans, également inscrit au fichier du grand banditisme et signalé comme un « membre important du milieu niçois ». Il serait l'ami d'Edmond Vidal, figure de la pègre lyonnaise.

Le « milieu » tenterait-il de mettre la main sur l'OGCN, via ses fils de famille ? « Il y a tellement d'argent en jeu dans le football que cela peut très bien intéresser le grand banditi-

me, note Eric de Montgolfier. Cette affaire me paraît être un enjeu de sécurité publique. »

### L'HYPOTHÈSE DU BLANCHIMENT

L'hypothèse d'un blanchiment d'argent à grande échelle n'est pas écartée. Dès le 14 février, Eric de Montgolfier et le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), se réunissaient à la préfecture, pour évoquer, notamment, la cession soudaine du club.

Le magistrat décroche son téléphone et joint, à Paris, Jacques Thébault, directeur général de la Ligue nationale de football (LNF). « J'ai besoin du dossier financier du club, a expliqué Eric de Montgolfier au Monde. Je ne peux seulement me fier à la réputation des repreneurs. Ce n'est certes pas un délit d'appartenir à la famille de quelqu'un de douteux. Je vais essayer de vérifier s'il existe des interdictions légales de gérer, ou si ces

repreneurs ne sont que des prête-noms. Il me faut quelque chose pour ouvrir une enquête préliminaire : une infraction formelle, ou un soupçon. Si je ne l'obtiens pas de la Ligue, je chercherais ailleurs. »

### « LIMITES À NE PAS DÉPASSER »

La LNF se dit prête à coopérer. Jacques Thébault n'en fait pas mystère : « Les informations recueillies ne sont pas de nature à nous laisser penser que les garanties de moralité sont respectées. Nous sommes préoccupés pour la crédibilité du football français. Il existe des limites à ne pas dépasser. Où est la transparence dans ce dossier ? » Mêmes interrogations à la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), qui doit examiner le cas de l'OGC Nice en avril 2002. « Lorsqu'un procureur nous demande des documents, nous les transmettons, assure François Ponthieu, président de la DNCG. Nous ne sommes pas là pour faire le travail de la police ou de la justice. Notre rôle, il est simplement de se prononcer sur la capacité financière d'un club. »

Pour l'heure, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte. Les renseignements généraux se sont penchés sur le dossier. « On lance des filets, explique un enquêteur, on ne sait pas ce que l'on va récolter. »

Côté municipalité, Jacques Peyrat vient d'adresser un courrier officiel au procureur Eric de Montgolfier, sans donner suite à une demande de rendez-vous de Jean-Christophe Cano. « On va faire les morts, dit-on dans l'entourage du maire, pas question pour Jacques Peyrat de se laisser photographier en leur compagnie. »

Gérard Davet

## 98 saisons en rouge et noir

- L'Olympique gymnaste club de Nice (OGCN) a été fondé en 1904.
- Maillot rouge et noir.
- Société anonyme de sport professionnel (SASP).
- L'équipe évolue au stade du Ray, dont la capacité théorique (15 761 places) est amoindrie depuis la démolition de la tribune d'honneur et l'interdiction de certaines rangées des tribunes populaires pour raison de sécurité.
- Le budget 2001-2002 se monte à 9 millions d'euros.
- Entraîneur : Sandro Salvioni (Italie).
- Palmarès :

- Champion de France de D1 en 1951, 1952, 1956 et 1959 ;
- Champion de France de D2 en 1948, 1965, 1970 et 1994 ;
- Vainqueur de la Coupe de France en 1952, 1954 et 1997 (finaliste en 1978) ;
- Deux participations à la Coupe d'Europe des clubs champions, une à la Coupe des Coupes et cinq à la Coupe de l'UEFA.

- Les grands joueurs du passé : Vic Nuremberg ; Antoine Bonifaci ; Pancho Gonzalez ; Just Fontaine ; André Chorda ; Charly Loubet ; Dominique Baratelli ; Hervé Revelli ; Leif Eriksson ; Jean-Marc Guillo ; Dick van Dick ; Roger Jouve ; Jean-Noël Huck ; Josip Katalinski ; Nenad Bjekovic ; Daniel Bravo.
- L'OGCN évolue en division 2 depuis la saison 1997-98. L'équipe occupe actuellement la 5<sup>e</sup> place du classement à égalité de points (49 points) avec Strasbourg, 4<sup>e</sup>, candidat à l'accession en division 1, qui compte deux matches en moins. Nice possède la deuxième meilleure attaque (41 buts), à égalité avec Le Mans (6<sup>e</sup>) et Caen (12<sup>e</sup>), et la 7<sup>e</sup> défense (32 buts encaissés), à égalité avec Niort (15<sup>e</sup>). Le meilleur buteur est Christophe Meslin, dit « Poussin », qui occupe la 2<sup>e</sup> place du classement, avec 13 réalisations, soit autant que le Strasbourgeois Daniel Ljuboja.

## « Une histoire d'amitié, de valeurs partagées, pas de fric »

### NICE

de notre envoyé spécial

Pour eux, il s'agit d'abord « d'une histoire d'amitié, de valeurs partagées, pas de fric. » Ils sont quatre, réunis au sein de Challenge Associés, se connaissent depuis de nombreuses années. « Robert Cassone, je l'ai rencontré dans mon parc d'attractions, il était venu avec sa famille, se souvient Michel Toroela. Quant à François Mouret, je l'ai toujours connu, il est de ma famille. »

Jean-Christophe Cano, ils l'ont rencontré à Marseille, quand il était encore joueur et menait une carrière de latéral droit, brisée par un accident. « On faisait beaucoup la fête, se rappelle François Mouret, c'est comme cela qu'on s'est tous rencontrés. » C'est Robert Cassone qui est à l'origine de la repri-

se de l'OGC Nice. Les contacts avec les propriétaires italiens, c'est lui qui les a noués. Robert Cassone est un homme d'entregent : il a été propriétaire de deux restaurants à Marseille, d'une plage à Golfe-Juan, d'une brasserie à Nice.

### « PAS QUESTION DE COURBIS »

« Je suis ami avec Francesco Sensi [le propriétaire actuel du club] et Silvio Rotunno, son représentant à Nice, explique Robert Cassone. Quand j'ai appris, en juin 2001, que l'OGCN était à vendre, j'en ai parlé à mes amis. On a beaucoup réfléchi. Et puis je suis allé voir plusieurs fois Silvio Rotunno à Rome. Et ça s'est fait le 28 janvier 2001. Je suis président de Challenge Associés, Jean-Christophe Cano sera président délégué du club. »

Les rôles sont bien répartis. Chaque membre du quatuor apporte sa quote-part financière, même si les montants ne sont pas dévoilés. Un équipementier a été contacté, ainsi que quatre autres sponsors.

Le budget, promet Jean-Christophe Cano, sera revu à la baisse pour la saison 2002-2003 : entre 7 et 9 millions d'euros. « La direction nationale de contrôle de gestion va me demander un budget prévisionnel, je ne suis pas inquiet, assure Jean-Christophe Cano. Francesco Sensi garantit sa caution bancaire, pour assurer la transition. Ce club n'est pas endetté. Et pour M. Sensi, ce rachat n'était pas une question d'argent, il est immensément riche. » Pour l'instant, Jean-Christophe Cano ne dit rien de ses intentions sportives. « Il n'y aura pas de grands noms. Quant à l'éventuelle

venue de Rolland Courbis [actuel entraîneur de l'AC Ajaccio], même si c'est un homme que je respecte, il n'en est pas question », précise-t-il simplement.

Restent les rumeurs qui courent sur deux des partenaires de Challenge Associés, Robert Cassone et François Mouret, dont les pères seraient liés au grand banditisme. « Porter ces noms-là, que l'on respecte, on savait que ce serait le prix à payer, confie Robert Cassone, mais mon père n'a jamais été condamné. Je n'ai rien à cacher, je suis commerçant. Ces rumeurs, c'est blessant. Mon père, il est dans son jardin, il s'occupe de ses tomates, de ses chiens, de ses petits-enfants. Tout cela, c'est une tentative de déstabilisation. »

G. Da.

## Evgueni Bareïev, champion d'échecs à l'ombre des géants

mené vers l'âge de cinq-six ans avec mon père et mon frère. Plus tard, mon frère a arrêté les échecs comme si sa mission avait été de m'apprendre comment bouger ces pièces. Etant donné qu'il est beaucoup plus intelligent que moi, il est devenu médecin. Il aurait pu faire toutes sortes de choses, tandis que moi, je ne sais rien faire d'autre que jouer aux échecs... », raconte-t-il en laissant à son interlocuteur le soin de démêler la modestie de l'humour.

Lorsque Evgueni Bareïev a neuf ans, son niveau est tel que cet enfant d'une petite ville de l'Oural ne peut progresser qu'en s'exilant dans la capitale. Son père l'envoie donc à Moscou, où il intègre une école sportive spéciale. En plus de l'enseignement classique, les graines de champions suivaient trois à quatre heures de cours d'échecs par jour, cinq jours par semaine.

Après sept ans de ce régime, le jeu est une seconde nature et, en 1982, il remporte le championnat du monde des moins de 16 ans. Il change d'école, entre à l'Institut de culture physique de Moscou, mais la discipline demeure identique. Evgueni Bareïev devient grand maître à 23 ans et décide en 1991 de vivre de son art, sachant que la pratique des échecs lui assurera des revenus de privilégié dans une Union soviétique en pleine débâ-



cle. Allié à une bonne technique et à un sang-froid hors du commun, son style tranquille et sûr ne le destine pas aux victoires éclatantes. « Je n'ai jamais aimé le chaos sur l'échiquier, je n'ai jamais aimé, comme on dit, mettre le feu, confie-t-il. J'essaie simplement de suivre l'idée, l'esprit de la position. »

### « J'ESSAYE DE ME PERSUADER »

Cette quiétude – qui cache une grande énergie – ne l'empêche pas de gagner brillamment trois années de suite le tournoi britannique de Hastings. Mais, le plus souvent, Evgueni Bareïev termine aux places d'honneur, se complaisant

presque à rester dans l'ombre des plus grands. « Quand j'étais enfant, mon premier entraîneur m'avait dit que je deviendrais champion du monde, se souvient-il. Plus tard, j'ai réalisé que je n'étais pas assez fort pour ça et que je me contenterais d'être parmi les dix meilleurs du monde... ce qui n'est déjà pas si mal. »

Avec la maturité, Evgueni Bareïev commence cependant à remettre en question sa désormais légendaire modestie. Le déclin est venu en 2000 lorsque, avec son complice de toujours, le numéro un français Joël Lautier, il a secondé son compatriote Vladimir Kramnik lors de son championnat du monde victorieux contre Kasparov. « Cela a été à la fois fantastique et épouissant car nous ne dormions que très peu, se souvient-il, bien décidé à ne pas renouveler pareille expérience qui l'a dégoûté des échecs pendant un mois et demi. Mais j'en ai tiré la leçon qu'on ne doit être effrayé par personne. Si l'on croit en soi, si l'on se prépare bien et si l'on travaille dur, on finit par réussir... avec un peu de chance aussi. C'est ce qu'a fait Kramnik et, à mon tour, je me dis qu'au lieu de me contenter d'être dans le top 10, j'aurais dû décider, quand j'avais 10 ans, de devenir le numéro un. Donc, je travaille désormais sur cet aspect de ma per-

sonnalité. J'essaie de me persuader que je suis aussi fort que les meilleurs et que je peux battre n'importe qui. »

Pour réussir cette métamorphose mentale – car la différence, au plus haut niveau, se fait sur le plan psychologique –, Evgueni Bareïev devra réussir à battre sa bête noire, Garry Kasparov. « En 2001, je me suis retrouvé contre lui en finale de la Coupe du monde d'échecs semi-rapides mais j'avais perdu le match avant même de jouer, analyse-t-il. Contre lui, j'ai un vrai problème psychologique. Je me sens comme un lapin devant un chasseur : je ne peux pas bouger mes pièces, je calcule dans le vide. »

Quand on demande à Evgueni Bareïev si la malchance de sa carrière n'a été justement d'appartenir à la même génération que Kasparov, la modestie de ce père tranquille ne peut s'empêcher de refaire surface : « Je ne suis pas envieux. Chacun a son propre sort, son propre rôle dans la vie. Je ne crois pas qu'être Kasparov soit facile et toujours plaisant. Je pense qu'il souffre plus que beaucoup de gens sur cette Terre : il ressent la pression, le besoin de toujours être le premier, le meilleur. Et lorsqu'il ne l'est pas, il en souffre. Je suis à ma place. C'est agréable d'être dans l'ombre : il n'y fait pas chaud. »

Pierre Barthélémy

# Le lancement du satellite géant Envisat, enjeu crucial pour Ariane-5

Destiné à prendre le pouls de la planète, ce colosse de 25 mètres de long doit être mis en orbite le 1<sup>er</sup> mars. Dix appareils d'observation analyseront l'état de notre environnement. La réussite de ce projet, critiqué pour son gigantisme, est capitale pour l'avenir de l'Agence spatiale européenne

CE SERA le vol de tous les enjeux. Dans la nuit du 28 février au 1<sup>er</sup> mars, la fusée Ariane-5 doit, depuis Kourou en Guyane, mettre sur orbite le satellite Envisat d'observation de la Terre pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA). Enjeu d'importance pour Ariane-5, dont le dernier tir, en juillet 2001, s'était soldé par un demi-échec, et qui n'a désormais plus vraiment le droit à l'erreur (*lire ci-dessous*). Enjeu aussi pour l'ESA, qui a pris un risque immense en construisant le plus gros satellite de son histoire, un géant spatial embarquant pas moins de dix instruments. Enjeu enfin pour les 750 équipes réparties dans le monde entier, représentant pas moins de 10 000 chercheurs et des milliers d'étudiants, qui, tous, attendent les données qu'Envisat transmettra depuis l'espace.

Avec ses 8,2 tonnes et ses 25 mètres de long une fois son panneau solaire déployé, Envisat (pour Environmental Satellite) présente des mensurations de semi-remorque. L'image qui convient cependant le mieux pour le décrire est celle du dinosaure, car cet engin se révèle à la fois énorme et d'une autre ère. Lancée en 1988, l'idée d'une plate-forme voyageant sur une orbite polaire et dédiée à l'observation de l'environnement arrivait en plein boom du secteur spatial. Des rêves grandioses plein la tête, les décideurs imaginaient même qu'une navette européenne, Hermès, conduirait des astronautes à 800 km au-dessus de la Terre pour assurer l'entretien du satellite. Cependant, comme le raconte Jacques Louet, responsable du programme Envisat depuis 1993, « le rêve s'est écroulé progressivement et la plate-forme polaire a été la seule à survivre ».

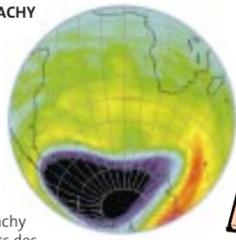
Le projet de départ prévoyait que le futur observateur de l'espace s'occupe à la fois d'environnement et de météorologie. L'ambition a été revue à la baisse et la deuxième partie a été reportée sur le satellite Metop, qui devrait être lancé en 2005. Même redimensionné, Envisat restait un pharaonique engin multi-tâches, dont la philosophie datait d'une autre époque.

La principale critique avancée à l'encontre de l'ESA est d'avoir mis tous ses œufs dans le même panier au lieu d'avoir construit plusieurs satellites plus légers. Si, pour une

## DIX INSTRUMENTS POUR SCRUTER LES CHANGEMENTS DE LA TERRE

### GOMOS, MIPAS, SCIAMACHY

Ces trois instruments sonderont et cartographieront l'atmosphère de la planète. Ils détermineront notamment les concentrations des gaz à effet de serre, pisterneront les polluants industriels et suivront l'évolution du trou de la couche d'ozone. Sciamachy analysera aussi les effets des feux de forêt, des tempêtes de poussière et des éruptions volcaniques.



### Fiche technique :

- Taille : 25 m x 7 m x 10 m tout déployé
- Masse : 8 200 kg au lancement, 300 kg de carburant inclus
- Durée de vie nominale : 5 ans
- Parcours une orbite en 100 minutes à une altitude de 800 km
- Dix instruments qui observent la Terre
- Mémoire totale pour les données à bord : 160 gigabits
- Coût du programme : 2,3 milliards d'euros, lancement et opérations au sol inclus

### Pays participants :

Autriche, Belgique, Canada, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni

### MERIS

Ce spectromètre sera spécialisé dans la couleur de l'océan. Il verra par exemple le passage du bleu normal au rouge caractéristique de la prolifération des algues. Celle-ci peut indiquer une pollution ou un changement local du climat. Meris identifiera les plantes à différents stades de leur croissance et mesurera les niveaux de chlorophylle, permettant ainsi de calculer la quantité de biomasse végétale.



Infographie : Le Monde

raison quelconque, le tir échouait, ou si le satellite tombait en panne, dix instruments seraient perdus d'un coup. « Le seul défaut d'Envisat tient dans ce risque. C'est une critique que j'ai moi-même formulée, reconnaît Jacques Louet. Mais il faut se souvenir que tous les décideurs, les quatorze pays qui ont approuvé ce programme, étaient d'accord pour le faire ainsi... »

### 2,3 MILLIARDS D'EUROS

D'un autre côté, le regroupement de tous ces instruments sur une seule plate-forme présente aussi des avantages. Pour Jean-Loup Bertaux, directeur de recherches au CNRS et l'un des initiateurs de l'instrument Gomos, qui mesurera les concentrations de gaz dans l'at-

mosphère et notamment celle de l'ozone, ce rassemblement provoquera une synergie : « C'est le fait que Gomos cohabite avec Mipias et Sciamachy, deux autres instruments consacrés eux aussi à la chimie atmosphérique, qui nous permettra de comprendre l'évolution de la couche d'ozone. Si l'on a trois mesures obtenues avec trois instruments différents et très complémentaires, on sera sûr de la validité du résultat, ce qui n'est pas forcément le cas avec un seul instrument. »

Autre pique lancée à l'encontre du satellite : son prix. Si l'on inclut le lanceur (140 millions d'euros) et les opérations au sol pendant ses cinq ans de vie (300 millions d'euros), le programme coûtera en tout 2,3 milliards d'euros, soit un

dépassement de 5 % par rapport à l'enveloppe demandée au départ. Selon Jacques Louet, cette critique n'est pas réellement fondée : « Il faudrait quatre ou cinq missions pour refaire la même chose qu'Envisat. Ce serait plus raisonnable au niveau des risques, mais on dépenserait autant d'argent. »

Dernier reproche, enfin, le retard pris sur un calendrier qui annonçait à l'origine un tir en 1998-1999. « Tout le monde savait que ce n'était pas faisable et qu'il s'agissait en réalité d'un calendrier politique, tempère Jacques Louet. Le retard est cependant réel, et il est essentiellement dû aux difficultés de développement des instruments. Il faut comprendre que, pour certains d'entre eux, la technologie nécessai-

re n'existait pas quand le projet a été approuvé. Nous avons aussi connu des problèmes moins "nobles", comme de la lumière parasite dans l'instrument Meris ou un problème de refroidissement sur Mipias. Le logiciel de contrôle a aussi été plus long que prévu à mettre au point. Mais nous n'avons pas perdu notre temps, car ce délai nous a permis de mettre sur Envisat des enregistreurs à état solide à la place des enregistreurs à bande. Au bout du compte, le satellite était à Kourou dès le 15 mai 2001 et nous étions prêts en juillet. Mais, à ce moment-là, il n'y avait plus de lanceur... »

L'Agence spatiale européenne parie que la salve de critiques s'éteindra lorsqu'Envisat commencera à inonder les chercheurs de

données. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ses instruments prendront le pouls de la planète, enregistrant les moindres mouvements de la croûte terrestre, détectant inondations, coulées de boue, feux de forêts, avalanches et tempêtes, surveillant le trou de la couche d'ozone, les glaces polaires et le niveau des océans, débusquant les prémices d'El Niño dans le Pacifique, mesurant la végétation sur terre et les flux de plancton dans les mers, etc.

Pour le géologue allemand Michael Rast, qui travaille à la direction de l'observation de la Terre de l'ESA, les nombreuses mesures d'Envisat, qui prend la succession des satellites ERS-1 et 2, devraient permettre aux chercheurs d'accéder à une vue d'ensemble précise de la planète, « à une connaissance suffisante de l'environnement et des phénomènes climatiques pour pouvoir ultérieurement approfondir des problèmes spécifiques au moyen de plus petits satellites ».

### SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE

Il y a fort à parier que, dans la nuit du 28 février au 1<sup>er</sup> mars, bien des scientifiques – dont certains se sont investis dans le projet depuis près de quinze ans – croiseront les doigts en suivant le lancement. Contrairement à ce qu'elle avait fait pour le programme Cluster – quatre satellites d'étude de la magnétosphère terrestre qui s'étaient volatilés dans l'explosion de la première Ariane-5, un funeste jour de juin 1996 –, l'ESA a souscrit une assurance pour Envisat.

« Si le lancement échouait, explique Jacques Louet, nous récupérerions 250 millions d'euros. Notre contrat avec Arianespace prévoit que nous aurions aussi droit à un tir gratuit. Si l'on ajoute à cela les 250 millions d'euros qui sont budgétés pour les opérations au sol des cinq ans à venir, nous aurions suffisamment d'argent pour fabriquer des missions plus petites dans les domaines où nous avons des lacunes comme la chimie atmosphérique ou la biologie marine. » En cas d'échec, pas question de reconstruire Envisat – alors que les Cluster ont été refaits et lancés –, car il est impossible de ressusciter un dinosaure.

Pierre Barthélémy

## L'instrument Gomos, sentinelle de l'atmosphère

Il mesurera l'épaisseur et la densité de la couche d'ozone

GOMOS, un des trois instruments d'Envisat dédiés à la surveillance de l'atmosphère, est né d'une prise de conscience écologique. « En 1988, se souvient Jean-Loup Bertaux, directeur de recherches au CNRS, quand l'Agence spatiale européenne a lancé son appel d'offres pour équiper le satellite qui s'appellerait plus tard Envisat, on parlait beaucoup du trou de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique. Je ne suis pas spécialiste de l'ozone, mais, comme je m'intéresse particulièrement à la vie, ici et ailleurs, je me sens concerné par le fait qu'on est en train d'abîmer la planète à vitesse grand V. Je me suis dit qu'il fallait répondre à ce problème urgent et dramatique. Avec une équipe où il y avait des scientifiques de toute l'Europe, j'ai proposé à l'ESA, qui n'avait jamais fait de chimie atmosphérique, un instrument nous permettant de comprendre le problème de l'ozone. »

Le projet fut retenu. Gomos (pour Global Ozone Monitoring by Occultation of Stars) utilise une méthode originale pour mesurer la concentration d'ozone dans l'atmosphère : l'occultation des étoiles. Lorsque Envisat sera en orbite, il parcourra le tour de la Terre en 100 minutes. Dans son dos, les étoiles ne cesseront de disparaître derrière le bord de notre planète.

C'est ce coucher d'étoiles que scrutera Gomos car, presque comme par magie, il livre la composition de notre atmosphère. « Imaginez-vous à la place d'Envisat, rêve Jean-Loup Bertaux, qui fait partie

du groupe de conseillers scientifiques chargé de l'instrument. Si vous regardez une étoile lorsqu'elle est plusieurs degrés au-dessus de l'horizon, la ligne de visée est en dehors de l'atmosphère. Vous pouvez donc mesurer le spectre lumineux émis par cette étoile. »

Comme par magie, le « coucher d'étoiles » que scrutera Gomos livre la composition de notre atmosphère

« Au fur et à mesure qu'elle descend sur l'horizon, poursuit-il, la ligne de visée passe à travers l'atmosphère, et le spectre est en partie absorbé par les composants de celle-ci. Comme ces gaz ont des signatures spectrales caractéristiques, on peut donc en déduire la distribution verticale de l'ozone, mais aussi celle d'autres molécules comme l'eau, les oxydes d'azote, l'oxygène. »

La sonde Voyager-1 avait déjà utilisé le procédé astucieux de l'occultation d'étoiles pour étudier Jupiter. La sonde russe Mars-96 avait, quant à elle, embarqué un précurseur de Gomos (Jean-Loup Bertaux participait déjà à la conception de cet instrument) pour aller examiner l'atmosphère martienne. Mais l'engin était retombé sur Terre moins de 30 heures après son lance-

ment. Si l'on met de côté une expérience du même type installée sur un satellite militaire américain et qui n'a pas effectué beaucoup de mesures, Gomos sera le premier instrument à étudier l'atmosphère terrestre. Chaque jour seront enregistrés pas moins de 400 spectres des étoiles les plus brillantes du ciel.

« Je suis content de voir que l'Europe a fait un effort énorme sur l'étude de l'atmosphère, se réjouit Jean-Loup Bertaux. Grâce aux données que nous recueillerons, nous pourrions voir comment la couche d'ozone varie au cours du temps et nous tâcherons de comprendre pourquoi elle varie dans tel ou tel sens. Une fois que les chercheurs auront compris cela, ils pourront réaliser des modèles permettant de prédire ce qui va se passer, ce qui aidera les responsables politiques à prendre des décisions. »

P. B.

### Le sauvetage d'Artemis

Pour transmettre ses données au sol, Envisat pourra notamment utiliser Artemis, satellite de télécommunications de l'ESA, qui est en train d'être sauvé après sa mise en orbite ratée par la fusée Ariane-5, en juillet 2001. Injecté sur une orbite de transfert dont l'apogée ne se situait qu'à 17 000 km d'altitude contre les 36 000 prévus, l'engin a, dans un premier temps, été placé sur une orbite circulaire à 31 000 kilomètres, grâce à l'excédent de carburant dont disposent ses moteurs chimiques. Pour assurer à Artemis une durée de vie de 5 à 7 ans, il fallait arrêter de puiser davantage dans ses réserves destinées à le maintenir en orbite géostationnaire.

Afin de franchir les 5 000 km manquants, le satellite est depuis quelques jours propulsé par des petits moteurs ioniques à la poussée très faible. Progressant à environ 1 km/h, Artemis devrait mettre environ 200 jours pour atteindre enfin son orbite définitive. Les instruments de l'engin fonctionnent, quant à eux, parfaitement, et un premier essai de transmission a été réalisé avec succès en novembre 2001.

## Un échec et plusieurs incidents depuis 1996

Les causes de la défaillance du moteur ont été identifiées

LE LANCEMENT du plus gros satellite jamais construit par l'Europe est une étape cruciale pour Ariane-5, qui reste sur une fausse note. Pourtant, avec sept tirs consécutifs réussis, les ingénieurs d'Ariane-5 pensaient bien avoir enterré les mauvais souvenirs liés aux deux premiers vols d'essais. On était loin du tir inaugural du 4 juin 1996 où, à la stupeur générale, le lanceur lourd européen n'avait volé qu'une trentaine de secondes avant d'exploser. On avait oublié aussi le deuxième vol de qualification au cours duquel la maquette de satellite embarquée à bord n'avait pu être mise sur la bonne orbite, le 30 octobre 1997.

Cependant, le 12 juillet 2001, le spectre de l'échec a ressurgi. Le 10<sup>e</sup> vol d'Ariane-5 emportait ce jour-là Artemis, le satellite de télécommunications de l'Agence spatiale européenne, et un satellite de télévision japonais, BSAT-2b. Tout semblait parfaitement se dérouler. Le pre-

mier étage avait rempli sa mission sans anicroche. Le second, en revanche, s'avéra incapable de monter suffisamment haut pour installer ses deux passagers sur la bonne orbite. Résultat : BSAT-2b était perdu tandis qu'Artemis, grâce à son moteur ionique et à l'astuce des ingénieurs de l'ESA, allait pouvoir être sauvé de justesse.

### PERTURBÉ PAR L'EAU

Toute une batterie d'essais ont donc été effectués pour comprendre pourquoi le robuste moteur allemand Aestus, qui équipe le second étage d'Ariane-5, avait failli. Les experts ont conclu à une cause externe de dysfonctionnement. L'Aestus est un moteur simple dont l'allumage se fait spontanément lorsque les deux comburants (de la monométhyl-hydrazine et du peroxyde d'azote) se rencontrent dans la chambre de combustion. Deux vannes contrôlent leur arrivée.

L'enquête a pointé un certain relâchement dans la préparation du moteur et suggéré qu'il devait rester de l'eau dans l'une des vannes. Celle-ci aurait été mal vidée après un test de mise en pression, l'eau ayant à peu près la même densité et les mêmes propriétés que les ergols employés en vol. La présence d'eau résiduelle aurait perturbé l'alimentation de l'Aestus en monométhyl-hydrazine.

Or, le bon fonctionnement du moteur nécessite que le mélange des comburants soit parfait (2,05 fois plus de peroxyde d'azote que d'hydrazine). La pollution par l'eau a fait monter ce ratio à 3, le moteur se mettant alors à osciller à haute fréquen-

ce. Dans ces conditions, il est même miraculeux que l'Aestus soit parvenu à fournir 80 % de sa poussée nominale.

Au cours des tests effectués pour comprendre l'incident du vol 510, on s'est aussi aperçu que le remplissage de la chambre de combustion ne se faisait pas de manière homogène, ce qui facilitait l'oscillation à haute fréquence du moteur, vibration qui risquait de le détruire.

Pour y remédier, une nouvelle séquence de mise à feu de l'Aestus a été imaginée et sera inaugurée sur le tir d'Envisat. Avant même que les ergols n'arrivent dans la chambre de combustion, de l'hélium (inerte sur le plan chimique) y sera injecté, ce qui facilitera l'homogénéisation du mélange.

Après le lancement d'Envisat, un autre rendez-vous crucial pour l'avenir du lanceur lourd européen attend les ingénieurs d'Ariane-5. Mi-2002, doit être mis en service un nouvel étage supérieur de la fusée (ESC-A), fonctionnant, lui, avec de l'hydrogène et de l'oxygène liquides. Il devra emporter une charge de 10 tonnes en orbite de transfert géostationnaire.

Une version encore plus performante est déjà à l'étude, qui pourra, d'ici à 2005-2006, envoyer une tonne supplémentaire en orbite. Toutes ces améliorations doivent permettre à Arianespace, qui vient d'enregistrer deux années de déficit, d'augmenter sa compétitivité dans un secteur qui subit le contrecoup de la crise frappant les télécommunications spatiales.

P. B.

## En lançant la Xbox au Japon, Microsoft défie Sony et Nintendo dans leur fief

Equipée d'un disque dur et d'un modem haut débit, la console de jeux conçue par le géant américain se mesure à la PlayStation 2 et au GameCube, déjà vendues à plusieurs millions d'unités

### TOKYO

correspondance

Ils étaient une cinquantaine à avoir passé la nuit dehors, et 340, selon Microsoft, à répondre présents à l'appel, le vendredi 22 février à 7 heures du matin, pour le coup d'envoi des ventes de la Xbox au Japon. Bill Gates lui-même avait été convié pour livrer en mains propres sa console de jeu au premier acheteur japonais. Microsoft a choisi pour l'occasion le magasin high-tech de Tsutaya, spécialiste des produits culturels (vidéo, disques, logiciels, jeux), ouvert 24 heures sur 24, situé en plein cœur du quartier de Shibuya à Tokyo et tout entier dévolu à la cybergénération.

La veille au soir, le président de Microsoft y avait dévoilé ses ambitions : « Il y a eu beaucoup de consoles, Xbox est l'occasion de faire un pas un avant. Nous sommes très respectueux du travail de Sony et Nintendo. Mais c'est très important pour nous d'avoir du succès ici », a déclaré le président de Microsoft. Le numéro un mondial du logiciel a soumis le Japon à un matraquage publicitaire en règle, comme l'avait pratiqué Sony lors du lancement de la PlayStation 2 en mars 2000 : affiches géantes, spots télévisés et stands de démonstration dans les magasins pour une part non négligeable des 500 millions de dollars (570 millions d'euros) de budget alloués à la promotion mondiale de la Xbox.

Le joueur japonais a été particulièrement choyé. La Xbox est dotée ici d'un contrôleur plus petit qu'aux Etats-Unis, après que des études ont décelé que cette ergonomie convenait mieux aux habitudes nippones. Microsoft réserve aux premiers acquéreurs nippons de la Xbox une édition spéciale de

la console, avec une clé portant la signature gravée de Bill Gates. Enfin, Microsoft a placé un effort particulier sur ses relations avec les développeurs de logiciels japonais, condition sine qua non pour un succès ici, où les jeux occidentaux restent peu prisés.

La société américaine Electronics Arts, numéro un pour les titres de PlayStation 2 aux Etats-Unis, n'est ainsi que septième au Japon. Microsoft propose pour l'instant douze titres, développés pour la plupart avec les éditeurs japonais tels que Capcom, Koei,

250 000 unités de la Xbox sont actuellement disponibles sur le marché japonais, a déclaré Bill Gates. Microsoft ne s'attend visiblement pas à égaler Sony, qui avait vendu un million d'unités en dix jours lors du lancement de la PlayStation 2.

### DISQUE DUR DE 8 GIGAOCTETS

Malgré son succès aux Etats-Unis (1,5 million d'unités vendues depuis le lancement en novembre), la Xbox doit faire ses preuves dans le fief de Sony et Nintendo. La PlayStation 2 s'est écoulée à

critique de jeux vidéo pour des publications japonaises. Microsoft est un nouveau venu, mais c'était aussi le cas de Sony en 1995. En 2000, lors du lancement de PlayStation 2, la pénurie de titres avait fait grincer des dents mais n'avait pas empêché l'explosion des ventes. Aujourd'hui, la console de Sony propose 400 titres au Japon (et la possibilité, il est vrai, d'utiliser les jeux du modèle antérieur).

Microsoft prétend apporter une nouvelle dimension technique au jeu vidéo grâce au disque dur de 8 gigaoctets intégré à sa console - alors que la PlayStation 2 se contente de charger les données à partir d'un DVD - et un modem à haut débit installé d'origine.

A l'avenir, la bataille d'Internet est considérée comme essentielle pour les acteurs du marché du jeu vidéo. Sony nourrit depuis le départ l'ambition de faire de la PlayStation 2 « la première plateforme au monde utilisant Internet à haut débit », selon Ken Kutaragi, le président de Sony Computer Entertainment, qui a pris de court Microsoft en annonçant récemment que le service de jeux en ligne destiné à sa console serait prêt à partir du mois d'avril.

Sony prévoit ainsi d'attirer neuf millions de joueurs en ligne. C'est à cette date qu'est aussi attendue Final Fantasy XI, la première version en ligne de la célèbre série de Hironobu Sakaguchi. Bill Gates a déclaré à Tokyo que Microsoft annoncera un plan d'action dans les mois à venir. La nouvelle concurrence entre fabricants pourrait donner un coup de fouet aux possibilités techniques du jeu vidéo, pour la plus grande joie des joueurs.

Brice Pedroletti

### Un véritable PC dévolu aux jeux vidéo

Le temps où les consoles de jeux faisaient figure de pâles copies des ordinateurs personnels est révolu. Les caractéristiques de la Xbox en font un véritable PC dévolu aux jeux vidéo. En mars 2000, la PS2 de Sony disposait d'un processeur fonctionnant à 300 MHz, de 32 Mo de mémoire vive, d'une puce graphique traitant 75 millions de polygones par seconde et d'un lecteur DVD. A l'époque, cela correspondait déjà à une puissance digne d'un PC. Deux ans plus tard, la Xbox monte encore la barre : processeur Intel Pentium III à 733 MHz, traitement de 120 millions de polygones par seconde, disque dur de 8 gigaoctets, système d'exploitation dérivé de Windows 2000. Le tout pour environ 480 euros lors du lancement en France, prévu pour le 14 mars. La PS2 revient aujourd'hui à 300 euros. Le prix de vente des PC, qui ne baisse pas aussi rapidement que prévu, laisse aux consoles le marché des aficionados du jeu vidéo et de ceux qui veulent éviter que l'ordinateur familial ne soit monopolisé par cette activité.

Sega ou Konami, qui ont, depuis quelques années, adopté des stratégies multi-plates-formes. La version Genma Onimusha de Capcom est ainsi adaptée de la série que l'éditeur fournit déjà sur PlayStation 2. Au total, une centaine de titres sont en préparation.

Côté distribution, la Xbox est, comme la PS2, disponible partout, notamment dans les *convenience stores*, les magasins de proximité ouverts 24 heures sur 24, où les joueurs ont également l'habitude de se fournir en jeux. Pas moins de

25 millions d'unités dans le monde, dont 8 au Japon. La GameCube de Nintendo s'est vendue à 2,5 millions d'unités. « Les otakus du jeu vidéo au Japon ne sont pas très favorables à Microsoft. J'ai l'impression que l'entreprise américaine cherche avant tout à faire de l'argent. Et puis la console est plus chère [5 000 yens, soit 43 euros de plus, que la PlayStation 2]. Pour les jeux, je suis impressionnée par la course de snowboard de Konami, il y a des qualités de vitesse et de définition », estime Teruyo Ishijima,

## Les syndicats critiquent le contrat d'objectifs du CNRS

LA PRÉPARATION DU CONTRAT d'objectifs qui doit être signé, pour quatre ans, entre le CNRS et l'Etat, suscite inquiétudes et critiques de la part des syndicats de chercheurs. Le projet d'établissement du CNRS, qui sert de base à ce document, a pourtant été majoritairement approuvé par les représentants des personnels (*Le Monde* du 6 février). Mais le projet de contrat quadriennal, « élaboré sans participation réelle de la communauté scientifique », est « inacceptable », estime le SNCS (FSU). Selon ce syndicat, le texte, qui met l'accent sur le « pilotage de la recherche » et sur la « culture du management », « change très profondément la nature du CNRS, qu'il transforme en organisme utilitariste », mis au service de quelques priorités scientifiques. De son côté, la CFDT, qui dénonce une volonté de « passage en force de la direction générale », s'oppose à « un pilotage de la recherche par le haut ». Un rassemblement était prévu, mardi 26 février, à l'occasion de l'examen du document par le comité technique paritaire du CNRS.

## La CIA mise sur un logiciel de recherche intelligente

TANDIS que le FBI installe le logiciel Canivore, rebaptisé DCS 1000, directement chez de grands fournisseurs d'accès à Internet depuis le 11 septembre 2001, la CIA investit dans un éditeur qui commercialise un programme d'aide à la gestion des « données non structurées ». Objectif : fournir à ses agents un outil capable d'extraire les informations essentielles du flot continu de documents et de courriers électroniques qui transitent sur les réseaux informatiques. Le logiciel a été créé par Stratify, une entreprise fondée aux Etats-Unis par des experts d'origine indienne. In-Q-Tel, la division de capital-risque de la CIA, ainsi que d'autres émanations de grandes sociétés (Intel, Softbank) ont investi 36 millions de dollars (41,33 millions d'euros) dans Stratify. Le logiciel interprète les demandes en fonction du contexte et des habitudes de l'utilisateur. Il peut ainsi progressivement répondre de plus en plus précisément aux attentes en créant une « hiérarchie personnelle. »

## Le pôle Nord magnétique pourrait se situer en Russie vers 2050

DEPUIS sa découverte officielle, en 1831, sur la côte ouest de la presqu'île de Boothia, dans le sud de l'archipel arctique canadien, on sait que le pôle Nord magnétique n'a cessé de dériver vers le nord. Des mesures effectuées en 1998, 1999 et 2001 par trois missions scientifiques, baptisées « Poly Arctique », montrent que « le pôle Nord magnétique se déplace fortement et rapidement », explique Jacques Orgeval, du BRGM, responsable français de la dernière mission. Sa vitesse de déplacement est passée d'environ 10 km par an avant 1970 à environ 40 km par an actuellement. Les scientifiques pensent que le pôle Nord magnétique, actuellement situé à environ 150 km au nord-ouest de l'île Ellef Ringnes, au nord de l'archipel arctique, devrait, d'ici trois ans, avoir franchi la frontière canadienne. Dans cinquante ans, il pourrait même se trouver en Sibérie.

La chute des cheveux, une fatalité ?  
Prenez-la de vitesse.

**DERCOS**  
ANTI-CHUTE

1<sup>er</sup> traitement anti-chute à l'Aminexil®.  
Efficacité prouvée à 6 semaines.

+8% de cheveux maintenus en phase de croissance par rapport au placebo.

Nb de cheveux/cm<sup>2</sup>

130

0

6 semaines

AMINEXIL®

Placebo®

+8%

Testé en milieu hospitalier par application quotidienne sur 130 hommes.

EN CURE DE 2 MOIS, 2 FOIS PAR JOUR, SANS EFFET INDÉSIRABLE.

Placebo : traitement sans Aminexil®

VICHY. LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU

Demandez conseil à votre pharmacien.

# La morue et son double, le cabillaud, inspirent les chefs

Salé et séché ou frais, ce poisson est en péril, menacé de disparition

« **LE BŒUF DU PAUVRE** », ainsi que l'on nommait dans le temps la morue, est désormais un produit de luxe. La Norvège et l'Islande protègent jalousement leurs zones de pêche. Au Canada, la dégradation des bancs est telle que l'on ne sait qui, des conditions environnementales ou des phoques, est responsable de la quasi-disparition de ce poisson. Les cinq millions de phoques recensés au Groenland en consomment chacun une tonne et demie par an, soit cinq fois plus que la capture autorisée en 1999 dans les eaux canadiennes !

Les Basques, sur les traces des Vikings, ont été les premiers pêcheurs de morue dans l'Atlantique nord, mais ce sont les Portugais qui ont fait de ce précieux poisson un plat national. En région parisienne, plus de cent restaurants lusophones témoignent de cet engouement historique pour ce poisson de la famille des gades, appelé cabillaud ou morue selon qu'il est consommé frais ou bien salé et séché (*bacalhau* en portugais).

Au Siècle des Lumières, le cuisinier Menon nous rappelle que « la morue est un poisson de mer long de deux pieds pour l'ordinaire, dont le plus important à sa bonté est d'être dessalé à propos » (1774). Escoffier lui-même publie, en 1927, *Quatre-vingt-deux recettes pour accommoder la morue*, afin de réhabiliter ce poisson mal-aimé depuis que le général Boulanger l'avait inscrit à l'ordinaire des nourritures de l'armée : « *Tout est bon dans la morue, la langue fraîche, les œufs légèrement salés, et chacun connaît l'huile retirée de son foie. La morue est l'aliment des surmenés et des intellectuels.* » Urbain Dubois, au contraire, professait, comme la bonne bourgeoisie dont il était l'un des grands fournisseurs, un souverain mépris pour la morue : « *Que penser de ce poisson qui sous la fourchette vient en copeaux, comme le bois ?* »

Plus personne aujourd'hui ne dédaigne le cabillaud et son double, la morue salée ou séchée, en grand péril de pénurie, voire d'ex-



DESSINS DESCLAUZ

inction. La pêche intensive au chalut, les navires-usines sur zone ont eu raison des flottes païmaloises et fécampaises. On comptait 311 voiliers français et 8 572 marins avant 1913, tous frères de *Pêcheur d'Islande*, de Pierre Loti. Depuis 1980, après les guerres d'influences mortuaires entre riverains, dont sont sortis vainqueurs l'Islande et la Norvège, plus aucun chalutier français n'est armé pour le « grand métier », comme on disait au café du Bout-Menteux, à l'entrée du port de Fécamp.

Bègles, à l'embouchure de la Garonne, connaissait alors les plus importantes sécheries de morue de France jusqu'en 1938 : 34 sécheries à l'époque, seulement quatre aujourd'hui, dont les établissements Charron, spécialisés en langues et joues de morue. La fête de la morue a lieu pendant trois jours en mai, et on peut déguster dans les restaurants de la ville l'omelette à la morue béglaise.

Depuis quelques années, les Norvégiens exportent, sous le nom de skrei, un cabillaud arctique migrateur pêché à la ligne qui descend chaque année de janvier à mars frayer près des îles Lofoten. Le long voyage affermit ses chairs, et le changement de nourriture lui donne un goût très fin. Ghislaine Arabian accommode les langues et les œufs aussi bien que le filet, cuit à la vapeur sur une salade d'épinards ou bien rôti au maitrank (vin de Moselle aromatisé) avec un confit d'endives. A la chair nacrée, immaculée, d'une texture ténue, correspond une saveur diaphane.

## HUIT PRÉPARATIONS DIFFÉRENTES

Dans les restaurants, on appelle improprement morue fraîche le cabillaud, qui en est certes le nom commun mais qui n'a rien à voir avec les saveurs gustatives de ses innombrables recettes. Au Renoma Café Gallery, où le patron s'y connaît en morue, elle vient d'Islande, braisée et servie avec des pommes de terre persillées.

Chez Saudade, qui reste l'incomparable ambassade de la cuisine portugaise à Paris, on ne trouve pas moins de huit préparations différentes. De la meilleure, *bacalhau a joão do porto*, grillée et arrosée d'huile d'olive, à la plus classique, *bacalhau no forno*, pochée puis gratinée au four, avec une sauce parfumée à l'ail, accompagnée d'un vinho verde ou d'un rouge léger de l'Estramadure portugaise. Le Pays basque aime la morue à

la vizkaina, confite dans un fumet, avec pulpe de piments, ou au pil-pil. En Catalogne, on aime également la morue épaisse. Rosimar et Fogon ne l'oublient jamais parmi leurs merveilleux tapas. La route nordique du commerce du sel fournit encore la morue séchée ou salée, qui, arrivée à Marseille, devient une spécialité locale, brandade à Nîmes, estoficada à Nice, dont Le Bistrot d'Alex donne une interprétation plaisante.

De Norvège provient aussi l'églefin ou stockfisch, qui, du côté de Decazeville, sert à la confection de l'estofinado rouergate à l'huile de noix. En attendant que le Canada arrête une nouvelle politique de pêche, certains fondent quelque espoir sur l'aquaculture, prometteuse en Islande, près de Grindavik.

Jean-Claude Ribaut

◀ Ets Charron, 214, rue Quatre-Castéra, 33 130 Bègles ; tél. : 05-56-49-39-00.

Renoma Café Gallery, 32, avenue George-V, 75008 Paris ; tél. : 01-56-89-05-89.

Saudade, 34, rue des Bourdonnais, 75001 Paris ; tél. : 01-42-36-03-65.

Rosimar, 26, rue Poussin, 75016 Paris ; tél. : 01-45-27-74-91.

Fogon, 10, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris ; tél. : 01-43-54-31-33.

Vasco de Gama, 39, rue Vasco-de-Gama, 75015 Paris ; tél. : 01-45-57-20-01.

Le Bistrot d'Alex, 2, rue Clément, 75006 Paris ; tél. : 01-43-54-09-53.

## BOUTEILLE

### Appellation corse-calvi contrôlée

#### DOMAINE D'ALZIPRATU ROUGE CUVÉE FIUME SECCU 1999

► La civilisation antique de la vigne a rencontré en Corse un terrain propice, dû au climat et à la nature des sols. Et aussi à l'opiniâtreté de vigneronniers qui, comme Pierre Acquaviva, ont modifié leurs méthodes de culture et ont donné l'utilisation des pesticides et insecticides. Le climat sec et venté de la Balagne permet une telle évolution. Le rouge de ce domaine est issu de 3,5 hectares plantés en niellucciu et en sciacarellu, proche d'une rivière généralement sèche, d'où le nom de la cuvée : Fiume seccu. Vendanges manuelles, puis éraflage et foulage précédant la mise en cuve sur laquelle le vigneron procède à une « saignée » afin d'obtenir une meilleure concentration. L'objectif est d'obtenir un vin de garde, exprimant à la fois le terroir et l'équilibre de l'assemblage : le bouquet et la distinction du cépage local, le sciacarellu, et le corps du niellucciu, proche du san giovese, cépage du chianti. Cet équilibre est perceptible au nez, puis en bouche où s'expriment aussi des arômes subtils de cuir et de réglisse. L'accompagnement idéal pour déguster la charcuterie corse. Domaine d'Alzipratu. Cuvée Fiume seccu. Rouge 1999 : 7,60 € TTC la bouteille à la propriété. En vente chez Lafayette Gourmet.

◀ Domaine d'Alzipratu. M. et P. Acquaviva, 20214 Zilia ; tél. : 04-95-62-75-47 et 04-95-60-34-00.

## TOQUES EN POINTE

### Bistrots

#### BON

► Passée l'euphorie de l'ouverture en fanfare, le restaurant de Philippe Starck et Laurent Taieb commençait à décevoir. Une réaction s'imposait. L'appel à Jean-Marie Amat comme consultant pourrait bien changer la face des choses. La cuisine d'Amat, au Saint-James à Bouliac, qu'il vient de quitter précipitamment, relevait d'une apparente complexité, qu'il résolvait par la simplification et le dépouillement des composants. Chez Bon, sans les règles imposées à la haute cuisine, il peut aller plus loin avec un pavé de thon torréfié sauce cacahuète et café, puissamment assaisonné, impliquant un produit de la meilleure provenance. Son foie gras mi-cuit en terrine et cru en sashimi paraît sacrifier à l'esprit des lieux, sans toutefois tomber dans l'anecdote. Subrepticement, Amat nous ramène en Gironde grâce à une brochette d'anguille grillée et salade de cœurs d'artichaut crus, et en Méditerranée avec un poulpe aux pommes de terre et à l'huile d'olive. Ce grand chef trouve ici un terrain d'avenir propice à un renouvellement. A la carte, compter 50 €. ◀ 25, rue de la Pompe, 75016 Paris ; tél. : 01-40-72-70-00. Voiturier à tarif imposé. Ouvert tous les jours.

#### LE BISTROT SAINT-HONORÉ

► Chaque année depuis une décennie, les Bourguignons de Paris et quelques autres célèbrent la Saint-Vincent, patron des vigneronniers, avec force spécialités bourguignonnes : jambon persillé, escargots, œufs en meurette, qui sont l'ordinaire de cet honnête bistrot. François-Joseph Christian met un point d'honneur à conserver sur sa carte les grands classiques de la cuisine bourgeoise. Qui s'en plaindrait ? On vient ici pour le bœuf braisé aux carottes, le pintadeau aux lentilles, les rognons de veau à la dijonnaise ou l'andouillette et les frites « maison ». La cave est riche des vins de Bourgogne, des grandes appellations (produites par la maison Lamarche) aux plus modestes (saint-aubin, saint-véran). Menu du bistrot : 23 €. A la carte, compter 40 €.

◀ 10, rue Gomboust, 75001 Paris ; tél. : 01-42-61-77-78. Fermé le dimanche.

### Brasserie

#### LA COMPAGNIE DES COMPTOIRS

► Ce comptoir ouvert par les frères Pourcel et leur associé Olivier Château offre un véritable espace d'agrément exempt de toute solennité, hors mode. Les rares huîtres de Bouzigues peuvent alors libérer leurs accents iodés, et les accras de chair de crabe et clovisses au piment doux leurs effluves discrets. Même le croûtilant de thon rouge, jus au citron et wasabi avec copeaux de bonite séchée paraît en situation, ni trop puissamment épicé ni fade malgré sa tiédeur. Avec la côte de taureau grillée comme une poivrade et anchois, accompagnée de pommes de terre du fainéant, c'est la puissante saveur carnée qui s'impose aux vins de Jean-Luc Colombo, Réserve du Mas de la Dame (AOC coteaux-des-baux) et Les Pins couchés, vin de pays de la côte Bleue, la dernière invention de ce vigneron d'exception. A la carte, compter 45 €.

◀ 31, avenue de Nîmes, 34000 Montpellier ; tél. : 04-99-58-39-29. Ouvert tous les jours.

J.-C. Rt

## Le mythe du veau sous la mère

**BONJOUR VEAUX**, vaches, cochons ! Au Salon de l'agriculture qui se tient actuellement à Paris, la fine fleur du bétail vous donne rendez-vous. Sur les 600 bovins présentés, une cinquantaine seulement sont des veaux. Une misère comparée au nombre que l'on élève chaque année en France : presque deux millions de têtes.

Il existe, au moins sur le papier si ce n'est dans l'assiette, une catégorie de ces animaux que l'on considère comme l'élite de ce cheptel : le veau sous la mère. L'animal, né sur l'exploitation, est essentiellement nourri au pis, allaité son existence durant par sa mère naturelle ou adoptive. Seul 8 % des veaux vendus en France sont produits de cette façon.

Mais leur viande, de couleur très claire, présente-t-elle une notable différence gustative avec les autres veaux élevés dans nos régions ? Pas sûr. Des tests organoleptiques ont été effectués sur ce sujet dont on se garde de communiquer les résultats. Ne déboulonnons pas le veau d'or. Pour l'immense majorité des animaux vendus dans les boucheries, pas de liens familiaux, mais du lait également, et en abondance. Une dizaine de jours après sa naissance on sépare le veau de sa génitrice, on le parque et on lui donne deux « buvées » par jour. Avant qu'il atteigne sept mois, il engloutira ainsi à la tétine ou au seau, environ 280 litres de nourriture sous forme liquide, majoritairement à base de petit lait et de lait en poudre.

Dans certaines régions de l'ouest de la France, on « finit » encore les veaux en leur distribuant des œufs entiers (jusqu'à 15 douzaines au cours du dernier mois). On notera à ce sujet que la pratique est ancienne puisque le nom de veau, qui

n'est apparu chez nous qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, est dérivé du latin *vitelus*, qui signifie jaune d'œuf, aliment dont on nourrissait déjà ces animaux autrefois.

#### PALPER LES BOURRELETS

Un veau à maturité atteint un poids carcasse moyen de 120 kg. Pour vérifier qu'il n'est ni trop maigre ni « suiffard » (trop gras), les éleveurs ont l'habitude pour évaluer la qualité de la chair de palper les bourrelets de part et d'autre de la queue de l'animal. Trop maigre, le veau a une viande sèche et sans saveur : une arnaque au tarif où on le paye.

C'est en effet la viande la plus chère du marché : 12 € en moyenne du kilo, 16 € quand on achète de l'escalope. D'ailleurs, même si les Français sont les premiers consommateurs de cette viande en Europe (devant les Italiens et les Allemands), on est loin des années 1970 où l'on en consommait encore 7 kg par an et par habitant. L'an dernier ce chiffre n'était que de 4,8 kg. Pour redonner à nos compatriotes l'envie de consommer plus de veau, des hommes de marketing ont eu l'idée de créer il y a quelques années un rendez-vous avec cette viande dans le calendrier, à l'instar de la dinde de Noël ou de l'agneau pascal. On nous enjoint donc désormais, à grands coups de publicité, de manger du veau à la Pentecôte, période où il abonde.

Toutefois, si la viande que vous trouvez sur les étals est, comme la décrivait Molière dans *Le Bourgeois gentilhomme*, « blanche et délicate, et sous les dents une vraie pâte d'amandes », inutile d'attendre plus longtemps. Croquez-en dès maintenant.

Guillaume Crouzet

**GASTRONOMIE**  
Publicités

Restaurant de Haute Mer

le bar à huîtres

le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 frs

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONT-PARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Yavin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue S' Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92

http://www.lebarahuîtres.com

"GASTRONOMIE", renseignements publicité : ☎ 01.42.17.39.63

PARIS 1<sup>er</sup>

A L'Escargot Montorgueil

Nouv. formules : Midi Bistrot 23 € et 30 €  
Le Soir : Menu 30 € - Carte tous les jours  
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51 - Fermé Dim.

PARIS 5<sup>e</sup>

"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)

MAHARAJAH

72, bd Saint-Germain 5e  
21 € - 29 € - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6<sup>e</sup>

Le Saint-Gilles

Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles  
Dîner aux chandelles  
Piste de danse  
Ambiance soleil de l'Océan indien.  
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84  
Métro Yavin/Notre Dame des Champs

PARIS 12<sup>e</sup>

Pataquès

«Une agreable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy»  
40, bd de Bercy - 01 43 07 37 75 - Parking POPB

PARIS 14<sup>e</sup>

LE MAURITIUS

3, rue Ernest Cresson, Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

LE GRAND BAI

201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 17<sup>e</sup>

Sésame Café

Cuisine traditionnelle marocaine  
24, rue de Tilsitt - Tél. 01 56 68 97 03

Le Lys d'or

Entrez dans l'Ere du CHEVAL pour le Nouvel An Chinois 11 et 12 Février 2 002  
L'année du Cheval - Menu spécial 35 €

Décor : Vous aurez un avant goût de la culture Nouvel An Chinois

Cocktail Maison - Superbe terrasse intérieure bordée d'un jardin miniature

LE LYS D'OR - 2, rue de Chaligny Paris 12<sup>e</sup> - Tél. 01.44.68.98.88. Ouv. TLJ

PLATEAU TRADITIONNEL : Toast de crevettes, Nems, Croissants de porc, Ravioles aux légumes, Croûtilants et solade maison.  
DELICES VAPEUR : Ravioles aux crevettes, Bouchées de poisson, Bouchées de bœuf, petites brioches.  
GRILLADES : Brochettes de noix de St Jacques, Crevettes, Calamars, Poullet.  
PLATS ROYAL : Poisson sel et poivre, Travers de porc aux cinq parfums, Filet de canard sauté à la ciboulette ou Basilic, Ragoût, Accompagnements Nouilles sautées mixtes, Riz nature.  
DESSERTS  
LE LYS D'OR - 210, rue de Charenton Paris 12<sup>e</sup> (face Mairie) - Tél. 01.44.68.90.00

# AUJOURD'HUI

## Douceur humide généralisée

MERCREDI 27 FÉVRIER

Lever du soleil à Paris : 7 h 38  
Coucher du soleil à Paris : 18 h 29

La France reste sous l'influence d'une vaste dépression qui concerne la majeure partie de l'Europe, Méditerranée exceptée. Elle véhicule de l'air doux et humide sur notre pays.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Les averses, d'abord assez rares et limitées aux côtes, se généralisent en cours de journée et prennent parfois un caractère orageux. Le vent atteint 80 km/h dans les plus fortes rafales. Il fait de 9 à 11 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Après une matinée sans pluie, les ondées deviennent de plus en plus nombreuses dans l'après-midi. Il fait de 9 à 11 degrés et le vent de sud-ouest atteint 80 km/h sur les côtes.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Des pluies se déclenchent encore en matinée, notamment près des frontières. Elles sont plus importantes vers le Jura (neige au-dessus de 1 400 m). L'après-midi voit une légère amélioration mais le temps reste bien nuageux. Il fait de 8 à 11 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Il pleut fréquemment en Aquitaine et sur une grande partie de Midi-Pyrénées, excepté l'Ariège. En Poitou-Charentes, les pluies reviennent l'après-midi après un répit matinal. Il fait de 11 à 13 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Un temps humide et parsemé de petites pluies, souvent plus marquées sur les versants ouest des massifs. Il neige au-dessus de 1 500 m. Il fait de 10 à 15 degrés du Limousin à la région de Montélimar.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le temps reste sec sur la frange côtière malgré des passages nuageux. Dans l'après-midi, des pluies arrivent dans l'intérieur du Languedoc et de la Provence. Le vent d'ouest souffle à 80 km/h entre Corse et continent. Il fait de 16 à 18 degrés.

### 27 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	1/15	S
Ajaccio	9/17	N
Biarritz	10/13	P
Bordeaux	9/12	P
Bourges	6/11	P
Brest	5/10	P
Caen	5/9	P
Cherbourg	5/9	P
Clermont-F.	8/11	P
Dijon	6/10	P
Grenoble	8/12	P
Lille	5/9	P
Limoges	6/10	P
Lyon	8/12	P
Marseille	8/16	C
Nancy	5/9	P
Nantes	5/11	P
Nice	11/16	N
Paris	5/10	P
Pau	8/13	P
Perpignan	9/16	C
Rennes	5/10	P
St-Etienne	8/12	P
Strasbourg	6/9	P
Toulouse	8/12	P
Tours	5/11	P

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/29	P
Fort-de-Fr.	25/27	S
Nouméa	24/30	S
Papeete	25/31	P
Pointe-à-P.	21/28	S
St Denis Réu.	25/31	S

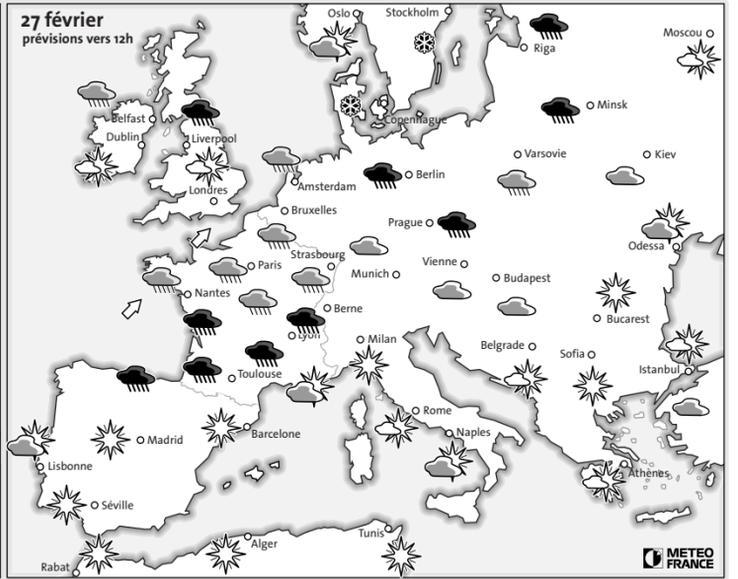
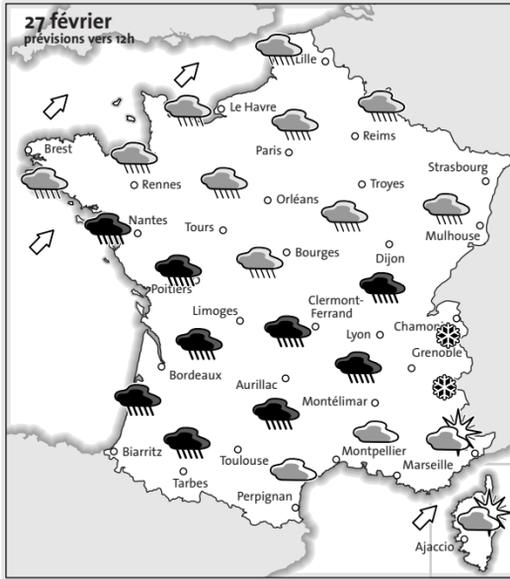
AMÉRIQUES		
Brasilia	19/28	S
Buenos Aires	24/35	S
Caracas	22/29	S
Chicago	-9/-4	S
Lima	19/26	P
Los Angeles	14/23	C
Mexico	11/20	S
Montréal	-5/6	S
New York	2/11	S
San Francisco	11/20	S
Santiago Ch.	11/26	S
Toronto	-6/-3	*
Washington DC	0/10	S

AFRIQUE		
Alger	7/23	S
Dakar	20/24	S
Kinshasa	24/31	P
Le Caire	10/20	S
Nairobi	16/26	S
Pretoria	18/29	S
Rabat	7/20	S
Tunis	6/22	S

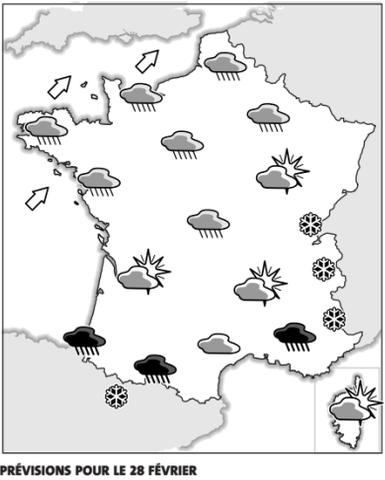
ASIE-OcéANIE		
Bangkok	25/32	P
Beyrouth	10/18	S
Bombay	23/34	S
Djakarta	24/28	P
Dubaï	20/29	S
Hanoï	21/26	S
Hongkong	17/23	S
Jérusalem	-2/15	S
New Delhi	14/27	S
Pékin	-2/13	C
Séoul	3/11	S
Singapour	25/29	P
Sydney	20/27	P
Tokyo	8/12	P



**Promotion sur les antibrouillards. Tapez airfrance.com**

**Les Coups de Cœur** faire du ciel le plus bel endroit de la terre

**AIR FRANCE**



**Jeudi 28 février** Le temps reste agité et changeant. Les averses ne sont exclues nulle part mais concernent surtout les régions proches de la Manche où le vent est soutenu. Il neige faiblement en montagne au-dessus de 1 000 à 1 200 m.

**SITUATION LE 26 FÉVRIER À 0 HEURE TU**

**PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER À 0 HEURE TU**

## Brosse à dents électrique ou manuelle ?

**PRATIQUE**  
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

LORSQU'ON les interroge, les utilisateurs d'une brosse à dents électrique sont souvent dithyrambiques. « Sa petite tête ronde et vibrante se glisse partout et fait le travail toute seule. C'est très bien pour les paresseux, surtout le matin, lorsqu'on est mal réveillé. Je ne pourrais plus m'en passer, j'ai même acheté une petite brosse à piles pour les vacances. » Par son esprit ludique, la brosse à dents électrique est utile pour inciter les enfants à prendre soin de leurs dents, sauf s'ils portent un appareil orthodontique scellé (risques de descellement). « Elle permet aux personnes handicapées une économie de mouvements : il n'y a qu'à positionner la brosse dans la bouche, le va-et-vient s'effectue tout seul », explique Emmanuel Gendre, de l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD).

Attention, cependant, au poids de la brosse, variable selon les marques. Mais la brosse électrique a aussi ses détracteurs, qui lui reprochent le bruit et les vibrations auxquels certains n'ont jamais pu s'habituer. D'autres déplorent l'usure rapide de la brosse, à renouveler tous les trois mois (de 3 € à 7 € selon les marques).

Il existe deux types de brosses à dents électriques. Les unes se contentent d'émettre des vibrations. Les autres sont rotatives : le socle sur lequel sont implantées les touffes de poils en Nylon (appelés filaments) tourne, ou bien il reste stable, et ce sont les pinceaux qui effectuent un mouvement. Il existe enfin des modèles haut de gamme, qui cumulent oscillations latérales, vibrations, rotations dans les deux sens, parfois couplées avec un hydropulseur. Les brosses se distinguent également par leur mode d'alimentation : à prise directe rechargeable sur secteur, ou à piles. Le chargeur à accumulateur peut s'avérer intéressant pour une

famille nombreuse, car un seul socle peut accueillir plusieurs brosses. Les piles sont pratiques pour le voyage.

### ESSAIS TECHNIQUES ET CLINIQUES

Tout comme les brosses manuelles, les brosses à dents électriques ont des formes variées, même si la tête ronde est la plus fréquente. Les touffes de filaments sont plus ou moins fournies (de six à dix pinceaux). La hauteur des filaments offre des niveaux différents pour mieux pénétrer dans les espaces interdentaires. « Le manche de la brosse manuelle s'est perfectionné ; l'inclinaison et un système de cré-

### Pour en savoir plus

- **Prix.** Brosses à piles : de 6,99 € à 20,40 €. Brosses rotatives avec chargeur à accumulation : de 40 € à 90 €. Combinés avec accessoires (fil interdentaire vibratoire, hydropulseur) : de 65 € à 139 €.
- **Étiquetage.** Il comporte l'indice

neaux offrent une meilleure préhension et un angle adéquat pour nettoyer les dents. D'autre part, ils cassent moins lors des essais de flexion. Celui de la brosse électrique progressera sans doute lui aussi », explique Martine Armande, ingénieur au Laboratoire national d'essais (LNE). En effet, tout comme leurs concurrentes manuelles, les brosses électriques qui briguent la norme Afnor (S.91.404) et la certification de l'Association dentaire française (ADF conseil, NF) sont soumises à des essais techniques et cliniques.

Les contrôles portent sur la dureté de la brosse (les dentistes

recommandent généralement la brosse souple), la sécurité (tests électriques), l'autonomie et la résistance à l'humidité. On pratique également des tests d'usure. La brosse effectuée 40 000 allers et retours avec une force de 3,5 et de 7 centinewton par millimètre carré, simulant une durée d'utilisation de trois mois, sur une rangée de dents synthétiques immergées dans un bain dont la composition est proche de celle de la salive. D'autres tests concernent la force d'arrachement des touffes, l'implantation et l'arrondi des filaments. Pour évaluer l'efficacité du nettoyage, on mesure la façon dont les filaments sont aptes à pénétrer dans les espaces interdentaires et à y exercer leur action de nettoyage. On examine la trace laissée par la brosse après mille allers et retours avec une force de 4 et 8 centinewton par mm<sup>2</sup> sur des bandes de papier ultrasensible au blanc de titane.

Quant aux essais cliniques, réalisés et supervisés en toute indépendance par l'Association dentaire

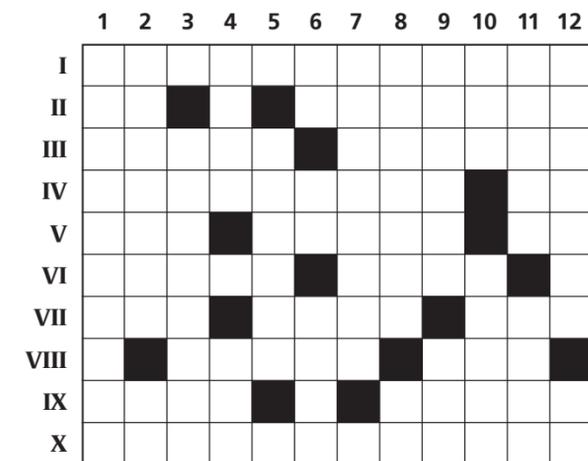
française, ils ont pour but de déterminer si le brossage apporte une amélioration quantifiable (évaluée par un indice) dans trois domaines : la réduction de la plaque dentaire, l'inflammation gingivale et parodontale. L'étude dure quatre-vingt-dix jours et porte sur trente personnes âgées de 20 à 60 ans, appartenant aux deux sexes. Pour davantage de commodité, ces volontaires sont sollicités dans des milieux fermés : centres de soins, hôpitaux, ou même... couverts. Selon ces essais, les brosses rotatives reproduiraient davantage le mouvement recommandé par les dentistes, et seraient plus efficaces au niveau de la jonction dent-gencive, que les brosses qui se contentent d'émettre des vibrations. Cependant, il s'agit là de résultats obtenus dans des conditions idéales d'utilisation : temps et méthode de brossage. Car, reconnaissent les dentistes, un brossage électrique hâtif est moins efficace qu'un brossage manuel minutieux.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 050

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. C'est quand elle est fidèle qu'elle peut nous tromper. - II. Pour le premier tour du cadran. Potelé. - III. Repère en page. Protections à l'échelle. - IV. Qui ne pourra rester à sa place. Dans les habitudes. - V. Bien situé. Dieu ou déesse. Dieu. - VI. Film ou peinture. Ses eaux cacheraient un monstre. - VII. Le premier à Londres. Changer de registre. Précède la manière. - VIII. Les

petits sont appréciés. Perdît les eaux. - IX. D'un auxiliaire. Une petite couche suffit pour un bon maintien. - X. Remplies de bonheur et de lumière.

### VERTICALEMENT

1. Plus ou moins bien bricolée. - 2. Trop forte, elle peut mettre mal à l'aise. Sorties du précédent. - 3. Resteront toujours sur les bords. - 4. Fonctionne bien quand il n'y a pas de problème

de calcul. Assure l'égalité. - 5. En général, il nous gonfle. - 6. Appuie l'affirmation. Aux deux bouts du registre. Très proche. - 7. Viennent de la ville et sont polies, même à la campagne. - 8. Entailler. Le chlore. - 9. Mettent les moutons à nu. Couvert à l'intérieur. - 10. Coule en Europe. Pousse au bord de l'eau. - 11. Volatile et excitante. Annonce la fin. - 12. Parlé dans le Sud. Préposition.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 049

#### Horizontalement

I. Indifférence. - II. Morpion. Sauf. - III. Prier. Qat. RF. - IV. Ois. Moulurée. - V. Rasta. Elre (réel). - VI. Ermitage. - VII. As. Uélé. Elan. - VIII. Nominé. Pouce. - IX. Tiret. Vénéré. - X. Seps. Hausses.

#### Verticalement

1. Importants. - 2. Noria. Soie. - 3. Drisse. MRP. - 4. Ipé. Truies. - 5. Firmament. - 6. FO. Ile. - 7. Enquête. Va. - 8. Alla. Peu. - 9. Esturgeons. - 10. Na. Réélues. - 11. Cure. Acre. - 12. Efféminées.

## SCRABBLE® N° 266

### Le nouveau Grand Robert

**PLUS COMPACT** que l'ancien Grand Robert (six volumes au lieu de neuf) et, paradoxalement, plus complet et deux fois moins cher (400 €), le nouveau Grand Robert en est déjà à son deuxième tirage. Les cinq mots « nouveaux » qui figurent dans la grille ci-contre sont déjà dans l'ODS 3 (SURTOILÉ se dit d'un voilier). Vous pouvez donc les jouer dès à présent.

#### 1. Tirage : A B E I O R S.

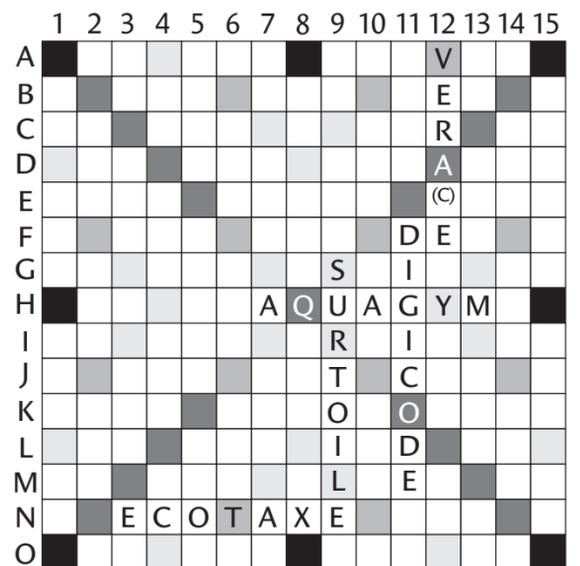
a) Ce tirage génère cinq sept-lettres, tous pouvant mettre AQUAGYM au pluriel et rapportant entre 87 et 98 points. Un seul d'entre eux rapporte 122 points ailleurs. Trouvez-le.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

#### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A C D E L N O : trouvez deux sept-lettres. Puis trouvez un huit-



lettres en vous appuyant sur un E. Solutions dans *Le Monde* du 6 mars.

#### Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 20 février.

- a) CAFTERA, N 3, 65 - ARTEFACT, O 8, 101.
- b) MATAF, I 3, 28, en baïonnette

au-dessus de HIDALGO - FANTASMA, E 1, 74.

c) WENGE, arbre africain, F 10, 37 - AWALE, ou awélé, jeu africain, K 4, 38 - GALEJAI, B 2, 62.

d) DECODAGE - SOULIER, SURTOILÉ.

Michel Charlemagne

**Amen**, de Costa-Gavras • Au-delà de la polémique suscitée par son affiche, qui superpose la croix chrétienne et la croix gammée, le film du réalisateur de « Z » évoque, d'une manière très documentée mais trop romancée, l'attitude de l'Eglise face à la Shoah

# Costa-Gavras force les silences de l'Eglise

GRÂCE à l'« effet affiche », qui a joué à plein, il est à présent difficile d'ignorer que le nouveau film de Costa-Gavras porte sur l'attitude de l'Eglise face à l'extermination des juifs, évoquée autour de deux personnages. L'un, qui a véritablement existé, est un scientifique incorporé dans la SS, Kurt Gerstein, témoin de la « solution finale » et qui, au nom de sa foi (protestante), tenta de faire savoir ce qu'il avait vu pour l'empêcher. L'autre est un personnage de fiction, jeune prêtre issu du séraïl qui essaie d'alerter le Vatican et d'obtenir du pape une prise de position publique contre le génocide.

Ce canevas était déjà celui de la pièce *Le Vicaire*, de Rolf Hochhuth, qui fit scandale en 1963. Pour en faire un film, le cinéaste de Z, son scénariste Jean-Claude Grumberg et ses interprètes déploient une intense énergie, et une non moins grande exigence.

Projet très ambitieux, *Amen* se veut porteur de trois tensions de nature différente : la tension tragique de la catastrophe historique que fut la Shoah ; la tension critique concernant l'attitude du pape (et, au-delà, de l'Eglise catholique, des Eglises, des puissances – dont les Etats-Unis...) qui ne fit pas tout ce qui était possible pour interrompre ou freiner la barbarie ; la tension dramatique mise en place par la composition du récit et le jeu des comédiens. Mais la mise en scène ne trouve jamais le point de fusion de ces trois lignes de tension, qui donnerait forme à une œuvre de cinéma.

La manière dont Costa-Gavras évoque la Shoah est caractéristique de notre temps, et de la personnalité du cinéaste. Notre temps est celui où la question des images a été retravaillée en profondeur à partir des enjeux éthiques de la figuration d'Auschwitz. Le caractère extrême et la singularité de l'extermination raciste – son industrialisation – ont amplifié et dramatisé la réflexion sur les procédures de la représentation, et de la mise en spectacle : le film fondateur de

Claude Lanzmann, *Shoah*, et les textes d'André Bazin, de Jacques Rivette, de Jean-Luc Godard, de Serge Daney ont construit le socle d'une exigence renouvelée, qui vaut pour toute mise en scène, mais trouve son centre de gravité lorsqu'il s'agit du génocide nazi.

A la différence d'un Steven Spielberg, entièrement voué à la réussite spectaculaire de son projet, ou d'un Roberto Benigni, qui fait du caractère extrême de la situation une plus-value pour les effets qu'il recherche, Costa-Gavras est un cinéaste attentif à ce débat et sensible aux interrogations morales qu'il entraîne.

Son film, à la différence de ceux de ses illustres prédécesseurs, a la décence de ne chercher aucun happy end. Son œuvre montre qu'il s'est beaucoup interrogé sur comment représenter, jusqu'où aller, etc. En témoigne la scène, reprise du feuilleton *Holocauste*, où nous voyons Gerstein observer par un œilleton la mort de masse dans les chambres à gaz : scène historiquement impossible, mais qui symbolise cette « délégation du regard » que tente le film comme solution éventuelle aux problèmes de représentation que lui pose son sujet. Ensuite, les effets de flou, d'éloignement, de distorsion, qui évitent de vraiment montrer sans y renoncer tout à fait, confirment cet effort pour ne pas céder à l'obscénité d'une reconstitution frontale de l'extermination et soulignent la difficulté qu'il y a à trouver des solutions de cinéma qui éviteraient ces laborieuses artifices.

S'appuyant manifestement sur une documentation historique considérable, les auteurs du film accumulent les scènes significatives pour problématiser la question de la responsabilité des institutions et la capacité d'individus à modifier la marche d'énormes machines politiques. On a pu reprocher naguère à Costa-Gavras un certain simplisme, rien de tel ici. Le réalisateur tient au contraire à évoquer à la fois la Shoah elle-même, la veulerie, le cynisme et la haine de ceux qui la mettent en œuvre, les renonce-

ments de la population allemande (même ceux qui, au début du film, s'opposent au meurtre des handicapés par les nazis). Il souligne aussi la complaisance d'une partie des dignitaires ecclésiastiques pour Hitler, ainsi que l'obsession anticommuniste du pape qui le conduit à relativiser les autres questions. Enfin, il met en avant la trop grande subtilité des jeux diplomatiques quand l'urgence est à l'action immédiate, et décrit le statut du témoin au cœur de la tragédie...

Cette louable ambition de complexité produit l'effet paradoxal de tendre à tout égaliser, en une sorte de relativisme de la narration qui se satisfait en fine d'un « c'est bien embrouillé tout ça... ».

Dans un long entretien accordé au magazine *Synopsis* par le réalisateur et le scénariste, Jean-Claude Grumberg explique : « Il y a deux manières d'envisager ce type de film. On peut en faire un truc austère et presque universitaire. Ou un grand spectacle hollywoodien... Il fallait qu'on trouve un entre-deux ».

Jean-Claude Grumberg, scénariste



Mathieu Kassovitz (le prêtre) et Ulrich Tukur (le SS), deux hommes qui tentent d'alerter l'opinion sur le génocide en cours.

« Il y a deux manières d'envisager ce type de film. On peut en faire un truc austère et presque universitaire. Ou un grand spectacle hollywoodien... Il fallait qu'on trouve un entre-deux »

presque universitaire. Ou un grand spectacle hollywoodien... Il fallait qu'on trouve un entre-deux. » Cet « entre-deux » n'existe pas, et *Amen* est au contraire la combinaison d'un dossier universitaire et de procédés de dramatisation hollywoodiens. Il y a pourtant une troisième manière : inventer la mise en scène qui problématise une situation complexe et aide chacun à mieux voir pour mieux penser.

Ni la construction narrative, ni la réalisation, ni le recours à des « trucs » de mise en scène ne peuvent s'y substituer. On le voit bien avec ces plans répétés de trains, alternant wagons fermés et portes ouvertes sur le vide. La première fois qu'un wagon à bestiaux vide apparaît, l'image est saisissante, réponse forte à la question de la figuration de l'extermination. Répétée, elle devient un « message illustré » (pendant que les trains emportent leur cargaison humaine vers la

mort, au Vatican on discute sans fin) et un procédé visuel dont l'habileté de gimmick embarrasse. Et l'interprétation, intense mais privée de profondeur par le besoin d'aller vite à de si nombreux thèmes comme par le recours intenable à l'anglais comme langue commune, reste sans emprise sur le projet.

Les enjeux évoqués par le film sont si tragiques qu'à de nombreuses reprises ses séquences suscitent bien sûr l'émotion. Mais, à l'issue de la projection, il reste à la fois une impression de trop-plein devant l'accumulation (le dossier plus le spectacle), et de déception laissée par l'espace resté vacant entre les deux.

Jean-Michel Frodon

Film français de Costa-Gavras. Avec Ulrich Tukur, Mathieu Kassovitz, Ulrich Mühe, Michel Duchaussoy, Ion Caramitru, Marcel Iures. (z h 10.)

## Une sortie controversée

● **L'affiche** signée Oliviero Toscani (l'ancien publicitaire de Benetton) et confondant croix chrétienne et croix gammée suscite, dès le 11 février, une réaction de l'épiscopat français qui la juge « inacceptable ». L'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (Agrif) demande l'interdiction de cette image que le tribunal de grande instance de Paris refuse, prônant une « lecture ouverte » du graphisme.

● **Au Festival de Berlin**, Costa-Gavras est accompagné de Rolf Hochhuth, l'auteur de la pièce *Le Vicaire*, qui avait, en 1963, également suscité des polémiques. L'écrivain allemand qualifie Pie XII de « poltron », tandis que le cinéaste français évoque la connivence active de certains ecclésiastiques lors des atrocités commises par la dictature argentine ou durant le génocide rwandais.

● **A Versailles**, la société Socogex a indiqué qu'elle ne projeterait pas le film dans ses salles, le Roxane et le Cyrano, car elle ne « souhaitait pas faire de provocation ». Mais l'exploitant, qui n'exclut pas de projeter *Amen* à Versailles « plus tard », en fonction de « la demande du public », programmera le film, dès mercredi, dans ses salles de Parly II, au Chesnay (Yvelines).

Jacques Nobécourt, historien, spécialiste des rapports entre le Vatican et l'Allemagne nazie

## « Le genre de la fiction historique impose beaucoup de simplifications »

**RÉDACTEUR** au service étranger du *Monde* de 1961 à 1983, correspondant en Italie de 1965 à 1974, Jacques Nobécourt a suivi la polémique autour du *Vicaire* de Rolf Hochhuth, dont il a tiré un ouvrage *Le Vicaire et l'histoire*. Il a écrit plusieurs ouvrages d'histoire contemporaine, dont *Le Dernier Coup de dés de Hitler* (Prix Historia 1963) et *Le Colonel de La Roque, ou les Pièges du nationalisme chrétien* (prix d'histoire de l'Académie française 1977).

**Comment expliquez-vous le retentissement du *Vicaire*, de Rolf Hochhuth, qui inspire le film de Costa-Gavras ?**

La pièce arrivait au début des années 1960, à un moment où la génération des enfants de ceux qui avaient survécu ou n'étaient pas revenus, de ceux qui avaient collaboré ou résisté, commençait à réclamer des comptes à leurs parents. Rolf Hochhuth s'adressait en particulier aux Allemands qui avaient tous, ou à peu près, des comptes à régler avec le régime national-socialiste. En faisant le procès du « silence » de l'Eglise, il les mettait face à leur propre responsabilité dans la guerre et le génocide : complicité, résistance ou indifférence.

Mais Hochhuth a fait ce travail dans des conditions jugées insup-

portables par beaucoup. Pie XII y joue le rôle du parfait bouc émissaire. Il y est traité d'une manière telle que le spectateur décharge, sur le personnage mythique de pape créé par le dramaturge, toute une partie de son anxiété ou de sa mauvaise conscience. Or, si l'affrontement entre Pie XII, Gerstein et Fontana sur le thème du silence est la partie centrale de la pièce, elle n'est qu'une partie d'une réflexion plus large sur les responsabilités et les complicités dans l'extermination des juifs.

**Comment interprétez-vous la reprise de ce thème par Costa-Gavras et son scénariste Jean-Claude Grumberg ?**

Costa-Gavras et Grumberg assurent qu'ils ont voulu revenir sur ce passé terrible pour traiter de problèmes de conscience contemporains face à de tels drames. Les personnages de Gerstein et de Fontana sont typiques de ces témoins de situations de guerre et de génocide déchirés par ce qu'ils voient, qui veulent témoigner et qui, pour témoigner, pour continuer à voir, sont parfois obligés de se faire complices.

Regardez les procès de prêtres et de religieux au Rwanda : certains ont peut-être été coupables de participation au génocide, mais d'autres étaient des témoins

que l'on a accusés d'avoir été complices.

**Le procès du « silence » de l'Eglise catholique vous paraît-il bien traité ?**

L'auteur et le réalisateur se sont indubitablement bien informés. Mais le genre de la fiction historique impose beaucoup de simplifications, voire de simplismes. Par exemple, le sens du message du pape de Noël 1942 est très déformé par la version cinématographique. Pie XII y avait évoqué les « centaines de milliers d'hommes qui, sans aucune faute de leur part, ont été condamnés à mort ou à une extinction progressive du seul fait de leur nation ou de leur race ». Comment le spectateur saurait-il qu'Heydrich, chef de la Gestapo, comprit ce que visait le non-dit pontifical et jugeait « le message dirigé contre le Nouvel Ordre en Europe, présenté par le national-socialisme. Il accuse virtuellement le peuple allemand d'injustice envers les juifs et se fait lui-même le porte-parole des criminels de guerre juifs ». Ribbentrop donna même ordre à son ambassadeur de protester contre cette rupture de « la traditionnelle attitude de neutralité » et d'indiquer que l'Allemagne ne manquait pas « de moyens physiques de représailles » !

**Croyez-vous à un progrès pos-**

**sible de la recherche historique sur cette affaire ?**

Il faut poursuivre les recherches, en particulier sur les correspondances du pape avec les nonces, Bernardini à Berne, Valeri à Vichy, mais ira-t-on beaucoup plus loin sur l'établissement des faits ? Quant à leur interpréta-

« Comment savoir si des juifs auraient été sauvés si le pape avait davantage parlé ? Ou combien il aurait fallu déplorer de représailles s'il avait davantage protesté ? »

tion, tout, ou presque, a été dit. On pourra continuer, avec indignation ou retenue, à traiter du « silence » de Pie XII, mais la motivation profonde en restera toujours son secret.

Les raisons apparentes sont en général admises : il n'a pas parlé

Propos recueillis par Henri Tincq

Quelques informateurs ont essayé d'atteindre les autorités pour infléchir le cours de l'histoire

## Les « porteurs de nouvelles » sur le génocide des juifs ne furent pas entendus

DANS l'Europe occupée par Hitler, la persécution, puis le meurtre des juifs furent visibles, à des degrés divers, et malgré la volonté des nazis de garder « le terrifiant secret » (Walter Laqueur). La masse des victimes, le nombre important de ceux qui firent fonctionner, de près ou de loin, la machine de mise à mort, implique que l'information était à portée du regard. Il fallait donc d'abord consentir à être spectateur. Pour que le spectateur devienne témoin, il fallait la volonté de dire ce qui avait été vu. Pour que les faits perçus fassent témoignage, puis information, il fallait de compréhension, car « raconter, c'est expliquer » (Antoine Prost). Voir, tenter de comprendre, faire savoir, parfois au risque de sa vie, furent les tâches que s'assignèrent ceux que Raul Hilberg appelle les « porteurs de nouvelles ».

Ils ne furent pas toujours crus ; leurs informations ne débouchèrent pas nécessairement sur une action. Mais ils furent un certain nombre à prévenir les juifs de ce qui les attendait ; un certain nombre à tenter d'atteindre les autorités diverses dont ils supposaient, à tort ou à raison, qu'elles avaient le pouvoir d'infléchir le cours de l'histoire.

Dans la diffusion de l'information, la Résistance polonaise joua un rôle essentiel auprès des alliés. Des rapports sur la situation du pays leur parvinrent régulièrement dès le début de l'occupation du pays à l'automne 1939, par le biais de ses courriers : ils rendaient compte tout à la fois de l'état de l'opinion à l'égard de la persécution contre les juifs (alors quelque 10 % de la population), et de la persécution elle-même.

A partir de 1942, le ton de ces rapports changea. Alertée par les rumeurs sur les gazages des juifs, à Belzec surtout, dont Kurt Gerstein fut le témoin oculaire, la Résistance polonaise s'informa et apporta à Londres des renseignements d'une grande précision. Nul n'a oublié Jan Karski (de son vrai nom Jan Kosielewski), témoignant dans *Shoah*, le film de Claude Lanzmann. Dans ses mémoires, publiés en 1944, il raconte comment, à la demande du délégué polonais de Londres et du commandant de l'armée clandestine, il rencontra à Varsovie, en octobre 1942, deux éminentes personnalités de la communauté juive, dirigeant l'une l'organisation sioniste, l'autre le Bund.

Le dirigeant du Bund, le parti socialiste juif, Léon Feiner, le chargea d'un message : « Nous voulons que vous visiez aux gouvernements polonais et alliés que nous sommes sans défense en face des criminels allemands, que personne ne veut venir à notre secours. Les chefs de la Résistance peuvent sauver quelques-uns d'entre nous, mais ils ne peuvent sauver les masses. Les Allemands n'essaient pas de nous réduire en esclavage, comme ils le font pour d'autres ; nous sommes exterminés systématiquement. Notre peuple tout entier sera détruit. Un petit nombre sera sauvé, peut-être, mais les trois millions de juifs polonais sont condamnés. »

Les deux hommes lui proposèrent de visiter, au risque de sa vie, le ghetto pour contempler « le spectacle d'un peuple expirant ». Ce qu'il fit à deux reprises. Jan Karski visita aussi les centres de mise à mort de Belzec et de Treblinka. En novembre, il est à Londres et rapporte ce qu'il a vu. Puis il part pour

les Etats-Unis, où l'ambassadeur du gouvernement en exil fut si bouleversé qu'il organisa une rencontre avec le président Roosevelt.

Si sa description de Belzec pose problème – ce qu'il décrit ne correspond pas à ce que nous savons aujourd'hui, et cela pose le problème de la critique du témoignage que l'on doit croiser avec d'autres sources, quand elles existent : ce qu'il pense être Belzec est probablement un camp à proximité de Lublin – il n'en reste pas moins qu'il donna à Roosevelt mais aussi au gouvernement polonais en exil et aux dirigeants des communautés juives un témoignage sur la destruction des juifs de Pologne. On sait aussi qu'il ne fut pas compris, que l'information ne fut pas réelle-

*Si nous savons maintenant qui furent ces résistants qui tentèrent de témoigner, parfois au risque de leur vie, les circuits de l'information sur l'Holocauste restent inconnus pour ce qui concerne le Vatican, du fait de la fermeture têtue de ses archives*

ment prise en compte. Le 12 mai 1943, le leader bundiste Zygelbojm, que Karski avait rencontré à Londres en octobre 1942, se suicida : « Puisse ma mort, écrivait-il dans sa dernière lettre, être un cri contre l'indifférence avec laquelle le monde regarde la destruction du monde juif, et ne fait rien pour l'arrêter. »

Dans son ouvrage *L'Eglise et les nazis*, l'historien américain Michael Phayer établit le calendrier de l'information sur le génocide des juifs qui parvint au Vatican, d'octobre 1941, quand Pie XII reçoit les rapports du chargé d'affaires Guiseppe Burzio (Slovaquie), à décembre 1942, quand Mgr Sprinogovics écrit au pape pour lui annoncer que la majorité des juifs de Riga ont été tués, en passant par les informations transmises par l'intermédiaire de ce porteur de nouvelles capital que fut Gerhardt Riegner, représentant du Congrès juif mondial en Suisse.

Reste que si nous savons maintenant qui furent les porteurs de nouvelles – parmi eux de nombreux diplomates –, si, en ce qui concerne les dirigeants alliés, Churchill et Roosevelt notamment, des études récemment menées grâce à la très large ouverture des archives permettent d'appréhender les circuits de l'information et sa réception, ce travail est rendu impossible pour ce qui concerne le Vatican par la fermeture têtue de ses archives de la période. Ainsi, nul historien n'a pu, à notre connaissance, rechercher le rapport de l'officier SS Gerstein sur les opérations de gazage au camp de Belzec.

Annette Wiewiorka

Ali, de Michael Mann • L'épopée lucide et amère des dix ans qui firent de Cassius Clay le plus grand des boxeurs, dans un pays enlisé au Vietnam et en proie aux révoltes des Noirs

## L'Amérique des années 1960 dans les poings de Muhammad Ali

UN JEUNE HOMME noir court dans la rue. Un jeune homme noir chante sur scène. Le premier s'appelle encore Cassius Clay, le second Sam Cooke. Pour ouvrir *Ali*, Michael Mann a construit cette séquence triomphale, qui juxtapose d'abord, puis mêle intimement la boxe et la musique. La gloire athlétique du jeune champion olympique qui s'apprête à devenir champion du monde professionnel a pour contrepoint la séduction mystique et sexuelle qu'exerce Cooke (chanteur de gospel passé du côté du diable) sur son public.

Nous sommes en 1964, aux Etats-Unis ; les murs s'effondrent : le rhythm'n'blues fait danser les Blancs ; les Noirs manifestent dans les Etats du Sud, bravant les balles, les canons à eau et les chiens policiers pour avoir le droit de s'asseoir à l'avant des bus. C'est un temps où l'on ne voit pas encore les murs derrière les murs, et Michael Mann, avec son sens de l'héroïsme visuel, compose, pendant les premières minutes d'*Ali*, un hymne cinématographique aux espoirs de ce moment de l'histoire.

Ce beau et long film ne se remet jamais tout à fait de ce débordement d'énergie, de cette poussée d'adrénaline. Cette juste euphorie ne dura d'ailleurs qu'un instant et s'acheva avec l'assassinat de Martin Luther King et les émeutes qui ravagèrent les ghettos noirs en 1968.

Le scénario d'*Ali* couvre une décennie, du combat contre Sonny Liston au « Rumble in the Jungle », l'affrontement contre George Foreman à Kinshasa, en 1974, qui permit à Ali de retrouver son titre après son affrontement avec l'Etat pour avoir refusé de porter les armes. On pourrait croire à une série de gravures sulphurées à l'usage du XX<sup>e</sup> siècle : vie, mort et résurrection d'un dieu du ring, mais Michael Mann est un cinéaste trop lucide pour se contenter des chronos.

Après avoir porté au pinacle son héros, le réalisateur doit le guider à



Will Smith incarne Muhammad Ali, un rôle en forme de défi.

travers les pièges tendus sur sa route. C'est le moment où Cassius Clay devient Muhammad Ali, la figure de proue de la Nation de l'Islam, la secte dirigée par Elijah Muhammad, et finit par refuser publiquement la conscription. Il est à la fois un dirigeant politique, un symbole sexuel, un homme de spectacle.

### MILITANT ET SÉDUCTEUR

Will Smith accumule les propositions : on le voit militant et fulminant en public, chef de bande accablé de responsabilités par son entourage, séducteur presque adolescent avec les femmes, victime consentante de la Nation de l'Islam. Ces images s'entrechoquent jusqu'à se contredire et Will Smith donne de son personnage des versions parfois presque incompatibles. C'est sans doute le seul moyen de s'approcher de la vérité, de donner une idée de l'impact du monde sur la personnalité de ce jeune homme d'exception.

Grâce à un scénario extrêmement précis, on parvient à suivre sans peine les tribulations du champion condamné à l'inactivité (sa licence professionnelle lui a été retirée après son refus de la conscription), mais pour un réalisateur

hyperactif comme Michael Mann, il n'est sans doute rien de plus difficile à filmer que l'inactivité. Il se concentre alors, avec pas mal d'agressivité, sur le petit monde de la secte d'Elijah Muhammad, dont il dénonce l'implication dans l'assassinat de Malcolm X.

Symptomatique de la volonté des scénaristes et du metteur en scène de ne rien celer de la vie du champion, la rupture entre Ali et Malcolm (interprété consciencieusement par Mario Van Peebles) est filmée de façon que le boxeur se retrouve dans la peau de Judas. En revanche, le repas au cours duquel Ali apprend que la Cour suprême des Etats-Unis a annulé sa condamnation prend des allures de Cène, dont l'apôtre Pierre serait Bundry (Jamie Foxx, pitoyable et grandiose en parasite indispensable), personnage au rôle indéfinissable (entre sorcier et bouffon) mais essentiel dans la cour qui entoure le boxeur.

Le troisième acte peut alors s'ouvrir, qui culmine avec la victoire sur Foreman à Kinshasa, devant une foule en délire qui hurle « *Ali bumaye* » (« Ali, tue-le », en lingala). Cet épisode a fait l'objet d'un documentaire définitif, *When We Were Kings*, et Michael Mann

ne peut prétendre ajouter grand-chose à la compréhension de l'événement. Il en profite quand même pour dénoncer, en quelques séquences incisives, les pratiques du promoteur Don King et la corruption de Mobutu Sese Seko.

Mais la substance de cette longue et pénible conclusion – contrairement à ses victoires des années 1960, le triomphe de Kinshasa fut celui de la souffrance subie avec patience – est ailleurs, du côté du détachement croissant de Muhammad Ali, de sa rupture avec la réalité. De tous les défis du rôle, c'est sans doute celui que Will Smith relève avec le plus de difficulté. Heureusement, il est secouru par Jon Voight qui incarne le commentateur sportif Howard Cosell.

Méconnaissable sous le maquillage, sosie de son modèle, Voight pose un regard de complice fasciné et lucide sur cette déchéance qui se pare des atours de la gloire planétaire. La mise en scène aussi se ralentit. Will Smith refuse l'ascèse des hamburgers à laquelle s'astreignit Robert De Niro pour *Raging Bull* et ne reproduit pas la transformation physique du champion, bouffi.

Mais la manière de filmer le combat, qui montre les corps des boxeurs comme englués dans une invisible mélasse, Ali n'étant plus que l'image au ralenti de l'artiste qui vainquit Sonny Liston, évoque de manière saisissante le poids surhumain de cette décennie. Au moment où se termine le film, Muhammad Ali est champion du monde, les Etats-Unis sont sur le point de quitter le Vietnam. Le boxeur va s'enfoncer dans la défaite et la maladie, son pays va rétablir son emprise sur le monde. A l'écran, ce triomphe qui masque les défaites à venir a pris chair.

Thomas Sotinel

Film américain de Michael Mann. Avec Will Smith, Ron Silver, Jamie Foxx, Nona Gaye, Jon Voight. (2 h 38.)

Michael Mann, cinéaste, réalisateur d'« Ali »

## « L'idée était de dépasser le boxeur pour atteindre l'homme »

Pourquoi Ali vous a-t-il ce point fasciné ?

J'ai un an de moins qu'Ali et, lorsque je l'entendais réagir sur le Vietnam, je sentais que la rage qui l'habitait était aussi la mienne. Vous ne pouvez pas imaginer ce que signifiait en 1964 un Noir qui se faisait appeler Cassius X au lieu de Cassius Clay. Aux Etats-Unis, on n'attendait pas d'un champion du monde des poids lourds qu'il refuse d'aller au Vietnam. Pour la génération de mes parents, les années 1950 représentaient une période de prospérité bien méritée. Pour moi qui était adolescent à l'époque, les années 1950 étaient synonymes d'ennui. L'irruption d'Ali en 1964 sonne comme un véritable coup de tonnerre venu nous sortir de notre torpeur. En 1965 Ali savait, comme moi, qui était Patrice Lumumba ou Mobutu, ce qui était peu courant à l'époque.

Notre film ne comporte pratiquement aucune balise chronologique, mise à part la date du combat où Ali prend le titre de Sonny Liston : 1964. Dans votre film l'histoire se confond avec le parcours intérieur d'Ali.

C'était le but du film, mêler une chronologie avec une temporalité subjective. Il fallait montrer com-

ment les différents événements pouvaient l'affecter et montrer en parallèle le déroulé de ces événements. C'est une chose de prendre une figure historique à l'écran et de la montrer de manière détachée dans les épisodes les plus marquants de son existence, et c'en est une autre de montrer à quel point cet homme pouvait être désemparé lorsqu'il prit ses positions politiques et religieuses en 1965 et lâché par presque tout le pays. L'idée était de dépasser le boxeur Ali pour atteindre l'homme.

Les deux combats contre Sonny Liston sont très controversés. Plusieurs historiens de la boxe doutent fortement de leur régularité. Pourquoi n'y a-t-il aucune trace de cette controverse dans Ali ?

Je ne partage pas votre point de vue. Prenez la revanche Ali-Liston à Lewiston en 1965, très controversée en raison du coup d'Ali réputé invisible et qui aurait mis K.O. Liston. Ce coup que personne n'a vu le soir du combat est pourtant bien réel. J'ai passé des heures à repasser le combat au ralenti et vous voyez bien que Liston est violemment touché. Pour le premier combat à Miami en 1964, où l'abandon de Liston à l'appel de la septième reprise semble douteux, les choses

sont claires. Au troisième round, Ali enchaîne deux séries dévastatrices de sept-huit coups où Liston recule. A l'appel de la quatrième reprise, Liston se rend compte qu'il ne peut atteindre son adversaire, alors que ce dernier peut lui faire mal. Son moral en prend un coup.

Vous avez passé beaucoup de temps avec Ali. Or vous avez rencontré un boxeur devenu parkingien à force de combats de trop. Comment s'est déroulée votre rencontre avec ce fantôme ?

Il faut comprendre une chose sur Ali : il ne regrette jamais rien et ne s'apitoie en aucun cas sur son sort. Je l'ai vu apathique, en proie à l'ennui, incapable d'avancer, mais jamais déprimé. Je suis encore fasciné par l'intelligence de ce boxeur. Avant chacun de ses combats, il visionnait des nuits entières les combats de ses adversaires, prenait des notes. Ali est quelqu'un qui n'a cessé de vouloir s'élever, même si cela comportait des erreurs. Il était à ce point concentré et rigoureux que tout ce qui ne l'intéressait pas sombrait instantanément dans le chaos : les femmes, le monde matériel.

Notre film montre un Ali déclinant sur le plan sportif lors de son retour sur les rings en 1970,

mais qui s'est considérablement enrichi sur un plan intellectuel.

Leon Gast m'a donné vingt heures de rushes qu'il n'avait pas utilisés pour son documentaire *When We Were Kings*, sur le combat Ali-Foreman à Kinshasa en 1974. A partir de 1967, Ali a commencé à faire le tour des campus pour donner des conférences. Son vocabulaire s'est considérablement amélioré. Leon Gast interroge Ali sur la signification de son combat contre Foreman. Ali lui répond : « 5 millions de dollars pour moi, 5 millions pour Foreman », avant d'enchaîner sur le fait qu'on ne lui aurait jamais posé cette question s'il avait été blanc. Sa réponse est subtile. Pourquoi en effet ne pourrait-on pas reconnaître à un Noir le droit de gagner de l'argent comme tout le monde ? Puis Ali se reprend et offre une deuxième réponse, destinée à satisfaire les médias : le combat contre Foreman a été organisé au Zaïre pour marquer la solidarité des Noirs américains avec l'Afrique. Trouvez-moi un autre individu qui maîtrise à ce point son discours, possède une réflexion aussi fine sur sa condition...

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



- NOUVEL ALBUM LE 26 FÉVRIER -

www.labels.tm.fr/silvainvanot

# SILVAIN VANOT LE MAT SOLEIL

Un cinquième album libre et accueillant, lumineux et apaisé.



Gaumont réédite l'œuvre du cinéaste de « L'Atalante » et de « Zéro de conduite ». Les nombreux enrichissements préfigurent une nouvelle façon de transmettre la compréhension du cinéma

## « L'Intégrale Jean Vigo », du bon usage du DVD

**COMMENÇONS** par une révélation : *L'Atalante* est un film sublime, bouleversant. Vous le savez déjà ? Mais non, vous ne le savez pas. Ou, pour mieux dire, l'avoir su au passé ne change rien à la puissance inédite du plaisir que procure la vision du film rendue possible par son édition en DVD. Voir ou revoir *L'Atalante*, rien de bien original en apparence. Mais, loin d'être seulement un outil supplémentaire de diffusion d'un petit morceau de patrimoine, le DVD peut être le moyen d'une transformation profonde, sinon d'une révolution. La qualité du travail effectué pour *L'Intégrale Jean Vigo* en est une des meilleures préfigurations.

Cette réussite tient pour partie aux singularités de son sujet. D'abord, bien sûr, l'extrême beauté des films ici réunis. Ensuite, la singularité d'une œuvre majeure de l'histoire du cinéma se résumant à si peu de titres : deux courts-métrages, *A propos de Nice* (1930) et *La Natation par Jean Taris* (1931) ; un moyen-métrage, *Zéro de conduite* (1933) ; et un long-métrage, *L'Atalante* (1934).

Paradoxalement, les tribulations subies par ces films, victimes de coupures, de censure, de défauts graves de conservation, deviennent des moyens de mieux entrer dans le fonctionnement d'une œuvre, ses particularités, aussi bien que de mettre en évidence le processus du cinéma. Enfin, l'engagement de la fille du cinéaste, la critique et historienne de cinéma Luce Vigo, aux côtés du maître d'œuvre du DVD, Bernard Eisenschitz, et la bonne volonté de la production (Gaumont, qui a beaucoup à se faire pardonner sur la manière dont elle massacra jadis *L'Atalante*) ont notamment permis la mise à disposition d'une précieuse correspondance.

Composé de deux disques et d'un

livret, le coffret a donné lieu à un ensemble de travaux qui donnent une idée de l'ensemble des possibilités suscitées par les nouvelles technologies. La première consiste tout simplement en la restauration des œuvres. Le travail sur les images et celui sur le son sont explicités par des documents se trouvant eux aussi sur le DVD, notamment une démonstration instructive et passionnée de Serge Bromberg à propos du travail sur le son.

Surtout, Eisenschitz retrace dans *Les Voyages de L'Atalante* les tribulations d'une œuvre coupée, remontée, dont on a changé le titre (devenu *Le Chaland qui passe*) et la musique, reconstituée partiellement une première fois après la guerre, une deuxième fois en 1990, et qui atteint enfin aujourd'hui une version quasi définitive, conforme à ce qu'avait voulu son auteur.

### TRUFFAUT ET IOSELLIANI

Le génie de Jean Vigo explique que ses films aient suscité des commentaires d'une qualité exceptionnelle. Les deux lumineux entretiens consacrés à son cinéma, l'un par Henri Langlois, l'autre par François Truffaut interviewé par Eric Rohmer pour la télévision scolaire, ont été retrouvés et forment deux enrichissements majeurs. Suscités pour l'occasion, les commentaires d'un observateur lointain comme Otar Iosseliani sont un apport aussi utile qu'émouvant. L'aperçu des influences de Vigo sur des cinéastes aussi différents que Tarkovski, Oliveira, Polonsky, Bellocchio ou Lindsay Anderson également.

Autres enrichissements appréciables, une conférence capitale du cinéaste, alors auteur du seul *A propos de Nice*, reproduite dans le livret, et le film de la série « Cinéastes de notre temps » consacré à Vigo par Jacques Rozier.



Le tournage de « L'Atalante », en 1933.

L'ambition de cette réédition n'est pas seulement d'érudition. Souhaité par Luce Vigo, l'enregistrement de la musique composée par Marc Perronne pour *A propos de Nice* est, autant qu'un pur bonheur, le meilleur indice de ces circulations secrètes, au sein de l'œuvre comme entre son époque et la nôtre, que suggère toute la conception du DVD. Une première chose est de mettre à disposition dans les meilleures conditions possibles des œuvres majeures. Une deuxième est d'en profiter pour faire découvrir de pures merveilles méconnues (*La Natation par Jean Taris*, neuf minutes d'un bonheur total). Mais une troisième est, avec les moyens particuliers du DVD, d'entrebâiller de nouvelles portes dans la compréhension et l'amour du cinéma.

Cette étrange et nouvelle activité qu'on appelle le chapitrage – Eisenschitz préfère parler de « séquençage » – en est l'une des prémisses. Vers où mène cette idée neuve de diviser la continuité d'un film en morceaux ? Qui en décide, et selon

quels critères ? Quels usages peuvent être faits de cette opportunité, et des autres modes d'intervention dans le corps même du film ? D'autres approches sont possibles, selon la nature des œuvres, mais aussi selon l'idée que se font du cinéma ces nouveaux intervenants que sont les concepteurs de DVD.

Si la plupart des produits existants hésitent entre paresse avare et boulimie fétichiste, on trouve une approche différente et féconde avec la collection « L'Eden Cinéma », éditée par le Centre national de documentation pédagogique. Dans un DVD supervisé par Alain Bergala et consacré aux *Contrebandiers de Moonfleet*, de Fritz Lang, ou dans celui consacré aux *400 Coups* de François Truffaut et où intervient Jean Douchet, se dessinent d'autres voies pour que le meilleur de la pensée du cinéma se déploie et se renouvelle.

J.-M. F.

*L'Intégrale Jean Vigo*. 2 DVD Gaumont.

## Fatma

**CE RÉCIT** de la jeunesse d'une femme tunisienne s'ouvre sur un viol. Pour reconstruire sa vie, Fatma entreprend la reconquête de son corps et la conquête de son indépendance. Mais Khaled Ghorbal filme la jeune femme comme s'il se méfiait de l'humanité de son personnage. Peut-être même a-t-il eu peur de la très forte présence à l'écran de son interprète, Awatef Jendoubi. Fatma devient l'argument d'une démonstration (par ailleurs difficilement réfutable) plutôt qu'une femme. Cet embarras s'exprime par un ton parfois sentencieux, un refus de laisser le film suivre son cours, la transformation des personnages secondaires en éléments de thèse. Pourtant *Fatma* trouve parfois un autre rythme, plus souple, souvent lorsque le récit s'attarde sur des cérémonies collectives – une fête mondaine de fin d'études à Tunis, un mariage dans le Sud... Comme si le nombre le délivrait de sa raideur, Khaled Ghorbal arrive alors à saisir la complexité des rapports entre les êtres, et sa rigueur se fait élégante. Mais bientôt, il se raidit et barre à nouveau l'accès aux personnages, à l'histoire.

T. S.  
Film tunisien de Khaled Ghorbal. Avec Awatef Jendoubi, Bagdadi Aoun. (2 h 02.)



## Sangue vivo

**ON A DÉCOUVERT** en France Edoardo Winspeare en 1997, lors de la sortie de son premier long métrage, *Pizzicata*. Tourné dans la région des Pouilles, en Italie, ce film singulier célébrait les rencontres inopinées de l'ethnographie et du romanesque, sous le signe de la *pizzica*, une danse régionale qui trouve son origine dans les rites thérapeutiques liés à la morsure de la tarentule. Winspeare est demeuré dans ses Pouilles natales pour trouver l'inspiration de *Sangue vivo*, qui repose, de nouveau, sur l'alliance entre la tradition musicale régionale et la fiction. Le personnage principal du film, Pino, la cinquantaine virile, vendeur de primeurs et membre d'un orchestre traditionnel, doit y mener de front plusieurs combats : rembourser un mafieux local auprès de qui il s'est endetté, se réconcilier avec son frère Donato qui le tient pour responsable de la mort de leur père, élever dans la dignité sa famille et tenir sa place dans le groupe de musique traditionnelle local. Le cahier des charges est un peu lourd pour un seul homme, cette surcharge scénaristique nuisant également au film, qui galvaude la rugueuse, et vertueuse, simplicité du précédent opus.

J. M.  
Film italien d'Edoardo Winspeare. Avec Pino Zamba, Lamberto Probo, Claudio Giangreco, Alessandro Valentini. (1 h 35.)

## Vivante

**RÉVÉLÉE** dans *Marie Baie des Anges*, de Manuel Pradal, la jolie Vahina Giocante (*photo*) tient le rôle principal de ce premier long métrage de Sandrine Ray, consacré à un sujet plus que délicat : le viol d'une adolescente. Retraçant le douloureux itinéraire par lequel celle-ci va tenter de reconstruire sa vie, le film égrène les principales étapes au cours desquelles la jeune fille en proie à son secret est tentée par la perte, à travers la fréquentation des boîtes de nuit, les prises d'alcool, les altercations violentes avec ses proches et la défiance agressive à l'égard des hommes. Hélas, en se focalisant, au risque de la complaisance, sur ce processus d'autodestruction, et en conduisant les acteurs à surjouer leurs émotions au nom d'une pesante convention psychologique, la mise en scène passe largement à côté de l'essentiel.

J. M.  
Film français de Sandrine Ray. Avec Vahina Giocante, Samuel Jouy, François Berléand, Fanny Cottencron. (1 h 31.)



## Rafael Najdari achève à Brooklyn sa trilogie new-yorkaise

### NEW YORK

de notre envoyé spécial

Situé juste à la sortie du pont de Brooklyn, le quartier de Williamsburg est aujourd'hui en pleine reconstruction. Sergio Leone y avait tourné en 1983 les rares scènes d'extérieur d'*Il était une fois en Amérique*, celles où Robert De Niro découvrirait que le quartier juif du Lower East Side n'était plus qu'une ruine. Juste à côté, Rafael Najdari tourne *Appartement #5C*. Aux ruines d'*Il était une fois en Amérique* répondent désormais d'autres ruines, plus récentes. Il suffit de grimper sur le toit de l'immeuble où est tourné *Appartement #5C* pour avoir une vue panoramique de Manhattan et de l'emplacement des Twin Towers. « *Après l'effondrement des deux tours, l'endroit qui redevient le plus humain est Brooklyn. Cela pose un problème de projection de regarder Manhattan comme un endroit*

dévasté », explique Rafael Najdari, cinéaste français installé à New York.

*Appartement #5C* est, après *The Shade* et *I'm Josh Polonski's Brother*, le troisième volet d'une trilogie new-yorkaise. Trois films tournés à l'énergie, en moins d'un mois – les Américains ont baptisé cette méthode de « *guerrilla filmmaking* » – et avec le même comédien, Richard Edson, connu pour sa lumineuse apparition, au côté de John Lurie, dans *Stranger than Paradise*, de Jim Jarmusch. Ce vendredi 14 décembre, alors que le tournage touche à sa fin, Richard Edson apparaît avec les cheveux longs, en survêtement, et en pantoufles. Il n'est pas en vacances, mais au travail, et fait tranquillement l'aller-retour entre une caravane et l'appartement où se déroule le film. « *Je n'ai parfois pas la moindre idée de ce que mon réalisateur veut dire, mais à d'autres moments nous*

*n'avons pas besoin de nous parler pour nous comprendre. Tout ce que je savais, c'est que je ne voulais pas interpréter un personnage maudit.* » Après son personnage de prêteur sur gages incapable d'aimer dans *The Shade*, de confectionneur vivant dans l'ombre de son frère assassiné dans *I'm Josh Polonski's Brother*, Richard Edson incarne un homme qui retrouve une dernière fois goût à la vie.

### DEUX FILMS NOIRS EN UN

Rafael Najdari a terminé la continuité écrite de son film le 8 septembre 2001 – les comédiens sont chargés d'improviser le dialogue sur le tournage – puis son histoire s'est prolongée presque naturellement dans le New York de l'après 11 septembre. *Appartement #5C* s'ouvre sur deux Israéliens en provenance de Tel-Aviv qui débarquent illégalement à New York. Issus d'un pays

touché quotidiennement par le terrorisme, ils découvrent une ville en proie au même phénomène. Leur voyage s'est transformé en simple déplacement. Rafael Najdari définit *Appartement #5C* comme la rencontre de deux films noirs, *Bonnie and Clyde*, d'Arthur Penn, et *Menaces dans la nuit*, de John Berry, où un fugitif prend une famille en otage.

Dans la première partie de *Appartement #5C*, un couple de jeunes Israéliens braque des épiceries. Lorsqu'un des braquages tourne mal, la jeune Israélienne (interprétée par Tinkerbell), blessée d'une balle à la jambe, trouve refuge dans une famille résidant dans un immeuble de Brooklyn et commence une relation avec un homme nettement plus âgé qu'elle.

« *Appartement #5C*, explique Rafael Najdari, est un film laïque où l'on ne parle qu'hébreu durant le premier quart d'heure. Le film débute à Midtown Manhattan le jour de la parade de Thanksgiving, et j'ai volontairement tourné dans un endroit caricatural qui n'exerce plus aucun pouvoir de fascination tant il est usé par les clichés. La jeune Israélienne regarde la parade et elle s'en fout. »

Occupé sur deux niveaux par l'équipe d'*Appartement #5C*, l'immeuble où tourne Rafael Najdari accueille familles juives orthodoxes et Latinos. Les premières maintiennent leur porte fermée, le tournage ayant lieu un vendredi soir en plein shabbat. Les autres l'ouvrent au contraire régulièrement pour entrer et sortir, ce qui ne va pas sans poser de problèmes à l'équipe de tournage à cause des règles contraignantes des syndicats d'acteurs américains qui interdisent la présence de figurants amateurs. Les portes de cet immeuble portent toutes les cicatrices du 11 septembre, sous la forme de drapeaux américains affichés ostensiblement, et qui sont autant de signes de soutien à une ville meurtrie et à un pays en plein effort de guerre.

T. S.

Film américain de Lasse Hallström. Avec Kevin Spacey, Julianne Moore, Cate Blanchett, Judi Dench. (1 h 51.)

S. Bd

Terre-Neuve, de Lasse Hallström • Amours et morts dans un beau décor

## Le mélo sous anesthésie

**TOUT** est dans le bonnet. Un bonnet de marin qui coiffe Kevin Spacey. Au début de *Terre-Neuve*, Quoy, son personnage, est bien mal en point. Traumatisé par un père brutal, il mène une existence solitaire, d'une médiocrité absolue. A ce moment son bonnet est juché sur le sommet de sa tête (au-dessus d'un postiche assez peu convaincant), brinquebalant, lui donnant un air de famille avec le nain Simplet.

Au fil des ans, au fil des séquences, Quoy découvre l'amour, avec une fille de peu (Cate Blanchett, qui avait visiblement décidé que les journalistes useraient de l'adjectif « *méconnaissable* » à son endroit) et la paternité. Jusqu'à son veuvage, qui le décide à déménager à Terre-Neuve, pays de ses ancêtres, en compagnie de sa petite fille et

de sa tante (Judi Dench). Là, Quoy surmonte sa peur de l'eau, séduit une jolie voisine (Julianne Moore, délicieusement reconnaissable), et se révèle un journaliste hors pair. Au fil de ces métamorphoses, son bonnet s'enfoncé sur sa tête, jusqu'à devenir tout à fait seyant, évoquant à la fois les plus braves des pêcheurs d'Islande et les plus résolus des commandos de marine.

On ne sait ce qu'il y a de plus affligeant dans ce spectacle : le renoncement de Kevin Spacey à toute ambiguïté, au profit d'effets d'une grande grossièreté, le gâchis de talents aussi remarquables que ceux de M<sup>mes</sup> Dench, Blanchett et Moore, ou l'utilisation purement décorative des paysages. *Terre-Neuve* est de ces films où les maisons semblent construites pour donner un peu de vie à une carte postale, où

les éléments ne se déchaînent que pour rendre plus mignonnes et plus attachantes les petites créatures humaines qui les affrontent.

*Terre-Neuve* met en scène une somme impressionnante de douleurs, de deuils et d'échec. Mais Lasse Hallström a en fait abandonné le métier de cinéaste pour celui d'anesthésiste : dans ce film, la souffrance n'existe que le temps de quelques grimaces héroïques pour laisser très vite la place à la sérénité. Ou plutôt à l'image de la sérénité que donnent les catalogues d'ameublement scandinaves.

Le maintien des mêmes films en haut du classement d'une semaine à l'autre est devenu un phénomène suffisamment rare pour être signalé. C'est le cas du tiercé gagnant du jour qui voit *Mission Cléopâtre*, *Ocean's Eleven* et *8 Femmes* se maintenir contre vents et marées, mais avec le renfort des vacances scolaires. Avec une moyenne époustouflante de 1 683 spectateurs par copie et un total qui dépasse les 11 millions d'entrées, les nouvelles aventures d'*Astérix* et *Obélix* sont d'ores et déjà devenues le phénomène cinématographique tricolore de l'année. Autre sujet de réjouissance occasionné par le cinéma français, quoique sur une échelle plus modeste : le succès inopiné de *Mischka*, de Jean-François Stévenin, qui, en dépit de son classement en quinzième position, obtient le meilleur taux de fréquentation par copie (674 spectateurs) parmi les sorties de la semaine dernière, devançant à cet égard *La Chute du faucon noir*, dont la sortie dans un nombre de salles cent fois supérieur n'empêche pas le démarrage relativement médiocre. Le film inuit, *Atanarjuat*, la légende de l'homme rapide, avec 37 000 entrées supplémentaires, affiche en revanche, à l'image de son héros, la plus belle constance de la semaine (-2%) et trouve manifestement un public familial curieux de la diversité du monde.

## Annie Mary à la folie

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

### LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées*	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
<b>Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre</b>	4	1 563 414	929	▽ -27 %	11 166 531
<b>Ocean's Eleven</b>	3	643 408	777	▽ -29 %	3 300 651
<b>8 Femmes</b>	3	521 854	623	▽ -17 %	2 355 782
<b>La Chute du faucon noir</b>	1	249 150	540	-	249 150
<b>Un homme d'exception</b>	2	129 605	323	▽ -22 %	343 111
<b>Un amour à New York</b>	1	120 258	196	-	120 258
<b>Gangsters</b>	1	119 133	199	-	119 133
<b>From Hell</b>	4	71 356	240	▽ -39 %	690 524
<b>Jimmy Neutron</b>	3	67 249	303	▽ -9 %	249 922
<b>Harry Potter à l'école des sorciers</b>	12	60 528	264	▽ -36 %	9 219 659

## Rétrospective L'humour noir post-soviétique



**PARIS** La Cinémathèque française, fort heureusement, ne consacre pas sa programmation qu'aux intégrales des maîtres reconnus du cinéma mondial. Il lui arrive régulièrement d'explorer les zones plus obscures de la production cinématographique, pour susciter parfois de belles redécouvertes, parfois de singulières curiosités. C'est plutôt dans ce dernier rayon qu'il faut classer la minirétrospective consacrée à « deux humoristes russes », Sergéï Ovtcharov et Oleg Kovalov.

Du premier, né en 1955 et formé comme opérateur au VGİK, la célèbre école de cinéma soviétique, on pourra ainsi découvrir *N'importe quoi* (1976), *Histoire invraisemblable* (1983) et *Le Gaucher* (1986), trois films qui illustrent le penchant de leur auteur à revisiter l'histoire et le folklore russes sous les auspices d'une stylisation partagée entre la naïveté de l'icône et le

grotesque de la satire. Reconverti depuis 1993 dans l'animation graphique sur ordinateur, Ovtcharov a depuis lors, et dans le même esprit, réalisé des courts métrages (*Le Pharaon*, *L'Exploit d'Hercule*, *Rêve russe...*) qu'il sera également loisible de découvrir lors de cette manifestation.

L'itinéraire d'Oleg Kovalov recoupe celui d'Ovtcharov, mais se manifeste selon d'autres modalités. Également dévolue à la revisite de l'histoire russe, son œuvre est à la fois plus circonstanciée (la période soviétique est son terrain de prédilection), plus référentielle (ses films sont pour l'essentiel réalisés à partir d'un montage d'archives cinématographiques) et plus grinçante. On découvrira ici les trois premiers longs métrages de ce passionné du cinéma soviétique, né en 1950 à Leningrad, et qui exerça la profession d'ouvrier-tourneur avant d'intégrer le VGİK dans la section « Critique de cinéma ».

*Concert pour un rat* (1995) évoque, entre montage d'archives et reconstitution, la figure du poète excentrique Daniil Ivanovitch Kharms, mort de faim dans les geôles staliniennes en 1941, tandis que *L'île aux morts* (1997), entièrement constitué d'archives, rend pour sa part hommage à la diva du cinéma muet Vera Kholodnaïa, morte en 1918 à Odessa. Si le projet de Kovalov, à travers ces films, consiste à établir, en creux, le portrait d'une époque « avançant vers sa disparition dans la sérénité », il aura atteint ce but, pour ce qui concerne le système

soviétique, dès son premier long métrage, l'étrange *Jardin des scorpions* (1991).

Baptisé « poème optique sur la période de dégel des années 1950 », ce ready-made est fabriqué à partir de films soviétiques des années 1920, 1950 et 1960, tous genres mêlés, depuis la fiction de propagande jusqu'au dessin animé, en passant par le film scientifique et les actualités cinématographiques. Entre un varan qui passe dans le désert, un homme qui traverse le ciel à la façon d'une libellule, les gigantesques parades du XX<sup>e</sup> congrès du Parti communiste et le couple Montand-Signoret acclamé par la foule au nom de l'amitié entre les peuples, le récit chaotique qui s'en dégage reconstitue pour l'essentiel une trame fictionnelle qui met aux prises un personnage masculin tantôt avec un réseau d'espions capitalistes, tantôt avec son propre alcoolisme.

C'est donc sous les doubles auspices de la paranoïa et de l'alcoolémie que se déroule cette épopée cinéphage teintée d'un humour très noir, qui se nourrit de l'esthétique et des figures les plus populaires – et parfois les plus séduisantes – du cinéma soviétique pour mieux dévoiler l'inquiétante folie du système qui les a produits.

Jacques Mandelbaum

« A la découverte de deux humoristes russes ». Du 27 février au 3 mars, à la Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>, M<sup>e</sup> Iéna ou Trocadéro. Tél. : 01-56-26-01-01. Photo : « Jardin des scorpions », d'Oleg Kovalov (1991). Photo D. R.

### PARIS Cycle Jean-François Stévenin

A l'occasion de la sortie de *Mischka*, dernier film en date de Jean-François Stévenin, on peut découvrir l'œuvre intégrale de ce génial franc-tireur du cinéma français avec la reprise de ses deux précédents films : *Passe-montagne* (1978) et *Double messieurs* (1986). Errance dans les paysages transfigurés de la douce France, imprévu tapi à la croisée des chemins, sourire en coin et offensive utopique à tous les étages : à voir toutes affaires cessantes.

Saint-André des Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-80-25.

### Panorama du cinéma grec

La reprise de la production cinématographique en Grèce, avec désormais la réalisation annuelle d'une vingtaine de longs, et autant de courts métrages, a suscité, depuis l'an dernier, la tenue de ce panorama à Paris, proposé par le Centre du cinéma grec. On découvrira, lors de cette deuxième édition, quatorze longs métrages et cinq courts métrages dans l'espoir d'y trouver les signes d'un renouveau esthétique qui demeure, à ce jour, une pure hypothèse.

Studio des cinéastes-Les Ursulines, 10,

rue des Ursulines, Paris-5<sup>e</sup>, M<sup>e</sup> Luxembourg. Du 5 au 19 mars. Tél. : 01-43-26-97-08.

### ALÈS Festival itinérances

Créé en 1983, ce festival permet au public de découvrir, en avant-première, des films de qualité, venus de tous horizons. Ainsi cette année, notamment, de la Chine (*L'Orphelin d'Anyang*, de Wang Chao), de l'Inde (*A Dog's Day*, de Murali Nair), de Corée (*Address Unknown*, de Kim Ki-duk) ou de France (*Brève traversée*, de Catherine Breillat). Une rétrospective consacrée au thème des explorateurs, des ciné-concerts, ainsi qu'une programmation dédiée à l'acteur Benoît Poelvoorde contribueront à la richesse de cette vingtième édition.

Mas Bringer, 30100 Alès. Du 1<sup>er</sup> au 10 mars. Tél. : 04-66-30-24-26.

### ANGERS Rencontre avec Abderrahmane Sissako

L'association Cinémas d'Afrique propose depuis quelques années des rencontres avec des professionnels du cinéma africain. Le Mauritanien Abderrahmane Sissako sera cette fois présent, pour évoquer, entre autres, la question de la lumière dans ses films, depuis *Le Jeu* (1989) jusqu'à *La Vie sur terre*

(1998), en passant par le très beau *Rostov-Luanda* (1997).

Inscription : Cinémas d'Afrique, 44, boulevard Henri-Arnauld, 49100 Angers. Les 2 et 3 mars. Tél. : 02-41-20-08-22.

### NANTES Semaine du film arabe

Pour sa quatrième édition, ce festival offre la possibilité de revoir onze longs métrages produits dans les pays arabes, depuis la comédie musicale égyptienne *Madame la diablesse*, d'Henri Barakat (1949), jusqu'à la comédie dramatique tunisienne *Fatma*, de Khaled Ghorbal (2001), en passant par le film le plus spirituel réalisé à ce jour par un cinéaste palestinien, *Chronique d'une disparition* de Elia Suleiman (1996). Des rencontres avec des réalisateurs (Khaled Ghorbal, Daoud Aoulad-Syad, Asma El Bakri...) ainsi qu'une journée consacrée à la Palestine, dimanche 3 mars à partir de 14 heures, ponctueront cette manifestation.

Cinéma Katorza, 3, rue Corneille, 44000 Nantes. Du 27 février au 5 mars. Tél. : 06-64-99-90-60.

### SAINT-QUAY-PORTRIEUX Rencontres 10/10 du cinéma d'animation

Pour la deuxième année consécutive, ce festival, qui s'adresse aussi bien aux scolaires qu'au grand public autour de

l'actualité du cinéma d'animation, invite dix réalisateurs venus de pays différents pour confronter leurs expériences. On comptera parmi eux Wendy Tilby (Etats-Unis), Jean-François Laguionie (France), Caroline Leaf (Canada), Mera Erez (Turquie) ou Abi Feijo (Portugal). A noter, en complément, deux passionnantes rétrospectives : celle consacrée à Paul Driessen ainsi que la sélection de courts métrages d'animation issus de Kanoun, l'institut iranien pour le développement intellectuel des enfants et adolescents.

20, quai de la République, 22410 Saint-Quay-Portrieux. Du 28 février au 3 mars. Tél. : 02-96-70-41-83.

Distance, de Hirokazu Kore-Eda

## Nuit de deuil autour d'un suicide collectif

QUATRE citoyens perpétuent tous les ans un rite particulier. Celui de se recueillir à proximité d'un lac où, trois ans plus tôt, un de leurs proches a disparu. On comprend que les « disparus », auteurs d'un suicide collectif, étaient les membres d'une secte responsable d'un attentat ayant causé la mort de plusieurs dizaines de personnes à Tokyo. Les protagonistes de *Distance* affrontent le souvenir d'un acte meurtrier et, pour eux, incompréhensible, commis par une femme, une sceur, une amie, un époux, en rupture de liens sociaux ou familiaux, happés par la puissance d'une communauté mystérieuse.

Le cinéaste fait référence à l'attentat commis dans le métro de Tokyo, il y a six ans, par des membres de la secte Aum. Et l'on saisit la volonté de Hirokazu Kore-Eda de s'intéresser de façon déviée à des individus (les membres de la secte) diabolisés par leur propre crime.

### SPIRITUALISME SUSPECT

Le travail de deuil est donc au centre de *Distance*, mais un travail de deuil bien particulier, empêché par l'impossibilité de comprendre la cause profonde des événements et hanté par un vague remords attaché au fait de raviver le souvenir d'individus coupables d'un crime défiant l'entendement. Après un long pèlerinage pédestre dans une forêt qui prend des allures de promenade amicale, les héros découvrent que leur voiture a été volée. Les voilà contraints de passer la nuit dans un refuge dans la forêt, un gîte habité autrefois par les membres de la communauté et dans lequel ne vit plus qu'un ancien de la secte. Cette cohabitation, qui ne

durera qu'une nuit, sera pour chacun l'occasion d'évoquer le souvenir de leurs proches et de tenter de comprendre. S'ensuit ainsi une série de retours en arrière décrivant le moment de la rupture, de la fuite hors du foyer, de l'abandon d'une vie sociale à l'appel d'un spiritualisme suspect.

Ainsi, s'il est question de deuil dans le film de Hirokazu Kore-Eda, il est surtout question de la quête d'un objet impossible à saisir, de la poursuite d'un sens qui s'est toujours dérobé. Non seulement celui du comportement des membres de la secte, mais aussi celui susceptible de se dégarer des capacités du cinéma lui-même, moyen d'expression éternellement tiraillé entre discours et monstration pure.

Question centrale de la modernité cinématographique dont le récit relève, cette interrogation se traduit par une science spécifique ici, de la digression, de l'éirement de situations banales (la longue balade dans la forêt saisie en caméra portée) dont les enjeux affectifs sont mis à distance. Les rapports entre les personnages sont donc moins expliqués que montrés avec toute l'opacité qu'induit la restitution pure de comportements. Cette capacité de faire passer les questions qui hantent ainsi les quatre pèlerins, englués dans des souvenirs dont ils ne saisissent pas les déterminations profondes, du plan psychologique au plan esthétique, fait tout le prix du film singulier de Hirokazu Kore-Eda.

Jean-François Rauger

Film japonais de Hirokazu Kore-Eda. Avec Arata, Yusuke Iseya, Susumu Terajima. (2 h 12.)

## Sélection bandes originales de films

### Le cinéma de Serge Gainsbourg



Piètre cinéaste, Serge Gainsbourg fut peu regardant dans le choix des films dont il composa la musique, des nanars faisant pour la plupart. Heureusement, ces bandes originales valent beaucoup mieux que les œuvres qu'elles étaient censées servir – offrir *Yesterday Yes a Day* à *Madame Claude* relève du gâchis. Car Gainsbourg, loin de se cantonner à un rôle d'illustrateur sonore, profita de ces commandes pour travailler pour son compte. Sorte de discographie parallèle, ce coffret de trois CD, de *L'Eau à la bouche* (1959) à *Stan the Flasher* (1990), rassemble un *work in progress*, des esquisses des œuvres à venir, *La Horse* annonçant, par exemple, *Melody Nelson*. Avec ses arrangeurs (Alain Goraguer, Michel Colombier, Jean-Claude Vannier), le musicien expérimente des ambiances instrumentales à partir de piano de bordel désaccordé, banjo, mandolines, harmonica ou percussions afro, et vampirise aussi bien le jazz west coast que le country & wes-

tern, le raga (sous l'influence de George Harrison) que la marche militaire, la pop anglo-saxonne que le reggae. Faussaire de génie, il pioche chez John Barry et Ennio Morricone, kidnappe ses compositeurs classiques préférés (surtout Chopin et Rachmaninov) et pastiche Cole Porter et les pianistes de jazz. Et pourtant, cela reste du Gainsbourg. Deux précieux inédits, le *Strip-tease* surré par Nico et *La Noyée* chantée par Anna Karina, ont été retrouvés. A quelques fumisteries près, un ensemble passionnant qui s'adresse davantage aux oreilles des fans qu'à la mémoire des cinéphiles. – B. Lt

1 coffret de 3 CD Universal Music.

### Monsters, inc

Connu pour ses chansons acerbées et sa peinture au vitriol de l'Amérique, Randy Newman a livré quelques bandes originales de haute tenue, notamment celle du *Ragtime* de Milos Forman. Deux ans après sa distrayante partition pour *Toy Story 2*, il récidive pour un film d'animation des studios Pixar. Cette activité est évidemment plus lucrative que ses chansons. Tant mieux pour lui, car sa contribution à *Monsters, Inc* est décevante. N'importe quel petit maître œuvrant pour Disney aurait pu faire pareil. Lisse et prévisible malgré ses brusques accélérations orchestrales, cette musique ne dérange ni ne titille l'oreille. Pour rappeler sa signature, Randy New-

man glisse de temps à autre un thème de jazz rétro. Les inconditionnels, enfin, seront frustrés par la seule chanson (*If I Didn't Have You*), aussi fainéante qu'autoparodique. – B. Lt

1 CD Walt Disney Records (sortie le 19 mars).

### Ali

L'appellation bande originale est ici mensongère. On ne trouvera qu'un extrait de partition composée par Lisa Gerrard (ex-moitié de Dead Can Dance) pour le film de Michael Mann. En revanche, des chansons qu'on ne fait que percevoir par bribes pendant le film sont données ici tout au long. La présence de stars du r'n'b fait sûrement un excellent argument commercial, mais l'écoute de *The World's Greatest*, interprété par R. Kelly, pourrait faire croire qu'Ali sort des studios d'animation de Disney, tant le titre est mièvre, à des années-lumière de la vie du champion et de la relation qu'en fait Michael Mann. Plus près de l'ambiance du film, on trouvera une reprise de *A Change Is Gonna Come*, par Al Green, et une saisissante imitation de Sam Cooke par David Elliot. On remarquera enfin, au long de ce disque assez divers pour ne pas lasser, qu'on a choisi *Tomorrow*, du Malien Salif Keita, pour illustrer la partie congolaise du film, plutôt qu'un titre authentiquement kinoï. – T. S.

1 CD UMG/Polydor.

Le Monde présente

# Les festins d'aden

lundi 4 mars	A l'Elysée-Montmartre	jeudi 7 mars	Au Bataclan
<b>US3</b> Dj First Rate Baz		<b>Suzanne Vega</b> Bob Hillman Coralie Clément	
mardi 5 mars	A l'Elysée-Montmartre	jeudi 7 mars	A l'Elysée-Montmartre
<b>The White Stripes</b> Whirlwind Heat Di Maggio		<b>Zita Swoon</b> The Electric Soft Parade Luke	
mercredi 6 mars	A l'Elysée-Montmartre	vendredi 8 mars	A l'Elysée-Montmartre
<b>Archive</b> Richard Hawley		<b>Saïan Supa Crew</b> Beverley Knight City High	

**A réserver tout de suite**  
Fnac et points de vente habituels.  
Par téléphone au 08 92 68 36 22 ou sur internet : [www.aden.fr](http://www.aden.fr)

# Robert et Reichen, architectes dissociants

Depuis le début des années 1980, la reconversion des bâtiments industriels n'a pas de secret pour ces duettistes inséparables

L'UN, MASSIF, ressemble à un ogre de dessin animé, sourcils broussailleux, sourire carnassier ; l'autre, strict, avec ses fines lunettes sans monture, appartient au monde de Buster Keaton. Pourtant, les deux architectes signent ensemble depuis près de trente ans. Leurs patronymes sont indissociables : on dit Reichen et Robert comme Roux et Combaluzier ou Laurel et Hardy, en oubliant leurs prénoms. Pionniers incontestés de la réhabilitation des bâtiments industriels, ils restent marqués par cette image, parfois réductrice. « Nous sommes devenus des reconvertisseurs en titre », admet Bernard Reichen. Ce n'est donc pas un hasard si leur agence – une quarantaine de personnes – est installée dans un ancien entrepôt, au fond d'une cour, à deux pas de la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Ces duettistes sont tous les deux d'origine suisse, mais c'est à Paris qu'ils ont fait, ensemble, leurs études à l'École spéciale d'architecture du boulevard Raspail. Les services de la coopération les ont expédiés à Pointe-Noire, au Congo, où, de conserve, ils ont rempli leurs obligations militaires. En 1973, Bernard Reichen et Philippe Robert ont à peine trente ans. Ils s'associent pour un projet qui ne verra jamais le jour : un hôpital dans le Val-de-Marne. L'agence est née.

« Au départ, on était tellement en symbiose qu'on pouvait intervenir sur un même dessin : l'un faisait la coupe et l'autre le plan », dit Philippe Robert. Aujourd'hui, chacun mène individuellement ses projets, sous le même label. « L'agence a un nom qu'il faut pérenniser, explique Bernard Reichen. D'un nom double, on peut faire un concept. » Ce dernier pourrait se résumer à une formule : « Créer dans le créé », titre d'une exposition montée par Philippe Robert au Centre Pompidou.

La première réalisation du tandem fut à Lille, en 1980, la transformation en logements des anciennes filatures Leblan. « Nous avons été frappés par la souplesse de cette architecture industrielle, se souvient Philippe Robert. Cette souplesse était voulue par les ingénieurs de l'époque : les espaces qu'ils concevaient devaient être utilisables de toutes les manières. Nous avons contribué à révéler cette mobilité. Dans un bâtiment technique, ultraspécialisé et fermé sur lui-même, nous avons introduit, sans renier l'originalité et la morphologie de l'édifice, des logements, une bibliothèque, des commerces, des bureaux et même une église. Cette réhabilitation a eu un certain écho. »

Elle a surtout eu valeur de manifeste. A Elbeuf en 1982, puis à Tourcoing deux ans plus tard, on a fait appel à eux pour trans-

## BIOGRAPHIE

► **1973**  
Fondation de l'agence Reichen et Robert.

► **1980**  
Réhabilitation de la filature Leblan, à Lille.

► **1985**  
Transformation de la Grande Halle de La Villette, à Paris.

► **1995**  
Reconversion de l'usine Menier en siège social de Nestlé France, à Noisiel.

former les usines Blin et Blin puis Prouvost.

Après le temps des filatures vient celui des Halles. En 1985, les architectes participent au sauvetage de celle de Blois, promise à la destruction. « C'était un édifice composite, pierre, brique et bois, que le maire de la ville voulait démolir au profit d'un palais des congrès », explique Bernard Reichen. Jack Lang, alerté, a fait inscrire le bâtiment à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Et nous avons trouvé une solution qui satisfaisait tout le monde en adossant à la halle, soigneusement réhabilitée, une nouvelle salle en hémicycle destinée aux congrès. »

## LE NEUF ET L'ANCIEN PEUVENT COEXISTER

Le duo s'attaque ensuite à l'ancienne Halle aux bœufs de La Villette. Face à ces grands parapluis métalliques destinés à accueillir des événements divers, ils ont une position très ferme : ne rien imposer de pérenne entre l'architecture originale et celle des futurs scénographes. Leurs interventions seront donc minimalistes et se borneront à donner des outils aux utilisateurs, tout en révélant la structure métallique. Ce principe est appliqué, à des échelles différentes, à la Halle Tony-Garnier à Lyon aussi bien qu'au pavillon de l'Arsenal à Paris.

« Ces travaux nous ont d'abord fait décou-

vrir l'architecture répétitive qui caractérise un certain nombre de bâtiments industriels, basés sur le rythme plutôt que sur la composition, insiste Bernard Reichen. Nous avons pu aussi explorer le thème du collage et de la dissociation. Dans une reconversion, chaque période de l'histoire d'un bâtiment doit être respectée ; le neuf et l'ancien peuvent coexister tout en restant lisibles l'un et l'autre. Aujourd'hui, la dissociation est l'un des thèmes dominants de l'architecture contemporaine, qui s'est libérée de la composition pour mettre en tension des espaces divers et des matériaux différents. »

Noisiel sera le troisième tournant de la carrière de Reichen et Robert, qui assurent, en bord de Marne, la reconversion de l'ancienne chocolaterie Menier. Ils changent alors d'échelle. Le site, aussi vaste qu'emblématique, est en partie protégé au titre des Monuments historiques ; il est appelé à devenir le siège social de Nestlé France. « Nous avons dû faire simultanément plusieurs démonstrations, se souvient Philippe Robert. Respecter scrupuleusement un bâtiment classé ; exalter, sans le défigurer, un édifice prototype ; ne conserver ailleurs qu'une façade ; faire plus loin des adjonctions en respectant l'esprit de constructions existantes ; innover totalement sur certaines parcelles en jouant sur le contraste de l'architecture ancienne et

de l'architecture nouvelle. » On vient de loin admirer la prouesse. Désormais, la méthode Reichen et Robert s'exporte en Australie, en Allemagne ou aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, les architectes interviennent sur plusieurs dizaines d'hectares. Ils restructurent le quartier du Falaire, aux portes d'Athènes, en prévision des Jeux olympiques, et vont être chargés, à Paris, de réaménager la zone comprise entre la gare d'Austerlitz et l'hôpital de la Salpêtrière. Cet intérêt pour l'urbanisme n'est pas nouveau. Dès 1992, ils participaient au groupe Hippodamos, qui réfléchissait au devenir de la Plaine-Saint-Denis, friche industrielle de 700 hectares au nord de Paris. « Nous passons de l'architecture à l'urbanisme, de l'ancien au neuf, avec les mêmes méthodes, souligne Bernard Reichen. Nous vivons plus que jamais dans un monde mouvant, et cela nous amène à retrouver, à des échelles diverses, les vertus des usines du XIX<sup>e</sup> siècle qui dissociaient l'architecture de sa fonction. Pour pouvoir travailler sur le thème de l'instabilité, il faut être précis sur les invariants, qui doivent être nettement identifiés. Nous devons révéler un territoire à partir des choses invisibles qui sont ancrées dans le sol et dans son histoire. »

Emmanuel de Roux



GASTON BERGERET

## LES GENS DU MONDE

■ Le Prix Nobel de littérature 2000, Gao Xingjian, romancier, essayiste, auteur dramatique et peintre, né en Chine et établi en France depuis 1989, et la romancière Florence Delay, récemment élue à l'Académie française, viennent de rejoindre le comité de lecture de la Comédie-Française, instance qui décide de l'inscription des œuvres au répertoire de la Maison de Molière. Ils remplacent Jacques Bonnet et l'académicien Erik Orsenna et rejoignent notre confrère et académicien Bertrand Poirot-Delpech et le journaliste et conseiller d'Etat Philippe Boucher, quatre personnalités extérieures qui partagent leur responsabilité avec des membres de la troupe.

■ Paul McCartney a fait, dimanche 24 février au soir, une apparition surprise lors d'un concert à Liverpool (Angleterre) qui avait lieu à l'Empire Theater en mémoire de son ami, l'ancien Beatle George Harrison, mort le 29 novembre 2001. « C'est un plaisir de revenir dans ma ville », a déclaré McCartney, qui était accompagné par sa fiancée, Heather Mills. Les 2 300 places à vendre s'étaient arrachées en quelques heures, bien que la participation de McCartney n'ait pas été annoncée. La recette sera versée à des associations de lutte contre le cancer.

■ L'écrivain et envoyé du gouvernement français en Afghanistan Bernard-Henri Lévy s'est recueilli, le 24 février, sur la tombe de l'ancien chef militaire de l'Alliance du Nord, Ahmed Chah Massoud, à Khanis, dans la vallée du Panjir, au nord de Kaboul. Il a entrepris une mission d'un mois afin d'évaluer et de développer l'aide française à l'Afghanistan et rencontré le chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzai.

■ La comédienne allemande Iris Berben, star de la télévision outre-Rhin, recevra cet automne le prix Leo-Baeck, remis par le président du Conseil central des juifs d'Allemagne, Paul Spiegel. Elle a été distinguée pour « son engagement en faveur du dialogue judéo-chrétien et germano-israélien ». Ce prix a été créé en 1956 pour célébrer la mémoire du rabbin Leo Baeck, mort cette année-là à Londres, déporté en 1943 par les nazis dans le camp de concentration de Theresienstadt.

■ Le leader du groupe U2 et star du rock Bono, en couverture de l'hebdomadaire américain Time daté du 24 février, déclare dans un entretien qu'il est « fatigué de ne faire que rêver d'aider les pauvres et les malades du monde ». Il a donc décidé de profiter de son statut et de son argent pour « passer à l'action » au sein du groupe pour l'effacement de la dette du tiers-monde dont il est membre bienfaiteur. U2 est huit fois nommé pour les prochains Grammy Awards.

THOMAS FERENCZI

## Conversation de campagne

DANS la bataille d'images qu'est aussi, et peut-être surtout, la campagne présidentielle, il en est une qui n'est pas passée inaperçue, lundi, d'un journal télévisé à l'autre : c'est celle de l'amical rencontre, au Salon de l'agriculture, autour d'une table, entre Lionel Jospin et José Bové. Jusque-là, la visite du premier ministre ressemblait, jusqu'au mimétisme, à celle du président de la République la veille, au point qu'elle en paraissait presque caricaturale. Le candidat serrait des mains, embrassait des femmes et des enfants, avalait quelques morceaux de fromage ou vidait quelques verres de vin ou de bière. La routine, en somme.

Jacques Chirac était resté plus de cinq heures porte de Versailles, Lionel Jospin y passerait presque autant de temps. Le président de la République y était allé de son petit discours en faveur d'une agriculture « écologiquement responsable » et « économiquement forte », le premier ministre expliquerait que « le libéralisme n'est pas adapté à l'agriculture ». Le candidat de la droite avait caressé affectueusement quelques bovins, celui de la gauche n'hésiterait pas à prendre un agneau dans ses bras. Les diffé-

rences, on en conviendra, étaient minimes.

Enfin vint l'image qui allait donner sa couleur particulière au message de Lionel Jospin : le dialogue tranquille avec José Bové. Le chef de file de la Confédération paysanne avait décidé d'« interpeller les hommes politiques », il avait des questions précises à leur poser. Le premier ministre lui a longuement répondu. « J'ai apprécié qu'il ne se soit pas dérobé, contrairement à Jacques Chirac », a dit José Bové après la rencontre.

Pour Lionel Jospin, l'enjeu n'était pas mince : même si la star de l'antimondialisation a annoncé son intention de voter blanc au second tour, ceux qui apprécient son discours se souviendront peut-être, au moment de glisser un bulletin dans l'urne, qu'il ne met pas sur le même plan Jacques Chirac et Lionel Jospin, et qu'on peut parler avec le second, non avec le premier. Qui sait s'ils n'en concluront pas que le candidat socialiste – pardon, « d'inspiration socialiste » – est tout de même préférable au président sortant ? Ainsi va le combat électoral, où les gestes ont parfois autant d'importance que les mots.

## TÉLÉVISION

### Richter, l'« homme intense »

Richter dans la neige à Moscou. Son visage, ce sourire imperceptible : comment décrire l'impression d'insolence, de jeunesse solaire ? Quel charme ! Image en noir et blanc, au tout début du film de Bruno Monsiegeon, un portrait de musicien comme on n'en voit pas souvent, qu'Arte rediffuse pour notre bonheur dans « La Lucarne ». On a toujours envie – une furieuse envie – de revoir cette silhouette dont l'énergie semble un défi au temps. Le « jeune homme incroyablement intense » a pourtant vieilli, et c'est au soir de sa vie, déjà malade et amaigri, que le pianiste légendaire lit pour Monsiegeon des extraits de son Journal. Parfois il s'arrête. Silence, une remarque. Le même humour tranchant ! Est-ce son origine complexe (russe et allemande, deux pères) qui a donné une distance à cet homme « indifférent aux événements, à la politique, aux louanges et aux biens » ? Sviatoslav Richter a traversé quatre-vingt-deux ans d'histoire soviétique en n'étant ni musicien officiel ni dissident. Enfance douloureuse, apprentissage du piano iconoclaste, l'ardent jeune homme s'impose aussitôt. Le film de Bruno Monsiegeon est une œuvre qui communique l'esprit du musicien, cette planète où ne compte que la recherche de l'interprétation parfaite. – C. H.

« Richter, l'insoumis » : première partie, mercredi 27, 21 h 40 ; deuxième partie, le mercredi 6 mars, 21 h 40, Arte.

## RADIO

MERCREDI 27 FÉVRIER

► **Maeterlinck et la musique**  
20 h 40, Radio Classique  
Soirée en compagnie de l'écrivain belge symboliste Maurice Maeterlinck, qui, parce qu'il eut une idylle avec la cantatrice Georgette Leblan, fraya de près avec le milieu musical de son époque. Son œuvre onirique, feutrée de mystère, inspira de grands compositeurs : Debussy,

bien sûr (avec l'opéra *Pelléas et Mélisande*), mais aussi Fauré, Rachmaninov ou Schoenberg.

► **Le monde change**  
12 h 10, RFI  
En compagnie d'Antoine Garapon (auteur de *Et ce sera justice*, éditions Odile Jacob), Patrick Chompré s'interroge sur les façons de punir en démocratie : est-il possible de punir dans l'intérêt de la société mais aussi du criminel ? Comment ne pas confondre punition et vengeance ?...

MERCREDI 27 FÉVRIER

► **Des racines et des ailes : Florence**

20 h 55, France 3  
Remède toscan idéal en attendant le printemps : une cuillerée d'histoire médiévale (les grandes dynasties florentines) ; une louche de chefs-d'œuvre (reportage dans le plus grand atelier de restauration de Florence) ; enfin, une bonne dose de tourisme (passage en revue des fêtes traditionnelles organisées pendant l'année). Le tout sur les bons conseils de Patrick de Carolis.

► **Les P'tits Lucas**  
20 h 50, M6  
Grand Prix au Festival du film de

télévision de Luchon, ce téléfilm de Dominique Ladoge raconte avec humour et émotion le quotidien débrouillard des cinq enfants Lucas, délaissés par leurs parents, auxquels Amandine, l'aînée de la famille, supplée comme elle peut.

► **Soirée Howard Hawks**  
20 h 45, CineClassics  
Soirée spéciale consacrée au plus hétéroclite des réalisateurs américains. Deux de ses films, *La Captive aux yeux clairs* (20 h 45) et *La Foule en délire* (23 h 40), encadrent un portrait du cinéaste tissé de témoignages d'acteurs.

# HILDA

de Marie Ndiaye

mise en scène  
Frédéric Bélier-Garcia

Zabou Breitman  
Eric Savin  
Céline Cuiquet

Théâtre de l'Atelier

nova Télérama PREMIÈRE inter 01 46 06 49 24

## RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 26 FÉVRIER

## TF1

**14.45** Une femme indésirable Téléfilm. Larry Elikann. Avec Jason Roberts [2/2] (EU, 1991).  
**16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Place Un charme irrésistible. Série **18.15** Exclusif **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** **MARY À TOUT PRIX** ■ Film. Bobby Farrelly et Peter Farrelly. Avec Cameron Diaz, Ben Stiller, Matt Dillon. Comédie (EU, 1998) O. 9602688  
*Un homme parti à la recherche de la fille dont il était amoureux au collège entre en compétition avec les prétendants de celle-ci. Une comédie grossière, véritable invention dans la trivialité.*

**23.10** **LE DROIT DE SAVOIR** Y a-t-il un pouvoir gay ? Magazine présenté par Charles Villeneuve. 5655959  
*Le documentaire fait un point sur les revendications des homosexuels.*

**0.25** Spécial sport **1.00** Exclusif. **1.35** Reportage Nenes monte à Paris **2.05** Les Grands Destins du XX<sup>e</sup> siècle Mythe révolutionnaire : Hô Chi Minh **2.55** et 4.15 Histoires naturelles **3.25** La Pirogue **4.45** Musique (35 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**18.40** Dracula ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) O  
**18.50** La Fièvre au corps ■■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1981, v.m., 115 min). TCM  
**19.05** Crash ■■ David Cronenberg (Can. - Fr. - GB, 1996, v.o., 100 min) O  
**19.15** Tandem ■■ Patrice Leconte (France, 1996, 90 min) O  
**20.45** La Paloma ■■ Helmut Käutner (Allemagne, 1944, v.o., 110 min) O  
**22.15** eXistenZ ■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, v.o., 95 min) O  
**22.15** Z ■■ Costa-Gavras (France - Algérie, 1969, 130 min) O  
**22.35** La Grande Attaque du train d'or ■■ Michael Crichton. Avec Donald Sutherland, Sean Connery (Grande-Bretagne, 1979, 110 min). RTL 9  
**22.35** Madame Miniver ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 130 min) O  
**22.40** Un été 42 ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, v.m., 105 min). TCM  
**22.50** Fantômes ■■ Jang Sun-Woo (Corée, 1999, v.m., 105 min) O  
**22.50** Plus dure sera la chute ■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min). Paris Première

## FRANCE 2

**14.55** Un cas pour deux **16.00** Commissaire Lea Sommer **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Qui est qui ? Divertissement **18.05** JAG Impact. Série **18.55** On a tout essayé **19.45** Un gars, une fille **20.00** et 1.05 Journal, Météo.



**20.55** **SMILLA** Film. Bille August. Avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Richard Harris. Suspense (Dan. - All. - Suè., 1997) O. 9692201  
*Smilla (Julia Ormond), jeune femme inuit, cherche à comprendre les raisons de l'accident mortel dont a été victime un petit garçon lui-même inuit. Invéraisemblable histoire policière, polaire et écologique.*

**23.00** **Y'A UN DÉBUT À TOUT** Présenté par D. Lumbroso et N. Corrè. Avec Laurent Gerra, Bigard, Elisa Tovati, Marie-Claude Pietragalla, Cathy & David Guetta, Raphaël Mezrahi, Patrice Dard. 1721930

**1.30** Un cadeau, la vie ! Téléfilm. Jacob Berger. Avec Carole Richert (Fr. - Bel., 1998) O.  
**3.00** Les Éléphants perdus de Tombouctou  
**3.50** Turquie, les troglodytes du XX<sup>e</sup> siècle  
**4.15** Double-Je Spécial Londres (105 min).

## FRANCE 3

**16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** et 1.55 C'est mon choix...



**20.55** **QUESTIONS POUR UN CHAMPION** Spéciale célébrités. Divertissement présenté par Julien Lepers. Invités : Bernard Werber, Patrick Rambaud, François-Eric Gendron, Jérôme Anger, Anne Richard, CharliE Couteur, Didier Barbelivien, Ménélik, Raymond Domenech, Sophie Moniotte, Gérald de Palmas. 4578794  
**22.45** Météo **22.50** Soir 3.

**23.15** **LE ROI DE NEW YORK** ■■ Film. Abel Ferrara. Avec Christopher Walken, David Caruso, Larry Fishburne. *Policier* (It. - EU, 1989) O. 9814539  
*Le portrait d'un gangster new-yorkais.*

**0.55** Livre court *Mes insomnies*. Court métrage. Valérie Gaudissart **1.30** Ombre et lumière Anne Brochet **2.20** Soir 3 **2.40** La Vie comme un roman **3.35** La Case de l'oncle Doc Clarisse est partie **4.30** Un jour en France (40 min).

## CANAL+

**16.00** Le Vrai Journal Robert Hue **16.50** Fanny & Elvis Film. Kay Mellor. Comédie (GB - Fr., 1999) O  
 ▶ En clair jusqu'à 20.05 **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols.



**20.05** **FOOTBALL** Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 4<sup>e</sup> journée). Groupe A. Manchester United (GB) - FC Nantes (Fr.). 20.45 Coup d'envoi. En direct. 71905268  
*Le FC Nantes retrouve, mais cette fois en terre anglaise, des Mancuniens, en tête de leur groupe, revenus de Bretagne avec le point du match nul (1-1).*

**23.30** **SOUS LE SABLE** ■■ Film. François Ozon. Avec Charlotte Rampling, Bruno Cremer, Jacques Nolot. *Drame* (France, 2000) O. 9537862  
*Description remarquable du deuil.*

**1.05** In the Mood for Love ■■ Film. Wong Kar-wai. Comédie dramatique (Fr. - H.K., 2000, v.o.) O. **2.35** « In the Mood for Love », le making of **3.00** L'Experte Téléfilm. Graham Theakston (GB, 2001, 135 min) O.

## FRANCE 5 / ARTE

**17.05** Les Cavaliers du mythe Les cow-boys. **17.35** 100 % question Spécial Victor Hugo **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Paroles de paysan. Documentaire.



**20.45** **THEMA - DE QUOI J'ME MÊLE ! LES FACES CACHÉES DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE** «... ET DEMAIN LE MONDE ENTIER». Documentaire. Victor Grandits (Allemagne, 2001). 100437862  
**21.30** Thema - Les Héritiers du Duce Documentaire. Michael Mandlik (All., 2001).  
**21.40** Thema (suite) - Interdire ou enjôler ? Documentaire (Allemagne, 2001).

**21.55** Thema - Débat. Invités : Cornélie Sonntag-Wolfgang **22.25** Thema Tout le monde peut se tromper. Documentaire. Jan Peter, Rainer Fromm et Yuri Winterberg (Allemagne, 2001).

**23.00** Music Planet 2Nite Beck, Permanent Mutations Documentaire **23.55** Die Nacht / La Nuit Magazine **0.50** Les Yeux sans visage ■■■ Film. Georges Franju. *Fantastique* (Fr. - It., 1959, N.) O **2.20** Surréal [1/4] (25 min).

## M6

**16.55** Le Pire du Morning **17.30** Gundam Wing Pris pour cibles **17.55** Powder Park Belle pagaille. Série **18.55** The Sentinel Les braconniers **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.



**20.50** **E = M6 SPÉCIAL** Sexualité : et si on en parlait ? Magazine présenté par Mac Lesguy. Au sommaire : C'est une éternelle question de taille ! ; Comment augmenter son plaisir ; L'amour... tout petit déjà ; Ados : il y a toujours une première fois ; Etats-Unis : ils ne font pas comme nous ! ; Homosexualité : halte aux préjugés ! ; Hommes - Femmes : les différences. 581423

**22.45** **POUVOIR ABSOLU** Téléfilm. David L. Corley. Avec Craig Sheffer, John Heard, Joanna Cassidy (EU, 1997) O 9755591  
*Un ancien agent secret enquête sur le suicide d'un proche du président.*

**0.29** Météo **0.30** Capital Business sans frontière. Magazine **2.20** Culture pub Magazine. Imagina ; Mon nom ne m'appartient plus **2.45** M6 Music Emission musicale (255 min).

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Perspectives contemporaines. Passage, le voyage des conteurs.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Muzikistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Le Tour d'écoute.  
**20.00** Un mardi idéal. Invités : Anne Sylvestre, chanteuse ; l'Ensemble Illico ; Tom Novembre, chanteur. En direct  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème. Can't Help Lovin' Dat Man.  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres d'Ibert, Debussy, 20.40 Delacroix et la musique. Œuvres de Mozart, Gluck, Cherubini, Cimarosa, Beethoven.  
**22.30** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres Berlioz, Bellini, Paganini, Rossini, Weber, Chopin.

## DÉBATS

**18.30** Studio ouvert. Faut-il supprimer la PAC ? Public Sénat  
**22.15** Forum public. 35 heures et PME : demandez le programme. Public Sénat

## MAGAZINES

**17.00** Les Lumières du music-hall. Michel Delpech. Jane Birkin. Paris Première  
**18.30** i cinéma. Gérard Jugnot. i télévision  
**19.00** Explorer. Trésors volés du Cambodge. Pilleurs de sites. National Geographic  
**21.05** Temps présent. Les guerres de Greenpeace. TV 5  
**22.15** Ça se discute. Révélation, provocations, faut-il avoir peur du scandale ? TV 5  
**22.45** Rock Press Club. Nirvana. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

**17.10** Que « Vienne » la résist@nce. Planète  
**17.15** Afrique, je te plumerai. Histoire  
**17.15** Les Mystères de l'Histoire. Opération Underworld. La Chaîne Histoire  
**17.30** Voyage pratique. Lisbonne. Voyage  
**17.40** Champions de la nature. Les tigres du Bengale. Monte-Carlo TMC  
**18.00** La vie secrète de Ramsès II. La Chaîne Histoire  
**18.00** Ours blancs en famille. National Geographic

## HISTOIRE

**18.15** Quatre femmes de premier plan. [3/4].  
**18.35** « Titanic », au-delà du naufrage. Le naufrage. Odysée  
**19.00** Mussolini, le cauchemar de l'Italie. Chaîne Histoire  
**19.00** Pilot Guides. Cuisine du monde : Vietnam. Voyage  
**19.10** L'Université résistante. Histoire  
**19.45** A l'école vétérinaire. [2/5]. Sauvez Heidi. Planète  
**19.55** Les Lions de Phinda. Odysée  
**20.00** Alerte ! Au feu. National Geographic  
**20.30** De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. De Gaulle et les communistes. La Chaîne Histoire  
**20.45** Steve McQueen, le rebelle tranquille. Planète  
**20.55** Charles Trenet. Odysée  
**21.50** Renaissance. Le voyage du mage. Odysée  
**21.55** Zev Sternhell. [4/4]. Histoire  
**22.50** La Grande Famine. [2/3]. L'exil. Histoire  
**23.00** L'Afrique, paradis des insectes. National Geographic  
**23.05** Pilot Guides. L'Ethiopie. Voyage  
**23.05** Latitude 00°. Odysée  
**23.40** Watergate. [3/5]. Les boucs émissaires. Histoire  
**23.45** Les Enfants de Berklee. Muzik

## SPORTS EN DIRECT

**20.45** Football. Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 4<sup>e</sup> journée) : AS Rome (It.) - FC Barcelone (Esp.). Canal + vert  
**20.30** Boxe. Championnat de France. Poids super-moyens. Jean-Paul Mendy - Rachid Kanfouah. Eurosport

## MUSIQUE

**17.45** et 20.35, 23.00 Concerto pour guitare. Œuvre d'Alessandro Marcello. Par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Alexandre Lagoya (guitare). Mezzo  
**21.00** Mozart. *Concerto pour violon et orchestre n° 5*. Avec Franck Peter Zimmermann (violon). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink. Muzik  
**21.30** Berlioz. *La Symphonie fantastique*. En 1991. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo  
**21.35** Mahler. Symphonie n° 1. En 1992. Avec Sylvia McNair (soprano), Jard Van Nes (mezzo-soprano). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink. Muzik  
**23.15** Strauss. *La Chauve-Souris*. En 2000. Par l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan. Mezzo

## TÉLÉFILMS

**21.00** Don King, seulement en Amérique. John Herzfeld O. Paris Première  
**22.45** Le Crime dans le sang. Richard T. Heffron. Festival

## SÉRIES

**19.55** Le Caméléon. Un don du ciel. Série Club  
**20.40** Docteur Sylvestre. Les Pièges de Saturne. Festival  
**21.00** Alias. So it begins (v.o.) O. Téva  
**21.50** Ally McBeal. Judge Ling (v.o.) O. Téva

## MERCREDI 27 FÉVRIER

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! Divertissement  
**12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilletton **14.45** S.O.S. Barracuda Pêche en eau trouble. [1 et 2/2] **16.30** Alerte à Malibu Sauveteur social. Série **17.25** Melrose Place Un petit diable dans la tête. Série **18.15** Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal **20.25** Du côté de chez vous.



**20.35** **FOOTBALL - GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS** Arsenal (GB) - Bayer Leverkusen (All.) (2<sup>e</sup> phase, 4<sup>e</sup> journée, groupe D). 20.45 Coup d'envoi. En direct. 965138  
*Arsenal, Bayer Leverkusen, Deportivo La Corogne et Juventus Turin, équipes du groupe D, étaient, à l'issue de la 3<sup>e</sup> journée, à égalité avec trois points.*

**22.30** **GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS** FC Porto (Port.) - Real Madrid (Esp.) (2<sup>e</sup> phase, 4<sup>e</sup> journée, groupe C). En différé. 6820331  
*Les Portugais de Porto, derniers de la poule C, accueillent les Espagnols du Real qui comptent trois victoires.*  
**0.15** et 4.00 Histoires naturelles Dans la famille chasse : le père et le fils. En Polynésie : dans le sillage de la railleuse. Documentaire.

**1.10** Exclusif **1.45** Très chasse Scènes de chasse en Irlande. Documentaire **2.40** Reportages Les triplées. Magazine **3.05** Les Grands Destins du XX<sup>e</sup> siècle Mythe révolutionnaire : Mao. Documentaire **4.55** Musique (20 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**17.20** La Grande Lessive ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1968, 95 min) O  
**17.50** Le Danseur du dessus ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) O  
**18.20** Les Gens de la pluie ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1969, v.m., 100 min) O  
**18.50** Le Tendre piège ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min). TCM  
**18.55** Si j'avais un million ■■ E. Lubitsch, N. Taurag, S. Roberts, N. McLeod, J. Cruze, H. B. Humberstone et W. Seiter (EU, 1932, N., v.o., 85 min) O  
**20.45** Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.m., 135 min). TCM  
**20.45** Tucker ■■ Francis Ford Coppola (EU 1988, v.m., 110 min) O  
**20.45** La Captive aux yeux clairs ■■ Howard Hawks (EU, 1952, N., v.o., 120 min) O  
**20.45** Le Porteur de cerceau ■■ Matt Reeves (Etats-Unis, 1996, 95 min) O  
**23.00** Le Roman de Marguerite Gautier ■■ George Cukor. Avec Greta Garbo (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 115 min) O  
**23.25** Benny's Video ■■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 110 min) O  
**23.40** La Foule en délire ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min) O  
**0.50** La Paloma ■■ Helmut Käutner (Allemagne, 1944, v.o., 110 min) O

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo **13.45** Derrick La nuit de la mort. Série **14.50** Un cas pour deux Intime conviction. Série **15.45** La Famille Green Il y a de l'amour dans l'air. Série **16.35** Premier rendez-vous **17.10** Le Groupe Sorcellerie. Série **17.40** Friends Celui qui sortait avec une étudiante. Série **18.10** JAG Le vrai coupable. Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** et 0.50 Journal, Météo.



**20.55** **ANGELINA** Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Charles Aznavour, Fatou N'Diaye, Marianne Epin (France, 2001). 7206911  
*Un professeur de dessin à la retraite (Charles Aznavour) fait un mariage blanc avec la jeune Africaine (Fatou N'Diaye) sans papiers qui s'était occupée de sa femme malade jusqu'à sa mort.*

**22.35** **ÇA SE DISCUTE** Phobies, hypocondrie, angoisses : peut-on vaincre ses peurs ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 6988008  
*Terreurs enfantines, angoisses profondes, phobies paralysantes : la peur peut revêtir des formes bien différentes selon les personnes, devenant ainsi, soit un moteur poussant à se dépasser, soit une paralysie spectaculaire.*

**1.20** Des mots de minuit Magazine **2.45** Emissions religieuses **4.00** Lesotho, l'or blanc des femmes noires Documentaire **4.10** 24 heures d'Info **4.30** Mariages et contes de fées Documentaire (20 min).

## FRANCE 3

**13.50** Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** La Femme de mon frère Téléfilm. Jack Bender. Avec John Ritter (EU, 1989). **16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Ski, surf and sun. Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** et 2.35 C'est mon choix... ce soir.



**20.55** **DES RACINES ET DES AILES** Florence. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Florence. Au sommaire : Florence au temps des Médiécs ; L'énigme du Dôme ; Dynastie ; Chefs-d'œuvre à sauver ; Fêtes en Toscane. 9696027

**23.00** Météo **23.05** Soir 3.

**23.30** **CULTURE ET DÉPENDANCES** Où sont passés les grands écrivains ? Magazine présenté par Franz-Olivier Giesber. Invités : Umberto Eco, Michel Tournier, Didier Decoin, Philippe Djian, Fred Vargas, Pierre Combescot, Virginie Ledoyen. 5738756  
*Un plateau de choix pour déplorer la disparition du grand écrivain, une figure mythique que la sémiotique a fait voler en éclats.*

**1.15** Ombre et lumière Magazine. Invitée : Macha Makeieff **1.40** Les Dossiers de l'Histoire François Chalais, la vie comme un roman. Magazine **3.00** Soir 3 **3.20** Questions pour un champion Spéciale célébrités (105 min).

## CANAL+

**14.00** Xcalibur Le pays vert. Série **14.50** Invisibles ennemi Téléfilm. John Murlowski. Avec Bruce Boxleitner (EU, 2001) O **16.20** Star Hunter L'ombre du passé. Série **17.10** Eddy Time Magazine ▶ En clair jusqu'à 21.00 **18.40** Groland-sat O **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma **19.40** + de sport Magazine **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Magazine.



**21.00** **LA SÉANCE AU FÉMININ** BELLES À MOURIR ■■ Film. Michael Patrick Jann. Avec Kirsten Dunst, Ellen Barkin, Allison Janney, Denise Richards. *Comédie satirique* (EU, 1999) O. 4788350  
*Faux documentaire méchant et hilarant sur un concours de beauté dans une petite ville du Minnesota.*

**22.35** **CYCLE CINÉMA ASIATIQUE** BULLET BALLET Film. Shinya Tsukamoto. Avec Shinya Tsukamoto, Hisashi Igawa. *Drame* (Japon, 1998, N., v.o.) O. 8136331  
*Goda (Shinya Tsukamoto) un cadre à la recherche d'un pistolet rencontre une jeune femme à la tête d'une bande de voyou.*

**0.00** Midnight + Magazine O.

**0.55** Après la réconciliation Film. A.-M. Miéville. *Drame* (Fr. - Sui., 2000) O **2.05** Un thé avec Mussolini Film. Franco Zeffirelli (It. - GB, 1999, v.o.) O **4.00** Tentative de meurtre Téléfilm. Nick Gomez (EU, 2001, 85 min) O.

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé Magazine **14.10** Cas d'école Magazine **15.10** Planète insolite La Californie. Documentaire **16.05** Après la sortie Magazine **17.05** Va savoir Magazine **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Connaissance Safran, la couleur du soleil. Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Derniers Prisonniers de RDA. Documentaire.



**20.45** **LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE** Le Secret d'Evita : Le voyage en Suisse. Magazine présenté par Alexandre Adler. 9362282  
*Du 6 juin au 24 août 1947, Eva Peron effectue un voyage en Europe, où elle est reçue comme un chef d'Etat. Mais qu'a-t-elle été faire en Suisse ?*

**21.40** **MUSICA - RICHTER, L'INSOUMIS** [1/2]. Documentaire. Bruno Monsieigneur (France, 1997). 3509447  
*La seconde partie de ce documentaire sera diffusée mercredi 6 mars.*

**23.00** Richard III ■■ Film. Richard Loncraine. Avec Ian McKellen, Annette Bening. *Histoire* (GB, 1995, v.o.) O.

**0.40** Ça passe ou ça casse Téléfilm. Hermine Huntgeburth. Avec Florian Martens, Andrea Sawatzki (All., 2001). **2.10** Portugal, le parc national de Peneda-Geres Documentaire (All., 2001, 40 min).

## M6

**12.35** La Petite Maison dans la prairie Un bien si précieux. Série **13.30** M6 Kid **17.00** Fan de Magazine **17.30** Gundam Wing Les héritiers. Série **17.55</**

PIERRE GEORGES

## Le petrus jusqu'à la lie

**C'EST DUR** pour tout le monde ! Tenez, ce matin on avait une pensée pour ces cinq humbles cadres de la banque Barclays à Londres qui viennent d'être licenciés pour ce que l'on pourrait appeler une faute professionnelle de goût majeure.

Cette douloureuse affaire remonte au mois de juillet 2001. Et d'ailleurs *Le Monde*, à l'époque, en avait fait état. Donc un jour de l'été 2001, à l'heure où les traders vont boire, ces cinq lascars, accompagnés d'un petit nouveau, décidèrent de s'offrir un fameux gueuleton dans un fameux restaurant de Londres, Le Petrus. Et de fait l'affaire fut grandiose. Si tant est que l'indépendance procède de la grandeur.

Par une indiscretion fatale, Londres n'étant, après tout, qu'un humble village, il se sut que les convives avaient, au cours de leurs agapes, atteint des sommets. La preuve : la douloureuse, terme d'ailleurs assez impropre pour des gens manifestement dotés d'un traitement mensuel anti-douleurs, atteint 44 000 livres sterling, soit, en euros de maintenant 72 000. Et en francs de 2001, 472 320.

Et cela rien que pour les vins, l'eau minérale et deux bières, le restaurant leur ayant fait grâce, en prime de reconnaissance des menus frais de nourriture, 400 livres environ. Il faut dire que nos six « banquiers » ne s'étaient rien refusé, question grands crus. D'abord en déclinant une fameuse trilogie : un Château Petrus 1945 (11 600 livres) un Château Petrus 1946 (9 400 livres) un Château Petrus 1947 (12 300 livres). Et ensuite, au terme de cette magnifique, et mémorable ascension, histoire de ne pas tomber de haut, ils s'offrirent pour la des-

cente et le dessert, un Château d'Yquem 1900, (9 200 livres).

Donc ce déjeuner qui ne fut même pas d'affaires, car les convives n'eurent pas recours à une note de frais de type « merci Barclays ! » se sut. Et fit un bien déplorable scandale dans la presse anglaise. Si bien que quelques mois de réflexion après, la Barclays vient de licencier ses banquiers banqueteurs. Au motif que leur comportement avait été jugé, indique l'AFP, extravagant, et que leur attitude avait choqué plusieurs clients de l'établissement bancaire.

Et c'est ainsi que cinq cadres burent le petrus jusqu'à la lie. Et que le sixième fut épargné, car tout nouveau dans l'entreprise, et ne pouvant, pauvre innocent, que subir délicieusement cet infâme bizutage au petrus. Voilà, l'histoire est dite qui nous vient de ce monde étrange de l'obscurité triomphante et elle-même grand cru.

Revenons vite, terre, terre, sur notre plancher des vaches à nous. Et à notre Salon de l'agriculture, où d'ailleurs se promeuvent les vins d'or. Les jours s'y suivent et les candidats s'y rassemblent. Cela sonne même comme un menu du jour. Dimanche, Chirac. Lundi, Jospin. Mardi, Chevènement. Et mercredi, on ne sait qui, ravioli peut-être.

Ne moquons pas les passages obligés. Jacques Chirac y fut cinq heures et plus. Lionel Jospin, quatre heures au moins. Paille, foin, paille, foin ! Qui c'est qu'a gagné ? Sauf que Jospin est allé où Chirac n'a osé ! Sur le stand, très Confédération paysanne, du repris de justice et outlaw José Bové. Même qu'il lui a serré la main. Même qu'ils ont débattu, pas d'accord, mais ensemble. Ah, mais !

## L'affreux ours slovène au secours du tourisme en Haute-Garonne

**ARBAS (Haute-Garonne)**

de notre envoyée spéciale

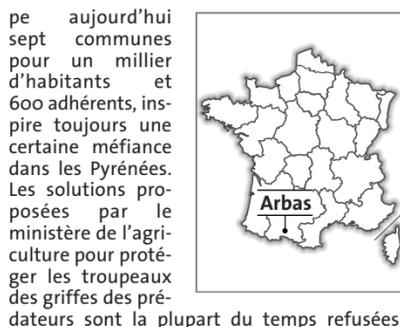
Ami ou ennemi ? Six ans de cohabitation entre montagnards et prédateurs n'y ont rien changé. Les ours bruns réintroduits dans les Pyrénées centrales au milieu des années 1990 continuent à diviser. Ils ont survécu aux charges des chasseurs, des éleveurs, des élus. Le Conseil constitutionnel les a sauvés d'un amendement voté à l'initiative d'Augustin Bonrepaux, député (PS) de l'Ariège, qui proposait de capturer les animaux et de les renvoyer dans leur contrée d'origine, la Slovénie. Quelques manifestations et pétitions plus tard, les sept plantigrades ne font plus les gros titres mais se partagent quand même un territoire qui s'étend de l'est des Hautes-Pyrénées à l'Ariège. Acclimatés certes, mais toujours pas acceptés.

« Si j'en croise un, la question sera vite réglée : à coup de fusil ! », tranche un éleveur. Le prédateur tue-t-il plus ou moins de brebis que les chiens errants ? Peu importe. « C'est une question de principe, reconnaît l'éleveur Francis Ader. J'aurais été prêt à accepter leur présence s'ils étaient revenus naturellement. » Mais ces ours ont été parachutés de Slovénie par des « écologues ». On les dit plus féroces que les ours autochtones des Pyrénées-Atlantiques. Augustin Bonrepaux ne désespère pas de bouter les intrus, « qui ne font que créer des problèmes aux éleveurs et aux élus », hors du massif.

Face à cette hostilité, les défenseurs de l'animal organisent la contre-offensive. Beaucoup de temps a été perdu. Le projet de développement local qui devait accompagner la réintroduction est resté dans les cartons. Le budget considérable (quelque deux millions d'euros) alloué à l'association chargée de piloter l'opération a alimenté les frustrations. L'Association pour le développement économique et touristique des Pyrénées centrales (ADET), installée à Arbas, en Haute-Garonne, qui regrou-



Dans le parc animalier des Angles (Pyrénées-Orientales).



pe aujourd'hui sept communes pour un millier d'habitants et 600 adhérents, inspire toujours une certaine méfiance dans les Pyrénées. Les solutions proposées par le ministère de l'agriculture pour protéger les troupeaux des griffes des prédateurs sont la plupart du temps refusées. Une étincelle dans l'œil permet de reconnaître les amateurs d'ours. Gilbert Guillet est l'un des rares éleveurs à faire partie de cette confrérie. Il a accepté la tâche délicate de convaincre ses collègues d'utiliser un chien de protection, le chien patou, pour protéger leurs troupeaux. Les chiens de berger, et les bergers eux-mêmes, ont quasiment disparu des estives, l'équivalent pyrénéen des alpages, après la disparition des prédateurs. « Depuis vingt-cinq ans, les troupeaux ont été laissés à l'abandon », regrette Gilbert Guillet. Les chiens, eux, ne quittent jamais le troupeau. L'achat de la bête

et de sa nourriture est pris en charge par l'Etat. Pour l'instant, l'éleveur en a placé 60.

Un autre front est ouvert. L'ADET veut développer la fréquentation touristique d'endroits méconnus des Pyrénées en faisant de l'ours son produit d'appel. Leur argumentaire : « Si on protège l'ours, on protège le reste. Il symbolise l'environnement et la culture que nous voulons garder. » Les ursidés seront donc l'effigie du pays. Les touristes viendront à leur rencontre, « comme on vient voir les Bigoudènes en Bretagne ». Le projet du « pays de l'ours » rassemble des restaurateurs, des artisans, des éleveurs, des accompagnateurs en montagne. Pour Jean-Marc Biolley, guide de montagne

et conteur, « toutes les montagnes se ressemblent. Ce qui fait la différence, c'est les gens, la culture, le patrimoine », raconte-t-il. Donc, les histoires d'ours, et le mélange de fascination et de crainte qu'ils inspirent aux hommes.

Sets de table, dépliants, magazines, posters à l'effigie de Bouxy et Caramelle – les rejets de Mellba, abattue en 1997 par un chasseur – envahissent le pays. L'ADET dispose même d'un catalogue de produits dérivés : statures, tee-shirts, vestes polaires, livres, ours en peluche, porte-clés peuvent être commandés. De vrais moutons sont disponibles. Les éleveurs du réseau se sont lancés dans la production du « broutard du pays de l'ours », élevé dans les montagnes et vendu sans intermédiaire. Le système permet d'en tirer un meilleur prix. Toute l'opération répond aux exigences d'un développement équilibré, selon l'ADET. « Nous travaillons à la valorisation de la production locale, de qualité, respectueuse de l'environnement, grâce à l'ours. » Mais Alain Reynes, le directeur de l'association, le reconnaît : les visiteurs n'auront quasiment aucune chance d'apercevoir l'animal, en chair et en os.

Gaëlle Dupont

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### « La Passion de... » Falconetti

**LORSQUE** Carl Dreyer, metteur en scène danois, vint en 1928 à Paris, sollicité par la Société générale de films pour y tourner un film, il n'avait encore à son actif ni *Vampyr* (1932), ni bien sûr *Dies Irae* (1940). On le pria d'opter entre trois sujets : Catherine de Médicis, Marie-Antoinette ou Jeanne d'Arc. Et contre 7 000 000 francs (tout compris) nous tenons depuis lors ce qu'un critique de classe, Meyer Levin, juge comme l'un des deux classi-

ques du cinéma : *La Passion de Jeanne d'Arc* – l'autre étant selon lui *Caligari*. De l'extraordinaire *Passion de...* Falconetti (quelle actrice !) tournée en gros plans volontairement filmés de bas en haut, volontairement coupés pour détacher ici l'angle sardonique d'un masque de juge, là le bonnet d'un inquisiteur, que dire qui ne soit déjà connu. Ces gris, ces noirs, cette lente giration de la caméra épiait un tressaillement de verrue sur le visage de Sil-

vain (l'évêque Cauchon), une flamme claire dans l'œil du pauvre Antonin Artaud (Jean Massieu), une grimace de Maurice Schutz (Nicolas Loysleur). Au fond, Dreyer tendait à rejoindre le mythe. Mais Falconetti a bel et bien rejoint, elle, Jeanne d'Arc, et personne après cette grande artiste ne pourra plus nous émouvoir comme elle le fit.

Henry Magnan  
(27 février 1952.)

EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)



■ Suivez l'actualité sur [lemonde.fr](http://lemonde.fr), vingt - quatre heures sur vingt - quatre, sept jours sur sept.

■ **Le bicentenaire de Victor Hugo.** Un dossier du monde.fr. Le panorama des manifestations prévues. La liste des ouvrages les plus intéressants. Un itinéraire dans Paris sur les traces de l'écrivain.

■ **Les universités les plus accessibles aux handicapés.** Le classement de la MNEF est disponible sur [lemonde.fr/education](http://lemonde.fr/education).

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 16

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immobilier.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

*Le Monde* sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

*Le Monde* sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 26 février 2002 : 530 310 exemplaires.

1 - 3

# Le Monde a son Style...

## ...Découvrez-le !

Pour la première fois, *Le Monde* publie son "livre de style".

Un voyage dans les coulisses, qui vous fera découvrir toutes les règles, les lois, les usages et les pratiques d'un grand quotidien.

**Le Style du Monde, 220 pages ■ 8 €**

En vente chez votre marchand de journaux

